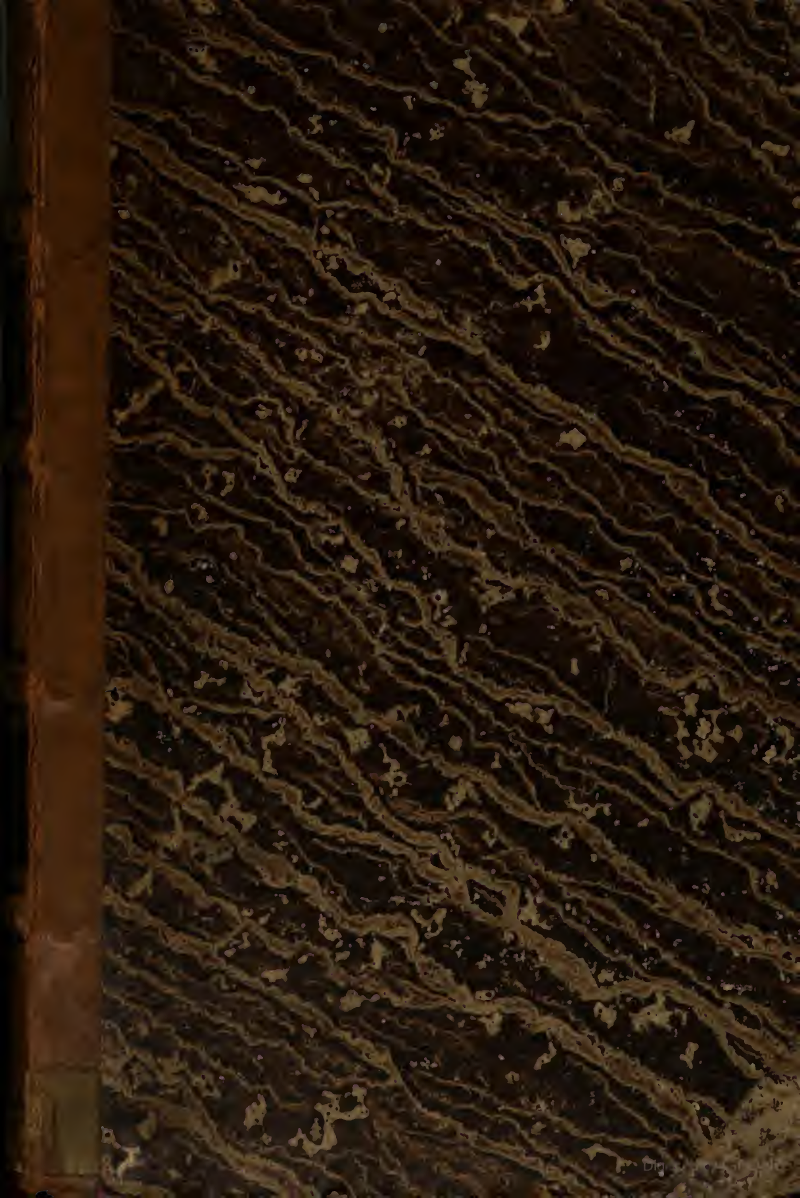
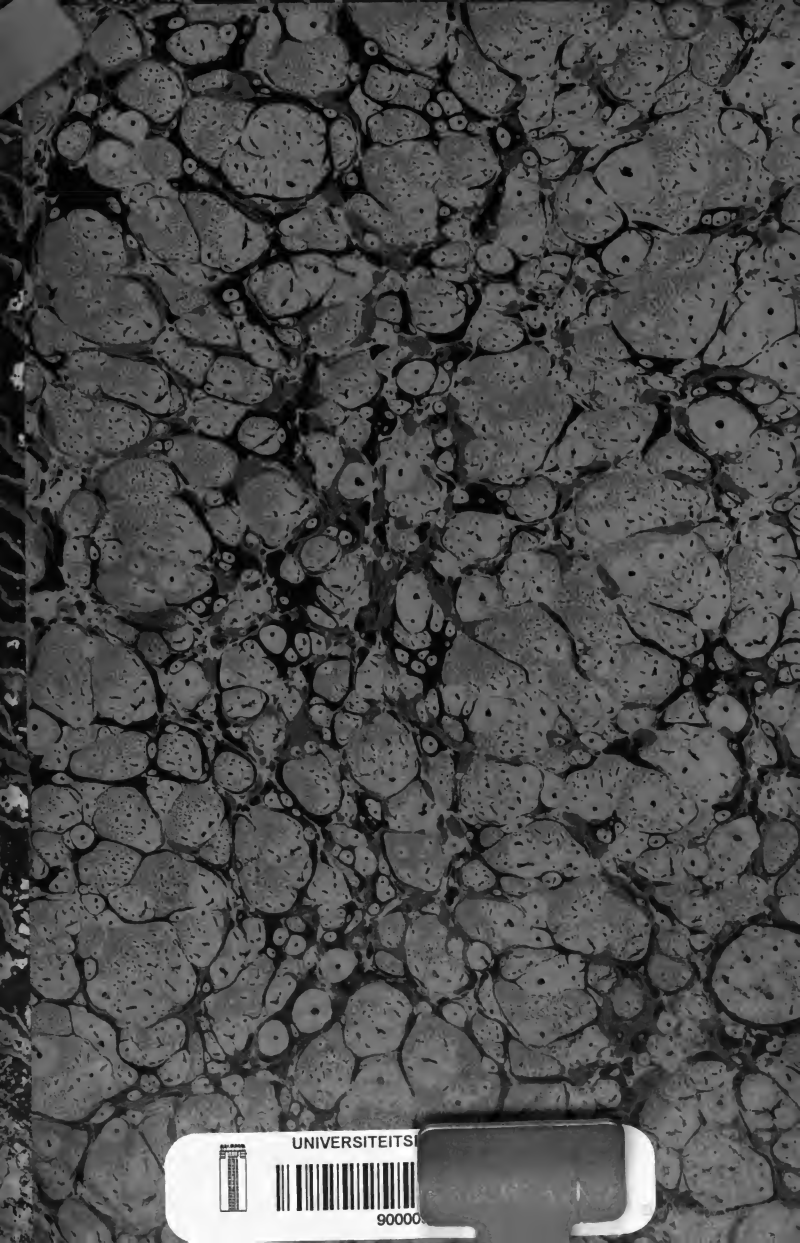
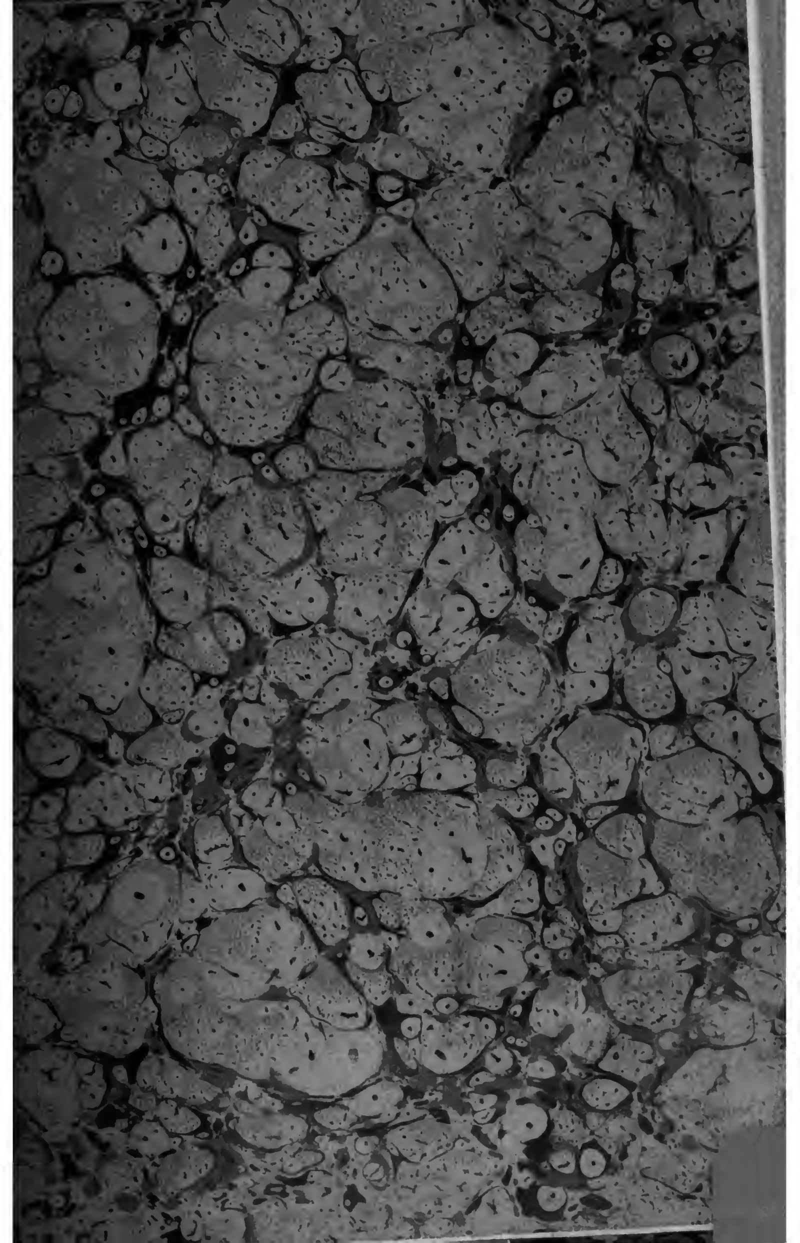



UNIVERSITEITSI
90000



REVUE

DE

BELGIQUE.

REVUE

DE



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

.... La Muse aime la jeunesse,
Elle peut venir parmi nous.

1re ANNÉE.

TOME III.



BRUXELLES,
ÉMILE LELONG, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
25, rue des Minimes.

1846.

HISTOIRE DU COMMERCE.

(FRAGMENTS [1].)

. . . . Le commerce, les beaux-arts, le patriotisme ne sont pas des choses antipathiques. Bien au contraire, elles se sont presque toujours prêté un mutuel appui. Fait hors de doute pour celui qui cherche l'histoire dans ses sources, et cependant contesté, nié même, par un grand nombre de savants, surtout de ceux qui se sont occupés de l'antiquité.

Les Grecs, d'après ces écrivains, méprisaient l'homme libre qui s'occupait du commerce. C'est là une erreur. On s'est appuyé sur quelques passages des poètes, sur Platon [2]. Mais il était du simple bon sens de préférer le témoignage des historiens anciens qui racontaient ce qui avait existé, aux magnifiques rêveries des philosophes qui annonçaient, dans leurs livres, ce qu'ils voulaient voir établir. Or, les chroniqueurs anciens les plus graves n'ont pas déguisé la toute puissante influence du commerce sur les événements politiques de leur patrie. Et certes, on ne ravalait pas ceux qui s'adonnaient à une chose dont on ne méconnaissait nullement l'importance. Aussi le peuple le plus intelligent, le plus spirituel, le plus fin de l'antiquité était, en même temps, l'un de ceux qui avaient au plus haut degré, la passion et l'instinct des spéculations commerciales. Observation constante que suggère l'interprétation attentive de ses annales, depuis les temps les plus reculés jusque bien après le moment où la Grèce cessa de former une confédération d'Etats indépendants.

Thucydide, en traçant le tableau des commencements de la civilisation grecque, dit : — « Les Sociétés qui se sont rassemblées plus récemment et dans les temps où la mer fut devenue plus

1 Ces fragments sont extraits de l'Introduction à mon PRÉCIS DE L'HISTOIRE DU COMMERCE, ouvrage qui paraîtra l'année prochaine.

2 *Lois*, II.

libre, ayant une plus grande abondance de richesses, se sont établies sur les rivages, et se sont entourées de murailles : elles se sont emparées des isthmes pour l'avantage du commerce... [1] »

Corinthe, à l'époque dont nous parle Thucydide, fut la ville du continent grec qui aida le plus aux progrès de la civilisation. Vrai centre de la Grèce, elle fut, par sa position singulière, une ville à deux faces, comme le Janus antique, l'une, à l'occident, qui regardait l'Italie, l'autre, à l'orient, qui regardait l'Asie. Déjà, avant qu'on eût chassé les pirates qui dominaient sur les mers voisines, elle était l'entrepôt du commerce. De ses murs partaient les principales voies de portage qui rayonnaient sur tout le sol hellène. Les habitants des deux grandes divisions de la Grèce venaient du nord et du midi, à Corinthe, pour apprendre à se connaître. Enfin, la nécessité d'établir des rapports directs, quotidiens avec les populations grecques de l'Asie, populations poétiques et commerçantes, détermina les Corinthiens à construire des flottes. Ils inventèrent la trirème [2].

Ainsi Corinthe, la vieille ville commerçante de la Grèce, réunit, par des liens longtemps indissolubles, tous les enfants de la patrie grecque. Animée d'une force morale, que lui donnait son activité commerciale, quoique de beaucoup inférieure aux autres cités, ses rivales, par les ressources militaires, elle se conserva riche et prospère, jusqu'au moment où Rome, qui commençait à apprécier les arts et le commerce, jalouse de la ville grecque, la détruisit et s'empara de ses collections, si nombreuses et si belles, de statues et de tableaux. Un siècle après sa ruine, César la rétablit. — « Deux villes autrefois illustres, dit M. Amédée Thierry, reines toutes deux de la Méditerranée, et toutes deux ruinées depuis cent ans, Corinthe et Carthage, attestaient, par le spectacle de leurs débris, les vengeances de la république : il les fit reconstruire comme les gages d'un nouveau pacte entre Rome et le monde » [3].

[1] Καὶ τοὺς ἰσθμοὺς ἀπελάμβανον, ἐμπορίαστε ἕνεκα..... I, 7. — Nous nous sommes servis de la traduction de Lévesque.

[2] Thucyd. I, 13.

[3] *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, T. 1, p. 76. — Nous citons, avec joie, ce passage d'un livre trop peu connu en Belgique. où il n'a pas même été réimprimé. — M. Amédée Thierry a, dans cet ouvrage, reconstruit à l'aide des médailles, l'histoire des trente tyrans. Il a fait là, pour l'histoire, quelque chose d'analogue

Une autre ville, d'une importance plus grande que Corinthe et Carthage, dans l'histoire de la civilisation, fut Alexandrie. Elle eut pour fondateur l'homme de l'antiquité dont le génie était le plus grec, c'est-à-dire le plus artiste, Alexandre. Elle n'était peut-être, dans la pensée du Macédonien, que le commencement d'exécution d'un plan gigantesque : la conquête de tous les rivages de la Méditerranée. Destinée par lui à être le point de départ de son armée, elle devint, à sa mort, le point de réunion des navigateurs du monde connu et le foyer des sciences. Il arrivait souvent que des hommes obscurs, venus à Alexandrie dans le dessein d'y trafiquer, quittaient tout-à-coup leur état, pour se vouer à des études perpétuelles, tant, dans cette cité du négoce, la science était entraînante, irrésistible. Les vaisseaux marchands, en quittant son port, rapportaient dans leur patrie, non point seulement les marchandises de l'Inde, mais des idées philosophiques nouvelles, idées portant l'empreinte du caractère des trois ou quatre populations différentes d'origine, qui vivaient dans Alexandrie. Elle eut la gloire de subsister comme l'école où vinrent s'instruire les deux races, qui, au moyen-âge, se disputèrent la conquête du monde : les chrétiens et les mahométans.

C'est un fait bien digne d'attention que cette coexistence, dans une même ville, de populations grecques, juives, orientales, se livrant toutes à la science, aux arts et au commerce, et conservant chacune, malgré leur contact avec les autres, un fonds d'originalité tenace. Le même fait se retrouve, à la même époque, dans presque toutes les grandes villes de l'Asie [1]. Au premier aperçu, il y a, dans l'état de ces villes, une certaine ressemblance de physionomie avec celles du moyen-âge, où la Hanse tenait ses comptoirs. Cependant, que de différence dans les détails de l'organisation, quelle complexité dans les rapports de ces populations diverses de religion et de langage, qui luttaient, dans les mêmes murs, de richesses et de puissance! Les divisions intestines de ces cités

à ce que Cuvier a fait pour les fossiles. M. A. Thierry a, en outre, exposé avec clarté la doctrine si obscure des gnostiques. — Le tableau de l'établissement du christianisme dans la Gaule, et celui de la politique des Césars sont des morceaux d'un style noble et pompeux. Cette *Histoire de la Gaule sous la domination romaine* est, selon nous, l'un des plus beaux travaux, en ce genre, de notre siècle.

[1] Voyez dans mon *Histoire de la Syrie ancienne*, publiée en collaboration de mon savant ami, J. Yanoski, le chapitre intitulé: *Colonies Syriennes*, p. 68. Paris, F. Didot.

antiques exciteraient un intérêt non moins dramatique que les révolutions communales du moyen-âge, si nous étions plus riches en détails et en documents historiques sur ces temps reculés. On sait seulement qu'une de ces petites luttes de nationalité à nationalité, fut l'occasion de la guerre de Vespasien et de Titus contre les Juifs, qui se termina par la destruction de Jérusalem.

Lorsque le vainqueur de l'Orient vint étaler dans Rome les dépouilles des Juifs, la ville éternelle, on le sait, avait perdu jusqu'au souvenir de ses mœurs primitives. Toutefois si le commerce était alors florissant, s'il était devenu l'objet des soins d'une grande partie de la population, ce n'était pas par suite d'un changement dans les idées. Les Romains avaient vu, sans étonnement, un chevalier, par ordre de Néron, aller recueillir de l'ambre gris sur les bords de la Baltique [1]. Et bien avant l'époque des empereurs, la république avait donné une attention toute spéciale aux intérêts de son commerce. Elle les avait défendus, lorsqu'ils étaient menacés, avec autant de force que s'il s'était agi de l'honneur national. Tel avait été le principal motif de la première guerre punique [2]. Cependant, malgré ces preuves et d'autres encore, qui établissent le respect universel qu'on avait, dans Rome, pour le commerce, des historiens éminents ont soutenu les idées contraires. — « Les citoyens Romains, dit Montesquieu [3], regardaient le commerce et les arts comme des occupations d'esclaves; ils ne les exerçaient point. » — Et le grand écrivain cite, à l'appui de son assertion, un chapitre de Cicéron, qui ne la soutient nullement [4].

1 *Pline*, XXXVIII, 11.

2 V. *Duruy*, *Histoire des Romains et des peuples soumis à leur domination.* T. I, p. 376, édit. Paris, 1843.

3 *Grandeur et décadence des Romains*, Chap. X.

4 V. le Traité *De officiis*, I, chap. 42, cité par Montesquieu. Remarquez surtout le passage : *Mercatura autem, si tenuis est, sordida putanda est*; *sin magna et copiosa, multa undique opportans, multisque sine vanitate impartiens, non est admodum vituperanda....* Nous pourrions citer tout le chapitre et le traduire, mais l'ouvrage de Cicéron est entre les mains de tout le monde. L'erreur de Montesquieu est d'avoir confondu, et voulu que les Romains eussent confondu dans un même mépris l'homme qui conduit des spéculations commerciales immenses et celui qui exerce un pauvre petit métier, une humble industrie. Ne sourirait-on pas de l'écrivain qui avancerait que les Médicis avaient le commerce en horreur, parce qu'il n'arrivait jamais à Come, à Laurent, ou à Julien, de se promener, bras dessus, bras dessous, dans les rues, avec leur marmiton ou leur décrotteur, c'étaient là des industriels cependant.

Au moyen-âge, le respect des peuples pour le commerce suivit partout l'introduction des lumières, et parut en être un des premiers résultats. Les Arabes se rappelaient que Mahomet avait d'abord été marchand. — Les chrétiens, au temps des croisades, croyant que les objets de l'orient étaient des productions du Paradis terrestre, avaient sans doute une sorte de vénération pour ceux qui apportaient en Europe ces choses, dont l'origine était mystérieuse et presque sacrée [1]. L'Italie couvrait la méditerranée de ses vaisseaux au temps où Dante promenait sa divine imagination dans les *trois mondes* où, suivant l'expression d'un grand écrivain, *aboutit la foi chrétienne*. Ainsi, dans le midi de l'Europe, le développement de l'esprit humain dans les arts et dans les sciences, était la mesure de l'extension donnée au commerce et à l'industrie.

Dans le nord, il n'en était pas de même. Là, toute l'activité des intelligences était comprimée, étouffée, dans les comptoirs de la Hanse. La liberté, l'inspiration poétique, l'art y trouvaient peu de place. Cependant ces grandes choses que l'homme ne peut écarter complètement, se firent enfin jour; leur apparition brisa la vieille ligue Hanséatique [2]. Anvers ouvrit un asile à la liberté du commerce, et les arts vinrent aussitôt s'y naturaliser.

Anvers brille, au XVIe et au XVIIe siècle, d'une gloire immense. Le XIXe siècle aussi est beau pour elle. Est-elle enfin parvenue au faîte de sa grandeur? Probablement non. La ville flamande, baignée par son fleuve, français d'origine, paraît destinée à devenir la grande ville, la ville par excellence, des deux familles de peuples qui se partagent le continent européen civilisé; les peuples germaniques et ceux d'origine romane. A mesure que les liens qui les unissent se resserreront, l'influence d'Anvers grandira et, sans doute, l'heure de la décadence ne sonnera pour elle que lorsque ces deux races commenceront à déchoir aussi. Aujourd'hui la véritable rivale de l'Angleterre n'est pas la France, c'est Anvers.

L'Angleterre, grande par le commerce, a été reine par l'intelligence. Tous ses principaux établissements marchands ont été fondés ou conquis durant une époque qui commence par un poète et finit

1 V. *Joinville*, T. 1, p. 134 et suiv. — Édit. *Francisque Michel*, Paris, 1830.

2 Voir l'excellente brochure de M. Altmeyer : *Des causes de la décadence du Comptoir hanséatique de Bruges et de sa translation à Anvers, au XVIe siècle.*

par un poète. C'est entre la naissance de Shakespeare et la mort de Milton que la Grande-Bretagne a établi sa suprématie dans toutes les parties du monde.

Mais, dans l'histoire moderne, une famille surtout a personnifié l'union du commerce, des sciences, et des arts : les Médicis, famille illustre qui donna son nom à l'une des plus belles époques de l'esprit humain. Florence avait déjà eu Dante, Boccace, Giotto, Cimabue, c'est-à-dire beaucoup plus d'hommes de génie qu'il n'en aurait fallu pour imprimer à une ville des souvenirs glorieux et ineffaçables, lorsque naquirent les Médicis. La Grèce venait alors de tomber dans une servitude affreuse. Les descendants de Phidias et de Praxitèle, abandonnés des grandes nations de l'Europe, cherchèrent un asile chez des marchands. Ils comptaient n'y trouver que l'hospitalité ; ils y trouvèrent l'estime, l'admiration intelligente d'hommes, habiles appréciateurs du talent. Ils arrivaient comme des fugitifs, et on les accueillait presque à l'égal de divinités. On les suppliait de raconter cette antiquité grecque, d'expliquer ces chefs-d'œuvres, de communiquer le secret de ces artistes, de ces poètes qu'on cherchait à imiter. Et les Médicis encourageaient ces efforts, animaient ceux qui les tentaient. Ils s'efforçaient de consoler Florence, en favorisant la culture des arts et des sciences, de l'indépendance dont elle ne savait plus jouir. Que de grands personnages dans cette famille des Médicis! Côme l'Ancien, Laurent et Julien, ses petits-fils, Mona Lucrezia leur mère, la gracieuse femme poète, et surtout ce Léon X, qui a donné son nom au XVIe siècle. On a essayé de remplacer ce nom par celui de *siècle de François Ier*, mais en vain. La gloire de l'ami de Raphaël et de Michel-Ange sera toujours bien plus grande que celle de ce roi fanfaron qui favorisa les arts par boutades, viola ses promesses, et fit plus pour les mauvaises mœurs que pour les belles lettres.....

MAXIMILIEN VEYDT.

LE LUTIN.

Sur son axe, aujourd'hui, la terre peut tourner;
Nous en convenons tous et sans être hérétiques.
L'Ibérie à présent n'ose plus nous donner
D'Auto-da-fés bénits, de décrets fanatiques;
Le Saint-Office a bien encor ses familiers,
Mais ils sont tolérants. Notre bonne justice,
Qui naguère brûlait, comme le Saint-Office,
Les coureurs de Sabat, ne croit plus aux sorciers.
On peut très-librement parler des antipodes;
Je m'applaudis de vivre au siècle où nous vivons,
Car, bourrus et chagrins, toujours dans leurs donjons,
Nos pères n'avaient pas des mœurs aussi commodes.
Leurs enfants sont moins ours et moins ignorants qu'eux,
Mais ils sont trop bavards; j'en fournis une preuve
Par tout ce long discours. Aller au fait vaut mieux ;
Un moment, m'y voici ; l'histoire n'est pas neuve,
Toutefois écoutez : — au temps de nos aïeux,
Au temps où les Esprits, dont ma vieille voisine
Parle encore, effrayaient les femmes en gésine;
Où toujours un follet agaçait les appas
D'une fille jolie ; où la laide à ses pas
Ne voyait s'attacher qu'un être tout matière;
Où du lit d'un valet, vers minuit sans lumière,
La grande dame blanche allait tirer les draps;
Où le feu chapelain, en dépit du trépas,
S'en venait, chaque nuit, trouver la chambrière:

C'était en treize cent quatorze ou quinze enfin,
Au fond d'un vieux château se fit voir un lutin,
Lutin des plus rusés, mais non pas des plus sages.
Il se mêlait de tout, même des mariages :
D'être obéi sur l'heure il se montrait jaloux.
Gare à qui l'offensait ! La moindre raillerie,
Le plus léger propos excitait son courroux.
Sans jamais découvrir d'où vous venaient les coups,
Vous aviez un œil noir ou bien la chair meurtrie.....
Il possédait d'ailleurs, follet d'un grand savoir,
L'art de prophétiser. Personne du domaine,
Fût-il serf du village, habitant du manoir,
Ne pouvait trépasser qu'on n'eût vu, sur le soir,
Trois jours auparavant, mon lutin par la plaine
Errer enveloppé dans un grand manteau noir.
Espiègle, tel que sont les gens de son espèce,
Au château, certain jour où régnait l'allégresse,
Il paraît tout à coup en longs habits de deuil ;
A son feutre abattu pendait un crêpe énorme.
Des motifs de sa course aussitôt l'on s'informe.....
Nul doute, quelque grand va descendre au cercueil :
Le lutin n'a jamais fait pareil étalage ;
Mais quel était ce grand qui touchait à sa fin ?
La plupart désignaient le seigneur châtelain,
Et quelques-uns son fils. Si jeune ! quel dommage !
D'autres, qui presque tous composaient le lignage,
Pour ne pas s'exposer à prononcer entre eux,
Fort charitablement les voyaient morts tous deux.
Tandis qu'on se perdait en mille conjectures,
Tandis qu'on se faisait déjà des ouvertures,
Qu'entre proches parents se partageait son bien,
Le châtelain mourut ?.... Non, il perdit son chien.
« Je croyais être, hélas ! à mon heure dernière ;

« Me voilà rassuré, Fidèle est dans la bière.
« Conçoit-on ce lutin de m'avoir plaisanté? »
Cela dit, Monseigneur, dont l'âme était altière
Et l'amour-propre vif, guetta, tout irrité,
L'Esprit et le tança de la bonne manière :
« Un tel deuil pour un chien ! à quoi donc songez-vous?
« Dit-il, la raillerie est aussi trop grossière !
« Ah ! s'écria l'Esprit, Monseigneur, quel courroux !
« Un seul mot calmera cette fureur extrême;
« Vous caressiez ce chien, lui coupiez les morceaux,
« Vous paraissiez l'aimer un peu moins que vous-même,
« Mais plus que votre femme et que tous vos vassaux :
« Pourquoi trouveriez-vous mon deuil hors de propos?
« Comme lutin, je crois à la métempsycose,
« Et j'ai pu présumer que cet aimable chien,
« Si fort chéri de vous, vous était quelque chose :
« Vous le traitiez d'ami, vraiment n'est-ce donc rien
« Qu'un ami, Monseigneur? Ce chien toujours aimable
« Qui, battu sans raison, à votre volonté
« Revenait sans rancune et, se croyant blâmable,
« Flattait, léchait la main qui l'avait maltraité,
« Était ce qu'on appelle un ami véritable.
« Ce trésor, Monseigneur, doit être regretté. »
Et Monseigneur se tut, il se sentait coupable.
Ce trait lui fait honneur, car, dans maint cas semblable,
Je connais plus d'un Grand sourd à la vérité.

LE BARON DE STASSART.

LE JARDIN ZOOLOGIQUE D'ANVERS.

De toutes les villes que je connaisse dans le nord de l'Europe, il n'en est pas une qui soit aussi merveilleusement située que cette vaste cité, riche d'une triple gloire acquise par les armes, l'industrie et les arts. L'étranger qui visite Anvers ne sait ce qu'il doit le plus admirer de ce port aux milliers de mâts serrés entre eux comme la végétation sauvage des forêts du Nouveau-Monde, de ces vieux et nobles murs vingt fois assiégés et encore tout sillonnés par les boulets espagnols, français et anglais, ou de ces innombrables merveilles artistiques, qu'on rencontre à chaque pas dans les églises, dans les palais, dans les hôtels, et jusque dans les moindres demeures.

La patrie des Quintin Metsys et des Van Dyck a pour tributaire l'univers entier; survienne une guerre européenne, entre les places les plus redoutables, les plus importantes, l'antique cité flamande sera la première ; quant à ses artistes, il n'est personne qui ne se découvre devant les chefs-d'œuvre de ses anciens maîtres, il n'est personne qui n'applaudisse aux succès remportés par sa jeune école.

Ainsi que l'a dit un critique français [1], il est un honneur qu'elle partage avec une seule ville : « comme l'*Accademia delle belle arti* « de Venise, qui est un musée tout vénitien, celui d'Anvers est un « musée non-seulement tout flamand, mais tout anversois.

Quand on possède tant d'œuvres « rares, précieuses et choisies, » quand on a donné naissance à des hommes qui répondent au nom de Metsys, de Rubens, de Van Dyck, l'émule, j'allais dire le rival de son maître, de Jordaens, de Teniers et de tant d'autres que je pourrais nommer ; quand aujourd'hui encore on compte parmi ses fils les Wappers, les Leys, les Dekeyser, on pourrait avec raison se

1 M. Louis Viardot. Consultez *Les Musées d'Espagne, d'Angleterre et de Belgique*, page 329. Paris, Paulin éditeur, 1843.

croire assez de titres à l'admiration générale. Mais Anvers ne pense pas qu'on puisse jamais être trop illustre ; elle ne veut pas ressembler à Florence qui, après avoir régné sur le monde, lors de la Renaissance, par la double puissance du commerce et des beaux-arts, dort maintenant d'un sommeil éternel.

Comme la patrie de Charles-Quint, le puissant empereur, la patrie des rois de la peinture a depuis longtemps devancé la capitale dans la voie du progrès, et c'est chose honteuse pour Bruxelles de souffrir que la province lui donne ainsi l'exemple. Chaque jour voit Anvers se parer de quelque nouvelle richesse : la première elle a songé à perpétuer par le bronze le souvenir des grands génies auxquels elle doit sa gloire ; bientôt les stalles de MM. Durlet et Geerts seront terminées et augmenteront encore l'enthousiasme excité par cette grandiose basilique de Notre-Dame, merveille architecturale ; hier c'étaient les galeries de *la Cité* qui s'élevaient comme par enchantement ; aujourd'hui c'est le *Jardin Zoologique* qui, à peine créé, attire déjà au plus haut degré l'attention de tous les hommes qui s'intéressent au développement des sciences.

L'honneur de cette dernière fondation revient à MM. De Caters, Loos, Pieron, De Cuyper et Rigouts-Verbeek, citoyens intelligents, qui les premiers songèrent à doter la Belgique d'un établissement d'une utilité aussi incontestable. C'est là un véritable service rendu, c'est là un des titres les plus légitimes à la reconnaissance publique. Leur projet fut à peine connu, qu'une société se forma, et que dès les premiers mois le nombre des actionnaires dépassa de beaucoup toutes les prévisions, ce fait seul est un véritable éloge des Anversois, et semble prouver qu'il existe plus d'unité, plus d'élan dans les villes de province que dans la capitale.

Deux ans ne sont pas écoulés, et déjà le Jardin Zoologique a acquis une telle importance que les administrateurs songent à y adjoindre les terrains environnants. La position d'Anvers et ses relations continuelles avec les contrées transatlantiques expliquent aisément ce rapide succès.

L'emplacement du Jardin a été heureusement choisi, et les diverses constructions ont été dirigées par un homme de goût ; rien de plus élégant que le châlet qui sert d'habitation au directeur, de plus comfortable que le café établi en face des riches galeries qui renferment les collections d'histoire naturelle et la bibliothèque ;

rien de plus pittoresque que les cabanes occupées par les divers animaux.

Le Jardin Zoologique compte des représentants de presque tous les ordres de mammifères ; les Bimanes, les Quadrumanes, les Carnassiers, les Marsupiaux, les Edentés, les Ruminants et les Pachydermes, peuvent y être successivement étudiés.

Un joli petit nègre aux cheveux crépus, au front comprimé, au nez épaté, aux lèvres épaisses, est le représentant de l'ordre des Bimanes; c'est lui qui nous a servi de guide. Si les peuplades qui composent la race dont il fait partie (race éthiopique), sont toujours restées barbares, il n'en est pas de même de l'enfant du Jardin Zoologique; dix-huit mois ont suffi pour en faire un être parfaitement civilisé, qui parle fort bien le flamand. Je suis certain qu'il faudrait se donner peu de peine pour transformer ce petit éthiopien en un garçon très-instruit. Il paraît avoir la faculté de l'observation développée au plus haut degré. Un geste, un regard, de l'un des animaux placés sous sa surveillance, sont instantanément saisis par lui, au point de faire croire qu'il comprend leur langage, aussi bien que ce bon M. Dupont de Nemours prétendait le connaître[1]. C'est surtout avec les Quadrumanes qu'il aime à *lier conversation:* il leur fait d'affreuses grimaces qui semblent les réjouir singulièrement. Il se trouve là au milieu de Quadrumanes de tout genre, de papions, de guenons, de sapajous, de sagouins et d'ouistitis, qui peuplent une sorte de grande cage grillée où tous, courant, sautant, gambadant, se battent, se caressent, jouent et crient, de la façon la plus divertissante; c'est dans des proportions moins vastes, le *Palais-Thiers*[2], du Jardin des Plantes. Une chose remarquable chez eux, c'est le rapport inverse de l'âge et de l'intelligence que l'on peut observer dans tous les genres et les sous-genres, chez les guenons comme chez les macaques, chez les cynocéphales comme chez les orangs.

Tous, dans le jeune âge, ont le front large, le museau peu saillant,

1 M. Dupont de Nemours était un homme d'infiniment d'esprit, qui présenta fort sérieusement à l'Académie des Sciences de Paris, un mémoire tendant à prouver qu'il avait découvert la langue que parlent les animaux.

2 Le peuple de Paris a coutume de donner à la loge des singes, le nom de *Palais-Thiers*, parce que ce fut M. Thiers qui en proposa la construction, lors de son dernier ministère.

le crâne élevé, arrondi, l'angle facial presque droit; à ces traits organiques, répond une intelligence développée; avec le temps, le front fuit, le museau devient proéminant, et le moral ne se transforme pas moins que le physique; l'apathie, la violence, le besoin de solitude, font place à la pénétration, à la docilité, à la confiance. Ces différences sont si grandes, que dans l'habitude où nous sommes, de juger des actions des animaux par les nôtres, nous prendrions le jeune singe pour un individu de l'âge, où toutes les qualités morales de l'espèce sont acquises, et le singe adulte pour un individu, qui n'aurait encore que les forces physiques. Ce fait paraît étonnant; rien cependant de plus facile à expliquer. L'intelligence leur était nécessaire quand la force n'existait pas; quand la force est venue, toute autre puissance perd de son utilité.

Il est une race humaine, la race éthiopique, qui se rapproche beaucoup de l'ordre des Quadrumanes, par ce caractère de la dégradation intellectuelle, à mesure que l'âge augmente. C'est là, je crois, la raison pour laquelle ces peuples sont restés barbares. Enfants, les nègres sont intelligents, leur front n'est pas encore déprimé; à l'approche de la vieillesse, le crâne s'aplatit, les facultés morales s'épuisent chaque jour davantage.

En suivant la marche méthodique adoptée par les zoologues, nous passerons des Quadrumanes aux Carnassiers, cet ordre est trop souvent *calomnié*, pour que nous ne disions point ici quelques mots du *moral* des individus qui le composent. On suppose communément aux Carnassiers un caractère cruel, intraitable. Les observations de Frédéric Cuvier ont prouvé au contraire que le tigre, le lion, l'hyène, la panthère, sont sensibles aux bienfaits, qu'ils reconnaissent leurs maîtres, et s'attachent à eux. Presque jamais, d'après lui, les signes extérieurs d'un animal carnassier n'ont été trompeurs; s'il est disposé à nuire, tout l'annonce, son geste, son regard; il en est de même, si c'est un bon sentiment qui l'anime. Tandis que d'autres animaux, les Ruminants par exemple, dont la douceur est beaucoup moins suspectée, se montrent, quand ils possèdent la force, d'une nature plus intraitable que les Carnivores. C'est qu'en effet leur intelligence est beaucoup plus grossière, et que toujours le développement moral est plus favorable que nuisible aux bons sentiments. Cent fois, dit F. Cuvier, l'apparente douceur d'un herbivore a été démentie par des actes de brutalité.

C'est ainsi que l'homme a été amené à prendre parmi les Carnassiers, le plus fidèle de ses amis, le chien ; — je ne ferai pas l'énumération de ses qualités, j'en ai parlé ailleurs [1]. C'est ainsi qu'on est parvenu à dompter jusqu'à des espèces du genre *Chat*, le genre le plus essentiellement carnivore qui existe. L'on a vu, il y a quelques années, à Paris, une espèce de chat qui se distingue entre toutes les autres, par des ongles non retractiles, le guépard. Cet animal était d'une grande docilité, montrait l'adresse et la grâce du chat domestique et recherchait comme lui les caresses.

Le Jardin Zoologique possède deux loups d'une grande beauté et d'une rare douceur, qu'il serait peut-être aisé d'apprivoiser et qu'on pourrait alors sans danger laisser vivre avec les chiens, comme cela a lieu au Jardin des Plantes. J'ai aussi remarqué des chacals, animaux si voisins du chien domestique par leur organisation et leurs mœurs. Dès que les chiens deviennent sauvages, ils se réunissent en troupe nombreuse, se creusent des terriers, chassent de concert comme les chacals, et c'est ce qui avait fait supposer tout naturellement que leur type, qui ne se retrouve nulle part à l'état sauvage, n'était autre chose que le chacal ; mais cette opinion est inadmissible.

Quant au malheureux renard qui, blotti au fond de sa loge, semble se dérober aux regards des curieux, il ne donne qu'une triste idée de la finesse tant vantée de ses pareils ; jamais renard n'eut l'air plus confus, plus désappointé que celui-là, et je n'ai pu en le voyant, m'empêcher de songer au vers du bonhomme La Fontaine :

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. »

D'après la hiérarchie zoologique, j'aurais dû m'occuper d'abord de la famille des Plantigrades et des Digitigrades, dont j'ai remarqué quelques représentants de la plus belle espèce ; mais je n'aurais fait que répéter ici ce qui a été dit partout d'une manière au moins aussi intéressante que je pourrais le faire ; d'ailleurs j'ai hâte d'arriver à cette partie des Carnassiers, composant le genre chat, qui compte plusieurs jeunes individus au Jardin d'Anvers ; aux Marsupiaux, mammifères étranges, qui n'y sont représentés que par le kanguroo,

[1] *Du Chien domestique et du Coq*, par J. D. Hannon, docteur en sciences ; mémoire couronné au concours universitaire de 1844-1845. 1 vol. in 8° avec planche. Bruxelles. Lesigne, 1846.

découvert en 1779 par le capitaine Cook; aux Rongeurs enfin dont il m'a été permis d'observer un grand nombre d'espèces. Il en est une surtout qui m'a paru digne d'attention; je veux parler d'une variété de lapins à robe blanche comme la neige et douce comme l'édredon; les oreilles seules sont d'un noir de jais, ainsi qu'une large raie qui sépare pour ainsi dire la face en deux parties égales. Ces charmants animaux ont été offerts par M. Kets, aujourd'hui directeur de l'établissement.

A l'ordre des Rongeurs appartiennent également les agoutis et les pacas dont la chair est excellente, et qu'il serait très-utile d'apprivoiser. Il est vraiment inconcevable que la civilisation moderne soit aussi arriérée, en ce qui concerne la domesticité des animaux. Les espèces qui vivent en société, et on en compte un grand nombre parmi les mammifères, sont à la fois celles dont il est le plus aisé de se faire obéir, et dont on doit attendre le plus de services. Nous sommes loin d'être en progrès sous ce rapport, car l'époque où furent conquises nos espèces domestiques, n'appartient pas aux temps historiques.

Presque tous les Pachydermes qui ne sont point soumis à l'homme, pourraient l'être en fort peu de temps; le tapir entre autres, plus docile, plus grand que le sanglier, serait pour nous d'une utilité incontestable; l'espèce américaine, que l'on pourrait se procurer par le Brésil et la Guyane, nous donnerait des bêtes de somme aussi précieuses que nos bœufs. On a vu le tapir, privé de la société des siens, chercher, avec un empressement sans exemple chez les autres mammifères, à se réunir à d'autres animaux; ce fait seul démontre combien on aurait peu de peine à le dompter, et les nombreux avantages, résultant d'une pareille entreprise, doivent engager à en tenter le plus tôt possible la réalisation; il est en effet plus facile à nourrir que le porc, sa chair est d'un goût supérieur, et ses instincts le disposent davantage à la domesticité. Il en est de même du zèbre, du couagga, du daw, de l'hemione et en général de toutes les espèces du genre cheval. Indépendamment des croisements nouveaux dont la possibilité nous serait offerte, ces conquêtes serviraient, selon toute probabilité, au développement du commerce et de l'agriculture.

Le kanguroo dont j'ai parlé plus haut, est celui des Marsupiaux dont il faut surtout désirer l'acquisition. Il fournirait à l'homme

une nourriture agréable et saine, et son poil doux et laineux formerait une fourrure plus épaisse, plus chaude que celle d'aucun autre animal.

Les Rongeurs nous donneraient également de précieuses espèces alimentaires; à l'agouti et au paca, déjà cités, j'ajouterai le lièvre-pampa et le cabiai.

Les Carnassiers présentent un plus grand nombre d'espèces à dompter : le guépard, la loutre, le coati, la mangouste, le phoque, rendraient certainement des services inappréciables dans l'état actuel de la civilisation; les uns seconderaient l'homme à la pêche, les autres à la chasse.

Parmi les Ruminants enfin, les grandes antilopes dont le lait et la chair sont de qualité supérieure, la vigogne, l'alpaca, ces espèces au poil si riche et beaucoup plus soyeux que la laine; le lama, etc, etc, augmenteraient considérablement nos richesses.

Je me suis arrêté à dessein à cette idée, parce qu'il me semble que ce serait à un établissement comme celui d'Anvers à tenter la solution de ce beau problème : *doter l'humanité des espèces animales qui peuvent lui être de la plus haute utilité, et contribuer à la création de nouvelles industries.*

Si la première et la seule société zoologique établie dans notre pays, veut se distinguer entre toutes celles de l'Europe, si elle veut dès aujourd'hui laisser loin derrière elle ses plus riches devancières, qu'elle tente des essais du genre de ceux que je viens d'indiquer; les résultats, j'en suis certain, dépasseront toutes les espérances; qu'elle fonde une *ménagerie de naturalisation*, conçue d'après les principes d'une saine physiologie, et d'avance elle peut compter sur la reconnaissance universelle. Cette entreprise, telle que je la conçois, s'exécuterait sans avoir à surmonter d'énormes difficultés; des employés habiles, des soins constants, une grande douceur, du temps, et j'oserais répondre de la réussite. Si je laisse de côté la question d'argent, si je ne parle pas de capitaux indispensables, c'est qu'Anvers n'ignore pas que c'est là le premier des éléments, quand il s'agit d'exécuter de grandes choses.

On pourrait commencer les essais par l'ordre des Ruminants dont on se procure des individus à des prix peu élevés. C'est, d'ailleurs, cet ordre, le mieux déterminé de la classe des mammifères, qui renferme les sujets les plus faciles à apprivoiser. Ils acceptent toute

sorte de nourriture, et c'est d'eux que jusqu'à présent l'homme a tiré le plus grand parti.

Le genre cerf est un de ceux les mieux représentés au Jardin des Plantes anversois ; on y voit entr'autres un individu en tout semblable à l'Hippélaphe d'Aristote, décrit par Cuvier sous le nom de *Cervus Aristotelis*, en souvenir de l'envoi fait par Alexandre à son ancien maître, d'un de ces animaux qu'il avait rencontré dans le Nord de l'Inde.

Je pourrais encore m'étendre longuement sur les mammifères de la collection anversoise, car il en est beaucoup dont je n'ai point parlé, mais je serais entraîné à dépasser considérablement les limites assignées à cet article; je ne me permettrai donc qu'une dernière observation, avant de m'occuper des oiseaux et des reptiles.

Au nombre des améliorations, des développements, que le temps amènera nécessairement, on peut placer en première ligne la création de vastes bassins dans lesquels on chercherait à réunir les principaux types des cétacés ; c'est là une chose à laquelle on n'a pas encore songé et que le voisinage de l'Escaut est certes destiné à favoriser.

La société zoologique est plus riche en oiseaux qu'en mammifères; il est peu de familles de cette classe qu'on n'y puisse étudier.

L'ordre des Échassiers, par exemple, mérite une mention particulière : les autruches, le casoar, les grues, la gracieuse demoiselle de Numidie (*Ardea Virgo*), sont vraiment des *specimen* de premier choix.

Quant aux Palmipèdes, j'avoue que je les ai trouvés les moins bien partagés; leurs cabanes sont charmantes, mais en conscience, c'est un triste spectacle que ces canards, ces oies, ces cygnes, ces harles, barbottant au milieu d'une eau bourbeuse.

A dire vrai, la faute n'en est pas aux administrateurs; cent moyens ont été inutilement tentés pour se procurer de l'eau, il ne reste plus qu'à faire forer un puits artésien, et la commission directrice, j'en suis certain, est décidée à ne reculer devant aucun sacrifice. D'ailleurs ce n'est point là la seule amélioration projetée : le printemps prochain verra s'élever une immense volière où seront réunis les oiseaux chanteurs; de nouvelles loges seront construites, et selon toute probabilité, le Jardin sera agrandi : il est même question d'y établir des amphithéâtres, et d'y fonder des chaires comme dans les grands établissements de France et d'Angleterre.

Je n'ai rien à vous dire des poissons, il n'en existe même pas un seul dans les galeries du Musée ; c'est là une lacune qui sera bientôt comblée, je l'espère, car la position d'Anvers le permet sans nécessiter des frais extraordinaires. Composer une réunion complète de poissons vivants, serait une entreprise qui soulèverait d'innombrables difficultés ; je la regarde même comme impossible ; mais il faudrait au moins en posséder, soit conservés dans l'alcool, soit préparés sur des planches.

Il ne me reste donc qu'à m'occuper des reptiles. Vous trouverez à Anvers plusieurs espèces fort remarquables de Chéloniens que vous connaissez mieux sous le nom de Tortues. Parmi les Sauriens, vous pourrez voir un caïman, et quelques jeunes individus de la même espèce, qui représentent la famille des crocodiliens, à la cuirasse écailleuse, aux mœurs si carnassières.

Ces sauriens, qui se tiennent habituellement dans les eaux douces, ne peuvent y dévorer leur proie ; ils la noient, puis vont la cacher dans quelque creux sous l'eau, et l'y laissent putréfier avant de la manger.

L'ordre des Ophidiens enfin, compte un seul représentant, un serpent à sonnettes, ainsi nommé à cause de l'instrument bruyant qui termine la queue et qui se forme de plusieurs cornets écailleux emboités l'un dans l'autre et dont le nombre augmente avec l'âge de l'animal. On sait que le venin de ce serpent est terrible, mais on a eu tort de faire à ce reptile une si grande réputation de cruauté ; il est au contraire d'un naturel tranquille, il est très-rare de le voir agresseur. Longtemps aussi on lui a cru le pouvoir d'engourdir les oiseaux, les écureuils, etc., par son haleine, de les fasciner par son regard ; c'est une grave erreur ; ce sont ces animaux eux-mêmes qui, terrifiés à la seule vue du reptile, viennent pour ainsi dire se livrer à lui.

Telle est à peu près la nomenclature des richesses renfermées au Jardin Zoologique d'Anvers. On peut, d'après ce court exposé, se faire une idée des soins et des sacrifices qui ont été nécessaires pour arriver en deux ans à un aussi brillant résultat, et je crois permis de dire que si la Société continue comme elle a commencé, elle ne tardera pas à rivaliser avec les magnifiques collections de Paris et de Londres.

J. D. Hannon.

Critique Littéraire.

Bibliothèque Nationale, sous le patronage du Gouvernement. Encyclopédie belge, publiée sous la direction de M. A. Van Hasselt.

LES BELGES AUX CROISADES, par A. Van Hasselt.

(SECOND ARTICLE.)

Dans un premier article nous avons jugé les titres littéraires de M. le Directeur de la *Bibliothèque Nationale*. Nous allons examiner aujourd'hui le premier ouvrage de cette publication, *les Belges aux Croisades*. Écrit par M. A. Van Hasselt, ou du moins publié sous son nom, ce livre a sans nul doute été lancé dans le public comme spécimen; il peut donc nous servir à apprécier l'esprit de l'*Encyclopédie belge*, la conscience avec laquelle elle popularisera les notions de notre histoire, les conquêtes de nos savants, les souvenirs et les légendes de nos provinces, nos origines nationales.

Conçue dans un but utile, la *Bibliothèque Nationale* eût rendu peut-être les services que faisait espérer sa création, lorsque une crise ministérielle, dont les conséquences seront toujours déplorées par les amis des arts et de la littérature en Belgique, fit, comme nous l'avons déjà dit, subir à la publication projetée une révolution funeste.

En voyant arriver au pouvoir les représentants d'une opinion qui s'effraie de l'essor pris par la littérature dans notre pays, le souvenir de tous les travaux historiques des hommes de cette opinion et le caractère souple et accommodant du Directeur de la *Bibliothèque Nationale* [1], nous firent concevoir sur le sort de cette publication des craintes trop tôt réalisées.

[1] M. A. Van Hasselt eut avec l'un de nos collaborateurs une conversation qui mérite d'être rapportée. La scène se passait chez l'éditeur de la *Bibliothèque Nationale*. M. Van Hasselt travaillait alors à ses *Récits tirés de l'Ancien Testament*, et voyait pour la première fois la personne dont nous tenons le fait suivant. L'entretien roula sur la littérature et les littérateurs belges. Notre ami développait à ce propos, avec tout l'enthousiasme

Aussi nous nous hâtons de protester hautement et de toute notre énergie contre cette qualification de *nationale* audacieusement usurpée par la publication qui fait l'objet de cet article. Pour mériter ce titre, il fallait ne pas oublier que l'histoire, les sciences, la poésie du passé, sont au-dessus des partis et des révolutions contemporaines. La littérature de notre pays subit nécessairement l'influence de notre temps et de nos institutions, mais le reflet qu'elle en reçoit ne doit pas absorber la couleur originale qu'elle doit s'efforcer de revêtir. Si vous voulez mettre votre plume au service d'une opinion quelle qu'elle soit, appelez-vous écrivain catholique ou libéral, peu nous importe; mais respectez enfin une épithète dont vous détruisez toute la valeur par l'abus que vous en faites; n'affichez pas la prétention d'écrire pour le pays tout entier, de représenter les tendances littéraires de la nation, quand vous n'êtes que le serviteur d'un parti, quand vous compromettez, quand vous perdez l'esprit national en le faisant servir de manteau à l'improbité littéraire.

Si nous avons attaqué avec l'arme du ridicule M. A. Van Hasselt à propos de ses œuvres particulières, publiées sous le patronage de son nom qui se trouvait alors seul compromis, aujourd'hui la raillerie fait place à une juste indignation au spectacle du plagiat mis sous la protection de l'État et couvert du nom inviolable de nationalité.

N'était-ce donc pas assez de gémir sur ce commerce immoral et honteux qui fait considérer par les peuples étrangers la Belgique comme un repaire de forbans? Après notre renommée trop *nationale* de contrefacteurs, faudra-t-il voir encore, grâce au Directeur de

de la conviction, les idées généreuses et probes que la Revue de Belgique veut propager et faire triompher, lorsque, poussé par une commisération touchante, M. Van Hasselt lui tint à peu près ce langage : « Vous faites de la littérature sérieuse, mon jeune ami ; vous « avez tort. Les déboires, les sacrifices pécuniaires et autres seront le seul fruit de vos « travaux. Moi, je suis revenu de ces illusions. Fi de la littérature creuse et qui ne rap- « porte rien ! Tenez, je fais maintenant de petits livres pour les écoles primaires. Fla- « mand ou français, peu m'importe le langage. C'est de la besogne facile, vite faite, « coûtant peu et rapportant gros. Voilà la seule littérature ! »

Notre ami resta confondu de l'impudente légèreté avec laquelle un écrivain qui s'était acquis quelque renom, dévoilait ainsi, dans une première entrevue, ses avides instincts à un jeune homme encore à cet âge où les inspirations généreuses font toujours taire la voix de l'intérêt.

l'*Encyclopédie belge*, le mot de plagiaire devenir pour nos écrivains une épithète aussi *nationale* que la première? Non, et mille fois non! A notre voix se joindront celles de tous les hommes de cœur, de tous les littérateurs qui se respectent, pour dénier à tout jamais le nom d'écrivain belge à celui qui foule aux pieds le premier devoir imposé par ce titre, la probité littéraire.

Non, vous n'êtes pas écrivain belge, geai qui vous parez effrontément des dépouilles d'autrui! Non, vous n'êtes pas écrivain belge, vous qui faites un métier de ce qui doit être un sacerdoce religieusement exercé, surtout lorsqu'une littérature en est à peine à ses premiers pas!

Non, vous n'êtes pas écrivain belge, vous qui compromettez le pays en donnant comme la représentation fidèle de ses tendances et de son caractère, vos travaux sans conscience!

Non, vous n'êtes pas écrivain belge, vous qui sachant que la littérature, les arts, les souvenirs historiques d'un peuple sont pour lui un signe de ralliement cent fois plus nécessaire et plus puissant que les couleurs du drapeau national, n'hésitez pas à salir de votre fange cet étendard dont le tissu se forme avec tant de lenteur et de peines!

Soyez contrefacteur et plagiaire, s'il vous convient d'en porter la honte, mais ne venez pas imprimer ce stigmate au front d'un peuple probe et consciencieux avant tout.

Une sanction éclatante a été donnée aux reproches trop graves et trop fondés que nous faisons à la publication dirigée par M. A. Van Hasselt. Dans le prospectus on voit briller des noms justement respectés et que plusieurs regrettent aujourd'hui de voir figurer dans cette liste. Mais si les littérateurs auxquels nous faisons allusion tenaient à honneur de prendre part à cette œuvre lorsqu'elle n'était qu'à son début, ils se sont empressés de repousser toute solidarité, après la publication des premiers volumes, et plusieurs ne dissimulent point leur désapprobation énergique.

Il nous reste à donner les preuves de nos accusations. Le premier volume des *Belges aux Croisades* va les fournir en si grand nombre que nous croyons nécessaire de réclamer toute la patience de nos lecteurs.

Et d'abord finissons-en avec le style. Nous ne perdrons plus notre temps à dresser le catalogue des néologismes, des incorrections, des

négligences, qui sont le cachet des ouvrages de M. A. Van Hasselt. Ces défauts fourmillent dans le volume que nous examinons et notre premier article nous dispense de nouvelles citations. Néanmoins, rapportons quelques passages de la préface des *Belges aux Croisades.*

« *Parmi les événements qui* ont agité le moyen âge, nous n'en « connaissons point *qui soit plus digne* de fixer l'attention *que ne* « *l'est* le mouvement des croisades, etc., etc. »

Le dernier élève de Rhétorique dirait, croyons-nous, plus correctement : *de tous les événements* ; — et surtout : *nous* N'EN *connaissons point qui* SOIENT ; — il se garderait en outre de prodiguer les *qui* et les *que* avec autant de générosité.

« Nous avons cru *que* ce serait rendre un service à notre jeune « patrie, *que* de lui faire connaître cette histoire, *à laquelle* nos « ancêtres ont pris une part si glorieuse et *qui* (la part glorieuse « ou l'histoire?) devait naturellement trouver sa place dans la Bi- « bliothèque nationale *que* nous nous proposons de publier. »

« Nous nous sommes borné à étudier les croisades au point *de* « *vue* belge, et nous ne les avons racontées qu'*en vue* de faire « connaître, etc., etc., etc. »

Nos lecteurs nous sauront gré de ne pas multiplier ces citations et de les laisser sans commentaires. Il faudrait réimprimer le livre tout entier.

Passons au fond même du procès, et reprenons la préface de l'œuvre dont nous n'examinons plus le style.

« *Nous avons cru que ce serait rendre un service à notre jeune* « *patrie que de lui faire connaître cette histoire...* » Que devient ce prétendu service lorsque, non content de tronquer l'auteur que vous copiez, vous altérez sans cesse la vérité historique?

« *A la suite des historiens dont nous ne suivons que de bien loin les* « *traces...* » Vous êtes trop modeste, Monsieur; il est impossible de suivre de plus près que vous ne le faites, les historiens dont vous parlez.

« *Au point de vue belge...* » Qu'entendez-vous par là, s'il vous plaît? Connaîtriez-vous par hasard, pour juger le mouvement européen et social des croisades, un autre point de vue que le point de vue le plus général et le plus élevé de l'histoire des peuples et de la civilisation? Abstenez-vous donc enfin de cette

exagération de *nationalisme* qui rend ridicules les plus grandes choses. N'aggravez pas le mal causé déjà à notre développement comme peuple, par l'imprudente folie que vous avez mise à prodiguer cette expression *qui est bien à vous*. Pensez moins à l'écrire et à la crier qu'à lui donner une signification réelle, qu'à en déterminer par vos travaux le sens et la portée, et invoquez-la quand par vos efforts elle aura acquis une signification honorable.

Mais, admettons pour un instant avec M. A. Vanhasselt, la possibilité d'apprécier l'un des plus grands événements de l'ère chrétienne, au *point de vue* rétréci de nos provinces. Au lieu de fouiller dans nos archives pour y puiser des aperçus nouveaux, des faits inconnus, pourquoi alors copier des auteurs allemands et français? C'est faire, on l'avouera, de la nationalité, ou plutôt de l'esprit de clocher, à peu de frais et d'une singulière façon. Nous nous trompons peut-être, et M. Van Hasselt a sans doute voulu expliquer ce qu'il entendait par le *point de vue Belge* en disant : « Et nous ne les avons racontées qu'en vue de faire ressortir le rôle « brillant que nos aïeux ont rempli dans cette épopée presque « fabuleuse à force de grandeur et d'héroïsme. — Si notre pays « donna au trône de Jérusalem son premier roi, Godefroid de « Bouillon, et au trône de Constantinople son premier empereur « latin, Baudouin de Flandre, il est une foule de guerriers belges « dont les noms brillent à un rang secondaire, mais avec non moins « d'éclat, dans les guerres d'Orient. *Ces noms nous avons voulu les « mettre en relief; ces gloires, nous avons voulu les revendiquer.* » Non, M. Van Hasselt n'a rien revendiqué. Wilken l'avait fait avant lui. M. Van Hasselt a copié Wilken; c'est à celui-ci seul que nous devons de la reconnaissance pour avoir *mis en relief* les Croisés illustres nés dans nos provinces.

« Dans notre travail nous nous sommes particulièrement *appuyé* « sur l'ouvrage de Michaux, *Histoire des Croisades*, et sur celui de « Wilken, *Geschichte der Kreuzzüge*. » Comment M. Van Hasselt entend-il l'expression : s'appuyer sur un auteur? Est-ce le copier sans pudeur, en supprimer avec effronterie tous les passages qui gênent les intérêts du plagiaire? Est-ce dénaturer la pensée de l'historien qu'on dépouille? — Selon tous les honnêtes gens, cette phrase a toujours signifié l'action de citer un autre écrivain à l'appui des opinions que l'on avance ou que l'on partage, en indiquant

avec soin les passages empruntés; mais cette phrase n'a jamais eu le sens élastique que M. Van Hasselt lui donne.

Il ne suffit pas, Monsieur, pour justifier vos emprunts, de citer du bout des lèvres, au bas d'une méchante préface, le nom de ceux que vous copiez avec une incroyable audace. Si, comme vous le reconnaissez implicitement par la manière dont vous avez fait votre livre, vous aviez hautement avoué qu'après les importants travaux des Michaux et des Wilken, il n'y a, selon vous, plus rien ou peu de chose à écrire sur les croisades; si vous étiez venu dire qu'après une étude approfondie de vos prédécesseurs, vous donniez aujourd'hui de leurs recherches, un abrégé consciencieux et fait pour le peuple, alors nous aurions été heureux de vous adresser des éloges dont vous seriez devenu digne. Les premiers, nous aurions fait ressortir aux yeux de ceux qui auraient voulu le contester, le mérite réel, quoique plus modeste, que l'on acquiert en rendant accessibles à tous, les œuvres d'une vaste étendue et d'une haute portée scientifique. Mais lorsque tout en copiant Wilken vous avez, avec une adresse perfide, déguisé sous un français douteux la pensée de Michaux toujours revêtue d'une forme élégante et correcte, il est du devoir de tout homme de cœur de juger votre position littéraire, votre réputation usurpée, et de mettre au grand jour votre infidélité comme historien.

Non content de cette nouvelle manière d'interpréter et d'appliquer l'expression dont nous venons de parler, M. Van Hasselt ose ajouter :

« ... mais tout en les (Wilken et Michaux) *contrôlant constamment* « au moyen des documents contemporains que nous possédons, et « en les *complétant*, pour la part que la Belgique a prise à ces « expéditions, par les éléments que nos chroniqueurs, nos anna- « listes, nos historiens et nos savants nous ont fournis. »

Ceci est par trop bouffon! Les documents contemporains possédés par M. Van Hasselt sont sans doute d'une importance telle qu'il ne lui a pas été permis de soulever le voile mystérieux qui les couvre. Nous avons en effet cherché vainement une citation quelconque de ces précieux documents qui *contrôlent et complètent Wilken et Michaux;* à moins que M. Van Hasselt ne désigne ainsi les nombreuses notes empruntées textuellement à Wilken et insérées dans le texte des *Belges aux Croisades*, avec l'intitulé

suivant : *selon tel ou tel chroniqueur !* Moyen adroit de se donner un vernis d'érudition profonde! Charlatanisme charmant qu'envierait au Directeur de l'Encyclopédie belge, Fontanarose lui-même !

Enfin nous sommes au bout de la préface, et nous allons entrer dans l'examen de l'ouvrage même. Y trouverons-nous la fidélité que l'on doit avant tout exiger d'un historien? — Non. Trouverons-nous une critique saine et consciencieuse dans le choix des documents? — Non. Trouverons-nous dans l'exposé des faits l'impartialité sans laquelle l'histoire n'existe pas? — Non. Y trouverons-nous enfin le *contrôle* et le *complément* annoncés par l'auteur? Non, toujours non!

LES BELGES AUX CROISADES. PAR ANDRÉ VAN HASSELT. *Bruxelles*, *Jamar*. 1846. — 2 vol. in-12.	GESCHICHTE DES KREUZZUGE etc. VAN FREDERIC WILKEN, etc. *Leipzig, S. L. Crusius*, 1807. 7 vol. in-8° [1].
Tome 1, page 2.	Tome 1, page 1re.
« Car les croisades exercèrent une action puissante, non seulement sur les peuples en général, mais encore sur l'intérieur même des familles; elles agrandirent la masse des connaissances; elles élargirent le cercle des idées; elles donnèrent une nouvelle impulsion au commerce, à l'industrie et aux arts; en un mot, elles changèrent toute la face de l'Europe. »	« Les croisades n'exercèrent pas seulement leur influence sur les peuples en général, sur leurs alliances et sur leurs relations entre eux; leurs effets pénétrèrent jusque dans le sein des familles. La masse des connaissances fut augmentée, le cercle des idées élargi. Cela exerça une influence heureuse sur les jouissances de la vie, sur le commerce, sur l'industrie et sur les arts. Par les croisades la face de l'Europe fut changée. »

M. Van Hasselt ne s'est pas même donné la peine de faire lui-même l'introduction de son livre. C'est pourtant le moins qu'on pouvait exiger de lui.

Page 3.	Tome 1, page 4 et 5.
« Aussi un des premiers soins de l'Empereur Constantin-le-Grand, etc. »	« Aussi un des premiers actes de l'Empereur Constantin-le-Grand, etc., etc. »
Page 3.	Page 5.
. . . . « Ce monarque chargea le patriarche de Jérusalem, de rétablir le Saint-Sépulcre qui était situé au pied du Mont Golgotha. . .	« Constantin recommanda à Macaire, évêque de Jérusalem, comme la chose la plus sacrée à son cœur, le rétablissement de la tombe comblée de notre Sauveur, qui, *selon la tradition*, se trouvait au pied du Mont Golgotha. . . . .

Pourquoi M. Van Hasselt a-t-il retranché ces mots : *selon la tradition*. Les *documents contemporains* en sont-ils la cause?

[1] Nous nous appliquerons surtout à traduire exactement Wilken; qu'on veuille donc avoir de l'indulgence pour le style de nos citations.

« . . . et de le couvrir d'un dôme superbe supporté par de hautes colonnes, etc., etc.	« On éleva au-dessus de la tombe un beau dôme supporté par de hautes colonnes. etc., etc. »

Voici tout justement, à la même page 3, une preuve de la petite supercherie que nous avons signalée à la fin de la *Préface* : « Eusèbe, évêque de Césarée, nous a laissé une admirable des-« cription de cet imposant édifice, qui fut appelé Église de la « Résurrection ou du Saint Sépulcre. » Ne dirait-on pas, en lisant ce passage, que M. Van Hasselt a pris la peine de consulter Eusèbe qu'il cite ici avec tant de complaisance, et qu'il connaît la description dont il parle pour l'avoir lue dans l'évêque de Césarée! Malheureusement il n'en est point ainsi, et Wilken, opere citato, page 5, donne toute cette *admirable description* traduite d'Eusèbe qu'il cite de la manière suivante : EUSEBIUS, *De vitâ Constantini. Ms.* III. 25 *et seq.*

Page 4.	Page 6.
Des milliers de fidèles, accourus à Jérusalem, de tous les points de l'Empire, vinrent, etc., etc., etc.	De toutes les provinces de l'Empire accoururent des chrétiens, etc., etc.

Nous nous bornons à renvoyer le lecteur à Wilken. On verra par la multiplicité de nos citations qu'il nous est impossible de reproduire en entier tous les passages littéralement empruntés. Ceux que nous mentionnons ont presque tous une étendue de vingt lignes au moins sur vingt-sept que contient chaque page des *Belges aux Croisades.* Nous ferons seulement deux observations. En premier lieu, les parties du livre de M. Van Hasselt auxquelles nous ne renvoyons pas le lecteur, n'en sont pas moins copiées de Wilken et de Michaux au moyen d'un travail de marqueterie fort curieux à suivre, mais dont il est presque impossible de donner une idée par un article écrit. Il faut prendre les deux ouvrages et souvent chercher à deux ou trois pages d'intervalle la suite des phrases empruntées et reproduites sans interruption par M. Van Hasselt. Nous ajouterons en second lieu, que nous défions qui que ce soit de nier et de détruire, preuves en main, tout ce que nous avançons ici.

Outre l'emprunt, nous surprenons ici M. Van Hasselt en flagrant délit de charlatanisme : « La législation des rois Franks, dit-il, « *comme nous le prouvent plusieurs capitulaires,* protégeait les « pèlerins par des dispositions spéciales.

« Celle de Charlemagne est encore plus explicite à cet égard. »

Pages 5 et 6.	Wilken, page 9, note.
Dans un capitulaire de l'an 802, ce grand prince enjoignit aux riches, aussi bien qu'aux pauvres de son empire, de donner l'hospitalité aux pèlerins étrangers, et de leur accorder le feu, l'eau et le toit.	Charlemagne ordonne dans un capitulaire de l'an 802 : ut in omni regno nostro neque dives, neque pauper, peregrinis hospitia denegare audeat, id est sive peregrinis propter Deum ambulantibus per terram, sive cuilibet itineranti, propter amorem Dei et propter salutem animæ suæ, tectum, et focum, et aquam nemo illi deneget.

Il est vrai que M. Van Hasselt s'est donné ici la peine de traduire et qu'on ne peut lui dire comme Sganarelle, *vous ne savez pas le latin!* Malheureusement pour l'érudition de l'Inspecteur des écoles Normales, les sources citées par lui et, qui plus est, comme s'il s'était donné la peine de les consulter lui-même, se trouvent toutes dans Wilken, et ce n'est pas la dernière preuve que nous aurons à fournir sur ce point.

M. Van Hasselt continue à *s'appuyer* sur Wilken :

Page 6.	Page 9.
Parmi ceux-là (les successeurs de Charlemagne), son fils Louis le Débonnaire se distingua surtout par le zèle qu'il mit à faciliter ces saints voyages, etc., etc.	Parmi eux (les Rois Franks) se distingua principalement Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, par le soin qu'il eut des pèlerins, etc., etc.
Page 6.	Pages 10 et 11.
. . . . Il n'était pas étonnant qu'à mesure que la sécurité augmentait, les pèlerinages se multipliassent, etc.	Tant de circonstances engageaient au pèlerinage de la Terre Sainte, on eut tant de soin des pèlerins qu'il ne peut être étonnant de voir, à mesure que la sécurité augmentait, les pèlerinages se multiplier, etc.

Pourquoi M. Van Hasselt après cet alinéa consacré aux causes du développement prodigieux des saints pèlerinages, passe-t-il sous silence *vingt et une pages* dans lesquelles Wilken ajoute aux motifs de cette extension, le commerce des reliques très-productif pour les pèlerins de la Terre Sainte? Pourquoi ne dit-il pas un mot des fourberies grossières que ceux-ci se permirent pour augmenter les bénéfices de ce pieux trafic? C'était ici une magnifique occasion pour M. le Directeur de *la Bibliothèque nationale* de détruire ou de contrôler par ses *documents contemporains* les documents authentiques que Wilken cite à chaque page pour appuyer les faits honteux qu'il signale ! Mais rien de tout cela chez M. Van Hasselt : un dédaigneux silence, voilà tout. Nos lecteurs regretteront sans

doute avec nous, que M. Van Hasselt n'ait pas jugé à propos, à cause des *documents* en question, de rapporter avec Wilken ces détails caractéristiques de l'époque :

« Glaber Rodulphus, vol. IV, page 3, parle d'un homme du « peuple qui, vers l'an 1027, vendait de ces fausses reliques. La « plupart de ces reliques étaient des os de personnes récemment « décédées et que notre homme déterrait. Beaucoup d'évêques « favorisaient, par cupidité, cette fraude, au point même que « lorsqu'elle fut découverte, le fourbe trouva encore un grand débit « de ses reliques dans le peuple, et fut vénéré comme un saint. » Wilken, tome I. page 14, note 33.

L'auteur allemand dit aussi, au même endroit, qu'à ces motifs il faut joindre l'intérêt tout humain du commerce qui retirait de grands avantages de ces communications avec l'Orient. Et nous adressons à ce sujet un reproche sévère à l'auteur des *Belges aux Croisades* qui se place ici dans cette école d'écrivains assez hardis pour fausser la vérité de l'histoire, souvent fatale à la doctrine et aux projets ambitieux du parti qu'ils défendent. Seïdes maladroits et funestes d'une philosophie rétrograde, croyez-vous honorer par votre zèle hypocrite une religion qui n'est pour vous qu'un moyen de parvenir ? Votre conscience vous a répondu avec plus d'énergie que nous ne pourrions le faire. Vous savez aussi bien que nous, que l'on dénature l'histoire en passant sous silence les motifs purement humains du mouvement des Croisades. Serez-vous assez hardis pour nous accuser de vouloir enlever à ce grand événement la moindre partie de sa portée religieuse, en vous sommant de dire toute la vérité ? Oserez-vous nier que l'on ne serve mieux la religion en se montrant historien consciencieux et en donnant ainsi au lecteur la possibilité de faire la part des intérêts temporels et des intérêts spirituels ? Nierez-vous enfin, que la vérité même est toujours suspecte dans la bouche de l'écrivain qui en dissimule une partie, et faut-il insister encore pour démontrer que M. Van Hasselt foule aux pieds sans scrupule, et chaque fois qu'il en a la fantaisie, l'impitoyable histoire. Mais un jour vient où cette immortelle se relève contre celui qui veut l'écraser, et le tue sans pitié. M. Van Hasselt l'apprend aujourd'hui.

Après avoir prouvé le sans gène avec lequel M. Van Hasselt traite l'histoire, nous relèverons une omission qui témoigne de sa part

peu de critique dans le choix des faits qu'il juge utile de rapporter. A la suite du chapitre dont nous venons de parler, Wilken explique la situation de la Terre Sainte à l'époque des Croisades, en exposant rapidement les progrès du mahométisme, depuis son origine jusqu'à l'arrivée des Croisés en Palestine. Or, M. Van Hasselt ne trouve pas nécessaire de communiquer à ses lecteurs ces notions indispensables pour apprécier les événements auxquels les héros chrétiens ont pris part. Les Sarrazins ne paraissent dans les *Belges aux Croisades* que pour y remplir le rôle de traîtres de mélodrame, que l'auteur leur fait jouer avec une maladresse et une inexactitude inqualifiables.

Pages 6 et 7.	Pages 32 et 33.
L'approche de l'an mil, où, selon la croyance populaire, etc., etc.	Depuis l'an mil après Jésus-Christ, etc.,

Dans ces deux pages d'*emprunts*, M. Van Hasselt ne dit pas, avec Wilken, « que la plupart des pèlerins n'allaient pas à la Terre « Sainte par piété, mais pour y chercher des aventures, ou par « vanité, pour exciter, à leur retour, l'admiration et la pitié par le « récit de leurs hauts faits ou de leurs souffrances. » (Wilken, page 33.) Faut-il accuser de cette suppression M. Van Hasselt ou les *documents contemporains ?* Si ces derniers l'ont inspiré, qu'il soit assez bon pour les citer. Cela ne fera pas mal, et lui donnera un air de profondeur et de science qui est fort bien porté.

Page 8.	Page 44.
Les fidèles étaient soumis aux traitements les plus barbares, etc., etc.	La situation des chrétiens à Jérusalem était déplorable, etc., etc.

Souvent, M. Van Hasselt, vous déguisez quelque peu la première phrase du passage *emprunté*, puis vous vous en donnez à cœur joie et copiez avec une naïveté adorable, voulant dérouter par cette tactique ceux qui ne se livreraient qu'à une confrontation superficielle. Mais tout finit par se savoir. Il en coûte beaucoup pour tirer la vérité de son puits, surtout quand on l'y tient cachée comme vous le faites; néanmoins, elle en sort malgré tous les efforts, et voilà son éclat qui vous éblouit.

Page 10.	Page 48.
Un jour Pierre l'Ermite s'était rendu à l'Eglise de la Résurrection, etc., etc.	*Un soir* Pierre était à l'Eglise de la Résurrection, etc., etc.

Les documents contemporains ont sans doute démontré à M. Van Hasselt que Pierre avait eu son fameux songe *le jour* et non *la nuit*.

Dans le récit des voyages et des prédications de Pierre l'Ermite, M. Van Hasselt ne dit pas, avec Wilken, que l'Ermite montrait une lettre qu'il disait tombée du ciel et qui confirmait toutes ses paroles et toutes ses promesses. Le Directeur de la Bibliothèque nationale a cependant dû voir dans la note 3, page 49, de l'auteur allemand, que ce fait est rapporté par *Orderic Vitalis, ad annum* 1096.

Pages 15 et 16.

Il rappela le glorieux souvenir de Charlemagne et de son pieux fils Louis le Débonnaire, qui avaient détruit la puissance des Sarrazins et élargi le domaine de l'Eglise.

Pendant qu'Urbain parlait ainsi, un cri éclata parmi la multitude : « Partons ! Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Il fallut imposer silence pour que le saint orateur pût continuer. A mesure qu'il parlait, l'enthousiasme se propageait dans l'auditoire qui s'agitait de plus en plus. Un moment arriva, où, pénétré d'une vive indignation, le souverain pontife s'écria :

« Vous, qui dépouillez la veuve et l'orphelin, qui opprimez les faibles, qui profanez les temples par le bruit de vos armes, et qui portez l'épée non pour défendre l'Eglise et ses serviteurs, mais pour dévaster le bercail du Sauveur, pour vous faire des guerres impies, pour vous égorger les uns les autres et pour vous entre-déchirer comme des vautours, » (M. Van Hasselt n'aurait-il pas compris le véritable sens de ce passage de Wilken assez difficile à saisir ?) « déposez cette épée qui est loin de Dieu, devenez de vrais chevaliers du Christ, et courez à la défense de l'Eglise d'Orient dont le sein maternel a versé à vos lèvres le lait de la parole divine ! »

Page 53.

Il rappela alors les héros de l'ère chrétienne, Charlemagne et son pieux fils Louis, qui avaient détruit les empires des Sarrazins et étendu la domination de la vraie Eglise.

Pendant son discours, Urbain fut interrompu par les cris de la foule : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Il fallut imposer silence pour qu'il pût continuer. A mesure qu'Urbain parlait, l'enthousiasme augmentait. Enfin l'Orateur s'écria avec une vive indignation :

« Vous, qui dépouillez les veuves et les orphelins, qui opprimez les innocents, qui remplissez et déshonorez les Eglises avec le bruit de vos armes, et qui portez la ceinture de la chevalerie uniquement comme un témoignage que vous êtes accoutumés non pas de protéger, ainsi que vous l'avez juré, l'Eglise et ses serviteurs, mais de dévaster le bercail du Sauveur, de vous égorger les uns les autres, et de chercher, comme les vautours cherchent les cadavres, les guerres et les combats dans les contrées éloignées, déposez cette ceinture d'une chevalerie qui est loin de Dieu, devenez des chevaliers du Christ, et courez à la défense de l'Eglise d'Orient qui verse dans votre bouche le lait de la parole divine ! »

On pourrait nous objecter, à propos de cette citation, que l'écrivain de Bruxelles pouvait se rencontrer avec Wilken dans ce discours du pape Urbain, lieu commun historique comme la harangue de Henri IV à la bataille d'Yvri. D'accord ; mais on ne peut s'empêcher de trouver étrange que M. Van Hasselt ait justement adopté les passages choisis par Wilken, et, ce qui prouve la fidélité de la

copie, c'est que M. Van Hasselt suit pas à pas le texte allemand qui lui-même s'éloigne du discours latin cité en note par le modèle du Directeur *de la Bibliothèque Nationale.*

Pages 17, 18 et 19.	Pages 55, 56, 57 et 58.
Dans ces entrefaites, une ambassade, envoyée au concile par Raymond, comte de Toulouse, etc., etc., etc.	Quelques moments plus tard on présenta au pape les envoyés du comte Raymond de St. Gilles. etc., etc., etc.
Page 20.	Page 59.
Des enthousiastes allèrent même jusque là qu'ils s'imprimèrent avec un fer rouge le signe de la croix sur les bras ou sur la poitrine.	Des enthousiastes, non contents d'attacher la croix sur leurs habits, se la brûlèrent avec un fer rouge sur la peau.

Les *documents contemporains* et toujours mystérieux de M. Van Hasselt ne lui ont pas permis, paraît-il, de continuer avec Wilken : « Quelques hommes et quelques femmes prétendaient avoir reçu « cette marque de Dieu lui-même. Un abbé se brûla la croix sur « le front et assura que c'était un ange qui la lui avait imprimée. « Le peuple ajouta foi à ses paroles, le vénéra comme saint et le « combla de présents. » WILKEN, *page* 59, *note* 33, rapporte ce fait commé tiré de l'*abbé Gubert.*

Nous en passons et des meilleures; l'espace mis à notre disposition nous oblige à hâter la fin de cet article, et nous nous empressons d'arriver à une nouvelle inexactitude plus grave que celles que nous avons déjà relevées.

A la page 41, M. Van Hasselt raconte, en *s'appuyant* sur Michaud, les désastres du corps d'armée des Croisés commandé par Pierre l'Ermite. Celui-ci nous apparaît dans M. Van Hasselt sous les plus nobles couleurs. C'est un vertueux capitaine entraîné par son armée exaspérée elle-même par la perfidie et la froide cruauté des Hongrois et des Bulgares. M. le Directeur *de l'Encyclopédie belge* prend dans l'écrivain français les faits qui lui conviennent et dénature audacieusement ceux qui détruisent le système qu'il a construit à priori. Ainsi, il passe sous silence ces mots significatifs : « Au lieu de chercher à maintenir dans sa troupe la discipline, « seul moyen de salut, il (Pierre l'Ermite) ne craignit point d'en- « flammer les passions de cette multitude; et, dans l'impatience « de venger des malheurs passés, il provoqua de nouveaux périls. » MICHAUD, *Histoire des Croisades, tome* I, *page* 83, *édition du Trésor National.*

« La multitude fut saisie d'indignation, dit M. Van Hasselt.

« Elle s'enflamma surtout en voyant les armes et les cadavres de « seize Croisés suspendus à la porte de Semlin. *Dès lors il ne fut « plus possible de contenir la fureur des Pèlerins.* » Puisque M. Van Hasselt copie ici presque littéralement Michaud, pourquoi ne le suit-il pas fidèlement? « Les armes et les dépouilles de seize croisés, « dit l'historien Français, avaient été suspendues à la porte de « Semlin. A cette vue LE CÉNOBITE ne peut contenir son indigna- « tion et donne le signal de la guerre. » MICHAUD, *ouvrage cité, même endroit.*

L'éditeur de la *Biographie Universelle* ne serait-il pas assez orthodoxe pour M. Van Hasselt? On n'a pas encore, que nous sachions, adressé à l'*Histoire des Croisades*, le reproche d'hétérodoxie, et M. Van Hasselt ne trouvera pas mauvais qu'en matière d'histoire des croisades, on ajoute moins de foi à ses deux petits volumes qu'aux travaux consciencieux de Michaud, surtout lorsque, comme à propos du fait dont il est ici question, leurs résultats concordent parfaitement avec les recherches patientes de Wilken. Voyez ce dernier, page 82, tome I.

Repoussés de la Hongrie, les Croisés se hâtent d'entrer dans la Bulgarie où les attendent de nouveaux désastres. Mais ici M. Van Hasselt cache encore la vérité et nous présente les Croisés comme attaqués sans raison par les Bulgares. A entendre l'auteur des *Belges aux Croisades*, l'armée chrétienne n'est composée que d'honnêtes pèlerins, demandant l'hospitalité pour l'amour de Dieu, réservant leurs forces et leurs épées pour combattre les Sarrazins; mais les habitants des pays qu'ils parcourent s'opposent brutalement à leur passage, leur refusent l'hospitalité qu'ils implorent si bénignement et les forcent à se servir, en gémissant, des armes dont ils voulaient faire un plus pieux usage. Tout ceci est fort bien et nous ne demanderions pas mieux que d'y croire, sur la foi des *documents contemporains* qui guident M. Van Hasselt, s'il voulait nous initier à ces renseignements précieux. En attendant, voyons ce que dit, à ce sujet, Michaud sur lequel M. Van Hasselt continue toujours à *s'appuyer*, sauf les restrictions. Michaud, tome I, page 84, ouvrage cité, dit tout justement le contraire. Il fait plus : il démontre que la manière dont il raconte les faits est la seule vraie; que l'insolence, la mauvaise foi, les violences de cent croisés allemands, appelés par *Guillaume de Tyr* des enfants de Bélial, qui mirent le feu à

sept moulins, exaspérèrent les Bulgares; que ceux-ci avaient auparavant, et quoi qu'en dise l'auteur des *Belges aux Croisades*, donné généreusement des vivres à l'armée de Pierre. **Wilken**, page 84, tome I, est entièrement d'accord avec Michaud, et ajoute même que les habitants de Nissa firent l'aumône aux pauvres croisés.

Pages 49 et 50.	Page 103 et suivantes.
Au jour désigné, le duc se dirigea vers Liperon avec trois cents chevaliers, etc., etc.	Au jour désigné, Godefroid se dirigea vers Liperon avec trois cents chevaliers, etc., etc.
Pages 52, 53, 54, etc.	Pages 107, 108 et 109.
A l'époque où la première croisade s'achemina vers la Syrie, le trône de l'empire de Bysance n'était plus occupé par les descendants de Théodose. Alexis, de la famille des Comnène, qui étaient venus d'Italie en Grèce, et qui possédaient de vastes domaines sur les bords de la Mer Noire, en avait renversé l'empereur Nicéphore Botoniate. Ce prince avait toutes les qualités d'un grand capitaine; il était versé dans la connaissance de la guerre, et son esprit était orné par la science, etc., etc., etc.	Alors ce n'étaient plus les descendants de Théodose qui régnaient à Constantinople. Mais, comme déjà beaucoup d'autres étaient montés sur le trône, et en avaient été précipités par la force et par la ruse, de même Alexis, de la race des Comnène, qui étaient venus d'Italie en Grèce, et avaient acquis de grandes possessions sur les bords de la Mer Noire, avait ravi le trône à l'empereur Nicéphore Botoniate..... Alexis lui-même avait les talents d'un grand capitaine; il avait la connaissance de la tactique, et son esprit était orné par les sciences, etc., etc., etc.

Nous avons déjà donné un exemple de l'adresse avec laquelle M. Van Hasselt déguise les premières phrases de ses *emprunts*. Nous n'insisterons plus sur ce point.

Page 54 et 55.	Pages 112 et 113.
Godefroid s'apprêtait à se rendre à cette invitation, etc., etc.	Le duc s'apprêtait déjà à se rendre à cette invitation, etc, etc.

Même observation que tout à l'heure.

« Le duc (*Belges aux Croisades*, *page* 56), accepta cette propo-« sition avec empressement, et logea ses troupes dans les vastes « palais et dans les maisons spacieuses qui, SELON LE CHRONIQUEUR « ALBERT D'AIX, s'étendaient sur le bord de la mer, » etc. — De grâce, M. Van Hasselt, ne vous faites pas si savant et dites-nous tout bonnement que vous ne connaissez de la chronique d'Albert d'Aix que les passages dont vous parlez ici et qui sont cités par Wilken, page 113, notes 18 et 19, et page 114, note 20.

Mais voici qui est plus curieux encore. M. Van Hasselt, page 57, ne transporte plus dans le texte des Belges aux Croisades les notes de Wilken, mais il s'en empare sans en altérer la forme et nous dit :

Page 57, note *unique*.	Page 115, note 22.
Les turcopules étaient des soldats légèrement armés, la plupart mercenaires. On les appelait ainsi parce qu'ils étaient élevés parmi les Turcs ou nés d'une mère chrétienne et d'un père musulman.	Turcopules, troupes légèrement armées, pour la plupart mercenaires. On les nommait ainsi parce que les hommes qui les composaient avaient été élevés parmi les Turcs ou étaient nés d'une chrétienne et d'un musulman.
Page 57.	Page 114.
Pendant ce temps les vivres et les provisions arrivaient chaque jour avec moins d'abondance, etc., etc.	Ensuite les approvisionnements en poisson et en orge diminuèrent, etc., etc.

Même adresse que plus haut.

Pages 59 et 60.	Pages 118 et 119.
L'empereur était assis sur un trône élevé, etc., etc.	L'empereur était assis sur un trône élevé, etc., etc.
Page 88.	Page 175.
L'armée chrétienne fut frappée de stupeur en arrivant, le 18 octobre 1097, sous les murs de cette redoutable forteresse.	L'armée des pèlerins fut effrayée à l'aspect de cette ville redoutable, (Antioche), etc.
Page 94 et suiv.	Page 187.
Le courage des croisés ne fut pas médiocrement relevé, etc., etc.	Le courage des pèlerins ne fut pas médiocrement relevé, etc., etc.

M. Van Hasselt, contrôlant sans doute Wilken au moyen des *illustres documents contemporains*, nous parle, à la p. 98, de la construction de la fameuse tour élevée par les Croisés au siége d'Antioche. Mais il ne juge pas à propos de nous dire qu'en travaillant à cette machine, les chrétiens trouvèrent des tombeaux dans lesquels les habitants d'Antioche avaient enterré leurs frères morts dans les combats précédents. Faut-il attribuer le silence de M. Van Hasselt à la conduite des Croisés en cette circonstance ? En effet, les soldats de la croix violèrent ces sépultures pour s'emparer des objets précieux ensevelis avec les cadavres. Plus tard, après l'achèvement de la tour, la plupart des seigneurs chrétiens refusaient d'aller l'occuper et ne voulaient y consentir qu'à la condition d'être payés par la caisse générale de l'armée, lorsque Raymond de Toulouse leur donna l'exemple du désintéressement en se dévouant pour défendre la nouvelle forteresse. Voyez Wilken, ouvrage cité, page 193.

Plus loin, s'il faut en croire M. Van Hasselt, *Belges aux Croisades*, page 102, devenus maîtres d'Antioche où ils se livrèrent à toutes les horreurs et à toute la licence de la guerre, les Croisés n'auraient fait alors que *compenser par leurs réjouissances* les fatigues et les misères qu'ils avaient essuyées pendant le siége, tandis

que Wilken, page 204, et Michaud, tome II, page 41, démontrent que l'imprévoyance avec laquelle l'armée chrétienne gaspilla ses vivres dans cette circonstance, eut bientôt les conséquences les plus déplorables, et qu'à cette coupable imprudence seule doivent être attribués les désastres des Croisés assiégés dans les murs qu'ils venaient de conquérir.

Page 104, M. Van Hasselt raconte avec l'accent de la croyance la plus naïve, les songes des nombreux visionnaires, la découverte de la sainte lance et toutes les pieuses fraudes employées par les chefs chrétiens pour relever le courage épuisé des soldats. Nous conseillons à M. Van Hasselt, pour qu'il apprenne comment l'historien impartial reproduit de tels faits, de revoir Michaud, t. II, page 49 à 51.

Les Belges aux Croisades, page 112.

« Le duc fit son entrée à Antioche en faisant marcher devant lui « ses prisonniers dont chacun portait la tête d'un de ses compa- « gnons tués dans le combat; et ce fut, *selon le chroniqueur Ray- « mond d'Agiles*, etc. , etc.

Nouvel exemple du charlatanisme déjà signalé. Raymond d'Agiles est cité à ce même propos par Wilken.

Les Belges aux Croisades, page 120.

Après la description des abords de Jérusalem, M. Van Hasselt ajoute : « car, *selon la chronique d'Albert d'Aix*, l'armée ne comp- « tait guère, etc. » Malheureusement il transporte ici dans le texte de son ouvrage, en la copiant fidèlement, la *note* 17 *de la page* 281 du livre de Wilken.

Pages 122 et 123.	Pages 285 et 286.
Le duc Godefroid et le comte de Toulouse, etc., etc.	Le comte Raymond et le duc Godefroid, etc., etc.
Pages 130 et 131.	Pages 296 et 297.
Le pieux Godefroid ne prit aucune part au massacre ni à la poursuite du butin, etc.	Le duc Godefroid ne prit part ni au massacre, ni à la poursuite du butin, etc.

Page 132.

« A peine le calme fut-il rétabli, que les princes songèrent à « nommer un roi qui pût défendre et garder Jérusalem au milieu « des périls qui l'environnaient de toutes parts. »

Michaud dit à ce sujet : « Pendant que les opinions restaient « incertaines, le clergé s'indignait que l'on s'occupât de nommer « un roi avant de donner un chef spirituel à la ville sainte. Mais la

« plupart des ecclésiastiques, *si on en croit l'archevêque de Tyr*, avilis « par la misère, livrés à la dissolution pendant leur pèlerinage, « inspiraient peu de respect aux Croisés. » M. Van Hasselt, guidé par ses *documents contemporains* qui contrôlent *Guillaume de Tyr*, a jugé à propos de supprimer ce passage et tous ceux qui ont rapport aux menées ambitieuses du clergé, lors de l'établissement du royaume de Jérusalem, afin d'éviter sans doute des allusions désagréables au parti dont la *Bibliothèque Nationale* courtise la puissance mourante.

Page 133.	Pages 304 et 305.
Les familiers de Godefroid n'eurent à lui reprocher qu'une piété tellement infatigable, etc., etc.	Les familiers du duc ne blâmaient en lui qu'une piété telle, etc., etc.
Page 134.	Pages 305, note 11.
. . . . . Disant, d'après la préface des *Assises de Jérusalem*: « Il ne volt porter « corosne d'or là où le roy des roys Jésus-« Christ, le fils de Dieu, porta corosne « d'espines le jour de sa passion. »	Se servant des paroles de la préface des *Assises de Jérusalem*, il dit que « Il ne « volt porter corosne d'or là où le roy des « roys, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, porta « corosne d'espines le jour de la passion. »
Page 135.	Page 307.
Ce code est d'autant plus digne d'attention qu'il est le résultat du premier essai législatif qui ait été fait pendant le moyen-âge, etc., etc.	Ces lois et institutions sont d'autant plus remarquables qu'elles sont le résultat du premier essai de législation du moyen âge, etc.
Page 136.	Page 309.
Il fallait commencer par conquérir des pays pour les conférer aux seigneurs, etc.	Il fallait d'abord conquérir des pays pour les donner en fiefs, etc., etc.
Page 137.	Page 311.
Elle n'eut réellement toute sa force obligatoire que dans le royaume de Jérusalem seulement, etc., etc.	Toutes ces institutions n'étaient réellement obligatoires que pour le petit territoire du royaume de Jérusalem, etc., etc.
Pages 138 à 141.	Pages 314 à 318.
L'esprit qui domine toute cette législation est, COMME NOUS L'AVONS DIT, (Non pas vous, mais Wilken) l'esprit féodal aristocratique tel qu'il était formulé en France, etc., etc.	La constitution du royaume de Jérusalem était tout à fait cette constitution féodale aristocratique telle qu'elle s'était formée en France, etc., etc.
Page 141 et 142.	Page 318, note 32.
— Vous tous qui êtes ici présents, seigneurs, prélats, etc., etc.	— Vous tous qui êtes ici présents, seigneurs, prélats, etc., etc.

Page 142, parenthèse :

« Comme s'expriment les assises de Jérusalem dont nous rajeu-« nissons l'ancien langage; » ajoutez donc, M. Van Hasselt: « et dont nous avons trouvé le texte dans Wilken. »

Enfin nous voici arrivé au chef d'œuvre de M. Van Hasselt. A la page 143 commence un fort bel exposé de l'organisation féodale du royaume de Jérusalem. Ce travail remarquable se termine à la page 156 et contient par conséquent treize pages des *Belges aux Croisades*. Malheureusement notre pays ne peut *revendiquer cette gloire*, elle appartient comme toutes celles de M. Van Hasselt à Wilken, dans l'œuvre duquel ces détails aussi neufs qu'intéressants s'étendent depuis la page 325 jusqu'à la page 424. Voici comment M. Van Hasselt reste *appuyé*, sans le citer, sur l'auteur allemand :

Pages 143 à 156.

De même que le roi était souverain absolu dans son domaine particulier, ses barons l'étaient dans les fiefs dont il les avait investis, à condition de consacrer leur épée à la défense du pays. De même que le roi présidait la cour suprême du royaume où il citait ses vassaux, ils présidaient de leur côté les plaids ou tribunaux devant lesquels ils faisaient comparaître leurs bommes. Si le roi dans ses villes faisait rendre la justice aux bourgeois, par les cours qui leur étaient spécialement réservées, ses barons avaient des cours semblables dans les villes qui dépendaient de leurs fiefs. Enfin, ils avaient, aussi bien que le roi lui-même, le droit de battre monnaie. Toutefois, si exorbitant que leur pouvoir paraisse au premier coup d'œil, il n'était pas aussi étendu qu'on pourrait le croire. Ils n'avaient pas le droit de céder le fief dont ils avaient été investis après avoir rendu hommage au roi, ni de le vendre en tout ou en partie sans observer certaines formalités, tandis que le roi, au contraire, ne tenant son royaume d'aucun autre que de Dieu, pouvait, selon son bon plaisir, donner son fief à l'Eglise, à un monastère, à une communauté ou à un laïque, sans que ses héritiers ou ses successeurs pussent, sous aucun prétexte, annuller ce don. Ensuite l'autorité que le baron exerçait sur les hommes de son fief, était restreinte en ce sens que ses arrière-vassaux et les bourgeois qui habitaient ses villes, ses châteaux et ses citadelles, devaient obéis-

Pages 325 à 424.

De même que le roi était maître et seigneur des lieux qu'il s'était réservés, de même ses barons dans ceux qui leur avaient été concédés pour la défense du pays. De même que le roi présidait la haute-cour du royaume à laquelle il convoquait ses vassaux, ils présidaient les tribunaux devant lesquels ils faisaient comparaître leurs hommes. De même que le roi faisait rendre dans ses villes la justice à ses bourgeois par une cour de bourgeois, de même les barons, quand des villes leur étaient échues en partage. De même que le roi faisait battre monnaie, le même droit était accordé aux vassaux. Mais la première restriction imposée à ces barons fut qu'ils ne pouvaient ni céder en fief, ni vendre, selon leur bon vouloir, en totalité ou en partie le fief qu'ils avaient reçu du roi, par la transmission d'un petit drapeau, après avoir rendu hommage au souverain. En outre ils étaient soumis à certaines lois dans la concession ou dans la vente de leurs fiefs. Le roi au contraire qui ne devait ses droits à personne qu'à Dieu, pouvait donner en fief ce qu'il voulait de ses possessions à des églises, à des couvents, à des communautés séculières ou monastiques, et il pouvait imposer ou remettre, selon son bon plaisir, le service féodal à ceux qu'il avait investis d'un fief. Ses héritiers ou successeurs ne pouvaient, sous aucun prétexte, annuler ces donations. En second lieu la puissance des barons sur leurs sujets était restreinte en ce sens que,

sance au roi auquel ceux-là étaient obligés de rendre hommage, et ceux-ci de jurer fidélité, si tel était son bon plaisir. Pour le reste, les arrière-vassaux se trouvaient à l'égard des barons dans la même condition que celle où le baron se trouvait à l'égard du roi, etc., etc.

comme les arrière-vassaux et les bourgeois demeurant dans leurs villes, châteaux et citadelles, devaient obéissance au roi tout autant que les vassaux immédiats et les bourgeois du royaume, les vassaux étaient obligés de rendre l'hommage au roi et les bourgeois de lui prêter le serment de fidélité quand il le demandait. Pour le reste, les arrière-vassaux étaient à l'égard des barons dans le même rapport que ceux-ci vis-à-vis du roi, etc., etc.

Et non content de donner, sans en citer le véritable auteur, ce magnifique travail sur l'organisation féodale du royaume de Jérusalem, vous osez le donner comme vôtre; vous essayez de vous approprier la gloire qui doit en rejaillir sur Wilken, en faisant précéder votre plagiat de cette phrase éhontée : « Donnons maintenant un aperçu de l'organisation féodale telle qu'elle se formula « d'après les bases de la constitution donnée au royaume par Godefroid de Bouillon. » Apprenez, monsieur, que nul n'a jamais eu le droit de donner ce qui ne lui appartient pas, et soyez enfin écrivain honnête si vous ne pouvez être historien profond.

Faut-il, après ce dernier trait, communiquer au lecteur les notes assez nombreuses qu'il nous reste encore sur le premier volume des *Belges aux Croisades?* N'est-ce pas citer assez de subtilités littéraires et n'avons-nous pas enfin acquis le droit de nous arrêter? Oui sans doute et nous nous hâtons d'user de ce droit. Il serait superflu d'étendre encore cette liste déjà trop longue de preuves pour établir, comme nous l'avons promis, le fondement de la réprobation que nous faisons peser sur *la Bibliothèque Nationale*. Nous avons plus que justifié les reproches, nous allions dire la flétrissure dont nous avons chargé l'œuvre nouvelle. Nous disons encore, fort de notre conscience, que nous avons fait une bonne action en dépouillant sans pitié de son éclat emprunté un membre de notre Académie, qui fait trop bon marché de ce titre et de sa propre réputation littéraire. Nous avons enfin prouvé d'une manière irrécusable que *les Belges aux Croisades* ne sont pas un ouvrage *longuement médité*, que ce livre ne donne pas *au peuple une connaissance exacte de son passé*, et ne *rétablit* pas, *sans tomber dans le ridicule d'un* NATIONALISME *exagéré*, *la vérité des faits altérée* dans *certains livres* PRÉTENDUMENT *historiques*, etc., etc. (Voir le prospectus de l'*Encyclopédie Belge*.

Heureux si cet article atteint son but, s'il ramène *la Bibliothèque Nationale* et son Directeur à des façons d'agir plus loyales et plus dignes du véritable écrivain !.... Mais voici un de nos collaborateurs qui réclame une place pour dénoncer, toujours à propos de la *Bibliothèque Nationale*, un nouvel acte de piraterie littéraire dont la victime paraît destinée à de semblables accidents.

A. Rs.

Histoire du duché de Limbourg, par Marcellin La Garde.

On lit ce qui suit dans un journal [1], sous la rubrique : *Bibliographie.*

« La *Bibliothèque Nationale, qui compte aujourd'hui* 7,500 *sous-« cripteurs parmi ce que la Belgique a de plus distingué*, publie pour « le quatrième volume de sa collection, l'*Histoire du duché de « Limbourg*, par M. Marcellin La Garde. »

« De tous les États indépendants l'un de l'autre qui ancienne-« ment *co-existaient sur notre sol*, le duché de Limbourg est celui « dont les annales sont le moins connues, et présentent l'intérêt le « plus saisissant. L'élément chevaleresque y domine exclusivement. « Nos héros, dit l'auteur, ne sont pas de ces rudes plébéïens mar-« chant sous les bannières des métiers à la conquête de leur affran-« chissement. Non ; ce sont de ces chevaliers qui, selon l'expression « d'un grand poète, avaient trois armures : la première faite de « courage, c'était leur cœur; la seconde d'acier, c'était leur vête-« ment; la troisième de granit. c'était leur forteresse.

« M. La Garde a traité ce sujet vraiment épique, d'une manière « fort attachante et avec une grande richesse de style. Son ouvrage « *se distingue de plus par les recherches et par une consciencieuse étude « des faits, car il en contient un grand nombre dont on ne trouve nulle « trace dans le volumineux travail du chanoine Ernst, sur la même « matière*

« L'*Histoire du Limbourg* aura d'autant plus d'intérêt pour les « Liégeois, qu'elle est intimement liée à la nôtre, et que *la cir-« conscription* actuelle de notre province comprend une grande « partie de cet ancien pays.

[1] Le *Libéral Liégeois*, du 9 octobre dernier. Il est évident pour nous que cette note a été communiquée et qu'on a abusé de la bonne foi de ce Journal.

« Le volume dont nous parlons surpasse encore, *en luxe typogra-* « *phique*, les *Belges aux Croisades*, de M. Van Hasselt, et l'*Histoire* « *de Charlemagne*, de M. Th. Juste, qui l'ont précédé. Les gravures « dont il est orné sont d'une perfection dont nous avons vu jusqu'ici « peu d'exemples, et présentent des compositions pleines de charme « et de mouvement. »

Cet article sent sa réclame d'une lieue; aussi notre étonnement ne fut-il pas bien grand, lorsque nous nous aperçûmes en parcourant le livre dont on vient de lire l'éloge, que ce n'était rien de plus, qu'un abrégé assez mal fait de l'histoire du Limbourg de M. Ernst, (publiée à Liége, par E. Lavalleye, en 5 vol. in-8°, de 1837 à 1840).

M. La Garde fit paraître, il y a quelques années, un volume de poésies sous le titre de *Grains de Sable;* il eût mieux fait de l'intituler recueil de Jérémiades, comme il eût aussi beaucoup mieux fait de nommer son *histoire du duché de Limbourg*, abrégé ou extrait de l'histoire du Limbourg de M. Ernst. — Ce recueil de poésies, s'il reçut quelqu'encouragement du gouvernement sous la forme d'un subside, n'en obtint guère du public. Un peu désappointé, M. La Garde dut se dire : on naît poète, mais on devient historien; le public se refuse à reconnaître en moi un poète, eh bien, devenons historien! et se jetant sur les cinq volumes de M. Ernst, il se mit à en faire des extraits. M. La Garde avait oublié sans doute, que s'il faut de l'imagination pour être poète, de longues études sont nécessaires pour écrire l'histoire. Un abréviateur ne s'élève pas au rang de l'historien, et s'il ne s'avoue pas tel, il descend encore plus bas, et devient plagiaire.

Nous sommes bien éloigné de vouloir contester l'utilité d'un abrégé historique, et nous pardonnerions même à M. La Garde le titre un peu ambitieux de son volume, si du moins il avouait, dans sa préface, qu'il a puisé les principaux renseignements dans l'ouvrage de M. Ernst. Mais outre qu'il ne le cite pas une seule fois dans le corps de son ouvrage, il se contente de dire dans cette préface : que « de tous les petits États indépendants l'un de l'autre « qui, anciennement, existaient sur le sol de la Belgique, le duché « de Limbourg est celui dont on connaît le moins les annales. »

. . . .

« Un travail spécial, qui atteste de longues et consciencieuses « recherches, une immense érudition, a été, il est vrai, consacré

« au Limbourg; mais l'histoire du chanoine Ernst, diffuse, semée « de détails étrangers au sujet, est inabordable au plus grand « nombre des lecteurs. »

Cette dernière raison, jointe à l'exemple de son digne patron, M. Van Hasselt, aura sans doute décidé M. La Garde à se dispenser d'avouer ce qu'il devait au travail de M. Ernst. Ne pouvait-il pas, en effet, espérer de cacher à la plupart des lecteurs de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *qui compte ses souscripteurs parmi ce que la Belgique a de plus distingué*, — souscripteurs dont une très-grande partie se compose de troupiers de toutes les armes, de douaniers et de trompettes de plusieurs corps [1], de très-braves gens, sans doute, mais naturellement plus forts sur le port-d'armes et sur *l'embouchure* qu'en connaissances historiques, — ne pouvait-il pas espérer de leur cacher les nombreux emprunts qu'il a faits à l'ancien chanoine de Rolduc?

Il serait aussi inutile qu'ennuyeux, pour étayer ce que nous avançons, de donner ici des extraits des deux ouvrages de MM. Ernst et La Garde; d'autant plus que le dernier de ces livres n'est pas une copie, mais bien un abrégé du premier. L'ouvrage du chanoine Ernst n'est pas d'ailleurs aussi *inabordable* que M. La Garde veut bien le dire ; il se trouve dans beaucoup de mains, et ceux qui doutent, pourront comparer.

Si l'on veut, par exemple, se donner la peine de confronter le chapitre I de M. La Garde, intitulé : *le Limbourg avant et pendant la domination des Romains* (p. 13 à 18), avec le chapitre II de M. Ernst : *État ancien de la province de Limbourg avant et sous la domination des Romains* (t. I, p. 143 à 239) ; le chapitre II : *Le Limbourg sous les rois Franks de la première race* (p. 19 à 27) avec le chapitre III de M. Ernst : *État de la province de Limbourg sous les rois Francs de la première race* (t. I, p. 240 à 340), et ainsi de suite; on pourra s'assurer que M. La Garde étale de l'érudition à bon marché, et qu'il s'empare souvent d'un trait de plume, des longues et pénibles recherches de son devancier. Cette comparaison sera d'autant plus facile à faire que M. La Garde a suivi généralement les divisions de M. Ernst.

Nous soutenons donc que feu le chanoine Ernst est le père de

[1] Voir la liste des Souscripteurs insérée à la fin du volume de Mr La Garde.

l'histoire du duché de Limbourg publiée par M. La Garde, et s'il était encore de bon goût de citer la mythologie, nous dirions qu'il en est le père comme Jupiter le fut de Minerve.

Le gouvernement, en donnant ainsi des subsides aux plagiaires[1], croit-il encourager la littérature en Belgique? — Ce n'est pas ici le premier plagiat publié dans la *Bibliothèque Nationale*, et si celle-ci continue à demeurer sous la même direction, nous craignons fort que ce ne soit pas le dernier.

A. H.

1 Mr Marcellin La Garde touche depuis quatre ans un subside annuel de douze cents francs, sous prétexte de travaux littéraires et historiques.

ESQUISSES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.
MONTAIGNE.

I.

PIERRE COUTEREL.

INTRODUCTION.

I.

DE LA CALOMNIE.

La calomnie, monsieur ? Vous ne savez guère ce que vous dédaignez ; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien ; et nous avons ici des gens d'une adresse !...

BEAUMARCHAIS.

On a beaucoup médit des anciens et de leurs Dieux ; on a peut-être eu tort. Cette infortunée mythologie que chacun aujourd'hui poursuit de ses railleries plus ou moins spirituelles, avait, quoi qu'on en dise, son bon côté. Il est vrai que messieurs les poètes en ont abusé ; et grâce à eux, elle est devenue ridicule. C'était cependant une idée assez heureuse que de diviniser les vices eux-mêmes et de les représenter sous une forme tellement épouvantable qu'on ne pouvait s'empêcher d'en être impressionné, de faire pour ainsi

dire un retour sur soi-même, de songer à son passé et de jurer de devenir meilleur. Je suis très-loin de désirer qu'on en revienne au paganisme, mais j'avoue que je ne serais guère fâché de voir s'élever sur nos places publiques une statue colossale représentant une vieille femme au visage décharné, aux traits repoussants, au regard haineux, aux vêtements couleur de vert-de-gris. D'une main elle essaierait de cacher sa face hideuse, comme si elle craignait de rencontrer l'œil d'un homme de bien ; de l'autre elle caresserait la tête d'une vipère qui lui enlace la taille [1]. Sur le piédestal on inscrirait en toutes les langues, ce seul mot : CALOMNIE. Ce serait un souvenir d'Athènes, qui avait bâti des temples à ce vice, le plus méprisable de tous et qui règne en despote sur les sociétés modernes; ce serait sans aucun doute la meilleure part du magnifique héritage laissé par cette Grèce qui adressait des vœux à l'affreuse déité, pour qu'elle détournât ses coups des descendants d'Hellen.

Peut-être que la présence constante de cette image nous inspirerait enfin l'horreur de la médisance et nous ferait rougir de ternir ainsi sans pudeur et le sourire aux lèvres, les réputations les plus pures, les choses les plus saintes.

De tous les fléaux, en effet, qui ruinent peu à peu la société, il n'en existe pas de plus redoutable que la calomnie. Entreprendre quelque œuvre utile, faire quelque grande action, cela nécessite du cœur, du travail, une noble intelligence ; calomnier au contraire, c'est la chose du monde la plus simple, la plus aisée : il suffit d'être vil, envieux et lâche. Ces qualités indispensables ne sont malheureusement que trop communes ; il en est de même de ces hommes auxquels s'adressent les médisants, certains de les avoir pour échos : la race ne s'en éteindra jamais, car une bonne moitié de l'espèce humaine est composée de gobe-mouches, de badauds; — ceci est une véritable flatterie : un autre n'hésiterait pas à écrire les trois quarts, si ce n'est plus encore. — Ces excellentes gens ont constamment l'oreille tendue pour recueillir les propos les plus hasardés, les on dit les plus impossibles, et ils semblent n'être ici-bas que pour les accepter, les colporter en tout lieu comme articles de foi. C'est qu'il est si agréable de n'avoir pas

[1] C'est ainsi qu'était représentée la Calomnie dans les temples d'Athènes.

ESQUISSES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.
MONTAIGNE.

I.

PIERRE COUTEREL.

INTRODUCTION.

I.

DE LA CALOMNIE.

La calomnie, monsieur? Vous ne savez guère ce que vous dédaignez; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien; et nous avons ici des gens d'une adresse!....
BEAUMARCHAIS.

On a beaucoup médit des anciens et de leurs Dieux; on a peut-être eu tort. Cette infortunée mythologie que chacun aujourd'hui poursuit de ses railleries plus ou moins spirituelles, avait, quoi qu'on en dise, son bon côté. Il est vrai que messieurs les poètes en ont abusé; et grâce à eux, elle est devenue ridicule. C'était cependant une idée assez heureuse que de diviniser les vices eux-mêmes et de les représenter sous une forme tellement épouvantable qu'on ne pouvait s'empêcher d'en être impressionné, de faire pour ainsi

dire un retour sur soi-même, de songer à son passé et de jurer de devenir meilleur. Je suis très-loin de désirer qu'on en revienne au paganisme, mais j'avoue que je ne serais guère fâché de voir s'élever sur nos places publiques une statue colossale représentant une vieille femme au visage décharné, aux traits repoussants, au regard haineux, aux vêtements couleur de vert-de-gris. D'une main elle essaierait de cacher sa face hideuse, comme si elle craignait de rencontrer l'œil d'un homme de bien; de l'autre elle caresserait la tête d'une vipère qui lui enlace la taille [1]. Sur le piédestal on inscrirait en toutes les langues, ce seul mot : Calomnie. Ce serait un souvenir d'Athènes, qui avait bâti des temples à ce vice, le plus méprisable de tous et qui règne en despote sur les sociétés modernes; ce serait sans aucun doute la meilleure part du magnifique héritage laissé par cette Grèce qui adressait des vœux à l'affreuse déité, pour qu'elle détournât ses coups des descendants d'Hellen.

Peut-être que la présence constante de cette image nous inspirerait enfin l'horreur de la médisance et nous ferait rougir de ternir ainsi sans pudeur et le sourire aux lèvres, les réputations les plus pures, les choses les plus saintes.

De tous les fléaux, en effet, qui ruinent peu à peu la société, il n'en existe pas de plus redoutable que la calomnie. Entreprendre quelque œuvre utile, faire quelque grande action, cela nécessite du cœur, du travail, une noble intelligence; calomnier il suffit d'être vil, envieux et lâche. Ces qualités indispensables ne sont malheureusement que trop communes ; il en est de au contraire, c'est la chose du monde la plus simple, la plus aisée : même de ces hommes auxquels s'adressent les médisants, certains de les avoir pour échos : la race ne s'en éteindra jamais, car une bonne moitié de l'espèce humaine est composée de gobe-mouches, de badauds; — ceci est une véritable flatterie : un autre n'hésiterait pas à écrire les trois quarts, si ce n'est plus encore. — Ces excellentes gens ont constamment l'oreille tendue pour recueillir les propos les plus hasardés, les on dit les plus impossibles, et ils semblent n'être ici-bas que pour les accepter, les colporter en tout lieu comme articles de foi. C'est qu'il est si agréable de n'avoir pas

[1] C'est ainsi qu'était représentée la Calomnie dans les temples d'Athènes.

à se fatiguer l'intelligence. c'est qu'il est si doux de débiter des opinions toutes faites sans s'inquiéter si elles sont fausses ou non, sans réfléchir un seul instant au tort qu'elles peuvent causer, sans songer que pour un mot jeté au hasard on va perdre un inconnu, un ami, un parent même. Ces considérations d'ailleurs ont une bien légère importance quand il s'agit d'abaisser, d'humilier un homme dont le plus grand crime à vos yeux est de vous avoir été jusqu'alors proposé comme modèle ; on ne pardonne pas à celui que l'opinion publique proclame avec raison votre supérieur, et on n'est jamais plus heureux que le jour où l'on saisit un mot, une syllabe, qui jette quelque doute sur une vie entière de vertus, de grandeur et de désintéressement. C'est toujours la vieille histoire d'Aristide et de ce citoyen ennuyé de l'entendre louer sans cesse, et le condamnant à l'exil pour le punir de s'être distingué par une conduite irréprochable, et d'avoir sacrifié son repos aux seuls intérêts de la République.

Il est inconcevable que nous ne soyons pas depuis longtemps plus circonspects, que nous n'hésitions pas davantage à approuver les jugements les plus téméraires, quand chaque jour nous avons la preuve des infamies sans nom auxquelles on ne craint pas d'avoir recours pour arriver à un but que ne justifient certes pas les moyens mis en œuvre ; j'en suis fort fâché pour de saintes doctrines appuyées sur un proverbe peu religieux, mais fort commode, et en assez grand honneur aujourd'hui.

Qu'une fois en sa vie une femme ait été coupable, qu'elle soit la première à se repentir d'une erreur dont mille circonstances inconnues peuvent diminuer la gravité; que l'homme le plus honnête, le plus juste, le plus respecté, se soit égaré un instant; qu'il jure de consacrer le reste de son existence à effacer cette tache faite à son honneur. vous croyez peut-être qu'on leur tendra la main pour les aider à se relever? — Le monde comprend autrement la charité. Les derniers jours de ces victimes seront empoisonnés ; la vie deviendra pour eux un supplice : au récit de leurs nobles actions, on opposera le récit — honnêtement revu et augmenté — de leur faute, et sans cesse, à chaque heure, à chaque minute, on les couvrira de honte par quelque misérable allusion au jour où ils ont failli.

Et vraiment ce serait peu de chose encore si de pareilles menées

étaient dirigées contre ceux-là seuls qui ne sont pas entièrement à l'abri du reproche ! Mais ne voyons-nous pas constamment autour de nous entasser calomnie sur calomnie contre les personnes les plus généreuses, contre les êtres les plus faibles, les plus inoffensifs! Mais n'est-ce pas une chose effrayante que de s'endormir en songeant au bonheur, en souriant à l'avenir, et de se réveiller le lendemain avec sa réputation flétrie, avec son nom déshonoré?

Hélas! ce n'était pas la peine de crier à l'hérésie, et de traiter d'idoles toutes ces divinités qui devaient la vie au génie des Praxitèle et des Phidias! Ce n'était pas la peine d'abandonner le culte de la matière et d'embrasser une doctrine sublime, pour la pratiquer si mal, pour oublier si vite ces admirables paroles du maître : « *Ce que je vous commande c'est de vous aimer les uns les autres !* » Il serait cent fois plus moral, à vous qui vous nourrissez de médisance, de renier ce Christ dont vous vous prétendez les disciples, car depuis longtemps vous ne vous rappelez plus la femme adultère et l'homme-dieu vous disant : « *Que celui d'entre vous qui est sans péché, lui jette la première pierre !* »

Un calomniateur, une fois démasqué, sa demeure devrait être proclamée infâme ; un signe flétrissant la ferait reconnaître entre toutes, et sur la porte seraient gravés les noms de ses victimes.

C'est lorsqu'on a remarqué dans les rapports journaliers, dans les questions les plus futiles, les maux innombrables causés par le défaut le plus déshonorant dont soit affligée l'humanité, c'est lorsqu'on voit les personnes qui vous témoignent un bon vouloir, une amitié incontestables, s'abaisser jusqu'à se servir dans votre intérêt de cette arme terrible, et flétrir sans s'en douter votre réputation sous le prétexte étrange de vous être utile, c'est alors, dis-je, qu'on s'explique cette misanthropie dont sont atteintes trop souvent les natures d'élite, c'est alors qu'on arrive à se demander avec raison, si ces êtres, objets d'horreur pour la postérité, n'ont pas été de grands citoyens victimes de la jalousie et de toutes les mesquines passions d'ennemis trop vils pour oser les attaquer ouvertement. Les exemples ne nous manquent pas. Les auteurs anciens n'ont-ils pas montré le dernier Tarquin comme un tyran exécré de ses sujets, tandis qu'il est hors de doute maintenant, que ce prince a succombé sous les intrigues des patriciens pour s'être rendu populaire, et ne leur avoir point permis d'exercer la tyrannie? Bon

nombre d'écrivains modernes n'ont-ils pas outragé la mémoire de Napoléon, et M. Capefigue qui se dit français, ne vient-il pas de *prouver* dans une méchante histoire de la révolution et de l'empire que le plus grand capitaine des temps modernes a *perdu* la bataille d'Austerlitz ?

Il faut, surtout lorsqu'on s'occupe d'histoire, avoir sans cesse présent à la mémoire Molière et ces vers du Tartufe :

« Les langues ont toujours du venin à répandre ;
« Et rien n'est ici-bas qui s'en puisse défendre. »

L'exagération de ce précepte aurait cependant pour résultat la manie des réhabilitations, et on ne saurait assez s'en préserver. Ce n'est point de parti pris qu'on déclare un homme innocent des accusations formulées contre lui ; une étude approfondie des documents, un examen sévère des diverses opinions des historiens, une recherche minutieuse des intérêts qui les ont guidés, sont indispensables, et, ce long travail achevé, on peut seulement décider si une nouvelle statue doit être élevée dans le panthéon de la gloire.

Tout le monde n'a pas le bonheur et le génie d'Apelle qui, desservi auprès d'un roi d'Égypte, imposa silence aux envieux par un chef-d'œuvre. C'était un tableau dont le sujet était la Calomnie traînant par les cheveux une jeune orpheline dans laquelle le peintre avait personnifié l'Innocence. La Crédulité et l'Ignorance se réjouissent, tandis que dans le lointain s'avance la Vérité que suit à pas lents et les yeux baignés de larmes, le sombre Repentir.

Ce pénible labeur dont je viens de parler, je ne prétends pas en revendiquer l'honneur ; cette tâche si difficile a été victorieusement remplie par un homme de talent dont les recherches m'ont été d'un grand secours ; — elles m'ont facilité la discussion des jugements des historiens, et ne m'ont laissé aucun doute sur la contradiction de la plupart de leurs assertions, et sur l'incroyable aplomb avec lequel ils avancent des faits qu'ils ne peuvent appuyer d'aucune preuve. — Je voudrais pouvoir nommer ce savant critique ; mais n'attachant pas d'importance à un article de journal, trop modeste, enfin, il a lui-même gardé l'anonyme et, tout en regrettant son silence, je crois devoir le respecter [1].

[1] Voir dans le Débat Social du 6 octobre 1844, un article intitulé : PIERRE COUTEREL.

Je me bornerai à raconter les actes de l'administration de Couterel, sa vie privée, sa vie publique; de ce simple exposé il résultera qu'un noble sentiment de justice a pu seul le faire se ranger du côté des opprimés et que, malgré le dire de Van Dieve [1], il n'avait nullement d'anciens motifs d'hostilité contre les patriciens. La vie de Couterel est une preuve éclatante de l'envie excitée chez les esprits vulgaires par les grands caractères; car, il est plus aisé de ternir une vie par la médisance que de rendre justice à un homme dont on ne peut ou, plus souvent encore, dont on ne veut pas reconnaître le génie. Ces Artevelde dont nous nous montrons aujourd'hui si fiers, de combien d'attaques n'ont-ils pas été l'objet? Et récemment encore, n'avons-nous pas entendu dénoncer comme traître à la patrie et déclarer indigne du bronze, un savant illustre, l'éternel honneur de la Flandre, un homme qui a ouvert la route aux Pascal, aux Newton, et dont la mémoire presque oubliée par nous, a dû nous être rappelée par un étranger? [2]

LÉON GAUCHEZ.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

[1] Petri Divaei, Annales oppidi Lovaniensis.
[2] M. Arago. — Voir la biographie de Simon Stevin, par M. Quetelet.

CHRONIQUE MUSICALE.

Concerts du Conservatoire et de l'Association des artistes musiciens. — Levasseur. — Othello. — La Esmeralda. — Le Caquet du Couvent.

Décembre, on le voit, s'est bourré de musique; l'année a voulu chanter avant de mourir, et nous devons en historien fidèle raconter le programme de cette symphonie *in extremis*, de cet adieu mélodique que l'on pourrait appeler le chant du cygne, si le talent de cet artiste emplumé était moins apocryphe, et surtout si les cris d'un volatile plus modeste n'étaient venus mêler leur discordance proverbiale au *tutti* final de 1846.

L'orchestre du Conservatoire s'est tenu à la hauteur de ses succès de dix années. La symphonie de Mozart — *Jupiter* — n'offre pas dans son ensemble les beautés de l'admirable symphonie en *sol mineur*, mais le *menuetto* renferme un *trio* d'une franchise charmante, et l'*adagio* est un véritable chef-d'œuvre de grâce et de passion. L'ouverture d'*Eurianthe*, digne de l'*Obéron* et du *Freychütz*, et l'ouverture des *Ruines d'Athènes* de Beethoven, complétaient avec une fantaisie pour clarinette le contingent instrumental de cette matinée musicale. L'ouverture des *Ruines d'Athènes*, moins développée que les autres introductions de Beethoven, présente çà et là l'empreinte ineffaçable de la fougue et du génie du maître. A ce propos, si la classe de chant d'ensemble ne nous avait donné naguère un triste échantillon de son savoir-faire par l'exécution du finale de *Don Juan*, nous essayerions de demander la mise à l'étude du *Chœur des Derviches* écrit par Beethoven pour *Les Ruines d'Athènes*, chœur dont la verve originale et la facture piquante ont enthousiasmé l'année dernière l'auditoire éclairé du Conservatoire de Paris. En attendant — contentons-nous du magnifique orchestre que nous possédons, et remercions M. Fétis de nous avoir fait applaudir la fantaisie de M. Joseph Batta, un des bons musiciens, le meilleur peut-être, de cette famille artistique. Son œuvre manque

sans doute d'unité, d'ensemble; mais chaque partie, prise isolément, renferme des beautés de premier ordre, une harmonie riche et correcte, une instrumentation puissante et nerveuse. Nous espérons que le succès de ce dernier ouvrage encouragera la modestie exagérée de M. Batta, et l'engagera à se faire complètement connaître à un public qui ne demande qu'à saluer et à couronner la science et le talent.

L'art du chant n'était représenté au premier concert du Conservatoire que par Mlle Fusenot et par M. Jongmans. Mlle Fusenot est en progrès comme méthode, mais il est à craindre qu'elle ne soit jamais qu'une chanteuse de troisième ordre, à moins qu'un bienfait du ciel ne lui donne un jour un peu plus d'âme. M. Jongmans a de l'intelligence, beaucoup de prétentions, un timbre peu agréable et une prononciation horrible, mais il est intelligent, avons-nous dit, et beaucoup de péchés lui seront remis s'il s'amende et se corrige.

Le second concert du Conservatoire a été digne du premier; la symphonie héroïque, l'ouverture de *Léonore* de Beethoven et l'ouverture des *Deux Journées* de Chérubini ont fait merveilles. M. Goossens a dit la calomnie d'*Il Barbiere* avec vigueur, et Mlle Muller a chanté convenablement un des deux cents airs de bravoure de Donizetti. Mlle Muller a du talent, mais sa voix a dans quelques cordes un timbre par trop dur; de plus, le son n'est pas posé avec franchise, l'attaque est prise en dessous et la justesse s'en trouve souvent altérée.

On annonce prochainement le second concert de l'*Association des Artistes musiciens.* Nous n'avons pu assister au premier, mais on nous dit que l'orchestre de M. Ch. Hanssens a été fougueux et brillant, sinon correct, Wartel irréprochable, et Mme Pleyel admirable de puissance et de sentiment. Ces *on-dit* ont tous les caractères de la vérité, et pour notre part nous y ajoutons une foi pleine et entière.

Passons du concert au théâtre. Levasseur, souffrant et fatigué, nous avait visité il y a cinq ans; les souvenirs qu'il avait laissés étaient trop fâcheux pour qu'il pût se décider à se retirer du théâtre, avant d'avoir détruit l'impression désagréable que la majorité du public avait conservée de son apparition sur notre scène. La revanche a été complète, Marcel a dissipé les doutes les plus obstinés :

Levasseur est toujours le grand et beau chanteur que trente années de créations brillantes ont entouré d'un renom glorieux et mérité. *Moïse*, *Guillaume Tell*, *Robert*, *le Philtre*, *la Juive*, *le Dieu et la Bayadère*, *Gustave*, *les Huguenots*, *la Favorite*, et tant d'autres œuvres de caractères si différents, remplissent la longue carrière de l'artiste que l'Opéra va perdre. C'est le dernier soldat de cette belle armée, la dernière étoile de cette brillante pleïade que l'Opéra comptait jadis dans son sein. Nourrit a disparu, Damoreau a fui, Dorus s'est retirée, Falcon s'est éteinte : — Levasseur — l'homme fort d'Horace — a survécu à ces ruines et à ces désastres. Sa voix est toujours grave, mordante, timbrée; sa méthode est large, magistrale dans le style noble, légère et souple dans l'opéra de genre. Il vocalise en véritable ex-pensionnaire du théâtre Italien, cadence comme une Donna, détaille le récitatif avec tact et intelligence, soutient et guide le morceau d'ensemble, joue avec passion mais sans écarts; en un mot, c'est l'antipode de ce que nous regardons depuis trois ans comme une basse-taille. M. Zelger comprendra-t-il, en entendant Levasseur, que le volume du son ne fait pas la force de la voix, qu'un rôle ne se compose pas d'un air, de deux duos ou trios chantés avec mollesse, et de récitatifs ou morceaux d'ensemble fredonnés, chantonnés en tournant le dos au public? Comprendra-t-il enfin que souffler n'est pas jouer?

M. Laborde continue à être en proie à une indisposition qui entrave le répertoire. M. Zelger escamote sans aucune façon, sans annonce préalable, les couplets et les airs qui pourraient ébrécher sa voix frêle et délicate; Mlle Julien et Massol sont eux-mêmes parfois atteints de l'épidémie, qui n'a respecté ni Mlle Rousset, ni l'orchestre tout entier. Quelle est donc cette influence irrésistible qui pèse sur nos pensionnaires lyriques? Plusieurs bruits circulent à ce sujet, mais comme ils ne sont pas plus à l'avantage des artistes que des administrateurs, nous nous tairons pour nous occuper des trois nouveautés que l'on vient de nous offrir.

Nous disons nouveauté à propos d'Othello, bien que M. Castil-Blaze nous ait gratifié d'un Othello bâtard, où les récitatifs étaient supprimés et remplacés, suivant la formule consacrée, par un dialogue vif et animé. La traduction de MM. Vaez et Royer est complète et fait de l'Othello une œuvre nouvelle; de plus, le choix du rythme, du mot et de la diphtongue, accuse chez ces auteurs

des préoccupations musicales étrangères à beaucoup de traducteurs. Nous ne croyons pas devoir analyser ici la partition de Rossini; elle est dans la bibliothèque ou dans la mémoire des artistes et des amateurs; nous n'avons pas besoin de leur rappeler ce qu'ils connaissent depuis longtemps, et nous parlerons de l'exécution et des exécutants.

M. Mathieu, dont nous avons annoncé les débuts, a chanté l'*Othello* de manière à justifier complètement l'opinion favorable que nous avions émise sur l'avenir qui lui était réservé. Sa voix pleine et timbrée est à l'aise dans le ténor grave, la fatigue ne le saisit plus au milieu du rôle, et il peut déployer sans efforts les brillantes qualités que son habile professeur a su faire fructifier en lui. M. Mathieu a étudié *Othello* sous les yeux de Duprez, et l'on reconnaît, à plus d'un passage, l'influence du maître et la trace du grand artiste. L'air d'entrée a été dit avec éclat et grandeur. L'andantino et la strette ont été nuancés avec le charme que la demi-voix sombrée de notre ténor sait donner aux phrases mélancoliques et rêveuses. Le grand duo avec Iago a été pour Mathieu un véritable triomphe : la lutte de l'amour et de la jalousie, la rage du Maure, son orgueil froissé, sa tendresse outragée, tous ces sentiments ont été rendus avec une énergie et une passion remarquables. Le beau *finale* du premier acte, les duos avec Rodrigue et Desdemone, ont montré que Mathieu avait étudié avec soin l'ensemble de son rôle. Le succès de l'artiste a décidé le succès de l'opéra, car, grâce aux autres exécutants, un des chefs-d'œuvre de Rossini risquait fort de produire un *fiasco* presque complet.

Mlle Julien ne comprend pas la Desdemone. Préoccupée du côté pour ainsi dire matériel de son rôle, songeant au trait qu'elle vient de faire avec peine, à la vocalise qu'elle va aborder non sans crainte, Mlle Julien est restée froide dans ces belles scènes où les pressentiments funestes, les terreurs involontaires assiègent la noble fille de Venise. Elle a succombé sous le poids de cet admirable *finale*, où, repoussée par son époux, la pauvre Desdemone courbe la tête sous l'anathème du patricien altier, sous la condamnation du père qui la chasse et la maudit. La froide indignation, le courroux pâteux de M. Zelger, la douleur grimaçante et fausse de Mlle Julien, nous rappelaient la femme malheureuse, innocente et persécutée, ou le tyran cruel, féroce et peu délicat. Consternée de la froideur du

public, Mlle Julien a été pâle et incolore dans la romance *du Saule*: et ne s'est relevée dans la prière que pour retomber à plat dans le duo final. *Valentine, Léonor* n'ont pas trouvé un seul accent vrai et déchirant sous le poignard vengeur d'Othello. Nous ne cherchons pas à dissimuler la vérité à une artiste aussi distinguée que Mlle Julien : c'est un échec, mais un échec que les représentations prochaines répareront peut-être. Espérons.

De M. Zelger nous n'attendons rien : Brabantio est incurable. — Passons. M. Massol a très-bien dit Iago, sauf une cadence antiharmonique que la seconde représentation a vu disparaître. L'air du second acte et le duo de la lettre ont été dits avec assez de sagesse et de goût ; nous avons trop souvent blâmé les défauts de M. Massol, pour ne pas l'applaudir avec bonheur quand l'occasion s'en présente. Boulo est un peu accablé du rôle de Rodrigue, véritable ténor aigu, le souffre-douleur de la partition, l'*Ottavio* de Don Giovanni ; mais Boulo est modeste, il s'efface et reste convenable dans un rôle qui ne lui convient pas, et c'est beaucoup.

La tâche des chœurs n'est pas lourde dans *Othello*, et cependant pas une nuance, pas un effet saillant n'a été obtenu. L'orchestre continue à dépérir et à décliner. Les récitatifs ont été déchirés par les cuivres, hachés par les violons ; les mouvements traditionnels sont méconnus, abandonnés : la marche triomphale, entr'autres, est prise dans un mouvement si vif que son caractère pompeux s'efface et disparaît. L'orchestre, qui suit avec une complaisance coupable les *à piacere* et les altérations de rythme que le mauvais goût des chanteurs lui impose parfois, n'a pas su guider, dans les deux finales si dramatiques, la troupe indisciplinée des masses vocales. Le beau *terzetto* en si bémol est complètement défiguré : le début est trop lent, l'andante trop pressé ; il est vrai que les traits vocalisés de Mlle Julien et de M. Zelger eussent laissé voir dans un mouvement plus lent les défauts et l'incorrection de la méthode de ces deux artistes. C'est à une épreuve comme celle de l'*Othello* ou de la *Semiramide* que les chanteurs peuvent s'essayer et se faire apprécier complètement. L'orchestre chante avec eux mais ne les couvre pas ; ils sont là devant le public, sans voile et sans détours. La tâche est périlleuse, mais elle est belle et le triomphe éclatant : cette considération doit à elle seule engager Mlle Julien à ne pas se laisser abattre et à lutter courageusement

contre les difficultés d'un style qu'elle aborde pour la première fois dans son admirable simplicité. Elle retrouvera bientôt, nous n'en doutons pas, la passion et la puissance que ses succès dans la *Norma* nous faisaient espérer pour cette nouvelle création.

La mise en scène est négligée d'une manière inconcevable. Il est temps qu'une main habile et ferme s'empare de cette partie de l'administration, si on ne veut rendre ridicules les effets scéniques les plus beaux. Le public a souri en voyant Desdemone — tenant un triangle en bois doré, orné de cinq bouts de ficelle — s'avancer vers le trou du souffleur, et s'asseoir tranquillement sur le tabouret que la complaisante Emilie vient lui avancer de l'air le plus naturel du monde. Le parterre s'est mis à rire aux éclats quand la pauvre victime s'est couchée, avec le calme d'une lingère qui n'a pas perdu sa journée, sur le lit plus large que long, au chevet duquel la mort doit se dresser, terrible et menaçante. Mais, pour éviter cet écueil ridicule, il fallait renoncer à se servir de l'oratoire de la Reine de Chypre et faire la folle dépense d'une alcôve majestueuse et sombre. L'*Othello* n'en valait pas la peine, et il fallait réserver une toile de fond à *la Esmeralda !*

Ceci est un ballet découpé dans ce grand monument littéraire : *Notre-Dame de Paris.* C'est à Londres que Perrot a fait représenter la série de tableaux empruntés au roman de Victor Hugo ; un artiste italien, M. Pugny, a composé pour cette lanterne magique une partition assez colorée, parfois commune, et écrite avec une facilité souvent poussée jusqu'à la négligence.

Nous retrouvons dans le livret, Clopin, roi de Thune, et son tonneau, l'archidiacre Frollo et le sonneur Quasimodo, le beau Phœbus et la belle Fleur-de-Lys, la Esmeralda et la blanche Djali, Gringoire et son pourpoint râpé. Vous y voyez une Cour des Miracles de très bon goût, le mariage de Gringoire et de la Bohémienne, la Cruche cassée, le Pilori, la Nuit de noces, le danger de confier son secret à une chèvre ou à une écharpe, le Moine bourru, le Jugement impartial de l'ancienne Magistrature, puis, pour couronner l'œuvre chorégraphique, la Fête du Pape des fous ; de plus, innovation heureuse, le *Triomphe de l'Esmeralda* (style de l'affiche) : triomphe que Gringoire et Phœbus célèbrent sans doute en famille, derrière les coulisses, car nous avons en vain attendu l'apothéose promise.

Mme Page est charmante sous le costume bohémien ; elle danse

avec plaisir, avec amour ; aussi son succès a-t-il été chaleureux et fleuri. Mlle Rousset, en bonne camarade, a été si émue qu'elle n'a pu achever la Rondeya espagnole intercalée dans le divertissement. Que Mlle Rousset se rassure, nous ne comparerons jamais ses pirouettes démesurées et ses pointes perpétuelles, à la danse correcte, rythmée et grâcieuse de Mme Page ; il n'y a pas de jalousie possible entre deux artistes dont le talent repose sur des bases si différentes. M. Page réalise complètement l'unique désir du personnage qu'il représente : il ne fait rien que se promener et rêver. Pauvre Gringoire, — la plus heureuse figure du roman. — M. Hamel ressemble à l'archidiacre comme M. Murat à Phœbus de Chateaupers. Quant à Quasimodo-Duchateau, c'est une monstrueuse vignette de Johannot ou de Boulanger. Mlles Leblond et Pougaud ont été aussi gracieuses que jolies, et les petits fous ont décidé le mince succès du ballet, en donnant le coup de fouet de rigueur au moyen de leurs rubans multicolores.

Après le demi succès, une chute complète. *Le caquet du Couvent* est un insipide bavardage que la musique de M. Potier aurait pu sauver si une exécution déplorable n'était venue l'enterrer, et pour jamais.

Nous saurons respecter la cendre d'un martyr, et nous ferons taire nos caquetages indécents autour de cette tombe creusée par MM. Allié et Soyer, les deux plus beaux fossoyeurs lyriques que nous ayons jamais entendus.

Th. J.

CHRONIQUE.

C'est le 12 décembre qu'a eu lieu au bénéfice de M. Quélus, la première représentation du *Serment de Wallace*, le nouveau drame de M. Edouard Wacken. Le succès a été jusqu'à l'enthousiasme; il a, en un mot, dépassé de beaucoup les espérances de l'auteur qui, demandé de toutes parts, a été salué par une véritable pluie de bouquets et de couronnes. Notre position exceptionnelle ne nous permet que de constater ici le résultat de la soirée ; cependant, nous ne pouvons passer sous silence la manière remarquable dont Mlle Thuiller, MM. Quélus, Verdellet et Stanislas ont créé leurs rôles. Mlle Thuillier s'est surpassée elle-même ; l est, croyons-nous, impossible d'être plus naturelle, plus vraie que cette charmante actrice. M. Verdellet a joué *Wallace* comme il a joué *André Chénier*, et ce n'est pas peu dire. *Dougal* a trouvé un digne interprète dans M. Stanislas, un de ces artistes auxquels on a le grand tort de confier habituellement des rôles indignes d'eux. Quant à M. Quélus, nous n'avons qu'à nous associer aux éloges de la presse entière. On avait prétendu que la succession de M. Geniès resterait toujours vacante, que nul n'aurait assez de mérite pour le remplacer, on s'était trompé : certes M. Geniès est un homme de talent, mais M. Quélus vient de prouver qu'il ne lui cède en rien, et que de plus, il possède une très-rare et très-précieuse qualité, celle de ne jamais tomber dans l'exagération. Si Mlle Restout et M. Robert occupaient l'emploi de Mlle Rabut et de M. Davelouis comme M. Quélus tient la place de M. Geniès, nous aurions moins souvent à blâmer l'exécution des comédies et des drames dont l'administration est forcée d'être avare par suite de l'incapacité de ses premiers sujets. Il est fâcheux que M. Wacken n'ait pas à se louer de la direction comme des artistes, et c'est à regret que nous nous voyons obligés de constater le mauvais vouloir qu'il a rencontré de toutes parts. Ces messieurs sont cependant moins coupables qu'ils ne le

paraissent : ce qu'on ne comprend pas, on ne peut l'apprécier, et les questions d'art leur étant tout-à-fait étrangères, il est très-naturel qu'ils ne songent qu'aux questions d'argent.

— Des acteurs de Paris que le convoi français apporta, que le convoi français remportera, nous ont donné, mardi, au théâtre de la Monnaie, la nouvelle tragédie de M. Ponsard, *Agnès de Méranie.* Le public bruxellois, qui montre tant d'indifférence pour les œuvres indigènes, se pressait nombreux à cette représentation. Au lever du rideau, il s'est cru l'objet d'une mystification de mauvais goût : Agnès de Méranie et l'une de ses dames d'honneur échangeaient leurs repliques d'une manière si confidentielle, que pas une syllabe, pas un souffle n'arrivaient à l'oreille des auditeurs. Nous nous sommes imaginé pour un moment que nous assistions à l'ombre d'un drame, joué par des ombres d'acteurs, parlant avec une ombre de voix. Des réclamations plus ou moins vives, plus ou moins polies, se sont élevées de tous les points de la salle, mais en vain, les voix des deux actrices ayant été confisquées à la frontière. Cela nous a fait perdre tout le commencement du premier acte, et ce n'est pas dommage, à en juger par la fin. Tant que le froid système des classiques prévaudra, l'exposition des pièces dramatiques sera l'écueil où les pauvres auteurs viendront infailliblement se briser. Des sifflets perçants et tenaces ont fait justice de ce premier acte, malgré les opposants qui semblaient n'applaudir que parce que l'on sifflait. Le second et le troisième acte dont la fin est manquée offrent cependant un peu plus d'intérêt : l'intrigue se développe et se noue. Dans le quatrième et le cinquième, bien que ce dernier soit singulièrement écourté, l'auteur se relève et échappe à une chute complète.

Au milieu de récits glacés, il est des scènes chaleureuses et belles. Nous citerons celle où Agnès de Méranie, voyant les malheurs que son hymen fait fondre sur la France, impose silence au cri de son cœur, s'efforce de faire croire au Roi qu'elle a cessé de l'aimer, puis, vaincue par les reproches de son royal époux, s'écrie : « C'est faux ! tout ce que je disais, c'est faux ! » Nous avons encore remarqué cet endroit où Philippe Auguste, poussé à bout et résolu à déposer la couronne pour conserver son épouse, s'élève contre le pouvoir insolent de Rome.

Au milieu de phrases incorrectes et barbares, on rencontre des vers d'une étrange énergie. Sous le rapport du style, l'auteur de Lucrèce est resté le même : parfois on doute qu'il connaisse sa langue ; parfois on s'étonne du parti qu'il sait en tirer.

Dans le 5ᵉ acte, M. Ponsard, abandonnant le système, met en action ce qu'il met ordinairement en récit ; et sa pièce y gagne considérablement. Hélas ! quand verrons-nous les classiques et les romantiques cesser de se reprocher leurs défauts et reconnaître les uns et les autres leurs bonnes qualités. Que ceux-ci éloignent du théâtre le trivial et les tueries ; que ceux-là nous délivrent des confidents et déroulent sous nos yeux ces scènes admirables qui se passent dans les coulisses, et l'art n'y perdra rien.

C'était certes une belle et grande idée que de nous montrer aux prises Philippe-Auguste et Innocent III, le pouvoir royal et l'autorité de Rome, les lumières et le fanatisme, et au milieu de tout cela, une faible femme, Agnès de Méranie, la personnification de l'amour devoué, brisée, sacrifiée dans la lutte. Un pareil sujet est heureux entre tous les sujets ; l'esprit du système l'a fait traiter froidement par l'auteur.

La tragédie de M. Ponsard a été sifflée à Paris ; elle a été applaudie à Bruxelles : applaudie, mais non jugée, entendons-nous. Toute la pièce n'est qu'une longue diatribe contre l'intolérance du pape et du clergé ; dans la triste situation où se trouve la Belgique, une foule de passages peuvent lui être appliqués. Le public a vu partout des allusions et il a saisi avec empressement l'occasion de protester contre ce pouvoir occulte qui grandit, grandit, et menace de nous ramener aux temps où la sandale du moine s'imprimait au front des rois.

Quant aux acteurs, nous n'en dirons qu'un mot : les hommes ont été médiocres, les femmes moins que médiocres. L'administration, rendant plus de justice au talent de plusieurs de nos artistes, eût mieux fait de ne point employer de secours étranger pour monter chez nous la pièce de M. Ponsard.

— Le profond historien des *Idées littéraires en France*, au XIXᵉ siècle, le brillant écrivain des *Études sur l'Allemagne* et des *Souvenirs*

d'Angleterre, vient de publier chez l'éditeur Vandale [1], le troisième volume de son *Histoire de la peinture flamande et hollandaise*. Les œuvres d'un écrivain du mérite de M. Alfred Michiels se recommandent par elles-mêmes, et nous ne leur ferons pas l'injure d'une réclame. Nous ne parlerons donc pas des qualités éminentes d'un livre en tout point digne de ses aînés, nous nous proposons d'apprécier les travaux de M. Michiels dans une Étude spéciale que nous préparons sur ses ouvrages.

— La livraison de novembre de la *Revue de la Flandre* renferme les articles suivants : I. De la situation des Doctrinaires. — II. De la Ligue contre le Paupérisme. — III. Études politiques : Fox (1780-1784). — IV. De l'état actuel des études sur le Bouddhisme (suite). — V. Bulletin bibliographique. — VI. Revue politique.

— M. Antoine Clesse a adressé à Pie IX, une pièce de vers riche en nobles pensées, en sentiments généreux. Nous avons surtout remarqué les strophes suivantes :

. . . .

Loin de frapper, la main ne doit qu'absoudre
Dans le chemin que le Christ a tracé ;
Du Vatican ne brandis pas la foudre,
Depuis longtemps son grand rôle est passé.
Fort, comme Dieu, de ta bonté profonde,
Rends l'honnête homme ami de ton drapeau.
Comme le Christ, viens éclairer le monde :
Que ton sceptre soit un flambeau !

. . . .

Du vieux bourbier où se traîne sa roue,
Du char du monde arrache enfin l'essieu ?
La main des czars le retient dans la boue,
Pour l'en tirer il faut la main de Dieu !
A ton appel pour cette œuvre féconde
La main de Dieu ferait-elle défaut ?
Comme le Christ, viens éclairer le monde :
Que ton sceptre soit un flambeau !

[1] Rue des Carrières, 30.

La foi s'éteint ; pour qu'elle se rallume,
Montre en prophète aux deux mondes surpris,
Vastes vaisseaux égarés dans la brume,
La vérité, ce soleil des esprits !
Que Rome enfin, trop longtemps inféconde,
Pour l'univers soit un phare nouveau !
Comme le Christ, viens éclairer le monde :
Que ton sceptre soit un flambeau !

— Une nouvelle revue se publie à Gand ; elle a pour titre : *Chronique contemporaine et rétrospective*, *Organe de la littérature belge-française et de la littérature néerlandaise.*

AU COIN DE L'ATRE.

Tandis que seul, rêvant au coin de l'âtre,
J'entends frapper la bise à mes volets;
Qu'au vif éclat de la flamme folâtre,
Je ris du froid, les pieds sur les chenets :

Que deviens-tu loin de moi, mon amie?
Te souvient-il de mon culte fervent?
Y penses-tu, mollement assoupie
Au chant plaintif que murmure le vent?

Le doux sommeil descendu vers ta couche
De ses pavots a-t-il touché ton front?
Un songe, épris des roses de ta bouche,
T'emporte-t-il sous le dôme profond?

Vois-tu s'ouvrir au sein de l'empyrée
Le beau pays des rêves enchantés?
Les feux errants qui dorent la contrée,
T'y versent-ils de plus pures clartés?

Sens-tu, là-bas, dans l'oubli de la terre,
La paix du ciel t'épanouir le cœur?
Exempte enfin de l'humaine misère,
T'égares-tu sous la ramée en fleurs?

Me cherches-tu sous ces riants ombrages ?
Suis-je avec toi dans ce calme séjour ?
Y goûtons-nous, à l'abri des orages,
La volupté d'un éternel amour ?

Ou bien, ce soir, la brûlante insomnie
S'attache-t-elle à ternir ta beauté ;
Et sur ton sein, dans la nuit infinie,
Sens-tu peser le spectre redouté ?

Anges du ciel, préservez sa jeunesse
Des noirs démons qui troublent le repos :
Au prix du mien, puisse-t-elle sans cesse
Boire à la coupe où se perdent nos maux !...

Dieu ! quel soupçon a soudain dans mon âme
Changé le cours de ce penser rêveur ?
Quoi ! vainement ton chevet te réclame !
Le bal sans moi suffit à ton bonheur !

Du miel si doux que ta bouche respire
Un autre a pu s'enivrer un moment ;
A d'autres yeux tes yeux ont pu sourire ;
Ton cœur s'émeut des soins d'un autre amant !

Déjà sa voix à la valse t'entraîne ;
Ta main déjà s'enlace dans sa main ;
Son bras t'entoure, et son ardente haleine
A fait rougir l'albâtre de ton sein !...

O trouble affreux, ô douleurs de l'absence,
A quels soupçons me venez-vous livrer?
Quels noirs soucis, quelle amère souffrance
Aux cœurs aimants vous savez préparer!

Pourquoi flétrir mon heureuse tendresse?
Portez ailleurs, portez vos soins jaloux.
Laissez-moi croire à la sainte promesse,
Aux longs serments échangés entre nous.

Oui, n'est-ce pas? c'est moi seul, ô ma vie,
Moi seul qui peux consoler tes ennuis;
Et si le monde à ses jeux te convie,
Partout sans moi tristement tu languis.

Tu le maudis, l'hiver qui nous sépare.
Il couvre aussi ton front d'un voile noir.
Si d'un rayon le dôme bleu se pare,
Tes yeux aussi renaissent à l'espoir.

Parmi les fleurs nouvellement écloses
Tu crois alors errer au fond des bois;
Cueillant déjà le muguet et les roses,
Sur la pelouse ensemble tu nous vois.

Mais quoi! faut-il que dans l'erreur d'un songe
Nous consumions notre temps le meilleur;
Faut-il toujours, vains jouets d'un mensonge,
Rêver la joie, et subir la douleur?

Quand donc viendra le printemps que j'appelle,
Le beau printemps, quand donc reviendra-t-il?
Quand verrons-nous la légère hirondelle
Nous annoncer la fin de notre exil?

Quand pourrons-nous au souffle de la brise,
Libres oiseaux, nous envoler tous deux,
Et sans trembler sous la neige ou la bise,
De nos accents frapper l'écho joyeux.

Coteaux, ravins, solitaires vallées,
Plaines, buissons sans parfums et sans voix,
Forêts, taillis, retraites dépeuplées,
Vous que nos pas ont cherchés tant de fois;

Sources, ruisseaux naguère si limpides,
Où mon amie en riant se mirait;
Tristes étangs que dans les nuits splendides
Jadis ma barque avec elle effleurait;

Antres obscurs, rochers au front austère,
Que l'âpre hiver a revêtus d'horreur;
Mornes bosquets, maintenant sans mystère,
Hier encor pleins d'ombre et de rumeur;

Cieux, terre et flots, immortelle nature,
Qui n'étalez que le deuil des frimas,
Livrez aux vents la funèbre parure!
Dépouillez-vous des voiles du trépas!

Toi donc, par qui tout aime et tout respire,
Astre fécond, ô père des beaux jours,
Soleil ! bénis ce monde d'un sourire,
Et vers nos bords précipite ton cours.

Redonne aux champs les perles de l'aurore,
Les fleurs aux prés, à la branche l'oiseau ;
Redonne au ciel l'azur qui le décore,
La brise à l'onde, et la plainte au roseau.

Couronne encor de naissante verdure
Le jeune front du splendide matin ;
Emplis les airs d'arome et de murmure :
Que tout renaisse à ton éclat divin !

Et toi Diane, ô pâle chasseresse,
Reine des bois, déité des amants,
Nous rendras-tu ces nuits pleines d'ivresse
Que tu peuplais de tes enchantements ?

Reverrons-nous, Phœbé mélancolique,
Ton char paisible argenter l'horizon ?
Reviendras-tu, sous ta blanche tunique,
Flotter sur l'onde et raser le gazon ?

Astres jumeaux, couronnes fraternelles,
Divins foyers, sources vives d'amour,
Ranimez-vous aux plaines éternelles ;
Rendez la vie au terrestre séjour.

Pour tous les cœurs que consume l'absence,
Hâtez l'instant qui les doit réunir :
Un doux passé dans les jours de souffrance
Redouble, hélas! le mal du souvenir.

Ne tardez plus : — le moment qui s'efface,
Il m'est compté sur ma part de bonheur;
Le sort jaloux a mesuré l'espace
Du temps où l'homme échappe à la douleur.

Oui, maintenant qu'une amante fidèle
Partage encor mon attente et mes vœux,
Fuis, sombre Hiver, toi qui m'éloignes d'elle,
Et toi, Printemps, rassemble-nous tous deux!

EDOUARD D. L.

ESQUISSES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.
MONTAIGNE.

I.

PIERRE COUTEREL.

INTRODUCTION.

II.

LOUVAIN AU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Quand on entre dans cette ville, on croit d'abord que ce n'est point une ville qui appartienne à un peuple particulier, mais qu'elle est la ville commune de tous les peuples, et le centre de leur commerce. . . . .
Le commerce de cette ville étoit semblable au flux et au reflux de la mer. Les trésors y entroient comme les flots viennent l'un sur l'autre.
FÉNÉLON.

Avant de m'occuper de Couterel, je crois utile d'entrer dans quelques détails sur l'organisation intérieure de Louvain, et d'examiner rapidement quelle était la situation des esprits au moment où le tribun brabançon vint occuper la charge de mayeur et diriger les affaires de sa patrie. Un juge impartial n'hésitera pas à reconnaître que les événements importants dont les divers états de l'Europe et surtout la Belgique, avaient été le théâtre, rendaient

une réforme indispensable; en tout cas, je le déclare hautement, ils légitimeraient à mes yeux les entreprises de Couterel, si d'aussi nobles desseins avaient besoin d'excuse.

Les croisades avaient porté à la noblesse un coup mortel : les seigneurs avaient épuisé leurs trésors dans leurs querelles particulières, et au moment de partir pour la Terre-Sainte, ils possédaient à peine de quoi fournir aux premiers frais de cette expédition lointaine. Il fallut trouver un moyen de battre monnaie, et plus tard ils n'eurent pas à se louer de l'expédient auquel la nécessité les avait fait recourir. Le peuple qui leur avait payé des sommes considérables en échange de quelques libertés, eut le temps de réfléchir pendant qu'ils guerroyaient contre les Sarrazins, et ses réflexions ne furent pas à l'avantage de ses maîtres.

Avec un merveilleux instinct, les habitants des villes avaient reconnu que pour lutter contre les seigneurs, ils devaient s'unir entre eux et se distinguer par toutes ces qualités dont l'absence précipitait chaque jour la chute de la féodalité. La bourgeoisie s'était constituée. Elle possédait des hommes d'un profond savoir qui rougissaient de courber la tête devant des despotes fiers de leur ignorance. Ce que ces hommes pensaient en secret, ils osèrent le proclamer à haute voix, lorsque la servitude devint moins lourde. Le peuple écouta leur parole, d'abord avec étonnement, peu à peu avec une joie dont il ne se rendait pas bien compte. La conscience de sa force ne tarda pas à lui venir; le peuple comprit que pour être puissant il n'avait qu'à vouloir : il voulut.

Il avait deviné une royauté qui valait bien celle de la naissance et des armes, la royauté de l'intelligence. Ce devait être la sienne.

Ce fut dans de pareilles dispositions que l'aristocratie retrouva la nation au retour des croisades; elle ne put d'abord s'expliquer le changement qui s'était opéré dans l'esprit populaire; mais lorsque enfin ses yeux se dessillèrent, il était trop tard; il fallut entrer en composition.

Ce mouvement progressif commun à la plupart des états de l'Europe, fut surtout remarquable en Belgique par la rapidité de ses développements. Gand reçoit dès 1178 ses titres d'affranchissement et des chartes communales sont tour à tour octroyées aux différentes villes du pays. De là cependant à la liberté, il y avait

encore une distance immense. Le douzième et le treizième siècles nous montrent, si je puis m'exprimer ainsi, les communes sous puissance de tuteur; c'est au quatorzième siècle qu'est réservé l'honneur de leur affranchissement complet, ou tout au moins des tentatives les plus remarquables pour arriver à ce résultat.

Les immenses progrès de l'industrie ont donné à la bourgeoisie force et richesse; sa vie matérielle est assurée, ses droits civils protégés; restent les droits politiques. Pour elle, ils ont été jusqu'à ce jour où inconnus ou illusoires; il est temps qu'elle les possède et qu'elle les possède sérieusement. C'est une vie nouvelle dont elle veut tenter l'épreuve : vers ce but qui résume l'influence historique du quatorzième siècle, vont se concentrer tous ses efforts.

Le moment était des plus opportuns. Dès le commencement du siècle qui venait de finir, une sourde fermentation s'était manifestée en Europe. Augmentant sans cesse, elle se changea bientôt en un orage terrible qui éclata dans les premiers jours de l'ère nouvelle.

La Suisse se réveille au cri de liberté; l'Écosse que l'Angleterre veut asservir, prend les armes pour défendre son indépendance; à Rome, Rienzi rétablit la république; à Venise, le doge Marino Falieri est décapité pour avoir osé proclamer les droits du peuple; Gênes qui, en 1353, s'est donnée aux Visconti, les chasse trois ans après; en France, Étienne Marcel, prévôt des marchands, président du tiers aux États-Généraux, et l'évêque de Laon, Robert le Coq, se rendent maîtres de la capitale. Mais nulle part l'esprit révolutionnaire ne produit de plus grands résultats que dans notre pays. Par son industrie, la Belgique était devenue l'entrepôt du commerce européen et sa bourgeoisie sans rivale, s'élevait florissante entre toutes. La première, elle avait secoué le joug; et la moitié du siècle s'était à peine écoulée, qu'elle pouvait citer avec orgueil les noms populaires des Zannekin, des Everard T'Serclaes, et, au-dessus de tous, Jacques Van Artevelde, le plus illustre de ses enfants.

En voyant la bourgeoisie s'avancer toujours et conquérir un à un de nouveaux priviléges, la noblesse rassembla toutes ses forces pour arrêter cette marche envahissante qui menaçait de ne lui laisser de ses anciennes splendeurs que le souvenir. Cette fois l'intérêt général lui fit oublier ses discordes. Afin de forcer le peuple à reculer, elle redoubla de tyrannie, mais elle s'était trompée. Le

temps de la terreur était passé, une nation ne se laissait plus effrayer par quelques hommes; les révoltes qui éclatèrent à Bruxelles et à Louvain le prouvèrent assez.

A Louvain surtout, le soulèvement populaire mérite d'être l'objet d'une étude sérieuse.

Le Brabant, les Flandres et la Hesbaye excellaient dans l'art de tisser la laine, et leurs riches cités formaient pour ainsi dire au milieu des divers états de la Belgique, une république industrielle dont Louvain était la capitale, car sa suprématie n'était contestée par personne. Les produits de ses fabriques trouvaient des débouchés dans toute l'Europe; ils étaient recherchés sur les marchés de Paris, de Londres, de Francfort, et des dépôts avaient été établis dans les principales villes de la France et de l'Allemagne.

En 1350, sous Jean III, le nombre des métiers s'élevait à trois mille, qui employaient chacun, de trente à quarante hommes; Juste-Lipse parle de quatre mille métiers, ce qui nous donnerait cent soixante mille tisserands; ajoutez-y quarante mille hommes dans lesquels vous comprendrez les ouvriers employés à d'autres industries et les oisifs qui ne font jamais défaut, même au sein de la cité la plus active, et vous pourrez évaluer à deux cent mille âmes la population de Louvain. « Au dire de mon père qui le tenait du sien, rapporte Juste-Lipse, les parents dans la crainte de voir les enfants écrasés par la foule, les faisaient rentrer, lorsque la cloche annonçait onze heures du matin, heure à laquelle les ouvriers quittaient leur travail. » Le nombre des magistrats, beaucoup plus grand que dans les autres communes, prouve d'ailleurs que la population devait être plus considérable. En 1358, on fut obligé d'agrandir la ville, de construire un nouveau mur d'enceinte [1]; il résulte du recensement de 1360 que les faubourgs étaient très-peuplés, et les habitations élevées aux portes de Louvain, fort nombreuses.

Dans cette cité essentiellement industrielle, tous les pouvoirs, politiques, judiciaires ou administratifs, étaient exercés par la noblesse à l'exclusion de tous les autres citoyens.

A la tête de la commune se trouvait le mayeur; il avait mission de faire poursuivre les criminels, de recueillir les voix dans le Conseil

1 Voyez les *Trophées de Brabant* de Butkens, page 479.

et de représenter le Duc dans les contrats passés au nom de la ville. Après le mayeur, venaient deux bourgmestres, les premiers en dignité dans le Conseil, composé de vingt-et-un conseillers; le pouvoir judiciaire était confié à sept échevins et, sous la dénomination de censeurs, huit magistrats étaient chargés d'inspecter les fabriques d'étoffes de laine. Ces derniers fonctionnaires eux-mêmes étaient, comme tous les membres de la commune, choisis dans la classe privilégiée [1].

L'absolutisme est de tous les pouvoirs le plus fertile en abus; c'est un enseignement de l'histoire. Il n'est donc pas étonnant que l'administration de la commune de Louvain ait donné lieu à des plaintes réitérées et, je ne crains pas de le dire, à de justes accusations; les actes du Conseil et du souverain en fournissent la preuve. Un décret de 1334 défend sous peine d'amende, à tout conseiller, échevin ou autre fonctionnaire public, de se présenter aux enchères pour affermer les impôts, ou de s'associer à ceux qui en obtiennent l'exploitation. Cette même année, le Duc se voit forcé d'installer une commission chargée d'examiner la manière dont s'exerçait le pouvoir judiciaire; ce ne fut là qu'une garantie illusoire contre les abus, les hommes intéressés à les laisser se perpétuer étant seuls admis à faire partie de l'institution nouvelle. En 1339 enfin, Jean III établit des peines sévères contre ceux qui chercheraient à parvenir aux emplois par la corruption.

Vous le voyez, nous sommes décidément arriérés. Nous, qui sans cesse prétendons vivre dans un siècle de progrès — la prétention est unique! — nous n'avons pas même inventé le trafic des votes, bienheureuse découverte qu'on ne s'était pas avisé de nous contester! et cependant nous voilà de nouveau en flagrant délit de contrefaçon, et de pâle contrefaçon, qui pis est! Nous n'en sommes pas encore à avoir des démêlés avec dame justice au sujet de peccadilles semblables à celles qui alarmaient la tendre sollicitude du duc Jean pour sa fidèle noblesse de Louvain.

La fierté des seigneurs ne se sentit point humiliée du soin extrême que le souverain paraissait prendre de leur honneur. A défaut de mérite personnel, ils se montrèrent plus que jamais

[1] Petri Divaei Rerum Lovaniensium lib. I, cap. VII.

glorieux de la renommée de leurs ancêtres, très-honnêtes gens sans doute, mais dont il serait difficile de constater l'existence. Je ne présume pas que vous ayez le désir d'aller en rechercher les traces dans les temps fabuleux. Les patriciens de Louvain revendiquent un certain Magnus (peut-être un duc de Louvain, dit Van Dieve,) comme un ancêtre commun ; et voici ce qu'ils racontent à ce sujet : ce Magnus avait sept filles qu'il unit à autant de citoyens, après avoir, bien entendu, préalablement ennobli ceux-ci. De ces sept mariages sortirent sept races chez lesquelles il resta d'usage que la noblesse se transmettait par les femmes. Le patriciat forma dès lors un corps composé de sept tribus qui se subdivisaient chacune en un certain nombre de familles.

En relations commerciales avec toutes les grandes cités, éclairée, car la richesse devait avoir produit chez elle comme ailleurs le développement intellectuel, animée par l'exemple, n'avait-elle pas sous les yeux les luttes soutenues par Gand, Bruges, Liége et la France pour se soustraire à la domination féodale? n'avait-elle pas vu le Duc lui-même obligé de sévir contre les nobles? — Possédant les moyens matériels du combat, connaissant sa force, la puissante commune de Louvain demeura-t-elle étrangère au grand mouvement du siècle? subit-elle le joug sans murmurer, sans essayer de s'en affranchir? — La chose serait certainement peu probable alors même que nous ne trouverions pas dans les historiens la preuve du contraire; mais Van Dieve s'est chargé de nous apprendre que des révoltes avaient eu lieu, d'abord rares à la vérité, sans importance grave et surtout sans résultat. Le désir de s'affranchir n'en reste pas moins vivace au sein de la commune. En 1340, les tisserands profitèrent pour se soulever, de l'absence d'un grand nombre de patriciens retenus au siége de Tournay où ils combattaient dans les rangs anglais ; attaqués par les nobles à leur retour, ils succombèrent vaincus sur la place publique; le courage des artisans ne put résister à l'expérience guerrière des chevaliers, dont la lance et l'épée brisèrent la pique et la hache du bourgeois. Le peuple opposa en vain la résistance la plus énergique; la mêlée fut sanglante, le massacre terrible, les vaincus furent poursuivis jusqu'aux pieds des autels où ils s'étaient réfugiés. Ceux qui échappèrent à la mort, furent envoyés en exil, et Louvain courba de nouveau la tête sous la tyrannie de la caste nobiliaire; mais aussi la vieille

haine commune à la bourgeoisie entière, grandit de toutes les haines individuelles des familles décimées dans cette malheureuse lutte.

Une pareille situation ne pouvait durer. Louvain renfermait le germe d'une révolution. Pour la faire éclater il suffisait d'une circonstance fortuite, d'un homme d'énergie et de patriotisme qui osât appeler la commune aux armes et qui, par sa position, fût en état de diriger les masses vers une transformation politique devenue inévitable.

PIERRE COUTEREL.

I.

LE MAYEUR.

Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.
BÉRANGER.

Dans la hiérarchie nobiliaire de Louvain, la race des Van Redingen à laquelle appartenait la famille de Couterel, occupait le troisième rang, et plusieurs de ses membres avaient déjà eu l'honneur de siéger dans la commune, lorsque Pierre fut nommé mayeur en 1349.

C'était un homme de taille moyenne, au front élevé, à la chevelure ondoyante, au regard vif, à l'esprit pénétrant, à l'âme pleine de grandeur et de véritable noblesse.

Appartenant à un parti qui lui permettait d'aspirer au commandement, il avait de tout temps ressenti une haine profonde pour la tyrannie. Son cœur se révoltait contre cette suprématie qu'une minorité privilégiée s'arrogeait sur tout un peuple, qui lui aussi avait reçu en partage l'intelligence et la force. Souvent il avait rêvé un avenir meilleur, et maintenant qu'il avait le pouvoir entre les mains, il saluait avec joie le règne de la liberté qui allait être son œuvre à lui, l'enfant du despotisme. Aussi doit-on le regarder comme un homme d'état éminent, reconnaissant avec une rare supériorité de jugement les intérêts réels et les véritables besoins de son pays, et travaillant avec une admirable persévérance à rendre la liberté politique à la majorité de la nation.

Dès son entrée en fonctions il paraît avoir voulu donner un commencement d'exécution à ses plans de réforme. Les devoirs de sa charge le faisaient le représentant naturel du Duc, il se crut donc obligé d'aller exposer à Jean III et les excès des grands et les griefs de la bourgeoisie; mais, averti à temps, le Conseil le suivit à Bruxelles, la noblesse brabançonne appuya les prétentions de celle de Louvain, et le Duc resta sourd aux réclamations du

mayeur. C'est là l'origine des grands malheurs qui devaient plus tard frapper Louvain. Si la démarche de Couterel eut été couronnée de succès, la prospérité de la ville se fût encore augmentée ; il demandait simplement l'essai d'une réforme politique accomplie paisiblement par l'autorité du prince.

Ce premier échec ne le détourna pas de sa noble entreprise : il se ménagea des intelligences avec les tisserands et prépara en silence l'affranchissement réclamé par la justice et par l'intérêt public. Le Conseil eut des soupçons et ordonna une enquête qui resta sans résultat ; il fut impossible de découvrir aucune preuve.

Les progrès de la révolution conçue et dirigée par le premier magistrat de la commune, furent interrompus par des événements de la plus haute gravité.

Le duc Jean, qui était mort en décembre 1355, avait laissé le duché à Jeanne, sa fille aînée, mariée à Wenceslas de Luxembourg. Celui-ci refusa de payer à son beau-frère, Louis de Mâle, la pension annuelle de Marguerite de Brabant. Le comte de Flandre profita d'une absence des deux époux pour envahir leurs états ; il rencontra les Brabançons à Scheut, près d'Anderlecht, et les tailla en pièces (17 août 1356). Bruxelles, Louvain, Tirlemont, Léau et Nivelles se soumirent au vainqueur; toutes ces villes aussi prêtèrent serment de fidélité, à l'exception de Louvain, où Jeanne et Wenceslas avaient été inaugurés sept mois auparavant; mais ce fut le peuple seul qui s'opposa à cette formalité ; les nobles paraissent avoir secondé les efforts de l'ennemi ; Van Dieve, quoique dévoné à leur cause, les en accuse assez clairement.

Louis destitua Couterel et le remplaça par Walter Keynoge qui remit bientôt sa charge à son prédécesseur, lors du rétablissement de l'autorité de Wenceslas, à la suite des succès d'Everard T'Serclaes [1]. Le peuple applaudit au retour de son défenseur et les grands n'osèrent murmurer ; leur trahison leur faisait craindre le juste ressentiment du Duc, ressentiment dont Couterel se promit de tirer parti. Il avait lieu de croire que le nouveau souverain favoriserait plutôt son entreprise qu'il n'y mettrait obstacle. Wenceslas s'assurait de la sorte, sans trop se compromettre, une vengeance qu'il devait désirer, et il me semble

[1] Petri Divaei Catalogus prœtorum Lovaniensium.

plus juste d'expliquer ainsi sa conduite dans les événements qui vont suivre, que d'y voir seulement, comme on l'a prétendu, l'exécution d'un marché.

Depuis sa rentrée en fonctions, le mayeur s'occupait plus que jamais de ses projets. Il avait, à dire vrai, reconnu l'impossibilité de les réaliser immédiatement; il eût fallu employer la violence, et c'était un moyen indigne de lui. Les nobles à ses yeux n'étaient point destinés à devenir esclaves à leur tour, et il ne songeait pas à les proscrire. Il voulait simplement ne leur voir que des égaux; il n'entendait pas même leur enlever momentanément le pouvoir, mais ils devaient l'avoir en partage avec les autres citoyens.

Si Couterel ne put suivre la route qu'il s'était tracée, la faute n'en est pas à lui, mais aux événements et surtout à ses adversaires, qui s'opposèrent à l'accomplissement pacifique de la réforme; ceci est très-naturel et je ne prétends pas les en blâmer. Ils ne pouvaient se laisser attaquer, fût-ce avec la plus grande modération, sans opposer de résistance. Si Couterel arrivait à son but sans verser de sang, ses institutions présentaient bien plus de chances de durée, et c'est là nécessairement ce que les patriciens voulaient éviter à tout prix. Un changement paisible dans la forme du gouvernement ne pouvait être accepté par eux que partant de plus haut. Ils devinèrent la position que le mayeur désirait garder, et dès lors leur plan fut arrêté; l'essentiel était d'attirer leur ennemi, en cas de révolte, sur un terrain où le recours à la force deviendrait inévitable.

Telle était donc la situation des partis, lorsque survint un de ces événements futiles en apparence, mais qui suffisent pour faire éclater les révolutions mûres depuis longtemps. Un léger souffle ne transforme-t-il pas en un vaste foyer d'incendie l'étincelle cachée sous la cendre?

II.

PETITES CAUSES, GRANDS EFFETS.

. . . . . , La liberté telle que je la rêve
Pour défense n'a point l'échafaud, mais le glaive,
Non pas les délateurs, les bourreaux, mais les lois!
ÉDOUARD WACKEN.

En 1360, la charrette d'un paysan qui apportait à Louvain une provision de poisson, s'embourba aux environs de la ville. Un cheval se trouvait dans une prairie voisine; le voiturier, ne voyant pas d'autre moyen de se tirer d'embarras, alla le prendre et l'ajouta à son propre attelage. Jusque-là tout était bien : mais l'animal par malheur fut du goût de notre homme, qui ne s'empressa pas de le restituer.

Accusé de vol, le campagnard fut incarcéré par ordre du mayeur et traduit devant le tribunal des échevins. L'évidence du délit ne pouvait être mise en doute un seul instant; chacun s'attendait à une condamnation. Les juges seuls ne partagèrent pas l'opinion générale. Le coupable était client d'un patricien, c'était là une grave considération. Il fut acquitté, et la sentence établit la restitution immédiate du cheval [1].

[1] Les historiens en racontant ce fait, ont passé sous silence les relations qui existaient entre l'accusé et les patriciens. Plusieurs n'ont pas hésité à dépeindre le premier comme une innocente victime des projets ambitieux du mayeur, et ont mis tout en œuvre pour présenter la conduite de Couterel sous un jour odieux. Le passage suivant, extrait de l'article publié par *le Débat Social*, rétablit la vérité des faits, et repousse les assertions mensongères des écrivains aux gages de la cour.

« Couterel, au témoignage de quelques-uns de ces écrivains mêmes, était un homme « adroit, prudent, patient, voulant se servir du peuple pour arriver à ses fins. Est-il « admissible, dès lors, qu'il fût allé choisir une occasion telle que celle qui vient d'être « exposée, pour engager la lutte avec les patriciens de la cité? Il avait besoin du peuple; « et c'est un homme du peuple qu'il aurait choisi pour objet de sa persécution! Il devait « mettre au moins l'apparence du bon droit de son côté, dans une attaque contre un pou- « voir bien organisé; et c'est un cas où les échevins auraient si évidemment fait bonne « justice, en acquittant un innocent, que le Mayeur aurait tenté d'utiliser pour soulever « la masse des justiciables contre l'autorité de leurs juges accoutumés! Cela paraît « absurde; il faut que la narration ait été tronquée. Sans doute le paysan était quelque « fermier d'un ou de plusieurs des échevins, et le cheval pris, la propriété de quelque

Justement indigné d'une pareille audace, Couterel refuse de rendre la liberté à l'accusé, et déclare que le jugement a été prononcé au mépris de toutes les lois. Dès lors les échevins se croient tout permis, et furieux de ne pas voir leur décision respectée, ils cassent le mayeur.

Celui-ci, en apprenant ce coup d'état, fut plutôt étonné qu'irrité; les nobles se livraient eux-mêmes. Au moment où il s'y attendait le moins, le hasard lui donnait enfin le moyen de réaliser son rêve, sans avoir à craindre de livrer sa patrie aux horreurs de la guerre civile.

Son autorité à lui, représentant du Duc dans la cité, était ouvertement violée; il fallait donc en appeler à Wenceslas, lui insinuer que lui-même était outragé, l'irriter contre la noblesse de Louvain et faire ensuite tourner sa colère au profit de la cause populaire.

Couterel partit pour Tervueren. Il allait exposer au souverain les nouveaux et nombreux sujets de plainte de la bourgeoisie, et il se proposait surtout de tirer habilement parti de sa destitution. Le Duc, — il en était certain, — était prêt à sanctionner en cas de réussite une entreprise contre les patriciens, si même il ne consentait de suite à y donner les mains. Wenceslas savait dissimuler ses rancunes, mais non les oublier. Il avait gardé bon souvenir de la rébellion de ses amés et féaux de Louvain en faveur de son frère

« citoyen *de l'opposition*, comme on dirait aujourd'hui. La restitution n'aura, sans doute « aussi, été offerte ou accomplie, qu'après l'accusation déjà portée, établie et peut-être « justifiée. Le sens des auteurs est douteux quant à ce point. Van Dieve se sert en effet « de cette phrase ambiguë : « *Septemviri, reductum fuisse equum cognito, hominem « absolvunt.* » Butkens ne dit pas même que le cheval ait été rendu; il fait au contraire « entendre que l'animal avait été employé jusqu'à l'intérieur de la ville : « *Le mar- « chand print de la prochaine praierie un cheval, pour aider à tirer son chariot, afin « de se trouver de bonne heure à la vente.* » Lipse seul ne se gêne pas pour affirmer « que le cheval avait été ramené intact et sur-le-champ, dans le pré, aussitôt que le « chariot avait été remis en bon chemin. Mais sa partialité se trahit d'elle-même : com- « ment aurait-on pu accuser de vol et faire incarcérer préventivement le citoyen pour « un fait aussi clairement inoffensif?

« Il faut croire qu'en cette occurence, comme en beaucoup d'autres antérieures qui « n'ont pas été rapportées, mais qui sont à conjecturer de la part de magistrats orgueil- « leux, corrompus, trafiquant publiquement, selon le *Luyster van Brabant*, comme « nous l'avons vu, des suffrages, des emplois et de leur patronage, l'acquittement de « l'accusé n'avait été qu'un grossier passe-droit, et la résistance du Mayeur un hommage « rendu à l'indignation générale justement soulevée. »

de Flandre. Monseigneur de Brabant n'était pas d'ailleurs la bravoure personnifiée, et, en général, ses vengeances étaient tardives. Il avait l'habitude d'attendre que le Ciel daignât lui envoyer un tiers ayant quelque sanglante injure à venger; le bon duc profitait de l'occasion et embrouillait si bien les affaires que le sujet se trouvait avoir à la fois puni et ses insultes personnelles et les insultes faites à son seigneur et maître.

A Tervueren, le mayeur qui connaissait Wenceslas, parla avec beaucoup d'assurance et de dignité. Il raconta devant le Conseil les derniers événements de Louvain, n'omit aucun détail, exposa la misère du peuple et fit de la tyrannie des magistrats et de l'insolence de l'aristocratie le tableau le plus vrai, le plus désolant. Puis s'adressant au prince, il lui montra ses ordres enfreints, son autorité méconnue, son représentant lui-même chassé de la commune, et tout cela pour arracher à une juste condamnation un manant coupable de vol [1].

Malgré l'appui donné plus tard par Wenceslas aux patriciens, il est hors de doute qu'il accueillit alors favorablement les plaintes de Couterel. Je suis loin de prétendre que l'amour de la justice et les griefs du peuple aient dans cette circonstance dicté la conduite du prince, mais j'ai déjà expliqué plus haut comment en agissant ainsi il satisfaisait ses haines personnelles. J'ajouterai qu'il y avait dans le Conseil des hommes tout disposés, dans l'intérêt même de leur maître, à abaisser le patriciat.

A Louvain, comme dans toutes les communes où le souverain n'était pas en rapport direct et perpétuel avec le peuple, le prince favorisait, dans un cercle restreint, à dire vrai, le développement des libertés communales. Cette politique avait le double avantage de limiter le pouvoir envahisseur des nobles, et de céder, pour de belles sommes d'argent comptant, les droits réclamés par les riches communes.

C'est ici le moment de repousser une petite calomnie qui n'a pas même le faible mérite d'être habile.

[1] Butkens, dans ses *Trophées de Brabant* (page 480) rapporte que Couterel se plaignit surtout « *de l'injustice de la sentence par laquelle les échevins favorisoient les « voleurs et larrons au préjudice de l'authorité souveraine du duc, adjoustant que « la prééminence qu'avaient ceux des lignages privilégiés ne servoit à autre fin que « pour opprimer le commun peuple.* »

Des historiens, enveloppant dans la même condamnation et Wenceslas et Couterel, ont prétendu qu'ils avaient, à l'instigation du ministre Schoonvorst, partisan déclaré des réformes populaires, passé un contrat par lequel le prince accordait, moyennant une forte somme, une partie des libertés demandées, libertés qui devaient ruiner la puissance patricienne. Le mayeur de son côté s'engageait à imposer silence au peuple; en un mot, il vendait les intérêts de son parti au souverain.

D'autres écrivains [1] nient ce trafic ou n'en ont aucune connaissance. On pourrait se contenter de cette seule réfutation; je me permettrai de plus deux observations qui feront bon marché de cette infamie gratuite.

Quant à la vente des libertés à la commune, il faut avoir peu de connaisances historiques pour ignorer que ce genre de marchés était alors la chose du monde la plus simple; personne ne s'en étonnait; c'était une chose reçue, consacrée par les mœurs de l'époque. Si Couterel eût agi ainsi, nul n'aurait le droit de le blâmer; mais d'abord le fait est nié, Wenceslas d'ailleurs n'a jamais pu signer pareil acte; c'eût été se prononcer ouvertement contre les seigneurs, et le Duc n'en avait pas le courage.

La trahison imputée à Couterel est encore un fait impossible. Ce n'est point un homme de cette condition qui se laisse gagner par de l'argent; ce n'est point un homme de cette trempe qui consent à écraser un pouvoir injuste, pour changer de joug et venir courber la tête sous l'autorité d'un maître dont le despotisme n'est pas même excusé par un peu de grandeur. Puis encore une fois, soutenir pareille opinion, c'est avouer une ignorance rare des faits, c'est ne pas se douter des événements qui vont suivre, c'est n'avoir pas même étudié le caractère du mayeur. La naissance, la richesse, le pouvoir, Couterel avait tout; des modifications dans l'organisation de la commune ne pouvaient que lui attirer des ennemis et diminuer son autorité. S'il recherchait au contraire l'appui de l'aristocratie, s'il se déclarait le défenseur né de sa caste, l'impunité lui était assurée, et il se perpétuait dans sa charge. Mais c'était

[1] Butkens en première ligne. C'est de tous ces écrivains-courtisans le moins partial. Son dévouement à la cour n'est cependant pas suspect, et il est hors de doute que si l'accusation formulée contre Couterel eût été méritée, il ne l'eût pas passée sous silence, encore moins niée.

une nature généreuse, une âme élevée ; les questions personnelles n'existaient pas pour lui, ou du moins elles disparaissaient à ses yeux devant l'intérêt général. Il ne comprenait la puissance que pour faire régner l'égalité, cette sublime immortelle aux pieds de laquelle toutes les grandes intelligences brûlent leur plus pur encens, et dont l'avènement doit tôt ou tard être salué par les applaudissements enthousiastes des peuples.

Le duc ne prit aucune résolution définitive ; il se borna à donner des espérances et se rendit en toute hâte dans ses états de Luxembourg; mais il faut que ses espérances aient été bien grandes, il faut qu'elles aient de beaucoup dépassé celles de Couterel, pour que le tribun se soit empressé de retourner à Louvain et de s'y occuper, à peine arrivé, de l'exécution de ses projets. Il allait, au nom de la justice, appeler tous ses concitoyens, sans distinction de caste, à partager les bienfaits de la liberté; mais avant tout, il avait songé à prendre les mesures nécessaires pour éviter une réaction. Les proscriptions lui inspiraient une invincible horreur. Il voulait édifier et non détruire.

Léon Gauchez.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

LE BON CURÉ.

Le vieux curé fait peur, je le parie,
Car sa présence a glacé vos ébats :
Enfants, ma voix ne vous maudira pas!...
— Sous ce ciel pur, sur cette herbe fleurie
Venez, venez parfois,
Vous dont la vie est pleine
De tant de jours de peine,
Venez, bons villageois.

Reprenez donc vos longs éclats de rire.
Mon œil s'anime à vos ébats joyeux;
Pour m'y mêler si je semble trop vieux,
Mon cœur est jeune, et je puis vous sourire.
Riez, riez parfois,
Vous dont la vie est pleine
De tant de jours de peine,
Riez, bons villageois.

Sur le gazon vous dansiez en cadence,
Et vous cessez de vous donner la main;
Peut-être, enfants, attendrez-vous en vain
Pendant six mois un nouveau jour de danse.
Dansez, dansez parfois,
Vous dont la vie est pleine
De tant de jours de peine,
Dansez, bons villageois.

De loin ici j'ai vu couler la bière.
Pots et flacons, tout est mis de côté :

Si vous m'aimez, pour boire à ma santé,
Chacun de vous retrouvera son verre.
Buvez, buvez parfois,
Vous dont la vie est pleine
De tant de jours de peine,
Buvez, bons villageois.

Et tout s'est tu devant ma robe noire !
Je troublerais vos plaisirs d'un moment ?
Non, non, chantez ! on boit bien plus gaîment
Aux doux accents d'une chanson à boire.
Chantez, chantez parfois,
Vous dont la vie est pleine
De tant de jours de peine,
Chantez, bons villageois.

Jeunes amants, pourquoi ce trouble extrême ?
Qu'avez-vous fait que je puisse blâmer ?
D'un amour pur il est si beau d'aimer :
On est meilleur, mes amis, quand on aime.
Du Christ suivez les lois,
Vous dont la vie est pleine
De tant de jours de peine :
Aimez, bons villageois.

A vos plaisirs, dont l'aspect me transporte,
Dorénavant j'assisterai toujours ;
Mais, en revanche, enfants, aux mauvais jours
N'oubliez pas de frapper à ma porte.
J'ouvrirai chaque fois,
Et dans mon presbytère
Vous trouverez un père :
Venez, bons villageois.

Juillet 1846.

Antoine Clesse

UNE HISTOIRE DE BRIGANDS.

C'était chez mon vieil ami le colonel Haegermans, et par une de ces froides et pluvieuses soirées d'automne qui précèdent toujours l'hiver en Belgique. Réunis autour du feu nous échangions à peine quelques paroles de temps en temps; en dépit des efforts du maître de la maison quelque chose de sombre et de mélancolique planait sur l'assemblée. Rien ne dispose à la réflexion comme la demi-obscurité qui nous enveloppait et le bruit de la pluie qui fouettait les vitres avec violence : l'esprit, un moment détaché des choses présentes, aime alors à regarder en arrière, à redescendre les jours écoulés et à suivre encore, sur l'aile du souvenir, les sentiers que nous avons parcourus autrefois. Peu à peu cette disposition mélancolique s'étendit à tout le monde; le colonel lui-même, ce type parfait du soldat insouciant et bon vivant, ce modèle de la vieille galanterie, oubliant qu'il y avait plusieurs dames parmi ses invités, n'avait pu se défendre de la contagion. Renversé dans son fauteuil, les yeux à demi fermés, il paraissait plongé dans une méditation profonde, lorsque tout à coup, il se leva vivement, sonna et, après avoir dit quelques mots au domestique qui était accouru à cet appel, reprit sa place et sa méditation. Un instant après, un jet de lumière éblouissante inonda le salon. La foudre tombant au milieu de nous n'aurait pas produit plus d'effet; un frisson parcourut l'assemblée, les rêves s'envolèrent et nous nous regardâmes tous d'un air moitié souriant, moitié confus.

— Je savais bien que je vous réveillerais, s'écria le colonel en se frottant les mains et en riant de nos figures effarées; le moyen est infaillible, c'est le major de mon régiment qui me l'a enseigné, il y a quelque trente ou trente cinq ans; les Allemandes mêmes les plus vaporeuses, n'ont jamais pu y résister.

— Ah! colonel c'est bien mal, dit une dame, vous auriez dû nous prévenir au moins.

— Mes paroles n'auraient pas produit le même effet, madame, répondit le vieux soldat : vous ne les auriez peut-être pas entendues, car, avouez-le, vous étiez bien loin d'ici, en esprit. Je sais ce qu'il en est.

— Vous, colonel ? dirent en même temps plusieurs voix.

— Oui, moi, Jacques Hyppolite Népomucène Haegermans, ci-devant colonel du 2me de chasseurs. Ah ! vous croyez peut-être que la mélancolie est une invention d'hier, que la tristesse est née de la Sainte Alliance, et que l'ennui est le fruit du régime constitutionnel : non, non, ces maladies sont de tous les temps; tous les hommes, hélas ! y sont sujets.

— Comme il en parle, s'écria une dame qui ne pouvait s'empêcher de rire, en voyant la large figure de notre hôte prendre un air rébarbatif que le digne homme croyait fort sentimental. Avouez, colonel, que vous ne connaissez que par ouï dire ce sentiment doux et triste que l'on nomme la mélancolie. — La mélancolie est fille du souvenir ; or, je vous le demande, que peut-il y avoir de commun entre les souvenirs d'un homme qui a passé sa vie à tuer et à se faire tuer et la douce rêverie que l'on nomme mélancolie.

— Fille du souvenir ! Eh bien ! un vieux troupier en a comme les autres et plus que les autres, des souvenirs. Si j'écrivais les miens, vous verriez. On n'a pas employé toutes les heures de sa vie à passer des inspections ou à commander des charges à fond de train, ajouta le vieil officier à demi voix, en regardant un de ses anciens camarades assis près de lui.

— Un de vos souvenirs, colonel ; de grâce, dites-nous à quoi vous avez employé quelques-unes des heures que vous dérobiez au service de l'empereur.

— Ouais ! je garde cela pour mes heures de mélancolie, à moi.

— Ah ! colonel, racontez nous quelque chose, c'est bien le moins que vous puissiez faire pour des gens que vous avez si brusquement arraché aux charmes de leurs propres pensées.

— Mon colonel, une de ces vieilles histoires d'Espagne ou d'Italie, vous savez, ajouta le vieux compagnon d'armes de notre hôte.

— Oui ! oui ! s'écrièrent les dames, une histoire bien terrible.

— Je vous obéis, répondit le colonel en s'inclinant. Seulement je dois vous prévenir que la scène se passe en Belgique et que l'un des héros de l'aventure, c'est moi.

Il se recueillit un instant, puis il parla ainsi :

Vous croyez, tous tant que vous êtes ici, avoir vu une révolution ; détrompez vous : ce que vous appelez de ce nom n'est qu'une assez triste plaisanterie. Quelques coups de fusils dans les rues, un drapeau remplacé par un autre, ne constituent pas plus une révolution, qu'un état major et des tambours ne constituent une armée. Quiconque a vu la grande, la seule véritable révolution, celle de 1790, devient difficile en fait de mouvements populaires. En 1790, la société entière arrachée de ses fondements et lancée dans une voie nouvelle, inconnue, s'agitait au hasard, défiante et ombrageuse, comme un voyageur égaré la nuit au milieu d'une forêt mal famée : Dans ce pêle-mêle terrible de passions et d'intérêts rivaux, un grand nombre d'existences rebelles devaient nécessairement échapper aux prescriptions de la loi, trop faible pour se faire respecter de tous, malgré ses bourreaux et ses commissions expéditives, parce que, avant de défendre et de protéger les citoyens, elle devait défendre et protéger le pays. Une foule de réfractaires et de misérables profitèrent des circonstances pour s'organiser en bandes et pour piller. Peu à peu ces habitudes passèrent dans la classe infime de la société et se répandirent dans les campagnes ; l'esprit de parti, la cupidité aidant, le territoire de la république devint, d'un bout à l'autre, une véritable forêt de Bondy : ne pouvant plus se faire braconniers, car la chasse était permise à tout le monde, beaucoup de paysans allaient s'embusquer au détour d'une route, au bord d'un sentier, et attendre les voyageurs, comme naguère ils auraient attendu le gibier. Vous connaissez tous, de nom du moins, les chauffeurs qui ont, pendant plusieurs années, désolé les départements de la Somme, du Nord, du haut et du bas Escaut et de la Lys : j'ai connu plusieurs de leurs chefs ; celui dont la vengeance a livré leurs secrets à la justice avait été mon camarade d'école.

Dans les provinces de l'Est, d'autres associations de malfaiteurs s'étaient formées également ; la seule dont le souvenir soit resté dans la mémoire du peuple, c'est l'*Auberge du Sanglier*. J'ai souvent entendu des personnes graves et qui connaissaient bien l'époque dont je vous parle, sourire d'un air incrédule, lorsqu'on leur disait que, pendant cinq ans, la justice régulièrement informée, chaque semaine, de la disparition d'un et souvent de plusieurs voyageurs partis de Sédan ou de Bouillon pour Dinant, Namur ou Liége, était

restée impuissante ou indifférente. Rien n'est plus vrai pourtant, rien n'est plus vraisemblable, pour ceux qui connaissent les Ardennes, vaste désert entrecoupé de bois, de landes sablonneuses, et, à de longues distances, de quelques misérables hameaux, dont les habitants, cultivateurs, bûcherons, contrebandiers en même temps, passaient alors pour n'avoir pas des notions très-exactes sur le mien et le tien. Aujourd'hui encore, quoique traversée par de grandes voies de communication, quoique beaucoup plus peuplée qu'il y a quarante ans, cette province a gardé un air désolé qui attriste le voyageur, et, dans plusieurs cantons, des habitudes de maraudage qui contrastent singulièrement avec les mœurs simples et les habitudes laborieuses des autres paysans de la province de Namur et du Luxembourg.

— Colonel, interrompit Mme Haegermans, vous nous aviez promis une histoire ; ma présence vous gênerait-elle ?

— Au contraire, chère Madame ; mais, si je n'avais pas eu la précaution de faire précéder mon récit de quelques considérations générales, préface indispensable, vous auriez pu croire que je vous racontais une histoire apocryphe, empruntée à quelque légende villageoise.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Je commence :

C'était en 1800 ; j'étais lieutenant dans un régiment qui faisait partie de ces vieilles bandes connues sous le nom d'armée du Rhin, par opposition à l'armée d'Italie. Blessé au passage du Rhin, j'avais obtenu un congé de convalescence pour venir embrasser mon vieux père : ce n'est pas que le mal du pays me tourmentât, bien au contraire ; je n'avais pu voir sans un léger dépit, mes camarades poursuivre sans moi une campagne qui s'ouvrait sous les plus heureux auspices, et devait, d'après mes calculs, me valoir les épaulettes de capitaine. J'avais obtenu un congé, vous ai-je dit ; il serait plus exact de vous dire qu'on me l'avait donné, mais accompagné d'une feuille de route et d'ordres très-précis. Je devais me rendre d'abord à Metz, et remettre un pli du général Moreau au commandant de cette place, puis à Thionville, et de là à Sédan, où j'attendrais de nouveaux ordres.

J'étais depuis quinze jours à Sédan, me mettant l'imagination à

la torture pour inventer quelques moyens de distraction ; je m'étais fait présenter dans plusieurs maisons, j'avais lié connaissance avec quelques jeunes gens de mon âge, mais rien ne pouvait me distraire ; je pensais à mes camarades qui se battaient sans moi, à mon père qui habitait Liége et que je ne pouvais aller embrasser. Du reste, pas la plus petite aventure, pas l'ombre d'une querelle, rien enfin qui pût me faire prendre mon mal en patience. J'avais écrit à Moreau pour lui annoncer mon arrivée ; point de réponse. Les idées les plus sombres commençaient à germer dans mon esprit, lorsqu'un matin je vis entrer un planton dans ma chambre : — De la part du général Revoil, dit-il, en me présentant une lettre.

Je respirai ; on ne m'avait donc pas oublié. C'est sans doute l'ordre de rejoindre mon régiment, pensais-je ; je suis fâché de n'avoir pu me rendre à Liége, mais tout bien considéré, il vaut mieux retourner là-bas ; je sais que mon père se porte bien ; j'irai le voir après la campagne. J'ouvris la lettre ; le général m'enjoignait de me tenir prêt à partir au premier ordre. Quant au lieu où je devais me rendre, pas un mot. Comme vous devez bien le penser, cette lettre ne servit qu'à redoubler ma mauvaise humeur ; je sortis pour me distraire et, n'ayant rencontré personne sur la place, j'entrai dans un café.

Une table était occupée par quatre personnes :

— Croyez-moi, monsieur, disait un homme à la figure sombre, à moitié cachée par d'énormes favoris d'un noir tirant sur le roux, à un jeune homme assis en face de lui ; croyez-moi, toutes ces histoires de voleurs ne sont que des contes de vieille femme.

— Mais enfin, répondit un autre, me direz-vous ce qu'est devenu le premier commis de mon père ? il y a un mois qu'on l'a vu à Bouillon ; il s'est mis en route pour Dinant et depuis nous n'avons plus eu de ses nouvelles. Mon père a écrit dans toutes les villes, à vingt lieues à la ronde, la gendarmerie à battu la forêt, visité les villages et les fermes sans pouvoir découvrir ses traces.

— Votre commis était je crois porteur d'une assez forte somme d'argent ; qui vous dit qu'il n'a pas fait fausse route pour se l'approprier.

— Impossible, c'était l'homme de confiance de mon père depuis vingt ans, et il a laissé à Sédan plus qu'il ne nous a emporté ; ce n'est donc pas un voleur. Si Julien veut me croire, il ne partira pas ;

l'affaire dont il nous a parlé n'est pas si pressante qu'il ne puisse attendre quelques jours.

— Si cela peut être agréable à M. Lefèvre, répliqua l'homme, je l'accompagnerai, moi. Je devais rester encore huit jours ici; s'il accepte ma proposition, nous nous mettrons en route après demain.

— M. Lefèvre ne partira pas, répondis-je en m'avançant.

Lefèvre se retourna vivement; l'homme aux favoris noirs se leva à demi, et fixant sur moi ses yeux étincelants de colère :

— Qu'est-ce à dire, monsieur, s'écria-t-il? M. Lefèvre n'est pas sous votre tutelle, je pense.

Il y avait quelque chose de si féroce dans ce regard, que je frissonnai et portai involontairement la main à la poignée de mon sabre, comme on ferait à la vue d'un animal dangereux. Cette émotion ne dura qu'un instant; je me plantai en face de mon interlocuteur, et, les yeux sur les siens, je répétai avec une lenteur calculée :

— M. Lefèvre ne partira pas.

J'avais enfin trouvé quelqu'un sur qui passer ma mauvaise humeur. Ces paroles furent échangées si rapidement, que Lefèvre et ses amis n'avaient pas eu le temps d'intervenir. Je les connaissais; ils voulurent s'employer pour amener un rapprochement entre leur compagnon et moi; mais je fus intraitable; quelque chose d'ailleurs me disait que ce serait une bonne action que de tuer cet homme. Après d'assez longs pourparlers, il fut convenu qu'une rencontre aurait lieu le lendemain matin. Je priai Lefèvre et celui de ses amis qui avait cherché à le dissuader de son voyage, de me servir de témoins; ils acceptèrent et nous sortîmes pour aller chercher des armes.

— En vérité, lieutenant, me dit Lefèvre, dès que nous fûmes dans la rue, si tous les chasseurs de l'armée du Rhin vous ressemblent, il ne fait pas bon de vivre dans leur voisinage, et puis, avouez que j'aurais bien quelque droit de m'étonner de votre sollicitude à mon égard.

— Vous avez raison, mon ami; cependant je croyais que l'accueil que j'ai reçu dans votre famille, et...

— Je vous comprends, répondit Lefèvre en souriant. Pourtant vous ne croyez pas aux voleurs, vous.

— Hier je regardais comme des inventions propagées à plaisir,

dans un but facile à deviner, le récit de leurs exploits; aujourd'hui j'y crois. Pourquoi, je n'en sais rien moi-même.

— Et vous avez raison d'y croire, lieutenant, dit notre compagnon. Les Ardennes et les Vosges sont hantées par une foule de gens sans aveu, contrebandiers et contumaces, voleurs, espions, qui s'élancent de là sur les provinces voisines où ils remplissent pour la plupart en même temps toutes ces honorables professions.

— Des espions, m'écriai-je, vous dites que le pays est hanté par des espions?

— Oui, reprit Lefèvre, mais je ne pense pas que M. D'Herbigny, (c'est le nom de notre adversaire) ait l'air d'un voleur, ou la tournure d'un espion.

— Peut-être, répliquai-je. En tous cas, il est porteur d'une figure qui ne m'est pas inconnne. Je l'ai déjà rencontré, j'en suis sûr; je l'aurais deviné rien qu'à son premier regard.

— Ah lieutenant! s'écria Lefèvre.

— Mon cher ami, rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un drôle de cette espèce. D'ailleurs, pouvez-vous me dire ce qu'est votre M. D'Herbigny, ce qu'il fait.

— Nous l'ignorons tous; il y a quinze jours qu'il est arrivé ici avec de bonnes lettres de recommandation, il ne va pas dans le monde, mais il s'est fait quelques amis avec lesquels il passe ses journées. Puisque vous y tenez, je vous l'abandonne; seulement n'oublions pas que vous vous battez demain.

Cette observation nous rappela le but de notre promenade; j'achetai des fleurets; Lefèvre promit d'apporter des pistolets.

Le lendemain au point du jour, nous sortîmes de la ville : mon adversaire et son témoin nous attendaient dans une petite auberge. Ils vinrent à notre rencontre, et, après les premières salutations, M. D'Herbigny me dit d'un ton léger :

— Eh bien! lieutenant, c'est donc sérieux; nous allons nous couper la gorge, pour savoir si M. Lefèvre ira rejoindre ou non une personne bien chère, qui l'attend avec impatience : avouez qu'il serait plus logique de vous joindre à moi pour l'escorter, si vous redoutez pour lui quelque mauvaise rencontre.

Je sentis le bras du jeune homme trembler sur le mien :

— Monsieur, s'écria-t-il, si vous n'êtes pas blessé, j'espère que vous me ferez l'honneur d'échanger une balle ou deux avec moi.

— Comme je ne m'aventure jamais imprudemment, vous me permettrez de différer ma réponse à votre aimable proposition; autrement je serais désolé de mourir sans avoir pu acquitter ma dette envers vous, répondit du même ton M. D'Herbigny. A propos, lieutenant, quel est votre arme?

— Celle qui vous conviendra, choisissez. — Je vous avouerai que l'épée me sourit assez. — L'épée!... soit.

Nous étions arrivés au lieu choisi pour le combat; nous nous séparâmes, les témoins seuls restèrent ensemble pour régler les conditions du duel. Lorsqu'ils nous mirent en présence, M. D'Herbigny n'était plus le même homme. Calme et froid, comme un professeur dans une salle d'armes, il engagea le fer avec prudence, me *tâta* pendant un instant, essaya quelques feintes, puis attaquant résolument, au moment où je m'y attendais le moins, me blessa légèrement à l'épaule, et, en se relevant, fit voler mon épée à trois pas de là.

— Vous n'êtes pas de force à lutter contre moi, lieutenant!

— C'est ce que nous allons voir, répondis-je, en prenant mon épée qu'un des témoins avait ramassée. En garde!

— Non, c'est assez pour aujourd'hui. Je pourrais vous tuer sans le vouloir; or, je serais au désespoir de vous arrêter au milieu de l'importante mission que l'on vous a confiée. Savez-vous bien, monsieur, que la réussite du plan de campagne de Moreau dépend du succès de vos démarches.

— J'étais stupéfait, et les témoins me regardaient comme pour me demander l'explication de ces paroles.

— Monsieur, lui dis-je en le saisissant par le bras, ma mission ou la vôtre finira ici.

Il pâlit légèrement, mais se remettant aussitôt :

— Désolé, parole d'honneur, de ne pouvoir vous accorder cette petite satisfaction; on m'attend ailleurs et je n'ai qu'une parole, je vous l'ai déjà dit. Nous nous reverrons du reste, ajouta-t-il en se penchant à mon oreille, plus tôt que vous ne pensez.

Il siffla, un homme sortit d'un bouquet de bois, avec deux de ces petits chevaux ardennais qui n'ont point de pareils en Europe, pour le fond, la vigueur et la sobriété; M. D'Herbigny se mit en selle, nous salua de la main et s'éloigna avec son nouveau compagnon.

— Je commence à croire que vous aviez raison, lieutenant, s'écria Lefèvre. Cet homme doit être un espion.

— Non, c'est le diable en personne, répondis-je : vous voyez bien qu'il sait tout.

Je me hâtai de regagner la ville et d'aller raconter au général Revoil tout ce qui s'était passé.

— C'est encore lui, s'écria-t-il! et personne ne l'a reconnu!

— Quoi, général! vous connaissez cet homme!

— Oui, pour mon malheur. Jamais on n'a vu d'espion plus adroit; il sait tout, il est partout, on dirait qu'il devine nos pensées et qu'il a le don d'ubiquité. On le soupçonne d'être affilié à une bande de brigands qui désole la province. Et vous ne l'avez pas tué!

— Mais c'est lui qui n'a pas voulu me tuer, général. Il m'a dit du reste que nous nous reverrions.

— Il tiendra parole, soyez en sûr, et malheur à vous, si vous n'êtes pas sur vos gardes..... Que faire? on vous avait choisi pour porter des dépêches importantes à l'armée de Hanovre, dans l'espoir de le dérouter, et voilà qu'il connaît déjà le but de votre mission. Le général fit quelques tours dans son cabinet. Écoutez, lieutenant, reprit-il, en se posant devant moi, êtes-vous disposé à jouer votre vie contre les épaulettes de capitaine?

— Général, c'est mon métier.

— Eh bien, vous allez partir; vous vous rendrez d'abord à Bouillon, puis à Dinant, en passant par Gedinne. Vous irez du train d'un homme qui est pressé d'arriver, et qui connaît la mauvaise renommée des lieux qu'il traverse. Si vous rencontrez votre homme : feu! sans crier gare!

— Ah! général!

— Eh! citoyen, vous ferez de la délicatesse une autre fois. Tuez-le comme un loup, comme un chien enragé, je vous l'ordonne. Tuez tout individu dont les démarches ou les intentions vous paraîtraient un peu trop suspectes, ce sera œuvre méritoire, car de Bouillon à Dinant, vous ne pouvez rencontrer que des sangliers ou des brigands.

— J'obéirai, général.

— Je vous donnerai d'ailleurs pour compagnon de route, un gaillard qui ne sera pas aussi scrupuleux que vous; c'est mon domestique, un ancien soldat qui ne connaît que sa consigne. Vous partirez demain dans la journée.

En sortant de chez le général, je me rendis auprès de Lefèvre.

— Êtes-vous toujours disposé à partir, lui dis-je en entrant ?

— Oui, me répondit-il, car plus j'y pense, moins je crois à l'existence des brigands; si D'Herbigny était un des leurs, vous eût-il épargné comme il l'a fait ?

— Qui vous dit qu'il n'avait pas ses raisons pour ne point me tuer aujourd'hui. En tous cas, croyez moi, si vous partez demain, que personne ne le sache, pas même votre mère : choisissez un domestique sûr et d'un courage éprouvé, prenez vos meilleurs pistolets, un fusil à deux coups, et des munitions surtout.

— Mais vous voulez faire de moi un arsenal ambulant.

— C'est indispensable, mon très-cher; je vous donnerai un compagnon de route qui aura de plus que vous un grand sabre bien affilé. Vous avez jusqu'à demain matin pour vous décider : réfléchissez avant de vous embarquer dans cette entreprise, il y aura des coups échangés et je serais au désespoir s'il vous arrivait quelque malheur.

— Ces paroles me décident ; je partirai. Il y a longtemps que je désire voir un combat, l'occasion est trop belle pour que je la manque. Vous verrez comme je manie bien le fusil.... A quelle heure dois-je aller vous rejoindre ?

— Venez chez moi, à huit heures, tout équipé, je vous présenterai à votre compagnon de voyage.

Le lendemain Lefèvre arriva à l'heure indiquée.

— Me voilà, s'écria-t-il en entrant. Malbrouck s'en va-t-en guerre. Eh bien, où est donc mon compagnon de voyage?

— Vous le verrez tout à l'heure.... Avez-vous embrassé votre mère et votre sœur ?

— De quel ton vous me demandez cela ! Oui ; je suis prêt à partir.

— Alors, je vous consigne dans cette chambre jusqu'à mon retour.

— C'est une plaisanterie, lieutenant.

— Non, c'est très-sérieux. Je vous conseille même de ne pas essayer de forcer la consigne, car le factionnaire que je vais mettre à votre porte n'entend pas raillerie.

— Je suis donc prisonnier, s'écria le pauvre garçon partagé entre la terreur et la colère.

— Pour une heure seulement..... Tenez, Lefèvre, ajoutai-je en

lui prenant la main, si vous m'en croyez vous renoncerez à ce voyage.

— Impossible, répondit-il, s'il y a des dangers je veux les partager avec vous, car c'est vous qui partez, je le vois bien maintenant. Comme M. D'Herbigny, je n'ai qu'une parole.

— Eh bien ! alors attendez-moi, il faut que j'aille prendre mes instructions.

Deux heures après nous sortions de la ville, Lefèvre et moi, seuls et sans armes, comme deux promeneurs paisibles. Nos domestiques étaient partis par un autre chemin avec nos armes et nos valises. Jusqu'à Bouillon la route était belle et fréquentée, mais en sortant de ce bourg, nous entrâmes dans un pays désert et accidenté. Nous marchions presque au hasard, tantôt suivant les sentiers, tantôt coupant en ligne droite à travers les bruyères, sans autre boussole que l'instinct du domestique de Lefèvre, qui, né dans le Luxembourg, avait appris, dès son enfance, à se guider au milieu des bois. Ce pauvre garçon courait en avant, explorant les localités, examinant l'ombre que les arbres projetaient sur le sol et rectifiant sa route d'après certaines indications inappréciables pour tout autre que pour un paysan ardennais, écoutant le moindre bruit et s'arrêtant de temps à autre pour s'orienter, ou pour sonder de l'œil les profondeurs de la forêt. C'était un ancien soldat; il avait fait les campagnes de la Vendée et connaissait à fond toutes les ruses de la guerre de buisson et d'embuscades. Jamais éclaireur ne remplit mieux ses fonctions. A Bouillon on nous avait dit que nous n'étions qu'à trois lieues de Gédine, et pourtant nous cheminions depuis cinq heures à travers la forêt, sans que rien nous révélât le voisinage d'une ferme ou d'un hameau. Nos chevaux couverts de sueur commençaient à ralentir le pas ; nous-mêmes fatigués par la chaleur, affaiblis par la faim, — nous n'avions pas mangé depuis le matin, — nous commencions à nous laisser aller au découragement, lorsque notre guide, qui, du haut d'une éminence, étudiait le pays, nous cria qu'il avait découvert une espèce de chemin creux comme on n'en rencontre qn'aux bords des villages. Il ne se trompait pas. Ce chemin, une des principales voies de communication du canton, nous conduisit à une clairière au milieu de laquelle s'élevait une maison, ferme ou auberge, ou plutôt l'un et l'autre selon la coutume du pays. Cette vue ranima nos forces ; nous

hâtâmes le pas et, au bout de quelques minutes, nous étions à la porte de l'*auberge du Sanglier*. Une femme parut sur le seuil.

— Ma mère [1], lui dis-je, pourriez-vous me dire si nous sommes loin de Gédine.

— Oh! que oui, citoyen, vous êtes sur la route de St. Hubert : il y a bien d'ici à Gédine trois grandes lieues, et le chemin n'est pas bon, allez!

— Mon lieutenant, me dit en flamand, le domestique que le général m'avait donné, la vieille se moque de nous; ce chemin doit conduire à St.-Hubert et à Gédine. Comment s'appelle cette auberge.

— Ah! tu ne sais pas lire!... C'est l'auberge du Sanglier, regarde cette enseigne.

— Oui! ça doit être ça, murmura le vieux soldat, comme s'il se fût parlé à lui-même : nous avons mis une demi-journée pour faire deux lieues.

Pendant ce soliloque j'avais jeté un coup d'œil sur la maîtresse de l'auberge : c'était une personne entre deux âges, plutôt que vieille; à son front bas et ridé, à son regard fauve et aigu, à son costume sordide on l'aurait prise pour une sorcière.

— Citoyens, dit-elle, évidemment gênée par cette muette inspection, si vous le désirez, un de nos hommes vous servira de guide. Mon mari et ses deux fils sont sortis, mais ils ne peuvent tarder à rentrer; vous laisserez souffler vos chevaux, qui en ont grand besoin, et vous rafraîchirez vous-même, en attendant.

— Qu'en pensez-vous, Lefèvre? dis-je à mon compagnon.

— Je suis même sûr qu'en bien cherchant nous trouverons dans la maison un quartier de venaison, n'est-ce pas, ma mère?

— On peut dîner chez nous, répondit en souriant la maîtresse de l'auberge : avant la révolution, notre maison était le rendez-vous des chasseurs, et nous recevons encore de temps à autre des voyageurs, qui vont en pèlerinage aux ruines de l'abbaye [2].

— Eh bien! ma mère, préparez-nous un dîner comme pour un

[1] C'est ainsi que l'on nomme, dans le pays, toute personne âgée de condition inférieure.

[2] La révolution a détruit l'abbaye de St.-Hubert, mais elle n'a pu détruire la confiance que toutes les populations, à trente lieues à la ronde, avaient vouée depuis des siècles à l'apôtre des Ardennes.

archevêque, et mettez le couvert, s'il se peut, ailleurs que dans cette cuisine, s'écria mon compagnon à qui l'espoir d'un bon dîner avait rendu toute sa belle humeur.

— Messieurs, dit la vieille en nous faisant sa plus belle révérence, vous serez servis dans la salle du premier étage. En attendant, si vous voulez le permettre, je vais donner la provende à vos chevaux; le foin et l'avoine ne nous manquent pas.

Elle s'éloigna avec nos domestiques. — Inspectons les lieux maintenant, dis-je à Lefèvre. Le rez-de-chaussée se composait de trois pièces, une cuisine, une chambre où l'on avait placé deux lits, et un cabinet noir qui nous parut être un garde-manger. L'escalier qui conduisait à l'unique étage de la maison, était placé à l'extérieur et donnait sur une espèce de basse cour; derrière la maison, à hauteur de l'étage, s'élevaient quelques constructions en bois servant de grange, de hangard et d'écurie: en somme, tout annonçait l'aisance, sinon la fortune. Une seule chose me frappa: les fenêtres étaient garnies de forts volets en bois de chêne hermétiquement fermés.

— Diable! dis-je à Lefèvre, on dirait une citadelle; examinez l'épaisseur de ces volets; il paraît que le propriétaire du Sanglier, ne pense pas comme vous, à l'endroit des voleurs.

— Qu'il y ait des voleurs ou non qu'importe; nous n'en avons pas vus jusqu'ici, mais ce que j'ai vu, pendant que vous aviez le nez en l'air, c'est une jeune fille qui nous regardait avec une attention de bon augure... Tenez, la voilà justement qui avance encore la tête à l'angle de la maison... Dieu me pardonne! je crois qu'elle nous fait des signes... Une aventure en plein désert, ce serait délicieux! Voyons ce qu'elle nous veut.

Tout en parlant, Lefèvre m'entraînait du côté de la jeune fille. Avant que nous eussions pu ouvrir la bouche, elle s'écria à voix basse:

— Fuyez, fuyez! Vous êtes perdus si vous vous arrêtez plus longtemps ici.

Elle voulut s'éloigner, je la saisis par le bras:

— Pardon, citoyenne, mais ce que vous nous dites mérite quelques explications.

— Oh! monsieur, croyez-moi, partez s'il en est temps encore; si vous ne pouvez fuir, enfermez-vous dans votre chambre, n'y

recevez personne que moi, et ayez toujours une main sur vos armes. Prenez vos domestiques avec vous... O mon dieu! voici madame! si elle m'a vue, je suis perdue. Et elle s'enfuit.

Sans dire un mot, je me dirigeai vers l'écurie :

— Ah! ah! vous venez voir si l'on n'a pas oublié vos chevaux, nous dit l'hôtesse, qui en sortait au même instant. Entrez, citoyens, entrez, je n'ai épargné ni le foin, ni l'avoine.

— Restez là, Lefèvre, et donnez l'alarme, à la première figure inconnue que vous apercevrez .. Jan!

— Présent, lieutenant, répondit mon domestique.

— Que faites-vous là?

— Mon lieutenant, nous sommes occupés à serrer les sangles de nos selles que cette vieille sempiternelle avait débouclées.... A propos, avez-vous bien examiné cette femme, mon lieutenant, ajouta-t-il à demi-voix et en flamand? c'est une particulière qui m'a l'air de manigancer quelque chose ; elle est trop aimable et trop curieuse. Croiriez-vous qu'elle m'a demandé si nous avions des armes?

— Et que lui as-tu répondu?

— Que nous avions des pistolets, mais pour la forme seulement.

— Enveloppe-les dans ta blouse et apporte-les dans la salle à manger; tu resteras près de nous, et tu feras tout ce que tu me verras faire : je crois que nous allons être attaqués.

— Bon! ils trouveront à qui parler.

J'allai rejoindre l'hôtesse; elle était seule et paraissait absorbée par les préparatifs du dîner. Je ne sais si elle devina l'inquiétude qui me tourmentait; car je n'étais pas à mon aise, je l'avoue, en face du danger inconnu qui nous menaçait; toujours est-il que je surpris deux ou trois fois des regards, que l'on ne peut raisonnablement attribuer à la curiosité seule. Cette observation redoubla mon malaise; la vieille s'en aperçut.

— Je suis sûre, citoyen, me dit-elle, tout à coup, que vous avez rencontré ma fille, une pauvre folle, et qu'elle vous a effrayé de ses histoires de brigands. Figurez-vous que la pauvre petite, qui est la douceur même, a perdu la raison à la suite d'une attaque, non pas de voleurs, mais de soldats de la maréchaussée qui poursuivaient des émigrés auxquels nous avions donné asile. Depuis ce temps, dès qu'elle aperçoit un voyageur, elle lui conseille de s'enfuir.

— Je le savais bien, s'écria Lefèvre; mais vous avez l'imagination si frappée vous-même, mon pauvre lieutenant, que je n'ai pas osé vous faire part de mes soupçons.

— Cette malheureuse nous a déjà bien fait du tort, reprit l'hôtesse; nous avons beau la surveiller, l'enfermer, à chaque instant elle nous échappe... Si cela continue, elle nous ruinera, voyez-vous, citoyens.

Cette femme dit peut-être la vérité, pensais-je; en tous cas, feignons de la croire.

— Je voue avoue que je n'étais pas sans crainte, lui dis-je, non pour moi, mais pour mon compagnon que j'ai promis de ramener sain et sauf à ses parents. Votre province a si mauvaise réputation d'ailleurs, qu'un peu de défiance est bien permise aux étrangers qui la visitent. Mais puisqu'il en est ainsi, montrez-nous la chambre où nous devons dîner, et apportez-nous une bouteille de vin; cela nous fera prendre patience.

L'hôtesse prit un trousseau de grosses clefs, et nous conduisit dans une chambre du premier étage. Cette chambre meublée d'une grande table, d'un buffet à dressoir et de quelques chaises de bois, était éclairée par deux fenêtres, donnant sur la basse cour; elle n'avait d'autre issue que la porte ouvrant sur l'escalier extérieur dont j'ai parlé. En cas de besoin, le toit plat des remises qui s'élevait presque au niveau des fenêtres, nous offrait une autre voie de salut.

L'hôtesse nous avait quittés pour aller chercher du vin : elle revint bientôt, accompagnée de sa fille. Je les vois encore là, devant moi : la vieille marchait la première, et derrière elle, la pauvre enfant qu'elle disait être folle, portait une bouteille et des verres. Jamais contraste plus frappant ne s'offrit aux regards; autant la mère avait l'air dur et les traits ratatinés, autant la physionomie de la fille était douce, belle, et exprimait de résignation. Je l'ai revue bien des fois depuis, dans mes rêves de jour et de nuit. En entrant elle leva sur moi un regard si triste, si suppliant, que mes craintes, un instant endormies, se réveillèrent plus vives que jamais.

— Ma mère, voudriez-vous m'envoyer les domestiques, dis-je à l'hôtesse pour cacher mon trouble, j'ai quelques instructions à leur donner.

La vieille me regarda d'un air contrarié, et sortit lentement : à peine le bruit de ses pas eut-il cessé de se faire entendre, que la jeune fille, joignant les mains, et d'une voix qui nous fit frissonner, s'écria :

— Vous n'avez pas voulu me croire, messieurs, parce qu'ils me font passer pour folle. Dieu seul et votre présence d'esprit peuvent vous sauver désormais. Ne vous séparez pas de vos armes et quand on annoncera M. D'Herbigny, soyez sur vos gardes.

A ce nom, Lefèvre et moi, nous nous regardâmes en pâlissant. Ma résolution fut prise en un instant :

— Jan, dis-je à mon domestique qui venait d'entrer; tu resteras là, sous prétexte de nous servir, et quand tu me verras lever mon pistolet, feu! sur l'homme que tu verras à ta portée. Et vous aussi Lefèvre. Nous nous placerons en face de la porte; Jan défendra les fenêtres : quant à vous, Jacques, dis-je au domestique de mon ami, vous sentez-vous le courage de rester à l'écurie avec un fusil et deux pistolets ?

— Lieutenant, je réponds des chevaux; l'écurie a deux portes, je vais de ce pas barricader celle qui donne sur le bois; pour l'autre, je m'en charge. De mon poste je pourrai même couvrir l'escalier. Quand on a vu de près les chouans, on n'est pas tout à fait un conscrit... Silence! j'entends du bruit!... On dirait le pas de plusieurs chevaux : je me rends à mon poste.

Au moment où il sortait, l'hôtesse du sanglier entra :

— Citoyens, nous dit-elle de sa voix la plus douce; j'ai un service à réclamer de votre obligeance; il vient de m'arriver deux voyageurs, ils m'ont chargée de vous demander la permission de partager votre dîner.

— Quels sont ces étrangers?

— Il y a un officier; l'autre est en bourgeois, mais à sa tournure, on le prendrait aussi pour un militaire.

— Dites-leur qu'ils nous feront grand plaisir s'ils veulent s'asseoir à notre table.

— Y pensez-vous! s'écria Lefèvre, dès que l'hôtesse fut sortie. S'ils faisaient partie de la bande!

— J'en suis presque sûr, mon ami, et c'est précisément pour cela que je suis bien aise de les avoir à ma portée. Nous allons en juger, du reste, je les entends.

Les deux étrangers nous saluèrent avec une politesse que l'on ne rencontrait guère dans les camps à cette époque; leurs physionomies manquaient peut-être de distinction, mais l'officier portait son uniforme avec une aisance remarquable.

— Ah pardieu, cela se rencontre bien, s'écria-t-il après l'échange des premiers compliments; nous venons de l'armée de Hanovre, du bout du monde, lieutenant : on n'y sait rien de ce qui se passe ailleurs : vous nous donnerez des nouvelles. Que fait-on sur le Rhin?

— Sa capote est bien brossée pour un homme qui vient de si loin, murmura une voix à mon oreille.

— On se bat, répondis-je; toutefois il paraît que Moreau attend une diversion de votre part, pour pousser en avant.

— Oui, j'ai entendu dire quelque chose comme cela, répondit le compagnon de l'officier : nous sommes même chargés d'aller chercher les instructions que l'on aurait dû nous envoyer depuis longtemps. Nous en serons pour notre course, car ces instructions sont parties depuis...

Un regard de l'officier coupa la parole à son compagnon.

— Mon cher, lui dit-il négligemment, ne perdrez-vous donc jamais cette habitude de commérage; parce que l'on vous dit que les lettres de Moreau pourraient bien avoir été interceptées, voilà que vous transformez une supposition en un fait positif.

— Le citoyen n'a peut-être pas tort, répliquai-je en regardant alternativement mes deux interlocuteurs; on m'a parlé d'une bande de brigands qui volent pour leur propre compte, et font le métier de partisans et d'espions pour celui de nos ennemis. Leur chef est un homme dangereux, dit-on.

Je surpris un regard rapide comme l'éclair, échangé entre les deux inconnus.

— Il paraît, répondit avec un sourire forcé, celui qui était en uniforme, qu'à l'armée du Rhin, comme chez nous, les officiers charment leurs loisirs avec des histoires de voleurs. Laissons là ces sornettes, croyez-moi, et mettons-nous à table; nous causerons plus à notre aise. — Mon ami, ajouta-t-il en s'adressant à mon domestique, voulez-vous aller voir à la cuisine si l'on ne nous oublie pas.

—'k Verstae' geen frans, citoyen, répondit Jan avec un flegme admirable.

— Que nous chante-t-il là dans son baragouin?

— Il vous dit, capitaine, qu'il ne comprend pas le français.

— Auriez-vous alors l'obligeance de me servir d'interprète.

— Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le déranger; le domestique de mon ami est descendu tout à l'heure pour surveiller les apprêts du dîner, et nous pouvons nous en rapporter à sa vigilance et à son appétit.

Un nuage passa sur le front du capitaine. Je me hâtai d'ajouter :

— Quant à celui-ci, il nous servira... voilà précisément l'hôtesse; messieurs, veuillez prendre place.

Je leur indiquai de la main les siéges placés du côté de la porte. Nous étions en face d'eux. Cette petite discussion avait évidemment contrarié nos deux adversaires; ils prirent les places que je leur indiquai et commencèrent à manger en silence.

— Jan, verse à boire.

Jan ne remua pas, j'avais parlé français. J'allais renouveler mon ordre en flamand, cette fois, lorsque la porte s'ouvrit :

— Citoyens, dit l'hôtesse en entrant, un étranger, M. D'Herbigny...

Nos deux hôtes mirent vivement la main sous la table, je les imitai; au même instant un coup de feu retentit, et celui qui était assis en face de Lefèvre étendit le bras, vacilla sur son siége, comme un arbre prêt à s'abattre, et tomba : l'autre se leva vivement, le bras tendu vers moi; un second coup de feu l'abattit comme son camarade.

Tout cela s'était passé si rapidement, que Lefèvre était encore assis, sa fourchette à la main, et que je n'avais pas vu moi-même un homme qui s'élançait dans la chambre. Quand je l'aperçus, il était à deux pas de moi :

— Je vous avais dit que nous nous reverrions, murmura-t-il avec un sourire de démon.

Je sentis une violente commotion suivie d'un éblouissement. Ce fut un éclair, mais cet instant suffit à mon adversaire pour m'enlacer dans ses bras. En vain je me roidis, je me débattis pour lui faire lâcher prise, il m'étreignait avec une force surhumaine et il se servait de moi comme d'un bouclier. Lefèvre, revenu de sa première surprise, vint à mon secours.

— Penchez la tête, me dit-il, que je puisse tirer.

Peine inutile; le corps de mon adversaire, collé au mien, suivait

tous mes mouvements, ses bras se resserraient graduellement; je compris qu'il cherchait à m'étouffer ; il y aurait réussi, je n'en doute pas, si Lefèvre, par une inspiration soudaine, et avec une adresse merveilleuse, nous saisissant l'un et l'autre à bras le corps, ne nous eût renversés sur le plancher. La secousse fit lâcher prise à D'Herbigny ; prompt comme l'éclair je me relevai; il était déja debout, en arrêt devant le pistolet de Lefèvre. Pâle, les lèvres serrées, la respiration haletante, les yeux fixés sur mon compagnon qui était lui-même pâle et indécis et comme fasciné par ce regard ardent, par un mouvement à peine perceptible, il reculait peu à peu se rapprochant des fenêtres. Trop préoccupé aussi pour deviner son intention, je ne m'en aperçus qu'au moment où il bondit vers une des fenêtres, l'ouvrit et s'élança sur le toit des communs, qui formait, ainsi que je l'ai déjà dit, comme une terrasse, et disparut du côté du bois. Lefèvre désespéré, voulait le poursuivre; je le retins.

— C'est ma faute, criait mon domestique, en assaisonnant ses exclamations d'effroyables jurements; si je n'avais pas abandonné mon poste, il était pris. Que va dire le général !... je mérite d'être fusillé... Mon lieutenant, laissez-moi lui courir après, il faut que je le ramène.

Le pauvre garçon en effet, occupé à barricader la porte, n'avait rien vu, toute cette affaire n'avait pas duré cinq minutes.

— Console-toi, mon brave, lui dis-je, tout n'est pas fini ; entends ces coups de sifflet, qui se répondent de divers points de la forêt ; notre homme réunit sa bande, il va revenir en force, et commencer un siége en règle... Vous vouliez voir un combat, mon ami, ajoutai-je en m'adressant à Lefèvre ; vous êtes servi à souhait ; nous aurons à en découdre tout à l'heure. A présent vous savez comment les choses se passent, soyez calme, et surtout ne tirez qu'à coup sûr; Dieu sait quand nous sortirons d'ici et même si nous en sortirons.

J'avais bien deviné. Une grêle de balles nous annonça l'approche de l'ennemi. Ils étaient douze ou quinze armés de carabines et de pistolets; D'Herbigny marchait à leur tête. Dans la cour il divisa sa petite troupe en deux sections, dont l'une prit position à l'extrémité des hangars, tandis que l'autre s'éloignait pour protéger sans doute les assiégeants contre une surprise du dehors. Ceux qui s'étaient établis en face de nous, à 15 ou 20 toises de distance se

subdivisèrent encore ; quatre, le fusil à la main, se tinrent prêts à faire feu, quatre parurent tout à coup à l'extrémité du toit plat. Je les montrai en souriant à mes deux compagnons :

— Voilà ce que nous appelons la colonne d'attaque, mon cher Lefèvre ; c'est celle qui va donner l'assaut.

— Mon lieutenant, sauf votre permission, je vous dirai que ça c'est de la frime, il se manigance autre chose. Votre monsieur de tout à l'heure, sait bien que nous n'aurions pas peur de six gaillards de ce calibre-là !

— Silence ! s'écria Lefèvre, on monte l'escalier.

Un coup violent ébranla la porte, suivi aussitôt d'un cri de rage et de gémissements.

— Bon ! s'écria mon domestique, voilà Jacques qui commence. Nous allons rire ; il a été un peu braconnier dans sa jeunesse, mon lieutenant, autant il en verra sur le pallier, autant il en descendra.

— Ah ! malheureux ! malheureux ! exclama tout à coup Lefèvre en s'arrachant les cheveux. Il est perdu ! j'ai oublié de lui donner des munitions !

Cette révélation inattendue fut un coup de foudre ; non-seulement le pauvre garçon était perdu, mais sa mort ou son inaction forcée allait nous être fatale à nous-même, car nous ne pouvions faire face de deux côtés à la fois, n'ayant d'autres armes que nos pistolets, une carabine et mon sabre. Et comme pour justifier ces sinistres prévisions, les assaillants recommencèrent à attaquer la porte à coups de hache, sans qu'aucune diversion vînt interrompre leur travail. Je levai les yeux sur mes deux compagnons, comme pour demander un conseil : mon domestique sombre et immobile, jouait machinalement avec sa carabine, Lefèvre plutôt inquiet qu'effrayé regardait à chaque instant dans la cour, évidemment plus préoccupé de la situation de son domestique que de la sienne. Tout-à-coup il me saisit vivement le bras :

— Voyez ! voyez ! dit-il à voix basse.

Je regardai du côté de l'écurie, et je vis un canon de fusil s'abaisser lentement dans la direction de l'escalier, le coup partit ; un cri déchirant et d'horribles imprécations y répondirent.

— A nous maintenant à le protéger, murmura mon brave domestique, en se mettant à genoux et en appuyant le canon de sa

carabine sur le rebord de la fenêtre : l'embuscade est éventée... Bon ! bon ! courez, vous n'y arriverez pas tous trois. Deux coups de feu partirent en même temps, un de notre forteresse et un de l'écurie ; un des brigands tomba, un second emporté par son élan fit encore quelques pas, puis s'affaissa ; le troisième s'arrêta brusquement, et se jeta la face contre terre. Au même instant Jacques parut dans la cour, saisit par les cheveux le brigand à moitié mort de peur, et le traîna dans sa retraite. Cette scène ne dura qu'une minute, mais cette minute valait un siècle.

— Sauvé ! hurla Jan, d'une voix rauque et haletante. Puis, du revers de sa main, essuyant la sueur qui perlait sur son front : Faut avouer tout de même qu'il y a un bon Dieu pour les braves gens, ajouta-il d'une voix grave. Ils auront beau dire, les muscadins, n'est ce pas, mon lieutenant ? il doit y avoir un bon Dieu.

— Comment sauvé, s'écria Lefèvre qui ne perdait pas de l'œil la porte de l'écurie ; il a usé ses quatre coups.

— Jeune homme, répliqua d'un air important notre brave compagnon, Jacques ne donnerait pas un liard de la peau de tous ces chenapans-là ; s'il en a enlevé un, c'est pour avoir sa poire à poudre : voilà la chose !

Lefèvre leva les yeux au ciel et murmura quelques mots que je n'entendis pas.

Cette nouvelle victoire nous valut un moment de répit ; nous en profitâmes pour dresser la table contre la porte et l'y assujetir le plus solidement possible. L'armoire nous servit à masquer en partie une des fenêtres. Cependant l'inaction de D'Herbigny se prolongeait ; de la part d'un homme de ce caractère cette feinte retraite devait cacher un piége. Quelle infernale combinaison méditait-il ? Au silence profond qui régnait autour de nous, j'étais parfois tenté de croire que les brigands, découragés par notre vigoureuse résistance, effrayés de leurs pertes, avaient abandonné la partie : c'était l'opinion de Lefèvre. Quant à Jan, il jugeait avec son inflexible bon sens que D'Herbigny ne pouvait, sans danger pour lui, et sans se compromettre aux yeux de ses complices, se retirer dans une autre partie des Ardennes avant d'avoir détruit, jusqu'au dernier vestige, tout ce qui aurait pû révéler son crime ou rappeler sa défaite. Je me rangeai à son avis. D'Herbigny voulait s'emparer de mes dépêches, je n'en étais que trop certain ; nous

devions donc nous attendre à une lutte désespérée. Deux fois repoussé avec perte, il préparait évidemment une nouvelle attaque : mais d'où nous viendrait le danger cette fois ? Les issues de notre petite citadelle étaient trop bien gardées pour qu'il osât tenter encore une attaque directe; triste avantage : il avait en compensation une foule d'autres moyens moins dangereux pour lui et plus efficaces, la sape, par exemple, la mine, ou l'incendie. Cette idée ne nous était pas encore venue : je le confesse humblement, elle produisit sur moi l'effet d'une douche à la glace. Le genre de mort dont nous étions menacés répugnait à mes idées de soldat. On ne saurait croire pour quelle part l'habitude et la prévention entrent dans les éléments constitutifs de ce que nous appelons le courage, la bravoure. Notre nature se révolte devant l'inconnu; ainsi la nuit, par exemple, le plus hardi soldat n'est que l'ombre de lui-même; pour être tout à fait brave, il a besoin de connaître le péril, de le regarder en face. Cette incertitude dura longtemps.

Je commençais à croire que Lefèvre pourrait bien avoir raison, lorsque nous aperçûmes une légère colonne de fumée qui s'élevait à l'extrémité des bâtiments. Dans ce moment, le soleil se couchait à l'horizon, les oiseaux un moment effrayés, avaient repris leurs chants interrompus ; la nature, calme et souriante, semblait nous inviter au repos. Ce spectacle inonda mon cœur de tristesse ; je pensai à mon père, à tous ceux que j'aimais, et mes yeux se remplirent de larmes. Mourir si jeune et à l'entrée d'une carrière qui semblait me promettre tant de succès! périr seul et ignoré, au carrefour d'une forêt, dans les flammes, ou sous le couteau d'un bandit ! mourir au moment où je me savais aimé ! il faut avoir été dans une situation analogue à la mienne pour sentir tout ce qu'il y a de désolant, de poignant dans cette pensée. Cependant l'instinct de la conservation reprit bientôt le dessus.

— Nous avons encore trois ou quatre heures devant nous, dis-je à mes compagnons ; dès qu'il fera nuit nous essaierons de gagner un village ou l'autre.

— Je crois qu'il est temps de battre en retraite, sauf votre permission, mon lieutenant, si nous ne voulons pas être flambés comme des chapons qu'on va mettre à la broche, répondit Jan.

— On étouffe ici, murmura Lefèvre; cependant le vent ne souffle pas de notre côté.

— Mettez la tête à la fenêtre, citoyen.

Lefèvre se pencha en effet hors de la croisée.

— Fuyons! fuyons! s'écria-t-il en se relevant, le feu est sous nos pieds.

— Et les bandits embusqués autour de la maison, attendent que nous sortions pour venger leurs camarades, répondis-je.

— Je vais toujours faire une petite reconnaissance, si vous le permettez, mon lieutenant, dit Jan, en enjambant la croisée.

A peine avait-il posé le pied sur la crête du toit des hangars que trois ou quatre balles sifflèrent à ses oreilles.

— Bon! bon! on sait ce que parler veut dire, murmura-t-il, en se couchant; lieutenant, nous sommes dans une souricière.... Oh! les scélérats! figurez-vous qu'ils ont entassé toutes sortes de meubles, un vrai bûcher quoi! dans la chambre de dessous et qu'ils y ont mis le feu. Nous n'avons plus qu'à faire notre testament et à donner tête baissée au milieu de ces gredins-là; nous mourrons au moins d'une mort honnête... Passez-moi un peu la carabine, j'en vois deux là-bas, je veux leur dire un mot.

Il tira :

— Vite, mon lieutenant, vite rechargez, j'ai fait une mouche. Oh! oh! diable! il n'est que blessé! voilà deux hommes qui le ramassent, ça doit être un chef.

En parlant ainsi, le malheureux oubliant sa position, s'était mis sur les genoux, deux coups de fusil partirent d'un coin de la cour; il chancela et nous le vîmes glisser le long du toit et disparaître : il était tombé du côté de la forêt.

Un double cri de désespoir s'échappa de nos poitrines; nous pleurâmes, oui nous pleurâmes ce brave.

— Puisqu'il faut mourir, mieux vaut mourir en combattant, m'écriai-je en prenant sa place. Lefèvre se disposait à me rejoindre :

— Attendez, lui criai-je à voix basse; j'aperçois quelque chose, là-bas, à l'entrée du chemin creux; des hommes armés qui s'avancent avec précaution... ils se dirigent du côté des bandits... Ah! c'est un renfort qui leur arrive.

— Mon lieutenant! mon lieutenant! cria une voix qui me fit tressaillir; occupez-les; tirez, pour l'amour de Dieu !

Les bandits avaient sans doute aperçu les nouveaux venus, car

je les vis se réunir, échanger quelques mots, puis se cacher derrière les arbres comme à l'approche d'un ennemi.

— Il en vient de l'autre côté aussi, me dit Lefèvre. On dirait des soldats déguisés.

Il n'avait pas achevé ces mots, qu'une décharge partit de l'intérieur de la forêt suivie aussitôt du cri de : vive la république ! les brigands se replièrent sur un autre point, ils y furent également reçus à coups de fusils. Le bois s'était animé tout d'un coup et l'on voyait briller des bayonnettes dans toutes les directions. Enfermés dans ce cercle de fer qui allait en se rétrécissant de minute en minute, les brigands se défendirent avec le courage du désespoir : ils furent tous tués ou pris. Je cherchais vainement la jeune fille parmi les prisonniers; elle avait disparu ainsi que la vieille hôtesse et D'Herbigny.

— Lieutenant, dit en m'abordant l'officier qui commandait l'expédition, j'ai cru un moment que vous en viendriez seul à bout.

— Comment, capitaine, vous avez donc vu le premier combat? vous nous suiviez alors?

— Mon très cher, c'est vous-même qui m'avez apporté à Bouillon l'ordre qui nous enjoignait de vous suivre de loin et de manière à n'être aperçus ni de vous ni des bandits; si je ne m'en suis pas mêlé plus tôt, c'est que plusieurs de mes escouades, obligées de faire de longs détours, n'ont pu être à temps au rendez-vous, et puis, parole d'honneur, vous vous en acquittiez trop bien, je ne voulais rien vous voler de votre gloire.

— Je comprends, j'étais le morceau de lard que l'on met dans la souricière.

— Mais... quelque chose comme cela, répliqua en souriant mon interlocuteur. Du reste, qu'importe le rôle quand on s'en tire honorablement; pour ma part je connais plus d'un officier qui voudrait, à l'heure où je vous parle, avoir été ce morceau de lard. — Maintenant partons; le jour commence à baisser, et nous avons deux lieues à faire.

La colonne se mit en route; les prisonniers marchaient au centre; à l'arrière garde quatre hommes portaient mon pauvre Jan assez grièvement blessé à l'épaule, nous suivions, Lefèvre et moi, avec Jacques...

— Sauvé, enfin! murmura une dame en reprenant bruyamment haleine. Colonel, je commençais à trembler pour vous et si je n'avais su qu'on ne ressuscite plus de nos jours, j'aurais craint de vous voir succomber dans cette lutte dangereuse.

— Vous le savez trop, madame, reprit galamment le vieux militaire, les plus grands périls pour nous ne sont pas au milieu des combats... Ce n'est pas là où j'ai le plus souffert, et quelque jour peut-être je vous conterai.....

— Et pourquoi pas tout de suite, colonel?

— C'est que cette fois la présence de ma femme m'embarrasserait réellement au début.

La dame comprit et n'insista point.

FERDINAND CARRON.

LETTRES SUR LES THÉATRES DE PARIS.

A Messieurs les Rédacteurs de la Revue de Belgique.

Paris, 2 décembre 1846. [1]

« Malheur aux vaincus ! » a dit je ne sais quel barbare ; c'est une triste maxime, messieurs, et je lui préfère infiniment le mot d'un grand homme : « honneur au courage malheureux ! » Aussi cette fois encore Mme de Casamajor et *le Nœud Gordien*, Méry et *l'Univers et la Maison* auront-ils tort et cèderont-ils le pas à une auguste victime du public de la Porte Saint-Martin. Je veux parler de l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* et de *la Comédie de la Mort*, de ce roi de la fantaisie qui a eu l'inconcevable courage de signer de son nom l'un des plus insipides mélodrames qu'ait jamais enfanté cervelle humaine, et d'assister avec un sang froid phénoménal à la plus lourde chute dont Paris se souvienne, la trilogie de M. le vicomte V. Hugo exceptée, bien entendu.

Ma lettre pourrait être intitulée : *Histoire de la grandeur et de la décadence théâtrales de M. Théophile Gautier.*

Voici comment M. Gautier fut amené à écrire pour le théâtre.

Vous vous souvenez sans doute de cette terrible préface, où il appelait messieurs les critiques un *tas de crétins et de goîtreux*, et déclarait hautement *qu'il ne serait jamais rédacteur dans un journal vertueux, à moins qu'il ne se convertisse, ce qui serait assez drôlatique.* Depuis lors la position du romancier a singulièrement changé ; il est enrégimenté parmi *ces drôles*, objets de son dégoût et de ses mépris, lui-même nous l'a raconté. Hélas ! nous a-t-il dit,

[1] L'abondance des matières nous a forcé de retarder la publication de cette lettre.
(Note de la Rédaction.)

Hélas ! vous savez bien qu'avec les chiens jaloux,
Les critiques hargneux, aux babines froncées,
Qui traînent par lambeaux les strophes dépecées,
Toute la pâle race au front jauni de fiel,
Dont le bonheur d'autrui fait le deuil éternel,
J'aboie à pleine gueule, et plus fort que les autres.
O poètes divins, je ne suis plus des vôtres :
On m'a fait une niche où je veille tapi,
Dans le bas du journal comme un dogue accroupi ;
Et j'ai pour bien longtemps, sur l'autel de mon âme,
Renversé l'urne d'or où rayonnait la flamme.
Pour moi plus de printemps, plus d'art, plus de sommeil ;
Plus de blonde chimère au sourire vermeil,
De colombe privée, au col blanc, au pied rose,
Qui boive dans ma coupe et sur mon doigt se pose.
Ma poésie est morte, et je ne sais plus rien,
Sinon que tout est laid, sinon que rien n'est bien.
Je trouve, par état, le mal dans toute chose,
Les taches du soleil, le ver de chaque rose ;
Triste infirmier, je vois l'ossement sous la peau,
La coulisse en dedans, et l'envers du rideau.
Ainsi je vis. . . . .

Non, monsieur, en dépit de ce superbe désespoir, vous ne vivez point ainsi : depuis lors vous avez publié des impressions de voyage [1] qui valent toutes celles de M. Dumas, car elles sont vraies et elles ont de plus le mérite d'être écrites d'un fort beau style, plein de vie, plein de chaleur ; vous avez rimé des strophes nombreuses qui sont loin d'être inférieures aux vers imprimés avant votre enrôlement dans l'affreuse armée des critiques; vous avez composé de charmantes nouvelles, de joyeux proverbes, qui pour n'être la plupart du temps que des pastiches, n'en sont pas moins délicieux ; vous avez tour-à-tour été applaudi et sifflé sur la scène, et ce dernier honneur, monsieur, à qui le devez-vous, si ce n'est à votre nouvelle position ?

C'est grâce au feuilleton en effet que M. Th. Gautier est devenu dramaturge. Ennuyé d'avoir tous les lundis à déchirer à grands coups de plume une légion d'infortunés écrivassiers qui répandent hebdomadairement sur Paris une pluie de vaudevilles soporatifs, M. Gautier tint un beau jour ce judicieux raisonnement : « Puisque

[1] *Voyage en Espagne.* Paris, 1845. Charpentier, éditeur, rue de Lille, 17.

de si piètres sires, se dit-il, commettent de si prodigieuses énormités, il n'est pas tout-à-fait impossible que je parvienne, moi homme d'esprit, à écrire deux ou trois actes plus phénoménalement absurdes. » Et l'auteur de *Fortunio* et de tant de charmantes nouvelles, jura de devenir vaudevilliste.

Huit jours après, désireux d'être fidèle à sa parole, il composait.... un ballet. M. de Saint-Georges, à qui nous sommes redevables de trop de pauvres opéras, se chargea de gâter quelque peu l'œuvre du poète ; M. Coraly inventa des pas presque nouveaux ; M. Ad. Adam écrivit de la musique facile et agréable, et le 28 juin 1841, *Giselle* fit son apparition à l'Académie Royale de Musique au bruit des applaudissements les plus légitimes. La gracieuse *Wili* ressemblait bien à la *Sylphide*, à dire vrai ; mais depuis tout un siècle Paris n'avait vu de ballet supportable, Paris devait être indulgent : il refusa de s'apercevoir des réminiscences. La Carlotta d'ailleurs, qui avait très-heureusement débuté dans le divertissement de *la Favorite*, faisait merveille, et à chacune des représentations elle remportait de nouveaux triomphes. En un mot, le succès était prodigieux, les éloges unanimes, et M. Gautier.... soucieux et mécontent. C'est que l'inflammable romancier soupirait pour les beaux yeux de Mlle Forster, les plus beaux yeux du monde ! c'est que dans le rôle de *Bathilde*, Mlle Forster était restée aussi inaperçue que peut l'être une jeune femme ravissante ! C'est que l'actrice en voulait mortellement à l'auteur, lequel en voulait non moins mortellement au public. Il s'agissait de se venger. Théophile désespéré se mit à chanter « *l'oreille divine* » de la danseuse [1] ; puis il adressa « *à la princesse Bathilde* » cette pièce en faveur de laquelle les gens de goût lui ont presque pardonné de s'être occupé de ballets :

« La cloche matinale enfin a sonné l'heure,
« Où les pâles Wilis, qu'un jour trop vif effleure,
« Près du sylphe qui dort vont se glisser sans bruit
« Au cœur des nénuphars et des belles de nuit ;

1 Le délicieux morceau auquel il est fait ici allusion parut d'abord dans *les Guêpes* d'Alphonse Karr. Il a depuis été réimprimé dans le recueil des *Poésies complètes* de Th. Gautier. (Paris, Charpentier, 1845. 1 vol. format anglais. – Voyez page 290. –)

(*Note de la Rédaction.*)

« Giselle défaillante avec de molles poses,
« Lentement disparaît sous son linceul de roses,
« Et l'on n'aperçoit plus du fantôme charmant
« Qu'une petite main tendue à son amant.
« — Alors vous paraissez, chasseresse superbe,
« Traînant votre velours sur le velours de l'herbe,
« Un sourire à la bouche, un rayon dans les yeux,
« Plus fraîche que l'aurore éclose au bord des cieux;
« Belle au regard d'azur, à la tresse dorée,
« Que sur ses blancs autels la Grèce eût adorée;
« Pur marbre de Paros, que les Grâces, en chœur,
« Dans leur groupe admettraient pour leur quatrième sœur.
« — De la forêt magique illuminant la voûte,
« Une vive clarté se répand, — et l'on doute
« Si le jour, qui renaît dans son éclat vermeil,
« Vient de votre présence ou s'il vient du soleil!
« Giselle meurt; Albert éperdu se relève,
« Et la réalité fait envoler le rêve;
« Mais en attraits divins, en chaste volupté,
« Quel rêve peut valoir votre réalité! »

L'actrice s'humanisa-t-elle? — La médisance dit oui; c'est un motif pour n'en rien croire.

Pendant deux longues années, M. Gautier se reposa sur ses lauriers chorégraphiques. A son réveil, il était décidément vaudevilliste [1]. Il avait trop d'esprit pour se mettre en peine d'un sujet; il alla trouver un M. Siraudin et lui tint à peu près ce langage : « Siraudin, mon très-cher, il me prend fantaisie de composer trois « actes plus ou moins assaisonnés de couplets; avez-vous mon « affaire? — Alice Ozy est un adorable démon, nous lui donnerons un « rôle d'ange gardien. » Le Siraudin resta pétrifié; Théophile

[1] Notre correspondant se trompe : M. Gautier se réveilla, non pour faire un vaudeville, mais pour composer un nouveau ballet *(la Péri)*, qui fut représenté à l'Opéra quelques mois avant l'apparition, aux Variétés, d'*Un Voyage en Espagne*. Du reste, Mr Roelens n'a pas commis un grand crime en ne se souvenant pas de la sœur de Giselle, sœur qui, plus encore que son aînée, appartient à la famille de la *Sylphide*. Il y a long-temps que cette seconde œuvre chorégraphique est oubliée, et si on se la rappelle parfois, c'est parce qu'elle a donné lieu à une des meilleures plaisanteries de la censure, laquelle n'en est pas avare. Cette honorable institution ordonna à M. Gautier de changer le titre de sa pièce, qui fut transformé en *Léila ou Les Péris*. On doutait du succès, et on ne voulait pas entendre dire que *la Péri avait été accueillie par des sifflets, par des huées, etc., etc.* Vous devinez l'anarchique calembourg. Heureusement le ballet réussit, grâce au talent de Mlle C. Grisi, à la musique de Burgmuller, et à une mise en scène d'une grande richesse. A la seconde représentation l'affiche annonça *la Péri. La Péri* avait été accueillie avec enthousiasme! *(Note de la Rédaction.)*

Gautier vaudevilliste ! C'était de la haute bouffonnerie. Il fallait cependant répondre : le Siraudin ne répondit rien. « Siraudin, mon « ami, vous m'étonnez. Vous êtes de belle force, je n'avais pas trop « auguré de vous. Vous êtes un homme supérieur, Siraudin ; et je « veux être damné, si à nous deux nous n'arrivons pas à imaginer « une œuvre d'une bêtise pyramidale. Voyons, j'ai voyagé en « Espagne : on m'y a parfaitement reçu, les courses de taureaux « m'ont transporté au quinzième ciel, on ne m'a que médiocrement « volé ; si nous nous moquions un peu de l'Espagne et des Espa- « gnols ? » Le Siraudin réfléchit vingt minutes, puis il dit du ton le plus sérieux à Gautier qui le contemplait en silence : « J'ai notre idée... Un jeune homme, le propriétaire d'un cabinet de lecture, par exemple, a lu toutes les facéties publiées en France sur le royaume de l'innocente Isabelle ; il ne rêve plus que Castillanes et Andalouses ; l'Espagne est pour lui le paradis terrestre en miniature. Il vend son fonds et franchit les Pyrénées. A peine a-t-il mis le pied sur la terre classique des sérénades et des bonnes lames de Tolède, que mille désagréments lui pleuvent de toutes parts. Je vous abandonne le chapitre des mésaventures, Théophile. Le bon ange personnifié dans une lingère de la cour — M[lle] Osy fera fureur en lingère espagnole — survient toujours très à-propos pour sauver son infortuné compatriote, car au dénouement la modiste se trouvera être Parisienne, enlèvera notre héros guéri de son enthousiasme, et ne l'épousera pas, parce qu'elle est « modiste, mais vertueuse. » Le jeune français lui demandera « pourquoi elle s'est intéressée à lui pendant nos trois actes » et votre Alice qui pourra s'appeler Rosine, lui répondra : « Parce que je n'ai pas oublié que « quand j'étais petite fille, vous me louiez gratis des romans de « Paul de Kock ; et j'ai la mémoire du cœur et des mauvais romans. » Puis la toile tombera

« Aux applaudissements d'un public idolâtre, »

et de tous les propriétaires de cabinet de lecture de France et de Navarre ! »

Gautier avait écouté avec une religieuse admiration. Il essuya une larme, il se sentait ému. Tout-à-coup il ouvrit les bras et s'écria : « Siraudin, vous êtes grand comme M. Varin ou M. Mélesville, futurs membres de l'Académie française (saluez, Siraudin !) « et la fine fleur des vénérables et insipides vaudevillistes dont notre

belle patrie fait ses délices. D'honneur! je crois, mon cher, que vous voulez avoir de l'esprit. Je vous l'ai dit, Siraudin, vous êtes grand, et je vous attache à ma fortune. Dans quinze jours, nous serons joués. Précipitez-vous sur mon cœur. »

Le 21 septembre 1843, *Un voyage en Espagne* obtenait au théâtre des Variétés un succès de fou rire. Au sortir de la représentation, M. Gautier dit à son collaborateur : « Vous avez déjà composé bon « nombre de pièces stupides, Siraudin (ceci soit dit sans intention « de vous faire tort) ; mais je doute fort que vous ayez jamais « travaillé à plus abominable rapsodie. »

Je citerai une des scènes les plus drôlatiques. *Reniflard*, le marchand de bouquins, demande à son hôte un domestique. On s'empresse de le satisfaire, et le serviteur est présenté à son futur maître par *Pablo* l'aubergiste.

Reniflard à Pablo. — Il a l'air un peu féroce... Êtes-vous sûr de sa moralité?

Pablo. — Oh! très-sûr... Il a fait partie deux ans de la bande de José Maria... Un bien brave homme, allez.

R. — Mais ce José Maria était un chef de brigands.

P. — Oh! c'est la jalousie de la police qui faisait courir ces bruits-là ; José était un homme généreux, brave, galant, charitable, plein d'honneur, et qui n'admettait dans sa société que des gens choisis.

R. (*à part*). — C'est égal, je n'aimerais pas à rencontrer mon domestique le soir au tournant d'une rue. (*haut.*) Aubergiste, fournissez-m'en un autre.

P. — Comment, vous ne voulez pas de celui-là?

R. — Non... j'en désire un... plus rassurant.

Benito. — Pardon, seigneur, si je prends la parole... mais je ferai observer à votre seigneurie que me refuser ainsi, sans motif, est une injure!... Quelle raison avez-vous pour ne pas m'admettre à votre suite?

R. (*à part*). — Au fait... (*haut*). C'est bien... Aubergiste, laissez-nous... (*Pablo sort. A Benito*). Comment t'appelles-tu?

B. — Je ferai remarquer à votre seigneurie que je ne la tutoie pas.

R. — Mais...

B. — Je n'aime point les familiarités.

R. — Soit!... Comment vous nomme-t-on?

B. — Don Benito Juan de Dios Domingo Mendieta de Alfarnate y Cazorlo y Orosco y Benavidez.

R. — Ah! je suis fixé... Mais si ça ne vous blesse pas, je me dispenserai de vous appeler de tous vos noms.

B. — Oh! appelez-moi seulement Benito Juan de Dios Domingo Mendieta de Alfarnate... Par ce moyen vous économiserez y Cazorla y Orosco y Benavidez.

R. Ah! très-bien, merci... De quel pays êtes-vous?

B. — Je suis Biscayen.

R. — Mille bombes!.., Et combien me demanderez-vous pour entrer à mon service?

B. — Deux piécettes par jour... Mais je veux avoir mes nuits libres.

R. — Et pourquoi donc?

B. — J'ai des affaires de cœur.

R. — Au fait, je n'ai pas besoin de domestique quand je dors... C'est conclu... Vous allez entrer tout de suite en fonctions... (*Il tire une paire de bottes de son porte-manteau*). Cirez-moi ces bottes.

B. — Hein? plaît-il? que dites-vous?

R. — Je dis : Cirez-moi ces bottes... C'est limpide, j'espère.

B. — J'ai compris, parfaitement compris, seigneur étranger... Mais je ne puis vous cacher que je trouve vos propositions très-déplacées... Savez-vous à qui vous parlez?

R. — A mon domestique, j'imagine.

B. — A un descendant de Pélage... Je suis aussi noble que le roi... Peut-être plus.

R. (*à part*). — Est-ce que cet homme serait un réfugié espagnol?... Ah! que je suis bête! nous sommes en Espagne.

B. — De quelle couleur pensez-vous que soit le sang qui coule dans mes veines?

R. — Mais...

B. — Oh! je sais que vous allez me répondre... quelque lieu commun sans doute... rouge, n'est-ce pas?

R. — Dame! c'est assez la couleur ordinaire.

B. — Seigneur cavalier, je suis Biscayen, et vous ignorez probablement qu'une tradition populaire donne aux naturels de la Biscaye un sang bleu, pur et non mélangé comme celui des autres mortels.

R. — J'ignorais cette tradition, mais je l'adopte... Et plus je réfléchis, plus je reconnais la vérité de vos paroles.

B. — Ah!

R. — Je m'explique maintenant un juron très-connu en France, et dont l'étymologie m'échappait.

B. — Quel est ce juron?

R. — Par la sambleu!... Juron Pompadour... Sambleu!... Imprécation Louis XV... C'est bien cela; c'est bien cela... C'est étonnant, comme on s'instruit en voyageant... Mais cependant, illustre descendant de Pélage, si vous ne cirez pas mes bottes, je serai forcé, bien à regret, de garder mes deux piécettes.

B. — Tenez, seigneur, vous m'intéressez, et je veux faire une concession en votre faveur... Je cirerai la gauche, et vous la droite.

R. — Ah!... Eh bien! je vais vous proposer quelque chose de mieux... Vous les cirerez toutes les deux.

B. — Je n'en ferai rien, seigneur... Vous en cirerez une, ou j'y perdrai plutôt mon nom!

R. — Eh bien! ça ne vous ferait pas de mal... de perdre un peu de votre nom... ça reposerait les oreilles de vos contemporains.

Don Benito finit cependant par persuader son maître, et ils se mettent en devoir de cirer chacun une botte, au grand regret de l'Espagnol qui ne peut s'empêcher de s'écrier : « Que diraient mes « aïeux, s'ils me voyaient restaurer votre chaussure? » — « Illustre « Pélagien, rassurez-vous, » répond Reniflard, et il se met à chanter :

Vous avez lu que dans l'histoire ancienne
Un souverain fut laboureur :

Sans déroger la tige pélagienne,
Parmi les siens peut voir un décrotteur.
Je le sais bien, d'ailleurs, noblesse oblige ;
Et qui pourrait vous condamner,
Lorsque vous venez de donner
Un nouveau lustre à cette tige.

Mais tout cela n'est rien à côté de la fin du premier acte que les auteurs ne savaient comment finir. Après mûre délibération, ils se décidèrent à faire arrêter notre héros.

« Au nom du gouvernement, je vous arrête, » dit à Reniflard un vénérable alguazil.

« Pour quel motif? »

« Quand on arrête quelqu'un, en Espagne, c'est toujours sans motif! » réplique Pablo, et voilà l'acte terminé.

Au lieu de couplet final, M. Gautier adressa au public ces vers qui maintinrent les spectateurs en belle humeur :

« Moment tardif peut-être, heure trois fois bénie,
« Le tour est fait, voilà notre farce finie.
« C'est à ton tour, public, de te montrer charmant.
« Nous avons débité nos rôles couramment,
« Chanté juste, à peu près, nos couplets de facture,
« Et déployé les dons que nous fit la nature.
« Ne va pas, te livrant à ton esprit railleur,
« Malgré ta probité, siffler comme un voleur !
« Pourquoi siffler, ton chien n'a pas perdu ta piste,
« Tu n'instruis pas d'oiseaux, tu n'es pas machiniste.
« Ce vaudeville en vaut un autre aussi mauvais.
« Laisse donc sur nos fronts tomber la toile en paix ;
« Que Reniflard, perdu dans ce pays d'Espagne,
« Sur sa route ait au moins quelqu'un qui l'accompagne ;
« Donne, sans peur de duel, une claque aux acteurs,
« Et daigne pardonner les fautes des auteurs. »

C'était trop de gloire, et, pour ne pas succomber sous le fardeau, M. Gautier passa deux nouvelles années dans la plus parfaite oisiveté, dans le plus voluptueux *farniente*.

A sa réapparition sur la scène des Variétés (7 avril 1845), il tentait, toujours en compagnie du Siraudin, de révolutionner l'art dramatique. Cette fois il ne s'agissait plus d'un ballet ou d'un vaudeville. Esprit novateur par excellence, M. Gautier avait créé un genre. Le public était convié à juger *Le Tricorne enchanté, bastonnade en un acte, mêlée d'un couplet.*

Le Siraudin avait trouvé moyen d'être d'une bêtise incommensurable. Jugez-en vous-mêmes, et dites-moi si ce n'est pas effrayant.

Un vieux tuteur (tous les tuteurs sont vieux) veut épouser sa pupille qu'aime Valère, le neveu du Céladon émérite.

« . . . . . Une fille suivante
« Un peu trop forte en guenle, et fort impertinente, »

un coquin de valet, se chargent de servir à l'oncle un plat de leur métier. La pièce entière est écrite par M. Th. Gautier ; les vers respirent une verve parfaitement inconnue à l'illustre Siraudin auquel appartient à dire vrai l'idée première de la bastonnade, et quelle idée! dirait cet insigne M. Jules Janin, l'honnête feuilletoniste des *Débats* qui s'est récemment approprié avec tout plein de sans-gêne le chef-d'œuvre de Richardson.

Le fameux couplet :

Quand sous la treille,
Une bouteille,
Blonde ou vermeille,
Me fait asseoir,
Ma foi j'ignore
Si c'est l'aurore
Qui la colore,
Ou bien le soir,

peut également être revendiqué par le spirituel collaborateur de M. Gautier; lui seul est capable d'en commettre de cette force.

Le théâtre représente une place publique; à droite la maison de l'oncle Géronte. Au lever du rideau Marinette et Frontin sont en scène.

MARINETTE. — . . . . Bonjour,
Frontin... ce cher ami, le voilà de retour!
FRONTIN. — Oui, d'hier seulement... J'étais à la campagne,
Dans mes terres...
M. — Et moi qui te croyais au bagne!
F. — Tu me flattes!.,. Mais, toi, qui donc m'a raconté
Que, faute de château pour passer ton été,
— N'en rougis pas, la chose arrive aux plus honnêtes!...
Pendant six mois, tu pris l'air... aux Madelonnettes?
M. — D'où je sortis le jour que, par malentendu
Sans doute, en plein marché ton oncle fut pendu...
F. — Hélas! de compagnie avec monsieur ton père...
Quel brave homme! Le ciel l'enviait à la terre,
Si bien qu'il a fallu le mettre entre les deux!
Hi! hi! hi! hi!

M. — Cessons des propos hasardeux.
A quoi bon rappeler de semblables vétilles?
Chacun a ses malheurs, et si dans nos familles
Il s'est trouvé parfois de ces rares esprits,
Par des juges mesquins, méconnus, incompris,
Faut-il l'aller crier sur la place publique?
Non, ce n'est pas ainsi qu'entre amis l'on s'explique!
F. — C'est juste. Mais changeons d'entretien. Que fais-tu
Maintenant?
M. — Rien qui soit contraire à la vertu.
F. — Ah bah!
M. — De mes conseils, j'aide une demoiselle
Charmante, sur qui pèse une affreuse tutelle.
F. — Qui donc t'a procuré de bons certificats?
M. — Insolent!
F. — Là, tout doux! Je fais le plus grand cas
De toi... Je plaisantais.
M. — Trève de raillerie!
Sur quel pied, dans ce monde, est votre seigneurie?
F. — Je sers un gentilhomme amoureux, — l'animal!
J'ai très-peu de profits; mais j'ai beaucoup de mal.
Il faut tout faire! Ah! si le sort m'avait fait naître
Situé de façon à pouvoir être maître,
Je ne l'aurais pas pris pour valet, à coup sûr!
N'est pas valet qui veut! C'est un métier fort dur:
On exige de nous tant de vertus... pratiques!
Bien des héros seraient de piètres domestiques;
Les maîtres, que feraient sans nous ces marauds-là!
M. — Mais si quelqu'un au tien allait dire cela...
F. — Il n'en ferait que rire; il m'aime. J'ai des vices...
M. — Lesquels rendent aux siens de précieux services!
F. — C'est vrai; je suis... adroit; mais il est amoureux,
Et ces deux grands défauts se consolent entre eux!
M. — C'est comme moi, Frontin; si j'étais trop naïve,
De quoi donc servirais-je à mon Agnès craintive?

Ces deux honnêtes personnages continuent sur ce ton, lorsque paraît Champagne, et Frontin de s'écrier aussitôt :

. . . . . Dis-nous comment se porte
Monsieur Géronte?
CH. — Il va d'une admirable sorte!
A moins qu'on ne l'assomme, il ne mourra jamais.
M. — Il est encor très-vert...
CH. — Un peu jaune.
M. — Très-frais...
CH. — Oui, rempli de fraîcheurs!
M. — Très-ingambe.

CH. — Sans doute,
Quand il a son bâton et qu'il n'a pas sa goutte.
M. — Il est, ma foi, très-bien, et je l'aimerais mieux
Qu'un tas de jeunes gens qui font les merveilleux.
F. — A quoi s'occupe-t-il, ce digne maître.
CH. — Il grille,
Verrouille, cadenasse et clôture une fille
Fort jolie; un ange aux yeux perçants et doux,
Mademoiselle Inez, dont il est si jaloux,
Que pour elle il a fait, malgré sa ladrerie,
Des prodigalités...
F. — Bah!
CH. — De serrurerie!
M. — C'est d'un homme prudent et d'un sage tuteur.
F. — Et réussit-il?
CH. — Peu. Le côté séducteur
N'est pas son fort! Il est pour un objet si rare,
Trop vieux, trop laid, trop sot et surtout trop avare!
F. — Le ciel évidemment ne l'avait pas formé
Pour jouir ici-bas du bonheur d'être aimé.
CH. — Personne n'a jamais aimé monsieur Géronte.
F. — Pas même sa femme?
CH. — Elle? Allons donc!
F. — A ce compte...
CH. — Monsieur Géronte était, sois-en bien convaincu...
F. — Ce qu'en termes polis on appelle... trompé!

La rime n'est pas riche! Mais soyez sans crainte, vous n'en êtes qu'au début; M. Th. Gautier n'est pas homme à vous faire grâce de ce qu'on s'est assez sottement habitué à qualifier de gros mots, et si vous voulez réfléchir, vous reconnaîtrez avec moi qu'il n'a pas tout à fait tort. Un peu plus de moralité dans les actions, un peu moins dans les paroles, et le monde n'en marchera pas moins bien.

Soubrette et valet s'efforcent d'attirer Champagne dans leur parti; vertueux refus de ce serviteur imbécile, et triple volée de bois vert généreusement appliquée par Frontin.

— Commencement de la bastonnade. —

Arrivée de Géronte; explications; Champagne déclaré à l'unanimité un « fieffé vaurien, » est battu à plate couture par son maître.

— Suite de la bastonnade. —

Géronte se désole; il ne sait comment se faire aimer d'Inez;

mais Frontin vient à son aide : il persuade « au vieillard dénaturé, à l'oncle farouche, » qu'il possède le chapeau de Fortunatus.

Ici brille dans tout son éclat le génie de l'immortel Siraudin. *Le Tricorne enchanté* est impossible sans Lepeintre jeune et son immense personne, à moins cependant qu'on n'invente pour jouer le rôle de Géronte, un acteur plus énorme que cet excellent Lepeintre lui-même. Malheureusement ceci rentre dans la catégorie des phénomènes du genre du *grand serpent de mer*, des *veaux à une multitude de têtes*, des *monarchies entourées d'institutions républicaines*, de la *Pommade du lion*, des *chartes inviolables* et de mille autres prodiges de la chimie.

Frontin se couvre, et pour prouver à Géronte que son fameux feutre rend invisible et procure ainsi à son heureux propriétaire l'agrément de n'être jamais trompé, il se cache derrière le dos monstrueux du bonhomme à qui sa corpulence ne permet pas de se mouvoir assez rapidement pour s'apercevoir du tour qu'on lui joue. Donc, sans Lepeintre jeune ce magnifique effet de scène, résultat des veilles *siraudinnes*, est manqué, perdu, n'existe même pas!..

Frontin vend cent écus le couvre-chef « le plus bossué, le plus crasseux, le plus gras » de France et de Navarre, et par dessus le marché trouve moyen de rouer de coups le seigneur Géronte.

— Troisième édition de la bastonnade, revue et considérablement augmentée. —

Après avoir été chassé par son maître, Champagne qui n'est pas dans le secret, revient ivre-mort.

Il est comme une grive au temps de la vendange.
Très-soûl...,

dit philosophiquement Géronte; et il se couvre, ce qui ne l'empêche pas d'être très-bien reconnu. Son valet le bat quelque peu et ne lui laisse aucun doute. Il a été dupé, et de la belle façon!

— Quatrième édition de la bastonnade, enrichie de coups de pied destinés à faire diversion. —

Devant un homme gris, il fallait deux chapeaux;
J'aurais dû vous le dire. Il vous a vu, sans doute?

demande maître Frontin d'une voix pateline.

GÉRONTE. — Puisse le ciel, croulant, t'écraser sous sa voûte !
Filou, galérien, faussaire, empoisonneur !
FRONTIN. — Que de titres, monsieur, vous me faites honneur !

Pupille et neveu font dresser un acte en bonne forme. Il ne reste à l'oncle qu'à signer et à bénir les amants.

GÉRONTE. — . . . Mon neveu vous êtes un fier drôle :
Mais je suis un Géronte. il faut jouer mon rôle...
Je pardonne !
TOUS. — Merci.
FRONTIN — Fais ton rôle à ton tour,
Public, pardonne-nous... sois oncle... pour un jour.
Accorde tes bravos à cette comédie ;
En tout temps et partout elle fut applaudie :
C'est l'oncle et le valet, la pupille et l'amant ;
Le sujet qui fera rire éternellement !
Oiseaux de gai babil et de brillant plumage,
Nous différons des geais et des merles en cage.
Les auteurs font pour nous de la prose et des vers,
Mais sans être sifflés nous apprenons nos airs.
Bien que n'ayons point pris le nom de Molière,
Ne va pas nous traiter de façon cavalière :
Tu nous connais déjà, nous sommes vieux amis,
Et tu peux nous claquer sans être compromis !

Le Géronte cependant se passe la fantaisie de décharger sa mauvaise humeur sur les épaules d'un innocent, et Champagne jouit de l'inexprimable avantage d'être caressé par une bastonnade finale ornée de soufflets.

Tout cela n'a peut-être pas le sens-commun, mais tout cela est fort drôle et amuse beaucoup. L'ouvrage d'ailleurs est fertile en hauts enseignements et abonde en maximes édifiantes. Exemples :

« C'est trop de deux fripons pour la même partie. »

« Toujours par l'un des deux la dupe est avertie. »

« Heureux, trois fois heureux, qui n'a pas de parents ! »

« Dieu n'a fait qu'un soleil, et le vin en fait deux... »

Etc., etc., etc.

Comment, après toutes ces joyeuses folies, ce fantasque Théophile a-t-il pu signer cette abominable *Juive de Constantine*, [1] accueillie

[1] *La Juive de Constantine*, drame en cinq actes et en six tableaux, par MM. Théophile Gautier et Noël Parfait, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 12 novembre 1846.

par le plus homérique concert d'éclats de rires et de sifflets? — Avait-il le vertige? Ou bien aurait-il voulu se donner le plaisir d'une chute éclatante, comme il l'a presque soutenu lui-même? — Non! La vérité n'est pas là. M. Th. Gautier a essayé d'un autre Siraudin; il s'est figuré que pour un drame, et un drame en cinq actes! un Siraudin de qualité supérieure ne nuirait pas. De là toutes ses infortunes dramatiques, de là trente représentations qui ont fait la fortune de trente marchands d'oranges. Siraudin second, se nomme Noël Parfait, et si son prédécesseur était absurde, celui-ci est ennuyeux : le public et moi, nous préférons Siraudin premier. Vive Siraudin 1er!....

C'est en effet une inconcevable chose que cette lubie de faire une pièce avec des lambeaux de *Roméo et Juliette* mal cousus à des haillons arrachés à quinze cents des plus exécrables mélodrames de l'Ambigu-Comique ou de la Gaîté. Mais ce qui est surtout monstrueux, c'est d'être l'auteur d'*Albertus*, d'*Une Nuit de Cléopâtre*, du *Roi Candaule* et de n'avoir pas racheté les torts sans nombre de cette malheureuse *Juive* par l'éclat du style, par la grâce et l'éblouissante richesse des détails.

Rien n'est plat et filandreux comme le dialogue de ce drame, dédié par les auteurs au directeur même de la Porte Saint-Martin [1]. Ceci est passablement effronté, et c'est sans contredit la seule plaisanterie supportable de l'ouvrage.

Pour pardonner à M. Gautier cet échec inexplicable chez un homme d'un si grand esprit, les amis de la verve et du franc rire, doivent se rappeler le monologue de Géronte à la recherche de Champagne :

« Quel est donc le fossé, quelle est donc la muraille
« Où gît, cuvant son vin, cette brave canaille?
« O Champagne! es-tu mort? As-tu pris pour cercueil
« Un tonneau défoncé de Brie ou d'Argenteuil?
« Modèle des valets, perle des domestiques,
« Qui passais en vertus les esclaves antiques,
« Que le ciel avait fait uniquement pour moi,
« Par qui te remplacer, comment vivre sans toi?
« — Parbleu si j'essayais de me servir moi-même?
« Ce serait la façon de trancher le problème.
« Je me commanderais et je m'obéirais;

1 M. Cogniard.

« Je m'aurais sous la main, et quand je me voudrais,
« Je n'aurais pas besoin de me pendre aux sonnettes.
« Nul ne sait mieux que moi que j'ai des mœurs honnêtes;
« Que je me suis toujours conduit loyalement;
« Ainsi donc je m'accepte avec empressement.
« Ah! messieurs les blondins, si celui-là me trompe,
« Vous le pourrez aller crier à son de trompe!
« J'empocherai votre or, et me le remettrai,
« Vos billets pleins de musc, c'est moi qui les lirai..
« D'ailleurs, je prends demain, qu'on me loue ou me blâme,
« Mademoiselle Inez, ma pupille, pour femme.
« Elle me soignera dans mes quintes de toux,
« Et, près d'elle couché, je me rirai de vous,
« Les Amadis transis, les coureurs de fortune,
« Gelant sous le balcon par un beau clair de lune!
« Et quand j'apercevrai mon coquin de neveu,
« De deux ou trois seaux d'eau j'arroserai son feu... »

Quant aux poètes, ils reliront en les admirant, ces vers écrits dans la Sierra-Nevada :

« J'aime d'un fol amour les monts fiers et sublimes!
« Les plantes n'osent pas poser leurs pieds frileux
« Sur le linceul d'argent qui recouvre leurs cimes;
« Le soc s'émousserait à leurs pics anguleux.

« Ni vigne aux bras lascifs, ni blés dorés, ni seigles;
« Rien qui rappelle l'homme et le travail maudit.
« Dans leur air libre et pur nagent des essaims d'aigles,
« Et l'écho du rocher siffle l'air du bandit.

« Ils ne rapportent rien et ne sont pas utiles;
« Ils n'ont que leur beauté, je le sais, c'est bien peu;
« Mais, moi, je les préfère aux champs gras et fertiles,
« Qui sont si loin du ciel qu'on n'y voit jamais Dieu!

. . . .

Agréez, Messieurs, etc.

Anselme Roelens.

CHRONIQUE.

— *Jacques Van Artevelde*, grand opéra en cinq actes de M. Van Peere, musique de M. Bovery, et *Une dame Patronesse* ou *les Deux Maris*, vaudeville par M. Charles Lavry, viennent d'être représentés, le premier à Gand, le second à Bruxelles. L'abondance des matières nous oblige à ajourner le compte-rendu de ces ouvrages; nous nous bornons aujourd'hui à constater leur succès.

— M. Jules De Glimes vient de publier deux nouvelles mélodies: *Ce qu'on aime toujours*, dédié à M[lle] Sophie Engler, une des plus charmantes personnes de Bruxelles, et *Azurine*, à M[lle] Charton, la gracieuse cantatrice dont le talent soutient le demi-succès du *Lac des Fées*, ce pauvre opéra auquel les magnifiques décors de Philastre et la brillante mise en scène de *la Fête des Rois*, sont également d'un grand secours.

— Les colléges de Lectoure et d'Evreux ont tous deux choisi pour député, le même grand citoyen qui, par lettre adressée, le 11 janvier, au président de la Chambre, vient d'opter pour Evreux. Voici le début de cette lettre de M. le comte Narcisse de Salvandy, *ministre de l'Instruction publique*, *Grand-Maître de l'Université de France*, et *membre de l'Académie française* : « M. le Président, *honoré* d'une *double* élection à Lectoure et à Evreux, j'ai *l'honneur* etc., etc. »

— La *Société des Amis des Beaux-Arts* de Gand organise pour le 1[er] mars 1847, une exposition d'objets d'art qui aura lieu au Palais de l'Université. Les artistes sont invités à adresser leurs œuvres au moins *huit jours* avant l'ouverture du Salon, à M. le chevalier Heynderycx, secrétaire de la Société, au local même de l'Exposition. Tous les envois doivent être affranchis.

— Nous avons reçu les ouvrages suivants dont nous nous occuperons incessamment : *Les loges* de *M. de Reiffenberg*, par M. Edmond de Busscher; *Chansons*, par M. Potvin; *Réponse à M. Daussoigne-Méhul*, par M. Auguste Bouillon; *Fénélon*, par M. A. Bury; *De l'architecture ogivale*, par M. E. Solvyns.

UN FEUILLETON[1].

Essai de biographie.—De la particule et des décorations.—La croix de Kamtchatka.—Le régime constitutionnel et le cousin Francisque.—Le sénateur et le ministre ; l'électeur et le sénateur. — La RENAISSANCE *et M*r V. H. — *La Demoiselle et la réclame.*

Deus mundum tradidit disputationi eorum.
Dieu a livré le monde aux divagations du feuilletoniste.
ECCLÉSIASTE, III, 11.

C'est donc un feuilleton que je vais écrire aujourd'hui, un feuilleton, cette énorme cheville de la littérature actuelle, ce grand Capharnaum où l'écrivain entasse tout ce qui lui passe en tête, parle à la fois du Czar, de l'Algérie, de Dieu, de M. Verhaegen, de toilette et de bal, de tout enfin, sauf du sujet peut-être.

Je vais donc parler de tout, mais singulièrement de moi-même. C'est assez de mode à présent. Le *je*, le *moi* dominent éminemment dans le feuilleton. Il faut bien que l'égoïsme, chassé, comme chacun sait, de tous les coins de la société moderne, se réfugie quelque part. Sans doute il vous souvient de cet honnête feuilletoniste qui commençait ainsi : « C'est moi qui prends la respec« tueuse liberté de rendre compte aujourd'hui de l'ouvrage que je « viens de publier, etc., » et il signait bravement, à la neuvième colonne, tous les éloges qu'il se donnait lui-même. Eh bien! j'aime cela. C'est de la bonne franchise, et ce n'est pas de la réclame honteuse. Il vous souvient encore d'un ci-devant illustre écrivain, Jules Janin, je pense, qui se plut un matin à dresser dans un feuilleton l'acte très-détaillé de la célébration de son mariage, et, à peu de chose près, de sa consommation. Nous attendons avec une vive impatience l'acte de naissance de son premier enfant. Quant à l'acte de décès de sa gloire, il y a longtemps que nous le possédons.

[1] Cet article n'est qu'un Extrait d'un nouvel ouvrage intitulé *France et Belgique*, que l'auteur des *Wallonnades* se propose de publier bientôt, après avoir eu la bonté de l'envoyer au Concours littéraire de Monsieur W., peintre dinantais qu'il ne connaissait pas sans doute. (*Note de la Rédaction.*)

Je vais, moi, faire ma biographie. C'est vraiment pitié de voir toutes les sueurs de nos modernes Plutarques, de nos Van Hulst et de nos Fétis, à chercher, fouiller, flairer, ramasser, tordre et recoudre ensemble tous les morceaux de vie de feu nos grands hommes. Et encore que de tristes lacunes! il faut une bonne fois penser à épargner tant de peines aux biographes à venir. J'engage tous les hommes de postérité à imiter mon exemple et à constater authentiquement ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils ont fait, et, autant que possible, ce qu'ils feront encore. Voilà vingt ans et plus que je me propose d'écrire un bon livre, ainsi que MM. Fourdrin, Van Swigenhoven, et quinze à vingt autres. Voyez un peu pourtant si nous venions à mourir sans avoir dit cela! Les enfants des Belges et leurs petits-enfants n'auraient pas même à nous tenir compte de la bonne volonté.

Aussi bien voici M. Germain Sarrut, homme de lettres, rédacteur de la *Biographie des hommes du jour*, rue de l'Oseille, 7, à Paris, qui m'adresse une longue et belle circulaire imprimée, où il me prie de vouloir bien consentir à figurer dans son livre (et dans sa souscription), en me demandant, à moi, *homme du jour* apparemment, la liste de tous les titres que je puis avoir au grand lendemain de la postérité. Grand merci, M. Germain Sarrut; vous me faites bien de l'honneur. Voilà six ans, je pense, que votre circulaire est là, sur ma table, attendant sa réponse. Je m'empresse d'y répondre et de vous envoyer ce petit rapport sur mon immortalité avec toutes les pièces à l'appui. Et de peur que vous ne disiez de moi (bien involontairement sans doute) des choses peu agréables dans votre *Biographie*, je souscris bien vite, selon l'usage, à celui de vos volumes où doit briller mon nom. C'est vingt francs, je crois. Va pour vingt francs! je paye aussi cher des livres qui ne valent guère mieux et qui ne parlent pas de ma gloire. Après tout, c'est payer bien peu le plaisir, l'ineffable plaisir d'assister de son vivant au spectacle de son éternité littéraire.

Je sais une dame anglaise qui fait son bonheur et sa gloire de mettre au monde un enfant dans chacune des plus nobles cités de la terre. Elle en est à son dix-septième; et elle aime à dire : *Mon George de Rome*, *ma Fanny d'Athènes*, *mon Arthur de Jérusalem*, etc. Je ne suis pas fils de cette dame. Je suis né tout simplement à Namur, de Gilles Joseph de G.......... et de Marie

Françoise de H........ Pas si simplement cependant que je n'aie un double droit à la particule, droit du côté paternel, droit du côté maternel. Mais je vous dirai que dans les petites choses je suis un grand paresseux. Je suis du moins fort avare du temps, de l'encre et de la plume, choses précieuses que l'on gaspille tant aujourd'hui. Or, comme mon nom tout court est déjà long de douze lettres, je n'en mets guère quatorze, ce qui ferait tout un alphabet, et j'ampute habituellement mon superbe chef. Souvent même je porte la hache plus avant encore; et la Belgique littéraire (c'est-à-dire trente à quarante personnes) me connaît en général sous ces quatre lettres : Gggg.

Savez-vous que je pourrais faire une assez bonne opération avec ma petite particule? Il y a quelque part un riche industriel qui, voyant le peu dont j'en use, vient de m'en offrir deux mille francs sous main. Je connais même un gros financier qui m'en donnerait beaucoup plus encore. Mais je ne veux pas vendre. Je hais le brocantage, l'impie brocantage des choses paternelles et maternelles. Je ne cède rien, absolument rien, de tout ce qui m'est héritage et souvenir de mon excellent père et de mon adorée mère. Faut-il même vous le dire, vous le dire tout bas, bien bas, à l'oreille, comme on dirait une faute ? Eh bien, entre nous, je ne suis pas trop fâché de pouvoir jouer au besoin avec ce petit joujou dont tant de gens s'amusent. Car enfin nous devons bien prendre le genre humain comme il est; et nous savons tous qu'il y a plus d'une personne au monde sur qui la particule, tout insignifiante qu'elle puisse être, exerce son influence. Je sais même de fort beaux esprits qui en rient, tout en s'y laissant prendre. Pourquoi donc, je vous prie, se priver d'un moyen fort innocent, vraiment, de faire tourner le commun des hommes à notre plus grand avantage?

Vous allez me faire une objection, je le vois. Je vous entends d'ici, faisant résonner les grands mots de dix-neuvième siècle, d'éclatantes lumières, de marche progressive, de démocratie ascendante, de haute civilisation, et finissant par dire qu'il est absurde, impossible d'attacher encore à ces misères la moindre importance.

Permettez-moi de vous répondre un mot.

Oui, sans doute, pour qui ne voit que la superficie, il y a dans tout cela quelque chose qui jure. Comment l'esprit d'égalité qui règne aujourd'hui, qui est le grand et puissant esprit de notre

époque, n'a-t-il pas effacé jusqu'à l'ombre de ces distinctions illusoires?

Eh bien! aveugles que vous êtes, apprenez que c'est précisément l'esprit d'égalité qui, non-seulement les retient en vie, mais leur donne cette vie forte, ardente, énergique, telle qu'on n'a jamais vu, même dans le bon vieux temps. Donnez-moi la main, s'il vous plaît, et venez assister à l'amusante représentation que nous donnent jour par jour tous nos braves citoyens constitutionnels. Tenez, voyez : a-t-on mis jamais plus d'acharnement et de feu à courir après tous ces riens qui sont quelque chose?

Aussi que d'honnêtes familles ne voyons-nous pas s'éteindre misérablement! nous avons vu s'éteindre nos anciens Dubonnier, nos Dufagne, nos Delroche, nos Desgranges, nos Dufaîteau; tous éteints, complètement éteints, mais remplacés immédiatement par les nobles du Faîteau, les des Granges, les d'Elroche, les du Fagne et les illustres du Bonnier. Il n'est pas jusqu'à l'innocent article *le*, *la* ou *les*, qui n'ait sa petite prétention et ne tâche de tourner à la particule. Nous avons vu périr les vieux Legauche, les bons Lesbrolis, les excellents Laganache, pour faire aussitôt place aux nouveaux et plus éclatants La Ganache, Les Brolis et Le Gauche. Qu'on dise encore que les Dieux et la noblesse s'en vont!

Je supplie mon lecteur de croire qu'il n'y a pas ici de méchante malice, et qu'il n'y a pas à rire le moins du monde de ces respectables familles. Je les connais de longue date. Ce sont toutes de très-dignes gens, je vous jure, comme vous, comme moi, comme gens enfin que l'on aime à voir et à cultiver. Plusieurs même sont des hommes d'esprit, de raison, de science... — « D'esprit, de raison?... Oh! pas possible! » — allez-vous me dire. Si, vraiment, c'est possible; mieux que cela, c'est réel. Oubliez-vous donc cette grande vérité que j'ai déjà proclamée quelque part? La vanité est la sottise de beaucoup de gens d'esprit.

Sottise, sottise... Est-ce bien même une sottise? M'est avis qu'en général on lâche un peu trop légèrement le mot sottise. Allons au cœur des choses. J'ai fait deux voyages en Allemagne, le premier avec un passeport où mon nom était décapité, le second avec un passeport qui m'étalait au grand complet de mes quatorze lettres. Moquez-vous tant qu'il vous plaira de la vieille Allemagne; mais je vous garantis que je n'y retournerai de la vie sans le second passeport.

Non, non, les grands du Bonnier et les généreux La Ganache ne sont pas si sots qu'ils en ont la mine. Ils ont étudié l'homme ; et ils seraient bien plus sots, ma foi, de ne pas exploiter ses faiblesses. Croyez-moi ; tâchons tant bien que mal de nous créer un petit *prédicat*, comme dit l'Académie française de Schiedam et de Rotterdam. Accrochons, accrochons la petite particule. Coupons, fendons, scions en deux nos noms. Faisons de tout bois flèche et particule. Bon, voilà qui est fait. N'y tenons pas trop cependant. N'écrasons pas les humbles. L'essentiel, voyez-vous, le beau, le plus beau de l'affaire, c'est qu'à présent nous pouvons commander au regard de nos plus fiers interlocuteurs la ligne horizontale, eux qui nous lorgnaient de si haut. Nous pouvons dire, en relevant la tête :

Et moi, pour balancer leur orgueil féodal,
Je pris la particule et marchai leur égal.

Leur *égal*, pesez bien ce mot ; c'est le mot du siècle. Tout est égal aujourd'hui, ou du moins tout veut l'être. L'habit noir couvre le dos du garçon coiffeur, comme de l'ancien baron. Aux bals du Casino, la jolie fille de boutique coudoie la puissante banquière. La même locomotive emporte tous les rangs et toutes les fortunes. Le jury voit le sarrau bleu du fermier censitaire à côté de la longue redingote du grand propriétaire. Aussi, je vais tenir la promesse que je vous ai faite ; je vais vous expliquer comment il se fait qu'aujourd'hui l'esprit d'égalité nous pousse droit à une certaine façon d'aristocratie.

Il y a, dit-on, quelque part dans nos chartes un tout petit article qui accorde aux prédicats, aux titres, le droit de naturalisation dans le dix-neuvième siècle. A la bonne heure. On a eu pour cela d'excellentes raisons. Mais pas moins, c'est quelque peu dur à digérer pour dame Egalité. Que faire ? L'égalité révolutionnaire de 93 usa d'un procédé fort simple. Elle supprima, chassa, balaya, guillotina les nobles ; et tout fut de niveau selon le goût moderne. L'égalité constitutionnelle de 1830 est plus honnête, plus polie. Peut-être est-elle médiocrement satisfaite de voir des gens qui la toisent, et pourquoi, bon Dieu ! pour un *de*, pour un *du*, pour quelque autre pauvre mot qu'ils ont devant leur nom. Mais elle aurait pourtant quelque peine à les guillotiner de nouveau. Elle consent à les laisser intacts. Seulement, un peu plus souvent que

de besoin, mais toujours pour rétablir le niveau, nous la voyons qui cherche à s'affubler elle-même de la particule ou de quelque autre chose. Et voilà comme quoi dame Égalité s'est faite de nos jours une innocente petite aristocrate.

Phrase à méditer : Ce n'est pas pour s'élever au-dessus des autres qu'elle agit ainsi ; c'est uniquement pour empêcher les autres de s'élever au-dessus d'elle.

D'honneur, je vous le dis franchement, ce moyen-là ne me déplaît pas trop. C'est une bonne transaction. Elle concilie assez bien les chartes de notre époque, lesquelles persistent à superposer les personnes, avec les opinions de notre époque, lesquelles veulent à mort de l'égalité. A quoi bon chauffer une nouvelle révolution pour aplanir encore? Allez, allez ! cela viendra toujours assez tôt et pour du plus sérieux, c'est moi qui vous le dis.

Il y a sous le ciel d'Europe un joli petit pays, où il tombe parfois de singulières ondées : ce sont des ondées de décorations et de croix. Pourquoi pleut-il ainsi ? Vous allez le savoir. C'est encore un peu dame Egalité qui manifeste ici sa puissance. Je ne parle pas de la Belgique au moins. La Belgique fait très-bien les choses. Mais au Kamtchatka c'est tout différent. C'est du Kamtchatka que je parle.

Oui, certainement, la Belgique fait fort bien les choses. Toute peuplée de vieux et bons chrétiens, elle sait que dans ce triste siècle où le respect des choses respectables va s'affaiblissant tous les jours, il appartient surtout au gouvernement, au pouvoir, de chercher à neutraliser ces funestes tendances. Elle sait que pour maintenir la vénération des choses qui en sont dignes, il ne faut pas en abuser, qu'on fait respecter la religion en ne la faisant pas descendre aux intérêts de la terre, qu'on fait respecter l'administration en n'y plaçant les gens que selon droit, justice et mérite, qu'on fait respecter la décoration en ne la conférant qu'avec une sage et intelligente parcimonie. La plupart du temps c'est le parti, portant par excellence le nom de catholique, qui occupe le pouvoir; et vraiment, il serait par trop étrange qu'un parti, ayant sa racine dans les choses les plus respectables, ne respectât rien, ne fît rien respecter et ne se respectât pas lui-même.

Parcourez donc notre heureux royaume; allez à Liége, à Mons, à Bruxelles, à Malines, mais surtout à Malines ; et si par ci par là

vous rencontrez quelque Belge ayant la croix sur le cœur, vous pouvez hardiment lui demander pourquoi. Celui-ci dira : « Parce « que j'ai pris un drapeau à la journée d'Austerlitz. » — Celui-là : « Parce que j'ai découvert une nouvelle planète. » — Un troisième : « Parce que j'ai créé la vaccine. » — Un quatrième : « Parce que « j'ai composé *Richard*, *Tancrède*, *Sémiramis*, *Robert le diable*, et « dix autres chefs-d'œuvre. » — Un autre encore : « Parce que j'ai « écrit le *Génie du Christianisme*. »

Oh ! voilà qui est bien, par exemple. Voilà de braves réponses. Je pourrais même au besoin en accepter d'un peu moindres. Mais malheur à la croix qui ne sait pas répondre ! Malheur à la croix qui n'est pas d'accord avec la poitrine où elle brille ! La poitrine et la croix doivent se donner un mutuel relief. Il faut que la croix ennoblisse la poitrine; mais il faut avant tout que la poitrine ennoblisse la croix. Je sais bien que tous ceux qui l'ont pensent l'avoir méritée ; mais ils sont seuls de cet avis, et tout le monde de rire.

Hélas ! au Kamtchatka c'est un peu ainsi. La croix y pend sur toute espèce de poitrail. Quel est donc cet empereur romain qui avait nommé son cheval consul ? J'ai été dans le Kamtchatka. A chaque coin de rue vous rencontrez cinq, six, dix, vingt citoyens, trente citoyens, fort honnêtes, fort proprement vêtus, fort convenables, que personne ne serait tenté de montrer au doigt, et que chacun néanmoins poursuit d'un regard singulièrement admirateur, tant l'histoire de la boutonnière les rend ridicules. Mais le ruban par malheur s'en ressent lui-même. Peut-être à présent serait-il un peu plus distingué de ne pas l'avoir. Et pourtant, chose étrange ! Plus la croix est commune, et plus elle est courue. Tout le monde en veut. On s'y presse, on s'y rue. La raison en est simple. Tout le monde veut l'avoir, parce que tout le monde l'a. La croix ! la croix ! je veux absolument la croix ; monsieur un tel a parbleu bien la croix ; vaut-il mieux que moi par hasard ? Je le vaux à coup sûr ; je le vaux cent fois ; et j'aurai la croix, et il me plaît de l'avoir ; et il n'aura plus, lui, ce monsieur un tel, à regarder ma poitrine nue par dessus son épaule. Non, certes, je ne veux pas la croix pour m'élever au-dessus des autres ; mais je veux la croix pour empêcher les autres de s'élever au-dessus de moi.

Méditez bien ces paroles; et vous pourrez vous écrier ensuite : Égalité ! égalité !

J'ai demandé à quelques centaines de décorations du Kamtchatka leur pourquoi. Voici les réponses..... Mais non, je n'oserais jamais vous les dire.

Au fait, le Kamtchatka n'est pas un grand pays. Je comprends on ne peut mieux qu'un petit état prodigue et gaspille tout. On y vit tellement en famille, si rapproché, si serré, si bien les uns accollés aux autres, en un mot, ministres, électeurs, sénateurs et représentants, tout le monde est si près du centre et de l'extrémité, se trouve immédiatement entouré d'une telle légion de cousins, d'amis et de camarades, qu'il est parfaitement impossible de ne pas finir par donner à chacun sa petite satisfaction. Cela est même, quelque étendu que soit le pays, dans la nature et l'essence de tout gouvernement constitutionnel : chaîne immense, inégale, mais dont la faveur doit maintenir également les plus petits anneaux.

Je ne sais, en vérité, pourquoi il m'arrive ainsi, de fois à autre, de lancer une boutade contre le régime constitutionnel. C'est apparemment que je ne suis pas un fonctionnaire public. Je crois, en effet, que si j'avais l'honneur d'être un fonctionnaire, destiné à parcourir les divers degrés de l'échelle administrative, il m'arriverait rarement de malmener cet étonnant régime. J'en connaîtrais alors les ineffables douceurs. Oh, heureux, deux et trois fois heureux, le fonctionnaire qui fonctionne sous le gouvernement représentatif!

Voici une anecdote.

J'ai un cousin, issu de germain, qui est receveur des contributions directes et accises. Le pauvre diable s'échinait depuis vingt ans à faire laborieusement sa besogne, à tenir ses registres dans un ordre parfait, à concilier (style de circulaire) les intérêts de la caisse publique avec les égards dus au contribuable, et à grossir sa recette du plus de fonds possibles, sans donner prise à la moindre réclamation quelque peu fondée.

Cet estimable fonctionnaire vint me trouver un jour. Il était pâle. On voyait même une grosse larme qui cherchait à se frayer passage.

— « Cher cousin, dit-il, je suis désespéré. Voilà vingt ans et « plus, que je me crève au service du gouvernement. Une place « était vacante. J'y avais droit par ancienneté, et peut-être (vous « le disiez du moins) un peu aussi par mérite. Eh bien! c'est un « autre qui vient de l'obtenir. »

— « Mon cousin, vous êtes fou, répondis-je au cousin Francisque. « Oui, vous êtes fou de vous étonner de si peu. Il y avait l'autre « jour un juge de paix à nommer. Cinq docteurs en droit d'un « mérite reconnu sollicitaient l'emploi. On a nommé un docteur « en médecine. »

— « Juge de paix un docteur en médecine? »

— « Un docteur en médecine juge de paix. »

— « Historique? »

— « Historique. »

— « Cela est drôle. »

— « Très drôle et très autre chose, mais parfaitement constitu- « tionnel. Allons donc, sèche tes larmes, tu es un enfant. Pour « ce qui est de honnir, de maudire, d'abominer, d'exécrer les « puissants qui font de pareilles choses, je ne puis te le défendre. « Tu voudrais, je le vois, faire tout de suite une bonne révolution « pour chasser encore toute cette clique. Mais il y a mieux à faire. « Écoute, mon cher, retiens bien la leçon que je vais te donner : « Prends tes aises; laisse aller ta recette comme il peut plaire à « Dieu; sache enfin qu'il n'y a plus que les niais qui fassent « consciencieusement leur besogne. »

— « Ah! cousin, cousin... par exemple!... »

— « Écoute-moi jusqu'au bout. Il y a deux manières de se « pousser sous le régime représentatif. La première, la plus facile « et la plus usitée, c'est, comme chacun sait, de tripoter dans les « élections. Vends donc ta conscience à Pierre ou à Paul, assouplis « ta conscience en faveur de Paul ou de Pierre, suivant que l'un « ou l'autre est l'ami du pouvoir; et dans peu, je te le garantis, « nous te saluons contrôleur. Mais je vois à ta mine que tu n'em- « ploieras pas ce moyen. Tu as raison, cousin ; tu es un brave « homme. Conserve toujours ta conscience à toi ; ne la livre à « personne, pas même aux libéraux, pas même aux catholiques, « pas même au ministère. Marche droit, et ne tripote pas, et vote « pour celui que tu verras le plus digne. Quant à l'autre moyen, « oh! pour celui-là, tu peux, tu dois, tu vas t'employer. C'est un « petit péché constitutionnel, rien de plus. C'est tout bonnement « de travailler jour et nuit..... »

— « Ah! il faut encore travailler?...

— « Oui, travailler à mettre dans ta manche quelque représen-

« tant, quelque sénateur qui ne manque pas d'influence. Repose-toi « ensuite; ton affaire est faite. Oui, mon cher cousin, si tu réussis « à trouver le bon et ferme appui d'un représentant ou de trois « sénateurs, ne te gêne plus, prends tes aises, allume ta pipe avec « les circulaires de M. le Directeur, advienne que pourra des « intérêts du trésor. Je le dis, le répète; il n'y a plus que les niais « qui fassent consciencieusement leur besogne. »

Sur ce, je conduisis le cousin Francisque voir la foire et manger des gauffres. Onze heures sonnèrent comme nous étions à manger. Le cousin tressaillit. Il me fit observer qu'il devait bien vite retourner chez lui, vu qu'il avait laissé passer très-notablement l'heure de l'ouverture de son bureau. Mais je n'eus pas grand'peine à éteindre ce dernier rayon de pudeur. Je lui fis observer à mon tour que l'heure de l'ouverture du salon des Beaux-Arts venait de s'ouvrir également. Je le conduisis aux tableaux, où il s'amusa, me dit-il, beaucoup mieux que dans son chien de bureau, et où je régalai son ignorance artistique d'un assez bon nombre d'observations très-intéressantes. Le cousin me fit même en entrant une petite flatterie dont je lui sais gré : il me cita tout cru. Je le vis qui s'arrêtait au beau milieu de la première grande pièce ; et après avoir promené son regard sur tous les tableaux d'alentour, il se mit à proclamer ces vers :

> Holà, mon cher monsieur! je voudrais bien savoir
> Tout ce qu'on voit ici de curieux à voir.

Le cousin ne manque pas d'esprit. C'est un brave et digne employé qui ne fera plus rien du tout, mais qui fera son chemin.

Il y avait, en effet, une quantité de choses curieuses à voir dans le salon. Nous admirâmes beaucoup une demi-douzaine de portraits, tout flamboyants d'insignes, de cordons, de grand'croix, œuvres de peintres complaisants qui avaient consenti à colorer tout cela au grand regret des Muses. Quand au cousin, c'est décidément un malin compère. Il ne peut manquer de conquérir quelque représentant, et il sera nommé contrôleur. A l'aspect de ces divers portraits chamarrés, il me tira par l'habit et me glissa dans l'oreille un mot que je lui avais dit assez agréablement la veille : « La « vanité est la sottise de beaucoup de gens d'esprit. » Par malheur, il y avait un peu plus loin mon portrait à moi, lequel étalait aussi ses petits attributs et ses petits insignes. Mais le cousin Francisque

ne perdit pas la carte, et il dit : « N'avez-vous encore que cela? » Ça vous fera un fier contrôleur.

Le cousin n'en revenait pas non plus de mon érudition en fait d'Art. Je conviens que M. Van Hasselt lui-même n'aurait pas mieux péroré sur l'Art. La vue de tous ces magnifiques Wappers, Keyser, Navez, Gallait, etc., m'illuminait des purs rayons de l'Art. J'étais vraiment en verve. Quand on est plein d'une chose, on se prend à tout premier venant, même aux receveurs des contributions directes et accises.

— « C'est une question, disais-je, une question délicate et « grave, de savoir si ces grandes exhibitions publiques sont ou ne « sont pas favorables à l'Art. L'Art saura toujours bien se suffire à « lui-même. Non seulement l'artiste se voit exposé à une critique « injuste, toujours partiale, souvent ignare et quelquefois acerbe; « mais le Salon même commande à l'artiste un certain faire que « l'Art doit au contraire lui défendre. Il faut au Salon, à ce temple « bariolé de l'Art, à cet immense bazar de lumière et d'ombre, il « faut du saillant, du brillant, du montant, un peu d'excès même « de forme et de couleur. Voyez-moi toutes ces toiles, et dites, je « vous prie, si elles observent bien exactement entre elles les règles « du bon voisinage. Voici un paysage qui écrase sa voisine l'his-« toire. Voilà un tableau pur et classique qui se fait un peu froid « et pâle à côté de son voisin criard. Les vieux routiers du pinceau « pourvoient très-soigneusement à cet inconvénient. Horace Vernet, « dit-on, ne donne ses derniers coups de brosse que dans le Salon « même. Le peintre Bossuet fit un jour un tableau qui lui était « commandé. L'acquéreur vient le voir à l'atelier, et sort enchanté « du tableau. Mais Bossuet l'expose; l'acquéreur le voit à l'exposi-« tion, et il s'en dégoûte aussitôt. Ce n'est plus cela; c'est comme « une autre toile. » — « Je ne veux pas, lui dit Bossuet, vous forcer « à le prendre. Mais placez-le chez vous quelques jours seulement; « et prenez après cela le parti qui pourra vous convenir. » — Ainsi « fit l'acquéreur; et il en revint à son premier enchantement, fort « heureux de conserver la chose. M. Bossuet s'était dignement « conduit. Un autre peut-être aurait remis de la couleur, forcé, « exagéré. Mais quelles que soient les mauvaises exigences du « Salon, le véritable artiste ne doit jamais leur sacrifier l'Art. Reste « au jury l'effroyable mission d'arranger tous ces rivaux aux mu-

« railles, comme des convives vaniteux à une table. Oui, cher « cousin Francisque; si tu as de si gros péchés à racheter qu'il « faille bien te soumettre un jour à être membre d'un jury d'ex-« position, fais comme le sage Wappers, prends ta canne, ton « chapeau, et va-t'en te promener, plutôt que de tremper tes « mains dans le massacre des innocents et de faire tuer tant de « beaux tableaux l'un par l'autre. »

Ici je m'aperçus que je m'évertuais inutilement sur l'Art. Le cousin avait disparu. Je le retrouvai dans la pièce voisine, étudiant avec la plus sérieuse attention le portrait d'un représentant de sa connaissance. Il tira même un crayon de sa poche, et il prit quelques notes. Je ne doutai plus du succès.

Nous sortîmes. Je conduisis le cousin dans beaucoup d'autres lieux où il s'amusa parfaitement. Durant tout l'hiver il mena vie joyeuse. Au bout de l'année administrative, il arriva bien que la recette avait produit plusieurs milliers de francs de moins que les années précédentes. Mais personne n'y prit garde, le contrôleur ayant fait comme le receveur, l'inspecteur comme le contrôleur, et ainsi de suite dans la hiérarchie, tous comptant sur de haut-placés protecteurs. Et comme le cousin lui-même avait réussi dans l'intervalle à se concilier l'original du portrait, qui était une puissance, il se vit bientôt nommé contrôleur de première classe, en passant sur le ventre à cinq ou six vieux employés qui furent assez bons pour se décourager et pour continuer à prendre au sérieux la boutique administrative. Le nouveau contrôleur de première classe ne contrôle pas grand'chose. Il a contracté la douce habitude de bien se divertir ; et il allume sa pipe avec les circulaires de monsieur le Directeur. Il a fait mieux encore. Outre le représentant, il s'est procuré une couple de sénateurs qui lui prêtent la main; et il est hors de doute qu'il sera nommé inspecteur avant qu'il soit deux années.

Ami lecteur, aimes-tu les anecdotes ? En voici une seconde, fort agréable aussi.

Un membre fort influent du Sénat se présente chez le ministre. Il vient solliciter un emploi pour un certain monsieur qui a contre lui vingt concurrents plus dignes. Le sénateur parle, crie, promet, menace, fait on ne peut mieux tout ce qu'on fait en semblable occurence. Mais ce jour-là, je ne sais trop comment, le ministre oppose la plus belle résistance.

— « Monsieur le sénateur, dit-il, j'attache beaucoup de prix à « votre recommandation. Mais vous vous rappelez parfaitement ce « qui s'est passé l'an dernier. Vous m'avez fait nommer.... Vous « savez..... Cette malencontreuse nomination qui m'a fait plus de « mal, à moi et au parti, que toute la meute des libéraux ensemble. « Pour un ou deux amis qu'on se fait avec ces injustices, on se fait « vingt ennemis; on déconsidère le pouvoir; on s'aliène l'opinion « des braves gens; on jette le trouble et l'anarchie dans l'adminis- « tration. Le pays ne croit plus à la justice; et chacun de fausser « ses devoirs pour courir après la faveur. Tenez, monsieur le séna- « teur, approchez votre oreille; je vais vous faire une terrible con- « fidence. Eh bien! je conviens que les libéraux, en général, ne « font guère de ces sortes de choses. Je les ai vus rarement nommer « des nullités, des incapacités, des indignes, voire même commettre « de petits passe-droits en ce genre; tandis que.... il suffit.... Crai- « gnons, monsieur le sénateur, de nous entendre comparer à des « gens qui se noient et qui s'accrochent à tout, même à des bran- « ches pourries. La branche casse; on s'enfonce; vous devinez le « reste. Mais chut, grand Dieu ! mais chut !.... Oui, oui, je le sais « bien; votre protégé est digne, est très-digne. Vous venez de me « le dire vingt fois; et c'est ce que tout protecteur ne manque « jamais de dire. Mais je dois vous dire à mon tour qu'il y a quinze « ou vingt candidats plus dignes. Croyez-moi, monsieur le séna- « teur; dans l'intérêt bien entendu du pays, dans l'intérêt même « beaucoup plus important du parti, ne nommons plus à l'avenir « que selon droit et mérite. Les injustices nous tuent. La justice, « l'impartialité finissent toujours par imposer respect, même à ceux « qui en auraient voulu la violation pour leur compte. N'insistez « donc pas, je vous prie; c'est impossible, impossible. » —

— « Ah! c'est impossible, dit le puissant interlocuteur, en jetant au ministre un regard significatif. » —

Et il se retira, après avoir fait une salutation d'une profondeur manifestement exagérée.

Le soir même, on sut que la puissance éconduite avait fait en voiture cinq ou six visites chez d'intimes amis qui étaient d'influents collègues. Le lendemain une question de cabinet se présentait au Sénat. Le ministère échoua et dut se disloquer devant une majorité de six voix.

On m'assure que les choses se passent beaucoup mieux à présent. Je parle de l'ancienne Représentation et de l'ancien Sénat. Mais si le mal venait à reparaître, il faudrait bien vite un remède.

Je ne sais trop s'il serait bon d'introduire un nouveau délit dans le Code pénal, de frapper d'amende et de prison tout sénateur, tout représentat qui approche un ministre pour solliciter. Mais il y aurait certainement quelque chose à faire ; et je sais très-pertinemment que les deux Chambres elles-mêmes ne demanderaient pas mieux. Ce serait, à coup sûr, les soulager de leur plus rude corvée.

J'en conviens : les membres de l'opposition sont les plus à l'aise. Ils disent au sollicitant candidat pour s'en débarrasser : « Mais, mon cher, vous n'y pensez pas ; je fais chaque jour la guerre au ministre ; je vous ferais du tort à lui parler de vous, » etc., etc.

Ce qui (entre nous) ne les empêche pas de solliciter pour les cousins, les intimes, et souvent mieux que d'autres. Vous devinez pourquoi.

Troisième anecdote. Même personnage : c'est mon sénateur, le sénateur que le ministre éconduit et qui éconduit les ministres.

Un électeur se présente chez lui quelques semaines après la dispersion du ministère.

— « Monsieur le sénateur, lui dit-il, vous vous étiez engagé, « lors de votre élection, à faire nommer mon frère. Vous ne l'avez « pas fait. Le roi va dissoudre les Chambres. Je dispose dans mon « canton de quatre-vingt-deux voix. Si d'ici à quinze jours mon « frère n'est pas nommé, vous comprenez fort bien ce que parler « veut dire. » —

Il faut avouer qu'il y a d'admirables choses dans le gouvernement représentatif, un admirable enchaînement d'influences successives, graduées, toutes agissant en vue du bien public et nullement en vue d'intérêts individuels. Ma foi, à moins d'avoir une bonne dose d'ambition et médiocrement de ce que vous savez bien, je dis qu'il est encore mieux peut-être de se tenir à l'écart. On parle de reviser, de réformer la constitution. C'est urgent. J'engage nos Quetelet, nos Heuschling, à nous signaler en moyenne quelle a été la somme des abus constitutionnels dans ces dix dernières années. J'engage nos Defacqz et nos Ducpétiaux à en tenir bonne note et à se mettre à l'œuvre.

En attendant, comme aujourd'hui je fais un feuilleton et que Dieu

a livré le monde aux mille digressions du feuilletoniste, je saisis cette occasion de relever celle de ces réformes qui me semble la plus nécessaire. Je veux parler de la liberté de la presse, de cette vile prostituée qui nous a tous épris d'un aveugle amour, et que je voudrais serrer dans mes bras pour l'aimer à la Russe, pour la tuer sous moi. Ecoutez plutôt. Voici la RENAISSANCE qui m'arrive à l'instant. Je l'ouvre : c'est le tome 7 ; c'est la page 78. J'y vois, j'y lis un petit quelque chose qui a la prétention de s'appeler *L'écho éternel* ; et je demande à la Belgique, à la France, à l'Europe entière, comment il se fait qu'il n'y ait rien dans les constitutions pour prohiber la publicité de vers de cette espèce :

Matelots, de la mer grise
Sous vos bras le flot se brise.
— « Nous ramons. » —

La mer grise !... Pas mal, pas mal. Nous avions la mer rouge, la mer noire, la mer blanche ; mais il nous manquait la mer grise. Il est vrai que tout à l'heure, au-dessus de la mer grise, nous aurons les nuages blonds ; et comme la mer reflète toujours les teintes du ciel qui la recouvre, il est évident que des nuages blonds doivent nous faire une mer grise. Mais va donc à Ostende, misérable poëte ; et viens nous dire après si le grand Homère massacrait ainsi la nature.

Allons, allons, ne nous fâchons pas. Homère n'avait pas la mer *grise* à faire rimer avec *brise*.

Il se cherchent, ô ma belle,
Un rivage moins rebelle.
Nous aimons.

Nous aimons!... que c'est gracieux ! ce mot vous tombe comme une jolie petite bombe à la fin du vers. Personne ne s'y attend; personne ne comprend cette adorable liaison d'idées. Mais après double lecture et triple réflexion, on devine enfin tout l'esprit, toute la finesse, toute la délicieuse prétention que l'auteur a voulu mettre dans ce gentil mot : Nous aimons.

Dans les airs, ô blonds nuages,
Où s'adressent vos voyages ?
— « Aux grands monts. » —

Bien, c'est entendu. Les nuages blonds, qui sont sur la mer grise, vont aux grands monts ; ils nous le disent eux-mêmes. Ma

foi, moi, j'aimerais encore mieux qu'ils nous dissent tout bonnement, tout naturellement : Nous allons à Grammont, en Ardenne, « en Suisse; » plutôt que de leur voir ouvrir une grande bouche dont il ne sort rien, pour nous dire : Aux grands monts; pour nous dire nuageusement, avec une parfaite niaiserie ambitieuse : « Aux grands monts, aux grands monts. » —

Un mot, s'il vous plaît, messieurs les nuages. C'est donc Mr V. H. qui a signé cette étonnante poésie et qui vous apprend à parler de la sorte. Dites-moi, je vous prie, le nom de votre maître; je voudrais le savoir avant de continuer mon carnage. C'est peut-être un de mes parents, un ami, un excellent camarade. Mais n'importe; il convient de l'avertir : *ego quos amo arguo et castigo*, dit toujours ma vieille et bonne devise. Le moyen d'ailleurs de repousser cette méchante femme tenace, ayant nom Vérité? La vérité est une vieille mégère, sans parents, sans amis, sans ennemis, qui marmotte, bougonne, tousse et crache à chacun son fait; et si le bon Dieu lui-même venait à lui dire : « Dame vérité, c'est moi qui ai fait « ces vers, » elle serait femme à répondre : « Bon Dieu, je vous « aime, je vous adore; mais vos vers ne valent pas le diable. »

De grâce, messieurs les nuages, encore un mot, un seul mot. Vous partez pour les grands monts; c'est aux grands monts que vos voyages *s'adressent* : bon voyage donc, bon voyage! Et si par hasard vous rencontrez sur les grands monts Mr V. H., votre maître, faites-lui mes compliments, et priez-le, pour votre honneur, de ne plus vous faire voyager à l'avenir en si piètre poésie.

Sur les cimes de la terre
Liront-ils le grand mystère?
Nous aimons.

Le mérite du *nous aimons* grandit. Cela devient merveilleux de vague et d'incohérence. Et puis le grand mystère! il y a là-dessous une insaisissable profondeur, une inexprimable malice. Parbleu! je suis bien impatient de voir les blonds nuages revenir de leur excursion aux grands monts. Ils auront lu le grand mystère. Que diantre cela peut-il être? Apparemment quelque idée nébuleuse et creuse, quelque mythe du nord, quelque mot vide de sens avec une rime au bout. Le grand mystère!... Mais n'est-ce pas peut-être de savoir ce que l'auteur a voulu dire, si tant est qu'il ait voulu dire quelque chose? je n'ai pas la tête en repos, cette vieille tête de

belge toute nette et toute claire. Il faudra que j'en écrive aux visionnaires et aux mystiques de la Germanie.

Morts, que faites-vous dans l'ombre
Du sépulcre froid et sombre?
— « Nous dormons. » —

Ils dorment; je le crois bien. C'est ce qu'ils ont de mieux à faire, s'ils ont à subir une pareille poésie. Du reste, il est assez neuf et piquant de voir des gens qui dorment et qui pas moins répondent bravement à vos questions: « Nous dormons. » Cela sent son gascon. Oui, les morts de Mr V. H. sont un peu gascons, un peu cousins de feu monsieur De Crac dont vous connaissez le quatrain:

— « Dors-tu? voyons, réponds; n'as-tu pas entendu? »
— « Et si je ne dormais, sandis! que voudrais-tu? »
— « Mais rien que ton cheval pour aller à Gisors. »
— « Ah! mon ami, je dors. »

C'est cela même. Oui, oui, ces malins morts répondent qu'ils dorment à Mr V. H. pour couper court à sa poésie. Mais Mr V. H. est aussi malin qu'eux et un peu plus bavard. Il poursuit.

Sourds au monde, ô ma colombe,
Ils sommeillent dans la tombe;
Nous aimons.

Pas si sourds, pas si sourds: ils vous ont parfaitement entendu, et ils vous ont répondu.

Que j'aime ces morts qui *sommeillent!* Sommeiller, dit l'Académie, la vieille et fossile Académie; sommeiller, dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. Est-il, en effet, rien de plus imparfait et de plus léger que le sommeil de la mort?

Quant au *nous aimons*, c'est de plus en plus prodigieux, trop, trop prodigieux. Quel mot, quel admirable mot! Les mots abondent chez Mr V. H. Il n'y a que les idées qui lui manquent. C'est bien peu de chose.

Savez-vous que Mr V. H. me fait singulièrement l'effet d'un apprenti manœuvre de Mr Hugo, d'un disciple ébouriffé qui cherche à monter le cheval du maître, mais qui monte à rebours et tient la queue comme bride?

Matelots, ramez sur l'onde.
Cherche, ô nue ardente et blonde,
Les grands monts.

A la bonne heure! voilà le vrai, le naturel, le classique. Un

romantique ferait ramer ses matelots sur terre ; Mr V. H. les fait ramer sur l'onde. Fort bien, je suis content de lui. C'est une rude leçon qu'il donne à l'école nouvelle, en lui déclarant très-catégoriquement que ses rameurs rament sur l'eau, et non pas dans l'air, sur la terre, à travers monts et campagnes. Entendez-vous, monsieur de la Palisse ?

La nue blonde et à la fois ardente me paraît aussi de la plus heureuse invention ; je rirais d'un encroûté classique qui voudrait mordre à cette nue. On connaît le blond ardent, le roux. Mais Mr V. H. n'a pas voulu de ce vilain dernier mot ; et rendant hommage à la périphrase en perruque, il exprime en fort bons termes la nue rousse, couleur, comme chacun sait, fort usitée au ciel. De compte fait, nous avons trois jolies couleurs : la mer grise, la nue rousse et les nuages blonds. Il est impossible de mettre plus d'harmonie dans un petit tableau ; et j'ai peine à comprendre comment un méchant rimeur de ma connaissance a pu se permettre de critiquer tout cela.

Malheur à l'écrivain, né sur le sol belgique,
Qui se traîne à pas lourds dans l'ornière gallique,
Va boire une gorgée au cruchon de Hugo,
Enlève à Paul Musset un gros lopin de peau,
Nous fait *ramer sur l'eau* nous qui ramions sur terre,
D'un vers qui ne dit rien chante *le grand mystère*,
Le ciel *roux*, la mer *grise*, et les nuages *blonds*,
En criant, *nous aimons*, court baroque *aux grands monts*,
Parle au mort qui l'écoute en dormant dans la tombe,
Endort lui-même, hélas ! et lecteur et *colombe*,
Sans donner les beautés singe les mots niais,
Et n'est plus belge enfin sans être encor français.

Ah ! ça, je vous le dis, madame Renaissance,
N'allez plus de tels vers parer votre Éminence.
Car enfin vos cahiers vont courir le pays,
Vont peut-être à Berlin, à Florence, à Paris :
Que dira-t-on là-bas des vers du pauvre hère ?
Ne donnons pas à rire à la terre étrangère.
Nous avons bien assez du capucin barbu,
Du jésuite bénin et du carme ingénu.

Je croyais mon feuilleton fini. Il me semblait avoir assez bien justifié le dire du grand Salomon, que Dieu a livré au feuilleton

l'univers moderne. Mais voici venir un monsieur qui me prie d'ajouter quelques lignes. Ce monsieur vient de donner un grand bal dans ses salons *fraîchement décorés* (vieux style), et il tient beaucoup à honneur, à gloire, à gloriole, de voir annoncer dans mes colonnes les splendeurs de sa fête, la richesse des bronzes, des lustres dorés et des candelabres, l'éclat des mille bougies qui ensoleillaient la soirée, comme aussi l'élégance des dames et des jolies danseuses qui animaient la polka, en les désignant tout au moins par leurs initiales.

Eh bien ! soyons juste. Ce monsieur n'est pas tout-à-fait aussi dénué de bon sens qu'on pourrait le supposer au premier abord. Il donne la préférence au feuilleton pour l'insertion de son bal ; il se contenterait même de cette partie de la feuille qui précède immédiatement les annonces et où éclate la magnifique réclame ; mais il trouve peu convenable de placarder l'affiche de sa danse dans le corps même du journal. C'est bien, très-bien et très-distinctement à l'adresse de certains papiers quotidiens que nous connaissons tous, où nous lisons parfois, sous la rubrique des SCIENCES, des BEAUX-ARTS et de la LITTÉRATURE : *Madame*** vient de donner un bal, etc.; les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit, etc. ; les toilettes, etc.* : toutes choses, je l'avoue, fort essentielles à la littérature, aux beaux-arts et aux sciences..... O décadence ! ô Grecs du Bas-Empire ! ô tout je ne sais quoi de mesquin, de puéril, de vaniteux et de sot !....

Mais ce monsieur, parfaitement convaincu de la maxime qui me sert aujourd'hui d'épigraphe, s'adresse tout simplement au feuilletoniste pour tambouriner les honneurs de sa fête. Et moi, voyant qu'il me prend manifestement pour un autre, je lui dis ce qui suit :

« Mon cher monsieur, j'en suis bien fâché ; mais je dois vous « avertir que vous vous adressez assez mal. Je suis un feuilletoniste « d'une nouvelle espèce, voyez-vous ? Un feuilletoniste comme on « n'en voit pas, comme on n'en verra plus. Je fais du feuilleton pour « amuser mon loisir de vacances, pour délayer quelques bonnes « vérités un peu dures dans un petit verre de cristal ; mais pas pour « l'autre chose, et je n'ai absolument que faire de vos deniers « comptants ou d'une invitation à vos bals. Allez donc, mon excel- « lent monsieur, allez porter à quelque autre ce prix de la réclame. « Il en est, et plus d'un, vraiment, qui fourniront leur plume à ces

« jolis détails de votre vie privée. Oui, allez les trouver, si vous « tenez tant à faire mourir de dépit les mères de famille trop peu « riches pour donner d'aussi belles fêtes que les vôtres, ou bien à « voir se ruiner celles qui seraient assez sottes pour chercher à vous « imiter. N'insistez pas de grâce. Je suis inflexible. Vous avez beau « me dire que vous avez des filles à marier. Le moyen à moi me « paraît détestable. Sautez, dansez, vivez en bal, en liesse, en « plaisir ; donnez des fêtes brillantes : rien de mieux, si vous êtes « assez riche ; mais si vous m'en croyez, gardez-vous d'afficher ces « joies aux bornes du journalisme. Oh! c'est gentil sans doute qu'un « gentil feuilleton, bien coquet, bien musqué, où l'on cite Mlle A., « Mlle B., Mlle C., qui en crèvent de vanité et d'orgueil, où l'on « ne cite pas Mlle D., Mlle F., qui en pâlissent d'envie et parfois en « pleurent amèrement. Mais je suis un être morose, original, peu « accommodant ; je dis que tout cela excite les passions mauvaises ; « je me demande dans quel siècle nous vivons, et s'il n'y a plus, « comme au temps passé, des pères qui se respectent ou des frères « de bon sens, pour aller châtier l'audacieux journaliste, souillant « ainsi du doigt de la publicité ces jeunes et tendres fleurs qui ont « tant besoin de fraîcheur et d'ombre. Au revoir, monsieur. Assez, « assez!... Je sais aussi bien que vous que c'est un peu l'usage chez « nos voisins d'outre-mer ; et je connais bon nombre de nos huppés « citadins, qui, si la mode était en Angleterre ou en France d'aller « se promener le bout du dos au jour, sortiraient bien vite dans « ce joli costume. Mais soyons belges, nous autres ; soyons de notre « pays, qui n'est pas encore tout-à-fait un pays d'orgueil et de « vanité, mais un pays de bon sens ; et s'il nous arrive d'en sortir « pour aller prendre quelque chose ailleurs, ne prenons que le bien, « et ne prenons pas les sottises. Bon jour, monsieur. A l'avenir, « comptez un peu moins sur la maxime du sage, que *Dieu a livré* « *le monde aux divagations du feuilletoniste.*

GGGG.

Embour, 15 octobre 1845.

FLEURS D'ALLEMAGNE.

VII.

DON RAMIRE.

(Ballade de Henri Heine.)

« Dona Clara ! ma Clara !
Objet d'une flamme sainte !
Peux-tu, sans pitié ni crainte,
Dire un mot qui me tûra !

« Dona Clara ! ma Clara !
Pourtant la vie était belle.
Une nuit froide, éternelle,
Bientôt m'envelоppera.

« Clara, sois donc satisfaite !
A la noce qui s'apprête
Suis Fernand, suis mon rival :
Dois-tu m'inviter au bal ? »

— « Don Ramire ! Don Ramire !
Ces mots me brisent le cœur,
Plus cruels qu'un ciel moqueur
Qui de mes maux semble rire.

« Don Ramire ! Don Ramire !
Secoue un sombre délire,
D'autres t'aimeront un jour,
Et Dieu maudit notre amour.

« Don Ramire ! si du More
Ton glaive fut la terreur,
Deviens ton propre vainqueur ;
Viens à mes noces encore. »

— « Dona Clara ! ma Clara !
Oui, je jure de m'y rendre,
Et Ramire y dansera ;
A demain ! Tu peux m'attendre. »

— « Demain ! » La vitre avec bruit
Se ferme, et longtemps Ramire
Reste immobile, soupire,
Puis disparaît dans la nuit.

A regret la nuit livide
Fait place aux feux du matin ;
Tolède ouvre à l'œil avide
Les trésors de son jardin.

L'aube comme une auréole
S'attache au fronton vermeil,
Et l'imposante coupole
Se dore et brille au soleil.

L'essaim des cloches bourdonne,
Car c'est un jour solennel,
Et le chant sacré résonne
Au temple de l'Éternel.

Mais voyez ! voyez ! la foule,
La foule aux mille couleurs
De l'église à flots s'écoule,
Pleine de vagues rumeurs :

Blancs chevaliers, belles dames
Dont les yeux jettent des flammes!
L'orgue mêle un chant divin
Aux sons graves de l'airain.

Pour qui la foule pressée
S'ouvre-t-elle en s'inclinant?
C'est Clara, la fiancée,
Le fiancé, Don Fernand.

Le torrent roule et s'arrête
Au seuil du palais joyeux :
Là se célèbre la fête
Selon les us des ayeux.

Maint gai refrain qui s'élève
Des tables a fait le tour;
Chaque heure a fui comme un rêve
Jusqu'à la chute du jour.

Sous les flambeaux, les convives
Se tiennent prêts au signal,
Et les vêtements de bal
Brillent de couleurs plus vives.

Au siége d'honneur trônant,
On voit l'époux et la dame,
Dona Clara, Don Fernand,
Échanger des mots de flamme.

Comme les vagues des mers
Les groupes dorés bondissent;
Les cymbales retentissent,
La trompette fend les airs.

« Pourquoi, ma belle maîtresse,
Vers ce coin, sur les lambris
Fixer tes regards sans cesse ? »
Dit le chevalier surpris.

— « Vois cet homme au manteau sombre
Nous suivre de son regard ! »
Fernand sourit et répart :
« Clara, ce n'était qu'une ombre. »

L'ombre approche en se glissant,
Ce noir fantôme est un homme,
C'est Ramire ! elle le nomme
Et s'incline en rougissant.

Déjà la valse commence,
Les danseurs ont pris leur vol,
Et la ronde tourne, immense,
Sous les pieds tremble le sol.

— « Oui, Ramire, je suis prête,
Je danse avec toi ce soir :
Mais pourquoi donc à la fête
Venir en long manteau noir ? »

Avec un regard de glace
Qu'elle ne peut soutenir,
L'autre répond à voix basse :
« Tu m'avais dit de venir ! »

Dans la foule ils s'engloutissent
Aussi prompts que les éclairs.
Les cymbales retentissent,
La trompette fend les airs.

« Dieu! comme ta joue est pâle! »
Clara se sent défaillir :
« Tu m'avais dit de venir ! »
Répond la voix sépulcrale.

Sur les costumes divers
De vives couleurs jaillissent ;
Les cymbales retentissent,
La trompette fend les airs.

« Dieu ! ta main ! elle est glacée ! »
— « Tu m'avais dit de venir ! »
Et dans leur course insensée
Rien ne peut les retenir.

« Laisse-moi ! l'air de la tombe
Dans tes bras vient me saisir ! »
Et le mot fatal retombe :
« Tu m'avais dit de venir ! »

Le sol brûlant tremble et crie,
L'archet gronde épouvanté,
Et tout tourne avec furie
Comme en un cercle enchanté.

« Laisse-moi ! » Ce cri déchire
Le long tumulte du bal,
Et chaque fois Don Ramire
Répond son mot infernal.

Clara, d'une voix sonore,
Invoque enfin le Sauveur ;
Tandis qu'elle parle encore
Disparaît le noir danseur.

Clara pâlit; la nuit sombre
Sur son front s'appesantit;
Son cœur s'éteint : chez les ombres
Sa vision s'engloutit.

Enfin, lorsqu'à la lumière
Elle entr'ouvre ses cils d'or,
L'étonnement semble encor
Devoir fermer sa paupière.

Car elle n'a de ce soir
Quitté la place où près d'elle
Son fiancé vint s'asseoir ;
Fernand lui parle et l'appelle :

« Dis ! pourquoi cette pâleur
Et ces regards sans couleur ? »
Clara répond : « Et Ramire ?.... »
Ce nom sur sa bouche expire.

Mais l'époux avec effort
Répond en baissant la tête :
« N'attristons pas notre fête ;
Ce matin Ramire est mort. »

Édouard Wacken.

ÉTUDES SUR LES ÉCRIVAINS MODERNES.

II.

LES POÈTES-OUVRIERS DE LA FRANCE.

INTRODUCTION.

De notre temps on s'est beaucoup occupé du sort des travailleurs. La classe ouvrière si courageuse, si probe, si noble dans sa misère, a ému jusqu'en ses entrailles notre vieille société, qui jette enfin un regard sur elle-même, s'effraie de sa corruption et se demande d'où lui viendra l'élément régénérateur. Tous nos hommes d'élite, penseurs ou écrivains, s'efforcent d'améliorer la position de l'ouvrier et de le relever du dédain qu'on lui a prodigué jusqu'ici. Tandis que les uns réclament pour lui, dans leurs systèmes, une part plus congrue des biens de ce monde, les autres recherchent patiemment tout ce qu'il a de sentiments élevés, de généreuses inspirations. A moins d'être aveugle et sourd, on ne peut méconnaître aujourd'hui les droits qu'il possède à notre estime et à un meilleur avenir. Grâce à Lamartine, à Alexandre Dumas, à Georges Sand, à Béranger, nous savons quel noble cœur bat sous la veste de bure, quels chants délicieux retentissent dans l'atelier ou dans la pauvre mansarde. Ce sont eux qui les premiers ont écouté la voix méprisée et attiré près d'eux l'homme modeste qui ignorait son mérite.

Les ouvriers ont aujourd'hui leurs poètes, et en lisant leurs œuvres, on est forcé d'avouer que Dieu, toujours juste et bon, se plaît à ouvrir les trésors de l'intelligence, comme une compensation, à ceux que le monde n'admet pas au partage de ses richesses.

Des esprits chagrins, et assurément injustes, ont blâmé les encouragements donnés aux poésies pupulaires. A les entendre, il est dangereux d'entretenir l'ouvrier dans l'idée que lui aussi peut atteindre au succès du littérateur. Séduit par le travail de l'esprit,

il est à craindre qu'il repousse bientôt le travail manuel comme trop lourd ou comme indigne de lui. Certes, nous le savons par nous-même, il est facile de prendre la voix de l'amour-propre pour celle de l'inspiration; on ne se refuse pas volontiers le génie : parmi les hommes qui, le soir, abandonneront leurs outils pour la plume, plus d'un doit se tromper et s'exagérer ses forces. Nous savons encore qu'au point où en est arrivé l'art, l'écrivain sans étude, ne peut lui faire faire un pas, et l'étude suppose de grands loisirs. Mais dût l'ouvrier qui se fait poète, se méprendre sur ses aptitudes, ne vaut-il pas mieux le voir passer son temps au milieu de ses livres que dans d'ignobles tavernes? Son esprit et son corps doivent y gagner. Sans doute, ceux qui, possédant à peine une éducation première, n'ont pas médité et nos auteurs classiques et nos bons bons écrivains modernes, ne pourront jamais produire une œuvre éclatante, quoique de notre temps encore des critiques expérimentés soutiennent, comme on le faisait du temps d'Horace, que l'étude prise à trop forte dose appauvrit la verve et tue le génie; mais il se maintiendront à la hauteur de l'art s'ils ne veulent passer inaperçus. C'est le cœur qui rend éloquent, ont dit les anciens; cette remarque est d'une profonde vérité, surtout en poésie. Quant à renoncer à leur métier lucratif pour embrasser la profession chanceuse d'hommes de lettres, nous ne croyons pas que nos travailleurs y songent jamais. Ils comprennent trop facilement qu'en agissant ainsi, ils ne devraient plus compter sur les sympathies, sur l'indulgence qu'ils rencontrent, et que ce serait pour eux toute une existence à refaire.

Les poètes-ouvriers sont nombreux de nos jours, mais il en a existé de tout temps. Ésope, Plaute, Phèdre, sont de cette grande famille; seulement, ils étaient esclaves et leurs successeurs sont libres. Cette différence prouverait à elle seule que le monde marche vers le progrès, que la condition humaine s'améliore et s'ennoblit, que l'ère d'abaissement et de douleurs est passée pour ne plus revenir [1]. Le moyen-âge eut Pierre Gringoire, auteur de plusieurs mystères et charpentier. Mais Adam Billaut, le menuisier de Nevers,

[1] Nous sommes mal venu à parler de bien-être croissant et de prospérité future, quand l'Irlande et les Flandres se débattent au milieu des souffrances. Mais cette misère profonde, amenée par l'incurie des Gouvernements, ne peut être que passagère. L'Europe s'indigne et proteste contre un état de choses qui n'est plus de notre temps.

qui parut sous Louis XIII et fut chanté par Corneille et par les beaux-esprits de son temps, restera le type de nos poètes-ouvriers; sa vie, une leçon pour eux et comme un avertissement des dégoûts qui les attendent, s'ils reniaient l'atelier et leurs compagnons. Maître Adam est né aux environs de Nevers, dans un état voisin de l'abandon; s'il apprit à lire et à écrire, il le dut à quelque protection généreuse, et là se borna toute son éducation. Le métier de menuisier, qu'on lui fit embrasser aussitôt que l'âge et la force le lui permirent, ne lui laissa pas le temps de fréquenter l'école. La douleur le fit poète : la perte de celle qu'on aime tant, de sa mère, lui inspira ses premiers chants. Vers 1638, un procès l'amena à Paris. Le duc de Nevers qui le protégeait, recueillit ses poésies éparses, les lut à la cour, les montra aux beaux-esprits de la ville, et chacun fut émerveillé de voir un pauvre menuisier, sans instruction, manier la lyre mieux qu'homme de France. Il fut choyé, admis à la table des grands, célébré même en vers latins!... Adam Billaut ne résista pas à tant de louanges : la tête lui tourna; il revint souvent à Paris, oublia sa boutique et ses rabots, publia ses premières poésies sous le titre de *Chevilles de maître Adam*, et, peu satisfait sans doute du succès obtenu par ses productions, victime peut-être de cette réaction qui suit toute vogue éclatante, il se mit à voyager. Mais il eut bientôt épuisé ses faibles ressources; d'habitude les hommes de cour tiennent peu leurs promesses : on oublia de lui payer la pension que lui avait faite Richelieu, et il revint dans sa maison de Nevers, triste, désillusionné, en piteux équipage, reprendre son premier métier et pester contre l'injustice du sort, quand il ne devait s'en prendre qu'à lui-même des maux dont il avait souffert. Il mourut en 1662. Depuis cette époque jusqu'en 1836, nul poète-ouvrier n'a plus affronté le grand jour de la publicité, ou du moins nulle voix célèbre n'a répété son nom. Sans aucun doute, des chants populaires ont continué à charmer le labeur de l'atelier : peut-être un jour, un homme de grands loisirs parviendra-t-il à les rassembler tous, à renouer cette chaîne poétique et à nous prouver que l'inspiration a toujours vécu au milieu de nos travailleurs; quant à nous, cette œuvre de patience et de recherches ne nous est pas permise.

JEAN REBOUL.

Rien n'est monotome, rien n'est ennuyeux à écrire comme la biographie de nos hommes célèbres modernes. Nul essaim de cygnes ou de colombes ne vient, comme dans l'antiquité, s'abattre autour de leurs berceaux; nul prodige ne se manifeste au ciel quand ils ouvrent les yeux à la lumière. Ils naissent et grandissent sans que personne s'en émeuve. Ils sont loin de nous ces jours où les Rabelais, les Marot, les Lemaire, les Erasme, les Juste-Lipse, allaient de Cour en Cour, mêlés à tous les événements; dans ces existences si bien remplies, si brillantes, les biographes puisaient à pleines mains. Le bon temps est passé pour les biographes comme pour les écrivains. Nés au bas de l'échelle sociale, la vie des chantres populaires est bien plus terne encore; ils vivent dans l'ombre, à l'abri de la misère, à l'abri des coups qu'appelle la fortune. Aussi passerons-nous rapidement sur ce qui les regarde personnellement, pour nous occuper plus au long de leurs ouvrages.

Issu d'une humble famille d'ouvriers, Jean Reboul a vu le jour à Nîmes, ou il habite une maison de modeste apparence. Boulanger depuis cinq heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, poète en autre temps, il débite des petits-pains de cette même main qui écrivit des poèmes. Son instruction se borna d'abord à celle que l'enfant pauvre reçoit dans les écoles primaires. S'il faut en croire Alexandre Dumas, la Bible et Corneille sont les seuls livres qui le formèrent; l'un sans doute éveilla la poésie dans son cœur, l'autre lui enseigna les lois des vers et de l'harmonie. Dans les publications qui suivirent ses premiers essais, on reconnaît facilement que Reboul s'est livré avec ardeur à l'étude; mais on est forcé de convenir aussi que ses poésies ont perdu en verve et en élan, ce qu'elles ont gagné en correction. Comme maître Adam, ce fut le malheur qui le jeta dans le sein de la muse. Tout jeune encore, il vit son père, atteint d'une maladie de langueur, se pencher tristement vers la tombe. Puis ce furent d'autres parents encore dont il mena le deuil. Ne trouvant autour de lui que de rudes artisans qui le comprenaeint à peine, il chercha la sollitude et confia ses douleurs au papier : c'est ainsi que naquirent ses premiers chants. Poète

essentiellement religieux et monarchique, Jean Reboul donne des regrets au culte catholique qui chancelle, aux vieux roi qui est tombé, et tout dans notre temps sans croyances et sans dévouement, concourt à entretenir son penchant à la mélancolie. Rarement sa lyre résonne d'accords joyeux. Comme Young, il semble se plaire au milieu des ruines et des tombeaux. Mais sa tristesse est douce et résignée : jamais elle n'a rien d'acerbe, jamais le chantre pieux ne murmure contre le Ciel, ni ne jette le sarcasme à ce monde injuste.

Reboul, le premier de nos poètes-ouvriers dans l'ordre chronologique [1], les dévance tous (Hégisippe Moreau excepté) par l'élévation de la pensée et la force de la conception. Ses rivaux n'offrent rien qui puisse égaler le mérite de son poème du *Dernier Jour.* Dès 1821 quelques-unes de ses poésies couraient manuscrites, ou se lisaient dans les recueils littéraires de la province. Comme il arrive trop souvent, ses concitoyens refusèrent de croire au talent poétique du jeune boulanger; longtemps il souffrit de leur indifférence, et peut-être de leurs épigrammes; longtemps il douta de lui-même, jusqu'au jour où Lamartine, passant par Nîmes, s'éprit des vers du poète, le tira de la foule et le présenta au monde littéraire en le couvrant de son nom. Les premières poésies de Jean Reboul parurent en 1836, précédées d'une lettre de Lamartine et d'une préface par Alexandre Dumas. De pareilles recommandations assuraient le succès de son livre; mais le livre avait assez de mérite pour s'en passer. *L'Ange et l'Enfant*, ce petit chef-d'œuvre de sentiment et de poésie qui commençait le volume, devait faire plus que tous les patronages du monde. Les journaux se sont empressés de reproduire cette pièce délicieuse; elle a été lue par chacun de nous et s'est gravée dans notre mémoire. Elle peut, sans craindre l'éclat de ses rivales, se placer à côté des plus belles productions de nos poètes anciens et modernes. Le morceau est complet, achevé, irréprochable, comme *La Captive* d'André Chénier, *La Chute des Feuilles* de Millevoye.

ÉLÉGIE A UNE MÈRE.

Un ange au radieux visage,
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

[1] Le tisserand de Lizy commença avant lui, mais ne fut connu que plus tard.

« Charmant enfant qui me ressemble,
« Disait-il, oh ! viens avec moi !
« Viens, nous serons heureux ensemble,
« La terre est indigne de toi.

« Là, jamais entière allégresse ;
« L'âme y souffre de ses plaisirs,
« Les cris de joie ont leur tristesse,
« Et les voluptés leurs soupirs.

« La crainte est de toutes les fêtes ;
« Jamais un jour calme et serein
« Du choc ténébreux des tempêtes
« N'a garanti le lendemain.

« Eh quoi ! les chagrins, les alarmes
« Viendraient troubler ce front si pur !
« Et par l'amertume des larmes
« Se terniraient ces yeux d'azur !

« Non, non, dans les champs de l'espace
« Avec moi tu vas t'envoler ;
« La providence te fait grâce
« Des jours que tu devais couler.

« Que personne dans ta demeure
« N'obscurcisse ses vêtements ;
« Qu'on accueille ta dernière heure
« Ainsi que tes premiers moments.

« Que les fronts y soient sans nuage,
« Que rien n'y révèle un tombeau ;
« Quand on est pur comme à ton âge,
« Le dernier jour est le plus beau. »

Et, secouant ses blanches ailes,
L'ange à ces mots a pris l'essor
Vers les demeures éternelles.....
— Pauvre mère !... ton fils est mort !

Le *Philtre* ne le cède guère en mérite à cette belle production : on n'y trouve plus cette pureté, cette candeur, cette élévation de *l'Ange et l'Enfant* ; ce n'est plus l'amour paisible du ciel, c'est l'amour terrestre avec son emportement ; mais nous croyons qu'il serait difficile d'exprimer la passion avec plus de vérité et en plus beaux vers.

Ma vie était semblable au lac tranquille et pur
Qui reflète du jour le nuage et l'azur,
Les astres dont la nuit scintille ;
Et je ne sais sur moi quelle haleine a soufflé,
Mais dans ses profondeurs tout mon être est troublé.
Rends-moi mon âme, jeune fille !

Ma lèvre souriait des larmes des amours ;
Je marchais le front haut, comme l'on a toujours
Marché dans ma pauvre famille ;
Et maintenant mon œil est humide et rêveur,
Ma tête tristement se penche sur mon cœur.
Rends-moi mon âme, jeune fille !

Lorsque dans nos jardins tu t'assieds sur un banc,
Soudain je te devine au bout de ton ruban
Qui flotte à travers la charmille ;
Et mes amis alors me disent : Étourdi,
Tu ne réponds jamais à ce que l'on te dit....
Rends-moi mon âme, jeune fille !

C'est qu'alors mon esprit voltige autour de toi,
Que je voudrais en vain le rappeler à moi :
Il baise ta bouche gentille,
Se joue avec la brise entre tes beaux cheveux,
Et s'enivre et s'oublie aux rayons de tes yeux.
Rends-moi mon âme, jeune fille !

Astre consolateur de mes sombres ennuis,
Ton image charmante illumine mes nuits
Du doux éclat dont elle brille ;
Mais le réveil me voit, triste et dépossédé,
Pleurer comme un enfant sur mon lit accoudé.
Rends-moi mon âme, jeune fille !

. . . .

Dans les strophes envoyées à Dumas, Reboul montre de la grandeur dans les idées et de l'habileté à reconstruire les splendeurs du passé. Les vers au Christ, surtout ceux qu'il adresse aux poètes chrétiens, sont dignes aussi d'être remarqués. L'auteur y prend ce ton élevé, ce langage, cette allure poétique qu'il ne doit plus abandonner dans son poëme du *Dernier Jour*.

C'était une heureuse idée de mettre sous nos yeux ce terrible spectacle du monde à ses derniers moments : le soleil éteint, les astres arrêtés dans leur cours ; les tonnantes trompettes du jugement dernier éveillant les morts sur leurs lits de pierre, le genre humain attendant dans l'effroi et la stupeur l'irrévocable arrêt de son Dieu ; tout est grand dans ce sujet. Déjà la peinture s'en était emparée; il appartenait à la poésie, qui pour un tableau en fait mille, de l'embrasser dans toute son étendue, de le traiter dans tous ses développements. La tâche était longue, ardue, difficile. Avant de l'entreprendre, Reboul a dû longtemps hésiter et consulter

ses forces. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait succombé sous le fardeau. Le plan du poëme manque peut-être d'ampleur, mais la marche en est noble et rapide; la partie descriptive sage et variée. Le poète évite d'être ampoulé ou incompris, quand il décrit les demeures célestes; trivial ou ridicule, quand il peint l'enfer, les damnés et leurs tourments. Plus tard, lorsque le torrent des productions nouvelles se sera arrêté ou tari, car il est impossible qu'il conserve longtemps sa violence, les lecteurs, moins occupés, reviendront au poëme de Reboul et lui accorderont une attention plus sérieuse. L'œuvre est de longue haleine, et se soutient presque toujours à la même hauteur. L'invocation à l'ange des ruines nous prépare bien aux brillants tableaux qui vont se dérouler sous nos yeux; l'expression s'y élève comme les idées.

Archange qui réduis sous ta main meurtrière
Les cités en débris, les débris en poussière;
Qui, de Tyr, de Sidon, effaçant les palais,
En fis comme un lieu propre à sécher des filets;
Toi, dont le souffle ardent brûla comme le chaume
Les marbres dont s'ornaient et Gomorrhe et Sodome,
Qui, parcourant le Nil de Memphis à Luxor,
Avec le grand désert mis l'Égypte en accord;
De Babel, courtisane à la grande énergie,
Éteignis dans la mort l'éblouissante orgie,
Au niveau de l'hysope abaissas ses parois,
Et logeas le chacal au palais de ses rois;
Toi qui mets sur les monts des panaches de flammes,
Qui de la mer de Naple illuminant les lames
Et la terre et le ciel de rougeâtres clartés,
Sous des torrents de lave engloutis trois cités;
Qui des remparts détruits de Solyme la sainte,
Fais, après deux mille ans, pleurer encor l'enceinte;
Et, sous les quatre vents, tiens ses fils dispersés,
Ainsi que leur avaient promis les temps passés;
Qui, surprenant Lisbonne en ses habits de fête,
La castagnette en main et les fleurs sur la tête,
Sous ses pas cadencés élargissant l'écueil,
Riante, la plongeas dans la nuit du cercueil,
Et, sur ses murs perdus dans le fond du cratère,
Vins étendre la mer comme un drap mortuaire;
Implacable ennemi des travaux des humains,
Toi qui dévores tout ce qui sort de nos mains;
Et, dédaignant encor ce terrible apanage,
Jusqu'aux œuvres de Dieu fais monter le ravage;
Toi qui fis un appel aux vastes océans,
Afin d'ensevelir la race des géans;

Et, sur les plus hauts monts balançant les abîmes,
Trouvas des châtiments à la taille des crimes ;
Qui, le voyant sauvé de l'humide élément,
Déchiras l'univers comme un vieux vêtement
Dont les vastes lambeaux formèrent les deux mondes
Que sépare aujourd'hui l'immensité des ondes,
Laisse vivre mes chants, toi qui fais tout mourir...

Le poète emporté sur l'aile du génie des songes, traverse le vide, pénètre dans le Ciel, puis, du séjour de la lumière, se précipite dans le séjour des ténèbres. L'énumération des vices qu'il place dans l'enfer ne manque pas de verve ; le portrait des avares, de ces trafiquants infâmes qui font de leurs ateliers un sérail; des prêtres luxurieux et apostats, des hypocrites, des écrivains vendus, des faux tribuns immolant la liberté pour de l'or; des courtisans sans cœur et des mauvais rois, est tracé à grands traits et avec vigueur. L'adieu de l'ange de la terre à sa planète aimée, forme plus loin un beau contraste avec ce morceau, et le poète y montre autant de sentiment qu'il a montré d'indignation tout à l'heure. Quand il revient seul sur la terre, c'est d'abord sa ville natale qui frappe ses regards, puis Paris, Paris au dernier jour du monde : la ville immense, qui chancelle sur sa base ; ici, la douleur du désespoir, là, l'orgie et le blasphème. Quel beau tableau cette description pourrait inspirer à Martinn, le peintre de la destruction de Ninive !... Mais le poète s'éloigne du bruit; les cris et les sanglots se perdent au loin ; il prend un autre ton, un ton plein de calme, de douceur et d'harmonie, pour nous montrer quelques justes encore au milieu de l'impiété, un vieillard consolant deux époux qui regrettent et leur jeunesse et leur amour moissonnés avant le temps. Mais les images terribles reviennent bientôt : la mort apparaît fauchant tout devant elle, écrasant sous son pas les palais et les cités. Son monologue n'est pas heureux et touche de bien près au ridicule. Mais les vers où le Christ, le dernier juge, s'adresse aux maudits et aux élus, la fin du poëme, la terre rentrant dans le chaos et l'épilogue nous forcent à oublier quelque passages qui font tache dans ce bel ouvrage.

Les dogmes chrétiens, il faut l'avouer, prêtent singulièrement à la poésie. Le merveilleux leur donne et la force et l'éclat. Malheureusement on n'y croit plus guère de notre temps : la foi chancelle et tombe. Beaucoup d'entre nous, sans être des esprits forts,

se contentent d'admettre la divinité et rejettent comme indignes d'elle les foudres de clinquant dont toutes les religions l'ont armée. Ce jour inévitable, ce dernier jugement qui tourmentait si fort l'Europe de l'an mil, sont, hélas! le moindre de nos soucis. Venu dans des conditions plus favorables, le poëme de Jean Reboul eût produit un tout autre effet. Sans nous émouvoir le moins dn monde de ce qu'il peut avoir de terrible et de prophétique, nous nous demandons seulement s'il est conduit avec art, si le poète a tiré parti des moyens que le sujet lui offrait...

Après huit ans de silence, le boulanger de Nîmes vient de publier un volume de poésies nouvelles, et, dès les premières pages, on se demande si l'œuvre est bien de lui, s'il est possible de tomber si bas, quand on s'est élevé si haut. Rien n'y rappelle le chantre du dernier jour, ni même l'auteur du *Philtre* et de *l'Ange et l'Enfant.* Jean Reboul, comme beaucoup de nos écrivains modernes, a-t-il épuisé dans ses premières productions tout ce qu'il avait de poésie au fond de l'âme? Pauvre arbre qui a donné ses plus beaux fruits, est-il condamné à végéter tristement? Nous ne voulons pas le croire. Nous aimons mieux supposer que, pressé par un éditeur maladroit, il a vidé quelque case oubliée de son portefeuille. Mais en vérité, il aurait dû être plus sévère pour lui-même, plus soigneux de sa réputation et laisser emporter par le vent ces feuilles mortes qui ne méritaient pas d'être rassemblées.

Ce qu'il y a de plus déplorable dans ce volume, ce sont les tendances de plus en plus prononcées du poète; il semble plus que jamais avoir pris à tâche d'imiter ses deux nobles protecteurs, l'un, Lamartine, par la forme, l'autre, Chateaubriand, par les idées monarchiques. Aussi son originalité va-t-elle s'effaçant de page en page. Nous ne blâmons pas la reconnaissance, c'est une qualité trop rare de nos jours; mais nous ne croyons pas qu'elle doive aller jusqu'à forcer l'écrivain de se ranger à la suite de ceux qui l'accueillent et le pâtronent. Que Jean Reboul mériterait bien mieux de tous, s'il restait fils du peuple, chantait les joies et les douleurs de l'ouvrier, et mettait son talent au service d'une sainte cause, au lieu de renier ses frères et de se faire l'avocat d'une légitimité équivoque, d'une royauté morte!

Alex. Wauquier.

(La suite à la prochaine livraison.)

UN NID.

Dans une niche, ouverte au front d'une muraille
Par ce grand travailleur qu'on appelle le Temps,
Était un petit nid, bien abrité des vents,
Et tressé de rameaux, de duvet et de paille.

Il était si joli !... Quand l'aube se levait,
Et que tout lentement s'éveillait sur la terre,
Du petit nid sortait une voix fraîche et claire,
Qui bénissait le ciel, et vers le ciel montait ;

Au même instant le mâle, actif et plein d'adresse,
S'envolait, pour chercher quelque grain de froment,
Puis venait l'apporter avec une caresse,
Aux jeunes oisillons qui gazouillaient gaîment.

Et la mère contente alors battait de l'aile,
Près du mâle, qui, fier de son heureux retour,
Allait de sa couvée à sa douce femelle,
Le regard rayonnant, l'œil humide d'amour !

Louïsa Stappaerts.

SOUVENT FEMME VARIE, BIEN FOL EST QUI S'Y FIE.

Paradoxe Pompadour, en XIII chapitres, avec une préface par monsieur le Comte Alfred de Vigny, de l'Académie française, et une post-face, par monsieur Théophile Gautier, d'aucune société savante.

PRÉFACE.

Esquisse légère de l'esprit élégant et corrompu du dix-huitième siècle.

LE COMTE ALFRED DE VIGNY.

I.

LA DUCHESSE DE MONTDISIER A LA MARQUISE DE VERCEIL.

Marquise, ma toute belle, par pitié votre Sigisbé, votre Sigisbé pour vingt-quatre heures! J'en meurs d'envie, j'en ai soif, marquise! Dieu! que j'ai hâte de m'amuser! De grâce ne me faites pas languir, envoyez-le-moi sans trop tarder. Déjà j'ai des vapeurs d'impatience et ne sais, mon adorée, à quoi tuer le temps d'ici à l'heure fortunée où le ciel me donnera à caresser, à embrasser, à croquer, à dévorer la perle des bichons. ELMIRE.

A Madame
Madame la Marquise de Verceil, en son hôtel,
Paris.
Aux bons soins de Monsieur le chevalier de Guébriac.

II.

LE CHEVALIER DE GUÉBRIAC AU PRINCE DE RUEIL.

Paris, ce 15 janvier 1748.

Le chevalier de Guébriac à Paris! mon prince, qu'en dites-vous? Pour moi j'en suis tout honteux, tout confus. Avoir eu le courage d'abandonner pour vingt-quatre heures cette pauvre duchesse! La

laisser ainsi seule à Grosbois toute une longue journée, je ne m'en consolerai jamais. Sa solitude va lui paraître éternelle, et cependant il l'a fallu.

Le duc qui est un parfait gentilhomme et s'est toujours distingué par une science exquisse du savoir-vivre, a eu la suprême gracieuseté de mander à la duchesse que depuis quinze grands jours il est sans nouvelle de sa chère santé. Bourguignon et Lépine sont partis hier soir pour Versailles avec ordre de lui transmettre qu'on se porte au mieux, de le remercier de l'intérêt dont il daigne faire preuve, et de l'assurer que dans toute la seigneurie de France, il n'est personne qui pratique avec plus de soins, avec plus de recherche les lois de la galanterie. Georget s'avise d'être malade, le drôle! Et ce maraud de Lafleur ne se hâte guères de me rendre réponse de mon oncle le commandeur, auquel j'ai fait tenir en son château de Téligny une très-humble requête de mille écus. D'honneur! l'oncle, je le gagerais, essaie de se donner un air d'Harpargon! A soixante ans, ou peu s'en faut, c'est s'y prendre après coup, et je suis trop respectueux neveu pour m'écrier : mieux vaut tard que jamais! Jasmin court à cette heure la route de Marly, il va préparer des relais pour une excursion, une sorte de voyage que nous avons organisé cette nuit et qui pourrait très-bien s'exécuter demain ou après-demain. Depuis le commencement de cette amoureuse année, nous avons eu le temps, en dépit de la neige, d'apprendre par cœur les moindres sentiers de cette Thébaïde de Grosbois; nous irons, je suppose, nous enfermer quelques semaines dans un antique manoir de la Provence, où nous échapperons un peu à l'effroyable hiver de cet affreux Paris, dont le séjour m'est décidément insupportable, sans la présence de ma ravissante souveraine. Avant cela pourtant, nous toucherons un instant à Versailles pour voir ce cher duc. Je n'aime pas à demeurer en reste de politesse.

Mais me voilà assez loin de vous apprendre ce qui m'amène à Paris, prince.

Elmire voulait à tout prix envoyer à Mme de Verceil, un imperceptible pli divinement parfumé et cacheté avec un soin extrême. Secret de jolie femme! Ce doit être bien sérieux, mon très-cher; car on ne m'en a soufflé mot!

Puis il fallait choisir un carrosse sans armoiries, mais bien commode, et attelé de quatre chevaux de race, de manière à faire à

peu près incognito et lestement notre grande expédition. Personne à qui se confier. Jasmin, Lafleur, Bourguignon, tout le monde, je vous l'ai dit, est absent. Nous sommes dans un véritable désert. C'est à peine s'il nous reste une douzaine de coquins dont la conscience est encore à naître, et dont la discrétion ne me vaut pas les trois quarts d'un écu. Elmire se désolait. Fallait-il la laisser se désoler? C'eût été un crime d'affliger d'aussi beaux yeux; je me suis offert, et bien qu'il lui en coûtât de se séparer de moi une seule seconde, elle a fini par m'accepter pour courrier.

A mon débotté j'ai remis la mystérieuse missive à la marquise, que j'ai laissée toute pétrifiée d'étonnement. Elle déclare impossible ma présence à Paris. La fameuse épître l'a presque rendue sombre. Vive Dieu! j'ai fait des efforts surhumains pour ne pas sourire! Le charmant visage si délicieusement chiffonné de la marquise prenait un faux air d'

Ariane aux rochers contant les injustices

de cet abominable Thésée, le roi des roués au bon vieux temps! et puis la duchesse s'avisant d'écrire des choses mélancoliques!... L'excellente folie!...

A propos de Mme de Verceil, que je vous dise, prince, que vous avez eu parfaitement tort en battant en retraite devant les rigueurs de cette belle. Vraiment je me demande comment vous, un des seigneurs les plus accomplis de la cour, vous avez pu vous laisser décourager. Jamais on ne vit veuve plus attrayante, et à votre place, je vous jure, j'eusse, en dépit des regards les plus courroucés, continué le cours de mes assiduités. A dire vrai, vous avez peut-être désiré vous passer une fois en votre vie la fantaisie d'un échec, uniquement pour interrompre quelques heures l'interminable chaîne de vos succès.

Mariette m'a assuré qu'à mon arrivée, sa maîtresse venait d'achever sa cinquième toilette, et elle a eu cent fois raison de m'avertir, sinon j'eusse pris la marquise langoureusement posée sur le sofa d'un boudoir tout récemment orné de délicieuses folâtreries de Boucher, pour quelque Vénus au sortir des ondes, tant l'ancien objet de votre flamme était déshabillé, mon cher séducteur. On courrait en vain Paris et Versailles, pour trouver négligé plus galant.

Je vais m'occuper de l'équipage, puis je me rendrai chez Mme de

Guémenée par qui je suis prié à dîner et que je mettrai à l'Opéra. Enfin, à minuit, je serai à l'hôtel de Rueil pour vous enlever, mon prince. Nous avons décidé qu'avant de quitter Grosbois, nous donnerions un déjeuner d'adieu aux deux personnes qui nous sont le plus attachées. Elmire a pensé à la marquise qui viendra, je n'en doute pas, bien qu'elle ait joué la surprise en entendant mon invitation, et ne se soit pas tout-à-fait prononcée. Vous comprenez que je ne suis pas homme à croire aux on dit. Sous prétexte que vous avez pu soupirer jadis pour les grâces de la duchesse, (pour mon compte je n'en crois rien), on voudrait quelque peu nous brouiller. On me fait de vous un épouvantail, et, si j'écoutais messieurs les beaux donneurs d'avis, je vous tiendrais pour dangereux. S'il ne s'agissait de moi, je serais inquiet, je l'avoue; mais vous pratiquez trop noblement les lois de l'amitié, mais vous me témoignez en toute occasion une affection trop vive, vous m'avez rendu des services trop signalés pour que je descende jamais à douter de vous. Puis, l'univers entier ignore-t-il que vous rendez des soins empressés à la présidente, que vous venez, il y a huit jours à peine, de lui sacrifier la petite Rosette, la plus jolie, mais aussi la plus détestable de toutes ces dames de l'Opéra? Vous voyez que nous sommes au courant. Et puisque me voilà sur ce tendre chapitre, le président se montre-t-il docile, fait-il bonne mine à mauvais jeu, et les langues charitables auraient-elles tort de prétendre qu'il s'enorgueillit bien haut en voyant sa demeure, à lui maître robin, honorée des très-fréquentes visites d'un aussi noble et aussi puissant seigneur que le prince Gaston de Rueil, neveu et seul héritier de son excellence le premier ministre de sa Majesté très-chrétienne?

Quant à cette infortunée Rosette, je ne crois pas ce minois effronté aussi abandonné que le prétend la très-morale chronique des ruelles, et vous prie, mon très-cher, de baiser pour moi les blanches mains de cet ange des coulisses.

A minuit! c'est chose convenue. Il n'y a plus moyen de vous en dédire.

Chevalier de Guébriac.

A Monsieur
Monsieur le prince Gaston de Rueil
En son hôtel de Rueil.
Paris.

III.

LA MARQUISE DE VERCEIL A LA DUCHESSE DE MONTDISIER.

Paris, 15 janvier.

Duchesse, duchesse, ne vous tromperiez-vous pas? Etes-vous bien certaine, ma folle enfant, d'avoir vos dix-huit printemps, et ne vous vieillissez-vous pas à plaisir?

Votre billet, chère, est plus inconcevable qu'une charade impossible. Je m'y perds.

Cependant, en ma qualité de représentant de la sagesse et de la raison (j'ai huit mois de plus que vous, duchesse), comme à tout prendre, il s'agit simplement d'une fantaisie, je vous l'octroie. Mon nègre Turc-à-More va courir la poste avec Sigisbé. Mais encore voudrais-je savoir..... Et Guébriac en personne que j'ai vu, de mes propres yeux vu! Guébriac qui m'a remis cette lettre énigmatique! Guébriac qui me prie à déjeuner à Grosbois! Guébriac à Paris, bon Dieu! je ne l'ai point rêvé, et cependant.... Voyons, mettons-y de la franchise. Vous vous cachez de moi, Elmire?

Est-ce que... Mais non, mais non, c'est impossible! Vous amouracher d'un chien, là, sans motif, au moment où on s'y attend le moins, au moment où on sait.... Allons donc! il faudrait s'ennuyer, et vous n'en avez pas le temps, surtout depuis quinze jours, ma charmante.

Encore une fois, duchesse, c'est impossible. Expliquez-vous, je l'exige, je le veux et ce que femme veut...

Je vous baise les deux joues. ATHÉNAÏS.

A Madame
Madame la Duchesse de Montdisier, en sa terre de Grosbois,
à Grosbois.

IV.

LE PRINCE DE RUEIL AU CHEVALIER DE GUÉBRIAC.

Paris, ce 15 janvier 1748.

Chevalier, votre tout aimable lettre me surprend au moment de me jeter en chaise de poste. J'en suis désolé, Guébriac, mais je ne puis accepter. Le service de Sa Majesté avant tout. Vous le savez, il y a deux ans, j'ai eu l'honneur d'être nommé gouverneur de Provence, et jamais je n'ai accordé à ces croquants de Proven-

çaux la faveur de ma présence. Grâce à mon absence, on sèche sur pied là-bas, du moins mon oncle le prétend, et mon oncle est ministre, mon cher. C'est donc un ordre, un véritable exil. Je partais le cœur assez léger, et votre lettre est arrivée très-à-propos pour me désespérer. Bon gré mal gré, il faut me priver du plaisir de faire avec vous la délicieuse partie que vous me proposez.

. La présidente sera inconsolable ; si le cœur vous en dit, chargez-vous, mon ami, de mettre un terme à ses éternels regrets. La dame a bon goût, elle acceptera avec transport le plus charmant consolateur de France et de Navarre. La dame m'aura de la reconnaissance pour avoir pourvu à mon successeur ; j'attends votre agrément pour lui en écrire, chevalier. Ce sera l'empêcher de se jeter de désespoir dans les bras de quelque affreux manant, chose très-déplacée, je vous en fait juge. Elle vient pour ainsi dire de se purifier de sa roture, et il serait malséant de retomber dans le péché originel.

Quant à Mme de Verceil, ne vous y trompez pas, chevalier, j'ai prudemment agi, c'est la vertu incarnée cachée sous de faux dehors de galanterie. Et la marquise, croyez-m'en, s'en tient et s'en tiendra toujours aux apparences, à moins qu'une cervelle creuse n'ait envie de succéder au marquis. Ah ! si l'on parle mariage, je ne dis pas !... Cette femme-là ne fait rien comme personne, elle est d'humeur étrange et très-capable d'être d'une fidélité exemplaire. Vous comprenez, Guébriac, que de pareilles manies doivent me convenir médiocrement.

Reste Rosette ; je vous la lègue également, mon bon ; placez-la le plus avantageusement possible ; quoi faisant, vous me serez agréable. Rosette est une excellente fille et je n'ai qu'à m'en louer. Si nous terminions cela entre nous, chevalier ? La petite vous ferait honneur, je vous jure. Elle mange dans la perfection un millier d'écus par jour et a vraiment bon ton. Vous me priez de déposer deux baisers délicats sur les mains mignonnes de la nymphe : vous vous en acquitterez en personne, et si vous y prenez goût, joignez-en quelques-uns de la part du plus respectueux de ses adorateurs et du plus dévoué de vos fidèles. GASTON DE RUEIL.

P. S. Je suis très-flatté du souvenir de la duchesse auprès de qui je compte m'excuser le plus tôt possible. Dès mon arrivée à Aix, cette huileuse cité, où l'on prétend m'ensevelir dans un linceul d'olives,

je courrai mettre aux pieds des beautés de votre Armide mes hommages retardataires.

Pour vous, Guébriac, si je puis vous être de quelque utilité, vous savez où me trouver; je suis, il n'est pas nécessaire de vous le dire, en tout temps et en tout lieu à votre disposition.

A Monsieur
Monsieur le chevalier de Guébriac,
en l'hôtel de Montdisier,
Paris.

V.

EN RECEVANT L'ÉPÎTRE DU PRINCE.

« Hum !... Ou Rueil a remarquablement déjeuné chez Rosette, « ou Rueil est fou.... Peut-être aussi que le président lui a laissé « le champ libre et que mon vertueux ami a beaucoup soupé et « non moins déjeuné chez cette honnête robe rouge....

« L'étrange façon de m'écrire !... Et quelle singulière manière « d'offrir ses services !... Palsambleu ! je ne dirais pas mieux s'il « s'agissait d'un bon coup d'épée à donner !

« Bah ! Rueil est décidément fou ! Ce sont les Provençales qui « déjà lui tournent la tête, à ce grand mangeur de cœurs.

— « Holà !... Almanzor !... Qu'on dise à La Violette de me « venir coiffer.

« J'ai donné ordre à La Rive d'atteler; je dîne à l'hôtel de Gué- « menée.

« Laissez-moi ! Vous m'avertirez quand le carrosse sera prêt. »

VI.

JOURNAL DU CHEVALIER.

15 janvier. En revenant de l'Opéra. Onze heures.

Ah ! quelle vie !... J'étouffe... Toujours le masque au visage... C'en est trop et je finirai par succomber... Moi qui me sens un noble cœur, une intelligence élevée, m'avilir ainsi chaque jour !...

Quelle chaîne !... Et ne pouvoir la rompre sans honte !... Cette femme, elle m'aime, elle m'a tout sacrifié... elle m'aime et ne se doute pas...

Pauvre Anaïs ! je n'aimai que toi. Tu occupes dans ma vie la seule page sans tache... le reste... le reste n'est que débauche,

débauche infâme, débauche que je maudis et qui cependant me domine...

Repoussé par les tiens, au lieu d'être homme et d'appeler à mon secours l'énergie, une volonté de fer qui me fissent grand et digne de toi, je me suis abandonné au plus lâche désespoir, je me suis jeté tête baissée au milieu du tourbillon de tous les faux plaisirs. Je voulais oublier, je ne suis pas même parvenu à m'étourdir. O misérable nature!......

Je me suis rangé parmi les innombrables sots agenouillés aux pieds de la duchesse ; j'ai été assez absurde pour songer à me venger : mon esprit n'a rien trouvé de mieux qu'une maîtresse, et la fatalité a voulu que Mme de Montdisier, la plus altière de toutes les beautés de la cour, daignât jeter les yeux sur moi, humble cadet de Gascogne. Moi qui suis suffisamment laid, moi qui n'ai pas de fortune, moi qui n'ai qu'un peu d'esprit et un noble nom, me voilà l'amant d'une femme adorée par les plus puissants seigneurs de France, me voilà obligé de l'aimer, malgré mon cœur! la reconnaissance m'en fait un devoir. Par Rueil, le seul de toute cette race de courtisans dépravés à qui il reste une vertu, l'amitié! par Rueil, et par son mari, elle me pousse sur le chemin des honneurs; cette charge tant enviée, cette nomination de colonel aux gardes, c'est à elle que je la dois. Elle a juré de me conduire à la fortune.

La fortune!... quel mot!

La fortune, seule cause du malheur de ma vie!... Ah! Mr le comte de Guébriac! Vous êtes bien heureux, n'est-ce pas? Le digne emploi que vous faites de vos richesses, monsieur mon frère! Et comme vous avez droit d'être fier lorsque vous traînez dans cette fange des filles d'Opéra notre nom qu'il ne m'est pas permis de vous empêcher de salir, vous mon aîné!

Le droit d'aînesse... honte éternelle à l'homme qui le premier, perdit assez le sens pour l'inventer!

Société stupide, qui jettes à pleines mains les honneurs à l'être le plus sot, du moment où le hasard l'a fait naître quelques heures avant un autre homme, son frère; société qui ne t'inquiètes pas si ce dernier possède ou non, la royauté de l'intelligence, et toi Philippe d'Orléans, toi qui le premier nous conduisis à la débauche, toi qui souillas de ton cynisme effronté les blasons les plus purs, soyez tous deux maudits!

Oh! Anaïs! Anaïs!...

VII.

LA DUCHESSE DE MONTDISIER A LA MARQUISE DE VERCEIL.

Château de Grosbois, 15 janvier.

Pour Dieu! marquise, ne m'écrivez jamais de ces mots-là. Vous êtes femme, Athénaïs, et vous croyez à ces quatre syllabes insensensées : *impossible!* je donnerais votre Sigisbé qui m'a délivré de tous mes ennuis, pour connaître le cerveau brûlé à qui revient le triste honneur d'avoir inventé ce bienheureux mot dont votre lettre abuse, ma chère.

Vous demandez de la franchise, en voici : de vieilles amies comme nous,— voilà deux mois que nous sommes intimes, — n'ont rien à se cacher.

Sachez donc que je ne vous ai écrit tout ce beau logogriphe que pour avoir quelqu'un à qui finir par confier un petit secret mignon dont le chevalier doit être instruit, c'est vrai; mais je préfère, marquise, m'éviter le désagrément de l'en instruire moi-même.

C'est une rupture, ma belle amie.

Que voulez-vous? « Variété, c'est ma devise » a dit un vieux bonhomme de poète du temps de nos grand'mères; ce pourrait bien être un peu la mienne. Vous crierez au scandale, à la folie, ma bonne; mais le siècle?... N'est-il pas bel et bien à la folie?... Et plus encore au scandale, disent messieurs les moralistes.

Ils sont très-ennuyeux les moralistes, chère.

Le duc m'a abandonnée trois semaines après notre mariage; j'étais en l'épousant, une enfant très-naïve et toute disposée à l'aimer; il est beau, intelligent et noble. Délaissée, je découvris que j'étais femme, et,... et je résolus de me venger. Le duc ne m'avait pas quittée de vingt-quatre heures, que je m'aperçus qu'on ne m'avait donné, au couvent, que des notions de mathématiques très-insuffisantes. Il m'était impossible de compter les centaines de princes, les milliers de ducs, la fourmillière de marquis en adoration devant ma personne. Ces Amadis brûlaient un encens qui m'incommodait fort. Parmi tous ces beaux soupirants, il s'en trouvait un assez laid, qui se tenait à l'écart, ne détachait pas ses regards de moi, mais du reste ne soufflait mot. Mon choix ne fut pas douteux un seul instant. Le chevalier venait chez moi par genre, pour tuer le temps. Que sais-je! Il ne m'aimait pas, j'en étais certaine. Son

cœur était à sa cousine de Thianges, mais la petite vicomtesse a quelque cent mille livres de rentes et le chevalier est cadet. Les parents refusaient net. Je décidai que le chevalier m'aimerait. Je suis trop riche, et j'étais enchantée de trouver un homme qui me rendît des soins sans m'accabler de chiffons, de cadeaux ruineux. Je laissai tomber un regard d'espérance sur Guébriac, le dernier jour de l'an de grâce 1747, et le lendemain, premier janvier, nous étions amoureusement cachés à Grosbois. C'était merveilleusement commencer l'année. Nous passâmes huit jours dans toutes les délices d'un amour sur lequel nous avions peut-être tous les deux de légers doutes. Le neuvième jour, je remis au chevalier un brevet de colonel aux gardes. C'était bien le moins, marquise. Voilà ce maître fou qui s'amourache très-sérieusement et s'avise de faire plus de dettes en un jour qu'il n'en fit en sa vie. Et tout cela pour me mettre sur ma toilette un bouquet de brillants d'un goût divin, mais que j'avais grande envie de jeter par les fenêtres; malheureusement le chevalier eût bien certainement commis l'immense sottise d'aller rejoindre son bouquet, et par le même chemin, ce qui eût été terrible, ma chère.

Enfin je ne veux plus voir se renouveler de telles inconséquences. Je suis désolée qu'il m'aime trop, mais c'est chose décidée, je le fuis. D'ailleurs, il n'a pas du tout rendu jaloux monsieur le duc, et je l'aime, moi, monsieur le duc !

Oh ! il finira par retomber à mes pieds et peut-être lui pardonnerai-je, à ce cher duc. Je pars pour la Provence : cette fois je serai vengée, marquise, ou le duc est de marbre.

Au revoir, mon adorée; pleurez sur mon séjour parmi toutes ces horribles provinciales que je vais être forcée de visiter, et consolez, si vous le voulez, ce cher Guébriac que je n'oublierai de ma vie.

Elmire.

P. S. Siglsbé est adorable, cependant je vous le renvoie, marquise. Je ne l'ai pas mangé.

A Madame
Madame la marquise de Verceil,
en son hôtel, Paris.

VIII.

EN RECEVANT LA RÉPONSE DE LA DUCHESSE.

« Quel bonheur !....

« Pourvu que le chevalier ne se soit pas avisé de finir par l'aimer ! »

IX.

La marquise de Verceil au chevalier de Guébriac.

15 janvier. 11 heures 1/2.

Mon cher chevalier, mon nègre, qui arrive de Grosbois, y a trouvé votre indigne ami parfaitement installé. Rueil a fait la route à franc étrier sans aucune suite; ses équipages, les chevaux et le carrosse que vous avez commandés pour Elmire, doivent le rejoindre cette nuit.

Notre duchesse part pour la Provence, et il paraît, Guébriac, que le prince s'est souvenu, par un inconcevable hasard, qu'il avait de ce côté-là un gouvernement passablement oublié depuis deux ans.

Tout cela est très-vilain, chevalier ; mais vous avez le cœur trop haut placé pour vous en tourmenter longtemps.

En pareille matière, il faut ne garder aucun doute, et je vous envoie par Turc-à-More toute une intéressante correspondance qui s'est échangée aujourd'hui entre la duchesse et votre servante.

MARQUISE DE VERCEIL.

P. S. Ma toilette de ce matin vous a-t-elle semblé d'un genre assez merveilleux ? C'est tout ce qu'il y a de plus nouveau. Je comptais recevoir demain, mais je me sens toute disposée à avoir mes vapeurs; je fermerai ma porte aux importuns. L'idée est-elle de votre goût, chevalier ?

X.

Après avoir lu les lettres apportées par Turc-à-More.

PREMIÈRE RÉFLEXION DU CHEVALIER.

« L'amitié ?... Pouah !...

XI.

VARIANTE.

« Que diable ! Rueil; il serait assez convenable que mon épée « fît une bonne trouée à votre aimable personne.

« D'ailleurs si la chance tourne contre moi, vous m'épargnerez « la peine d'aller me faire tuer à l'armée, monsieur le gouverneur « de Provence ! »

XII.

SECONDE RÉFLEXION.

L'amour ?...

Souvent femme varie
Bien fol est qui s'y fie.

XIII.

DERNIÈRE RÉFLEXION QUI AVAIT QUELQUE PEU PRÉCÉDÉ LA PREMIÈRE.

Pauvre Anaïs !...
S'il n'était pas trop tard ?.... . . . .
. . . .

POST-FACE.

Lecteur grave et morose, pardonne ce précieux entortillage à quelqu'un qui se souvient peut-être trop d'avoir lu *Angola et le Grelot*, et dont la seule prétention a été de donner l'idée d'un style et d'une manière tout-à-fait tombés dans l'oubli.

THÉOPHILE GAUTIER.

AD. DE CHESAGUE.

MAZARINADES.

—

La prose française, au XVIe siècle, concise et pittoresque, semble, au commencement du XVIIe siècle, avoir perdu ses grandes qualités. La langue s'est affadie ; la pensée énervée plie sous le poids des images. Le style des prosateurs est, pour ainsi parler, tombé en enfance. Les écrivains, à part quelques hommes de génie, balbutient ou divaguent. La prose ne retrouve sa force, l'esprit français son bon sens, sa gaité naturelle, qu'au milieu des émotions de la guerre civile. La Fronde ranima la France.

Au moment où Henri IV devint le maître de la France, les guerres de religion du XVIe siècle portaient leurs fruits amers. Une lassitude générale accablait la société. Les Jésuites rentrèrent dans le royaume. Tout leur était favorable. Ils établirent et consolidèrent leur pouvoir, sans obstacles. Alors à l'ardeur des disputes succéda la fièvre du mysticisme. La grande question théologique de la grâce changea de caractère ; elle fit place à la pratique de l'amour divin. Une religion romanesque, sentimentale devint de mode. Le Christ martyr, mort sur la croix, déplut ; c'était une figure si grave ! On lui substitua le petit Jésus. Les Saints étant devenus l'objet d'une adoration défiante, les petits anges roses eurent la vogue. Ils échappaient, par leur nature toute surnaturelle, à la critique des érudits de la réforme, qui avaient fait le procès à un grand nombre de personnages canonisés pendant le moyen âge.

On voulut changer l'âme comme on avait changé le ciel ; c'était plus difficile. La volonté fut bannie comme une puissance dangereuse, un instrument à l'usage du démon ; on la remplaça par les désirs. On rechercha les cœurs tendres, plutôt que les caractères grands et forts. On admira les Céladons. Les romans de cette époque paraissent calqués sur les aventures mystiques de Saint Ignace.

Le grand écrivain, l'homme sérieux de ce temps est Saint François de Sales. C'est dans ses lettres que se reflète surtout l'état des

esprits. L'évêque de Genève, vivant dans le monde, ami des souverains, honoré, écouté partout, énonçait hautement et sans crainte, un système étrange, bizarre. C'est que les antagonistes de ses idées n'existaient pas. Il pouvait, tout à l'aise, combattre et terrasser le principe de la liberté, dans un pays où, à cette époque, il n'y avait plus de libre penseur. Montaigne venait de mourir; Descartes était encore enfant [1]. Personne ne songeait alors à combattre l'influence de la doctrine dont il était l'apôtre, et qui s'appesantissait comme un étouffoir, sur la France. Rien ne venait troubler le saint homme dans son ardeur à bercer les âmes. Il les assoupissait si mollement! celles des femmes surtout [2].

Dépouiller l'homme de toute espèce de puissance matérielle, de toute force morale, ce fut, semble-t-il, le grand problème de l'époque. Tout le monde y travailla; Henri IV et Richelieu, en abaissant les nobles; les partisans, en accaparant les fortunes; les gens d'église, en détruisant une à une toutes les forces vives, actives, agissantes de l'esprit. Pour ceux-ci, il eut été très doux de rendre l'homme un petit enfant emmailloté. .... « Il y va bien du temps avant que nous soyons du tout dépouillés de nous-même, et du prétendu droit de juger ce qui nous est meilleur et de le désirer. J'admire le petit enfant de Bethléem. qui savait tant, qui pouvait tant, et sans dire mot quelconque se laissait manier, et bander, et envelopper, comme on voulait [3]. » — Mais par quels moyens arriverons nous à ce résultat? Les voici: — « Ne pensez plus, dit le Saint, ni à l'amitié, ni à l'unité que Dieu a faite entre nous, *ni à vos enfants* (ceci s'adresse à une mère), ni à votre cœur, ni à votre âme, enfin à chose quelconque [4] » — « Vivez, ma chère fille, avec notre Sauveur entre ses bras en ce Saint temps de Paques; qu'à jamais puisse-t-il reposer entre vos mammelles, comme un sacré faisceau de myrrhe: ce vous sera un épithème souverain pour tous vos trémoussements de cœur [5]. » — Pourquoi le Christ est-il

1 François de Sales, 1567-1622. — Descartes, 1596-1650. — Montaigne mort en 1592.

2 V. les premiers chapitres de M. Michelet: *Du prêtre, de la femme et de la famille.* Belle et sainte alliance de la morale et de l'histoire, dans ce livre. L'auteur a, peut-être, un peu trop idéalisé saint François de Sales.

3 François de Sales, lettres, 29 décembre 1619. *Édit. des Visitandines,* Paris 1758.

4 — 10 août 1619.

5 — avril 1607.

mort sur la croix ? — Suivant Saint François, pour nous détacher de tout lien d'amitié, de famille. « Vive Jésus dénué de père et de mère sur la croix : vive sa très-sainte nudité : vive Marie dénuée de fils, au pied de la croix. Faites doucement les insensibles acquiescements de votre nudité ; ne faites plus d'efforts, soulagez votre corps suavement [1]. » — Jésus, dit-il ailleurs, « est mort nu, pour nous faire entreprendre de vivre nus, ô ma mère, qu'Adam et Eve étaient heureux, tandis qu'il n'eurent point d'habits ! [2] »

La France semblait prêter l'oreille aux avis du saint évêque. Elle s'était débarrassée, comme d'un honteux fardeau, de tout ce qui la faisait, naguère encore, si belle et si noble ; sa grace, sa libre allure, ses qualités naturelles. Maintenant triste, sombre, morose, comme son roi Louis XIII, elle n'avait conservé, comme lui, qu'une seule vertu, le courage militaire. Un homme d'épée, un soldat donna à la France, une vie nouvelle.

Quinze ans environ après la mort de Saint François de Sales, il y avait, bien loin de la France, dans une méchante cabane, sur les bords du Danube, un officier qui, par ennui, par inaction, réfléchissait sur son âme. C'était Descartes. Après avoir assez longtemps médité, regardé dans son esprit, il s'amusa à raconter ce qu'il y avait vu. Mais, au lieu de donner à cette petite narration un nom simple et modeste, il la décora pompeusement du titre de *Discours sur la méthode* ; titre nécessaire au succès de l'ouvrage. Dans cette génération d'ergoteurs, de savants en robes, nul n'aurait jeté les yeux sur le livre qui n'aurait pas eu au moins l'apparence de fournir pâture aux chicanes scholastiques. Sans doute, Descartes eut mieux aimé un nom plus doux, le ton de bonhommie charmante de son livre le prouve assez «.... ne proposant, dit-il, cet écrit que comme une histoire, ou si vous l'aimez mieux, que comme une fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre [3]. »

1 — 4 août 1619. — Nous ne comprenons pas trop bien le sens de ces dernières paroles.

2 — 10 août 1619.

3 J'ai vu des personnes s'étonner beaucoup des vers si connus de La Fontaine sur Descartes. Comment le bon homme, disaient-elles, a-t-il si exactement bien apprécié le grand philosophe ? — Rien là toutefois de surprenant pour quiconque a lu le *Discours sur la Méthode*.

Ce livre si humble de langage, fit une révolution. Dans la philosophie et dans la littérature en prose, il ramena l'homme à l'amour du vrai et du simple, non tout de suite, mais peu à peu. La route était tracée, mais ouverte seulement aux hommes d'exception. Avant la Fronde, il fallait du génie, le puissant accord des plus sublimes facultés, pour bien écrire; il fallait être Pascal ou Arnauld. Après la guerre civile, tout le monde écrivit bien, et le nombre des bons écrivains fut plus grand que jamais. Les premières lettres de madame de Sévigné nous entretiennent des événements quotidiens de cette période de trouble et d'agitation. Retz et La Rochefoucauld y puisent le sujet ou la matière de leurs livres. Corneille, Molière, Lafontaine, Bossuet, tous les hommes du grand siècle, les uns à peine arrivés à l'adolescence, les autres déjà penchés vers la vieillesse, trouvent dans les événements qui s'accomplissent sous leurs yeux, ou une vigueur nouvelle, ou une expérience utile.

La Fronde fut une rude et forte école de style. La guerre de brochures, de petites feuilles, qui éclata alors, rendit à l'esprit français sa verve et sa souplesse. Lepamphlétaire retrouva l'inspiration spontanée, perdue depuis longtemps, exclue de tous les genres de littérature. Pour façonner une ode, on passait plusieurs mois, plusieurs années; voulait-on écrire une lettre familière, on composait un discours épistolaire. Les premières productions de la Fronde ne s'affranchirent pas de la lourdeur, de la pédanterie des écrits contemporains. En général l'écrivain polémique de cette époque. est un homme grave et gauche. Sa plume lui pèse. Il craint qu'elle ne le blesse. Jamais il ne sourit. Il est plutôt éloquent que mordant. Il disserte, il pérore, il exhorte, toujours avec poids et mesure. Sa démarche est chancelante; sans cesse il s'appuie sur la Bible ou sur Cicéron, sur les Pères ou sur Sénéque.

Cependant le goût de la controverse avait gagné tout le monde. Chacun, à Paris, écrivait: l'homme de robe, le prêtre, le bourgeois. Le grave historien Mezerai composait des libelles, publiés sous le pseudonyme de Sandricour. Les vieillards infirmes prenaient la plume; tous voulaient servir la cause commune, *Martis vel Palladis arte* [1]. On s'essayait dans tous les genres; il y eut des pamphlets

[1] Épigraphe de quelques Mazarinades. — *Palladis arte*, mot ambitieux pour un pamphlet.

allégoriques [1], théologiques, historiques. Ceux-ci peut-être, sont les plus curieux.

L'histoire du passé fut, à cette époque, ce qu'elle doit toujours être, l'enseignement et le soutien des hommes d'action. Jamais, peut-être, on ne la consulta davantage. Les frondeurs y allaient chercher tout à la fois des exemples et des modèles, de l'audace et des espérances. Les devoirs des peuples et des rois, les relations du prince avec la masse de ses sujets: nobles, bourgeois et peuple, les droits de la nation, toutes ces grandes questions, examinées d'une manière superficielle, par quelques hommes supérieurs, n'avaient jusque là nullement occupé les Français. A défaut de notions précises puisées dans la raison des choses, on chercha, dans l'histoire, des faits capables de légitimer la résistance contre les actes du souverain. On observa ce qui se passait alors en Angleterre; on examina ce qui s'était passé chez les peuples anciens, et, en des temps plus voisins, dans notre Flandre [2].

[1] Contrat de mariage du Parlement avec la Ville de Paris.

« Au nom de Dieu le Créateur; à tous présents et à venir; furent présents en leurs augustes représentations, illustre et sage Seigneur le Parlement de Paris, tant en son nom que stipulant pour l'Ordre, la Police et la Justice, et pour toutes les Lois, Ordonnances, Coutumes, Pratiques et Maximes de la France, d'une part; et puissante et bonne Dame la ville de Paris, aussi tant en son nom que stipulante pour tous ses Bourgeois et Habitants, dans l'enclos de ses murailles, de ses faubourgs et banlieue, et généralement pour tous les bons Français, d'autre part; lesquelles parties volontairement, en la présence et par l'induction de très-hauts et puissants princes et princesses, le Devoir, l'Amour, la Raison et la Nécessité, reconnurent et confessèrent avoir fait de bonne foi les traités, promesses et conventions de mariage et d'union qui en suivent. C'est à savoir que ledit Seigneur Parlement prend ladite Dame Ville de Paris, pour sa femme et légitime épouse, comme pareillement ladite Dame prend ledit Seigneur Parlement de Paris pour son mari et légitime époux, pour être lesdits Seigneur et Dame Parlement et Ville de Paris joints et unis perpétuellement et indissolublement, s'entre aimer et s'entre aider cordialement et sincèrement, à cet effet seront lesdits Seigneur et Dame présents, époux et conjoints uns et communs en tous leurs désirs, actions, passions et intérêts généralement quelconques, suivant le bien de l'État et la conservation du Roi et du Royaume; au désir desquels le present mariage et union sera régi, et auquel apporteront leur consentement tous les autres Parlements de France, frères puinés de celui de Paris, comme ils en sont conviés et priés; et pareillement toutes les autres villes de France, sœurs puinées de celle de Paris..... »

[2] « .... La ville de Gand s'étant révoltée au sujet de quelque oppression, fut bien etroitement assiégée par le Comte (Louis de Mâle); or, sans aucune espérance de pouvoir être secourue, elle envoya le supplier qu'il leur voulut donner la vie, et que du reste il fit ce qui lui plairait. A cela le Comte répondit qu'il était résolu de n'accorder aucune

Cependant, il faut en convenir, on étudiait, en général, l'histoire d'une façon maladroite. On ne saisissait pas l'esprit des faits; on ne tirait pas toujours du récit des événements les leçons profondes qu'ils contiennent. On s'arrêtait avec amour aux particularités; on inventait même quelquefois des anecdoctes, ou, si l'on ne les inventait pas, on les travestissait pour les approprier aux personnes et aux choses du moment. Témoins ces brochures intitulées : — *La fin tragique de tous les Partisans, arrivée de temps en temps, et tirée de l'histoire de France.* — *Lamentable description des royaumes démolis et des villes perdues par la malice des ministres d'État, envoyée à la reine régente par l'admirante de Castille, pour lui servir d'avertissement.* — *Chronologie des reines malheureuses par l'insolence de leurs favoris, dédiée à la reine régente pour lui servir d'exemple et de miroir* [1]. — *Liste des empereurs et des rois qui ont perdu la vie en leur royaume par la malice de leurs favoris et de leurs ministres d'État* [2].

condition, mais qu'il voulait qu'ils se remissent en tout et partout à sa volonté, que les Gantois, tant hommes que femmes, sortissent de Gand en pourpoint, la corde au col, se jettassent à ses pieds et lui criassent mercy, pour lors qu'il aviserait ce qu'il aurait à faire. Après avoir reçu cette barbare réponse, les Gantois (nullement aguerris) se résolurent de mourir en hommes de courage, plutôt que de se rendre à un prince si cruel et si inhumain. C'est pourquoi ils ramassent quelques troupes, et font une armée de cinq mille hommes, ménent quant et eux (*avec eux*) du canon, les munitions nécessaires, et le peu de vivres qui leur restaient. En cet état, après s'être confessés et préparés à la mort, se confiant en Dieu et en sa justice, tout le reste de ce misérable peuple étant en prières, il marchent et vont chercher leur ennemi et seigneur, lequel leur vint audevant avec trente mille hommes, qui furent mis en déroute par ces cinq mille Gantois (comme j'ai dit, nullement aguerris), surmontés et défaits avec un grand carnage et effusion de sang, jusque là que ce Comte pour sauver sa vie fut contraint de s'enfuir, et se cacher dans la cabane d'une pauvre femme, dont il échappa presque miraculeusement..... Ce coup miraculeux nous donne à connaître que tout Prince qui agit sans justice, vient difficilement à bout de ses prétentions.... » *Lettre au révd Père confesseur de la Reine, sur la diversité des affaires présentes.* Paris, 1649.

1 « L'histoire nous apprend que tant d'illustres reines et tant de grandes princesses sont devenues les victimes de l'opprobre et des malheurs dont leurs favoris ont été les causes principales; Jeanne, reine d'Espagne, et mère des empereurs Charles-Quint et Ferdinand, est morte en prison pour avoir eu un favori, et pour avoir fait raser la tête de la favorite du roi Philippe, son mari; Harmonie, fille de Gélon, roi de Syracuse, Lucrèce, Porcie ont perdu la vie par l'envie et effréné désir de leurs favoris..... La sage Agrippine a été contrainte de se faire mourir elle-même. »

2 « .... Comme les superficies et les lignes qui ne peuvent d'elles-même se courber ni se mouvoir, ni s'étendre, se remuent aisément avec les corps, dont elles sont les accidents, ainsi les Ministres d'État, bien qu'ils ne peuvent point d'eux-même s'étendre ni s'agrandir, néanmoins ils s'unissent tellement à la dignité royale, qu'il est impossible que leurs

La Fronde eut pour spectateur, un homme profondément versé dans la connaissance du passé et qui prêta, à la cause nationale, l'appui de son talent; Mezerai fut un écrivain révolutionnaire [1]. Ses ouvrages sur l'histoire de France ont un caractère d'indépendance et de franchise qu'on ne retrouve dans aucune des productions littéraires, qui parurent depuis, au XVII[e] siècle. Son esprit était sérieux. Il n'écartait pas, comme on le fit longtemps encore après lui, les questions graves et matérielles. La vicieuse répartition de l'impôt, les charges, si pesantes, qui soulevèrent enfin le peuple contre le gouvernement de Mazarin, préoccupaient spécialement l'historien polémique. Les désordres de l'administration féodale, les abus intolérables de la royauté absolue, en matière de finances, n'échappèrent point à l'austère écrivain. Il esquissa les souffrances de la nation sous les prédécesseurs de Louis XIV. Son ouvrage fut donné au public, non pendant la Fronde, mais après l'apaisement des troubles civils, et lorsque tout s'abaissait devant le jeune roi [2]. Une telle hardiesse, quoique dans le domaine de la science, ne demeura pas impunie. Mezerai fut privé de sa pension d'historiographe. Après ce coup, le vieux frondeur ne chercha pas à regagner par des soumissions, la faveur qu'il avait perdue; il s'éloigna de la cour, évita les hommes puissants, et vécut avec les petits. Il trouva, dans le peuple, un ami; Lefaucheur, cabaretier près de Saint Denis; celui-ci adoucit l'amertume des derniers jours de Mezerai.

L'Académie française, qui estimait son talent, l'avait choisi pour son secrétaire. Sa manière d'écrire a été critiquée. « Incapable de rien soigner, dit Laharpe, et le style encore moins que tout le reste, Mezerai a écrit son histoire comme une conversation

Princes acquièrent de la gloire, qu'ils n'en soient faits participants; comme les accidents nous empêchent de voir l'éclat de la substance, pour nous porter à les admirer avec plus de passion, ainsi les favoris cachent l'éclat de leurs maîtres, afin de manifester plus insolemment leur vaine gloire, qui les oblige le plus souvent à une fin aussi funeste que malheureuse. Cléander était grand ministre de l'empereur Commode, les Romains l'obligent à lui faire couper la tête. Alexandre a fait mourir Clitus, Philotas et Parménion qu'il avait tendrement aimés; Tibère fit périr de mort violente Drusus Pison et Germanicus, ses adulateurs..... »

[1] Comme la plupart des grands historiens d'aujourd'hui; MM. Thiers, Guizot, Aug. Thierry. On connait leurs luttes contre la restauration.

[2] L'abrégé de l'hist. de France parut en 1668.

négligée[1]. » Cette négligence, à une époque où la recherche de l'art tuait l'art, mériterait presque des éloges.

On voudrait trouver dans toutes les Mazarinades, ce sans-gêne qu'on a reproché aux ouvrages de Mezerai. Il n'en est pas ainsi. Mais ce qui donne un attrait tout particulier à ces pages, qui certainement n'étaient pas destinées à être lues au bout de deux siècles, c'est la naïve franchise de leurs auteurs. L'expression est souvent prétentieuse, le sentiment est rarement faux. Le pamphlétaire était presque toujours une personne honnête. Il se faisait ou croyait se faire l'interprète de la justice. Homme habitué à la vie pratique, il ne demandait rien de nouveau, sinon une meilleure organisation du système financier, et surtout, dans les collecteurs de l'impôt, moins de rapacité; grandes innovations cependant. Pas une plainte contre l'inégalité des positions; au contraire, partout perce le respect des principes sur lesquels était fondé l'ordre social, au XVII[e] siècle. « Les grandeurs sont fatales à ceux qui ne sont nés que dans les haillons[2] » dit un des frondeurs, pensée reproduite souvent alors, sous des formes diverses. Le publiciste de la fronde était d'une nature douce et simple; son esprit n'était pas séduit, corrompu par les folles abstractions sous lesquelles fléchissent trop souvent les masses, dans les pays plus accoutumés aux luttes politiques. L'attachement enthousiaste des libellistes pour le conseiller Brousselle, homme d'un sens étroit, mais vénérable par ses vertus, sa vie sans tâche, témoigne assez en faveur des passions de la multitude soulevée.

Parfois la Mazarinade prenait la forme d'une lettre à la régente; c'était alors une supplique pleine de force et de respect. Le peuple aimait la reine; elle était femme et mère. On connaissait les tourments dont elle avait été accablée, pendant la vie du roi, son époux. Les malheureux recherchent avec confiance ceux qui ont souffert. On attribuait la sévérité de la reine, dans les affaires actuelles, non à sa volonté libre, mais à des influences surnaturelles, magiques, qu'elle subissait en secret, ou, ce qui était plus probable, aux méchants conseils de ceux qui gouvernaient sa conscience. Un homme, un prêtre sans doute, écrivait alors ces

[1] Cours de Littérature, t. VIII, p. 267.

[2] *Le Pourtrait du méchant Ministre d'État, Jules Mazarin, et sa cheute souhaitée.*

mots si graves : « ces extrêmes malheurs qui commencent avec tant de barbarie, et qui ne sont pas prêts de prendre fin, si Dieu, par sa miséricorde, n'y met la main, ne sauraient prendre leur source que de la mauvaise impression que lui en peuvent avoir fait des théologiens mahométans, non pas évangéliques... »

Ces théologiens avaient démontré à la reine, que, dans tous les malheurs que l'autorité royale faisait souffrir au peuple, il n'y avait pas *matière à péché véniel :* Après avoir, avec une grande force d'éloquence, présenté le tableau des misères du peuple, l'auteur de la brochure continue ainsi : — « Les Sarrasins et les barbares, qui tiennent les chrétiens à la chaine, par l'aversion qu'ils ont à notre religion et au sauveur que nous adorons, les traitent-ils avec la sévérité, pour ne dire la cruauté, avec laquelle votre majesté souffre que l'on traite les sujets du roi et les enfants de J.-C. tout nus dans les plus âpres rigueurs de l'hiver, à Saint-Germain, dans un tripot, ou au bois de Vincennes dans une cave, où trois cents sans paille, n'ont d'autre chaleur que celle de la puanteur des excréments que la nature les contraint de se faire l'un sur l'autre. Sont-ce les lois de la guerre, même entre les plus barbares. Et tout cela est chrétien, et tout cela est d'une princesse qui entend tous les jours la messe, qui fréquente les sacrements de pénitence, et qui n'en est point touchée, et qui ne s'en confesse point, parce qu'on l'a assurée qu'il n'y avait point de péché véniel [1]. »

Ces passages ne ressemblent pas à des accusations banales; l'auteur, nous paraît-il, était bien informé de ce qui se passait à la cour. D'ailleurs d'autres Mazarinades confirment ce que l'écrivain cité fait entrevoir ici; la puissante influence du Directeur, jusque dans les affaires de l'État.

Nous venons de jeter un coup d'œil sur les publicistes inconnus, oubliés de la Fronde; une autre fois peut-être nous examinerons les écrivains dont les noms ont acquis une juste célébrité [2].

MAXIMILIEN VEYDT.

[1] *Décision de la question du temps, à la reine régente.* — Paris, 1649.

[2] M. Capefigue, (*Richelieu, Mazarin, etc.*) ainsi que moi, a passé en revue les Mazarinades ; il s'est surtout arrêté sur les pamphlets cyniques et orduriers de cette époque.

ESQUISSES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.
MONTAIGNE.

I.

PIERRE COUTEREL.[1]

III.

LIBERTÉ.

Liberté, Liberté chérie !
Combats avec tes défenseurs !

Réuni aux doyens des métiers et particulièrement aux chefs des tisserands et des foulons avec lesquels il est depuis longtemps en relation, Couterel se décide à agir.

L'heure suprême de la tyrannie va sonner.

Il est nuit. Les doyens des corporations se répandent dans la ville, soulèvent le peuple, et, au lever du jour, les citoyens en armes occupent la place de l'Hôtel-de-Ville.

Couterel paraît et cette foule immense qui tout-à-l'heure encore était agitée par les pressentiments les plus divers, se tait et semble se recueillir.

« Citoyens ! je viens vous apporter la liberté ! »

Un hourra terrible, semblable à la voix des tempêtes, interrompt le Mayeur qui continue ainsi :

« Vous dirai-je que tous ici, nous ne sommes que des esclaves ?
« Mieux que moi vous connaissez le despotisme des nobles. Vous
« rappellerai-je leur tyrannie, leur arrogance ? Qui de vous ne

[1] Voyez pages 43 et 67.

« connaît leurs crimes! C'est vous sans doute qui gouvernez l'Etat? « Vous à qui il est permis d'aspirer aux dignités? Vous qui disposez « des deniers publics?... Non! non! à vous, hommes au noble « cœur, à vous tous, vaillantes gens, ils commandent en maîtres! « non! non! vous n'êtes que leurs esclaves!

« Il y a peu d'années, — vous n'avez pu l'oublier, — vos pères « ont succombé, martyrs de la cause la plus sainte. Leur crime?... « Nés citoyens libres, ils avaient osé vouloir, agir, parler en citoyens « libres. On leur fit subir l'ignominie de la corde. C'était vraîment « trop d'honneur pour des manants!

« Qu'un de vous se hasarde à relever la tête, l'exil l'attend. « Chaque jour on vous décime.

« Le moment est venu de mettre fin à tant de maux. Entendez-« vous?... L'heure sonne. Debout, peuple de Louvain! Il vous faut « venger vos vieux outrages.

« De la hardiesse, citoyens, et je réponds du succès. Vous êtes « tout un peuple de vaillants et de forts contre un ramas de vils « débauchés, contre une poignée de lâches, de misérables tyrans. « Au seul souvenir de vos injures, vous vous sentez préparés à la « lutte. Vos aveugles ennemis ne sont pas même encore arrachés « au sommeil. Dieu et votre bon droit combattent pour vous. Si « vous voulez voir vos armes bénies, rappelez-vous que nous ne les « avons reçues que pour la défense.

« Ne craignez rien des suites de la victoire. La clémence divine « nous a donné un prince au caractère doux, qui, je puis vous en « donner l'assurance, applaudira à vos succès, et verra avec joie « cette tardive expiation de vos longues souffrances.

« Du haut des cieux vous guident les ombres sanglantes de vos « pères. Plus de tyrans! Aux armes! aux armes, citoyens! Dieu « nous aide, enfants, et vive la Liberté!... »

Couterel parlait encore, que le peuple enthousiasmé fesait retentir la place du cri de délivrance. Des milliers de bras menacent l'hôtel-de-ville où viennent de se rendre les nobles avertis par une domestique.

« Sortez, leur crie-t-on de toutes parts, sortez, oppresseurs du « peuple! Dilapidateurs du trésor public, vous allez expier vos « crimes et votre insolence! »

Un chevalier, Gérard de Vorselaer, qui par hasard se trouvait à

Louvain avec quelques troupes, entreprend d'apaiser les métiers, et offre sa médiation. L'idée seule d'entrer en pourparler avec les Seigneurs augmente la colère des artisans, et Gérard, voyant ses efforts inutiles, bat en retraite dans l'hôtel-de-ville où il propose au Conseil de charger les vilains révoltés. Mais le patriciat eut peur..... Il ne se sentit pas même le courage de mourir avec gloire.

Vorselaer indigné abaissa sur les nobles un regard de mépris, leur fit ses adieux en les stigmatisant du nom de lâches, et quitta Louvain suivi de ses hommes d'armes. Pendant ce temps, les magistrats demandaient au peuple les motifs du soulèvement et quels pouvaient être ses désirs.

« Nous ne voulons la mort de personne, leur fut-il répondu, « mais nous prétendons avoir connaissance de l'état du trésor, nous « entendons que les membres de la commune rendent compte de « leur gestion. »

Cette attitude imposante ajoute aux frayeurs des nobles. Ils consentent à recevoir Couterel et à lui donner communication de leurs actes; une partie du peuple suit le mayeur à qui les Seigneurs sont forcés de remettre les clefs de la ville.

L'arsenal est forcé, les métiers s'emparent des armes, et courent ensuite piller les archives des privilèges aristocratiques. Enflammé par sa victoire, le peuple s'égare un instant, et d'horribles imprécations auxquelles se mêlent des cris de mort, retentissent contre les vaincus.

A ce déchaînement des passions populaires, Couterel tremble de voir souiller ce grand jour de régénération; il sait qu'à la première victime, tout sera perdu. Les vainqueurs voudront en vain s'arrêter, le pied leur glissera dans le sang. Il n'hésite pas, et se précipitant au milieu des furieux :

« Citoyens, s'écrie-t-il, ternirons-nous l'éclat de notre gloire par « une insigne lâcheté ? Oublierez-vous que la générosité est la plus « noble des vengeances ? Qui de vous égorgerait un ennemi sans « défense ?... Ces hommes sont désarmés; ils sont nos prisonniers, « j'en réponds sur ma tête. »

Et sur un geste, les flots menaçants du peuple s'ouvrirent, et, au milieu de cette multitude qui tout à l'heure encore ne respirait que la soif du carnage, défilèrent deux cents nobles et une vingtaine

de chevaliers que le mayeur fit enfermer dans les prisons du château.

Louvain était libre et pas une goutte de sang n'avait été versée.

IV.

Couterel organise la Commune.

> O vengeance ! ta voix en vain s'élève et crie
> Lorsque parle si haut la voix de la patrie !
> Ne trouble plus mon cœur : ce cœur est un autel :
> Il aime un peuple entier d'un amour éternel !
>
> Edouard Wacken.

La puissance des nobles est brisée, leur despotisme n'est plus, et grâce à la sagesse, à la fermeté, à la modération d'un homme qui avait mille injures à venger, aucune violence, aucun crime n'ont été commis.

La révolution démocratique est accomplie, la commune est émancipée, la population industrielle maîtresse de la ville, le chef de l'insurrection tout-puissant.

Quel emploi fera-t-il de son pouvoir ? N'a-t-il arrêté les bras prêts à frapper que pour assouvir plus sûrement ses vengeances, lors du rétablissement de l'ordre, en les couvrant du masque de la légalité ? Et si, au nom de leurs pères, les vainqueurs exigent de funestes représailles, livrera-t-il ses prisonniers au bourreau ? La terreur régnera-t-elle dans Louvain ?

Non ; la pensée de Couterel est grande, noble et pure de toute passion. L'homme privé a disparu pour faire place à l'homme de la cité.

Sa mission est de réorganiser l'État sur les bases de la justice, et la justice réclame impérieusement la participation au pouvoir de ceux qui font la richesse de la commune.

Je le répète; dans sa réforme politique, aucune passion ne doit le guider. La noblesse ne sera pas exclue, la bourgeoisie ne doit pas devenir despote à son tour, une large part sera faite aux patriciens.

Essaiera-t-on de blâmer Couterel d'avoir conservé la place de mayeur ? mais sa destitution n'avait nullement été sanctionnée par

le duc; et le peuple d'ailleurs eût-il pu oublier si promptement l'homme à qui il devait sa délivrance? — Le peuple n'eût pas permis à son sauveur de rester entièrement étranger aux affaires publiques, et, par un sentiment de justice inné chez lui, il comprit que si le duc Jean et Wenceslas lui-même avaient tous deux trouvé Couterel digne de la première magistrature, son dévouement à la cause des opprimés et ses efforts pour l'abolition de la tyrannie lui donnaient plus que jamais des titres à cet honneur. C'était tout à la fois une question de justice et un acte hautement réclamé par les circonstances; il fallait que Couterel pût établir sur des bases durables le succès de ses réformes.

Les nouvelles élections qu'il dirigea lui-même sont la meilleure preuve à opposer aux détracteurs; il est impossible de montrer plus de modération.

Un des deux bourgmestres et quatre échevins (il y en avait sept) furent choisis dans les lignages; les autres magistrats appartenaient à la bourgeoisie.

Si l'on veut tenir compte de l'effervescence du peuple, du désir naturel des vainqueurs de dépouiller les vaincus de toute influence, on doit convenir que Couterel s'exposait à irriter ses alliés des métiers, pour conserver à la caste nobiliaire des droits qui excédaient encore ce qu'elle pouvait réclamer avec justice; on sera même étonné qu'une réaction n'ait pas eu lieu contre le mayeur, et il est impossible de reconnaître en lui le factieux haineux et violent que nous dépeignent des historiens vendus à ses ennemis.

La générosité de Couterel ne s'arrêta point là : les prisonniers qu'il était parvenu à soustraire à la fureur du peuple, furent remis en liberté ; ils s'exilèrent volontairement. Ici le mayeur commit, à mon avis, une faute grave. Je ne prétends pas qu'il eût fallu conserver tous les prisonniers, mais je crois qu'il eût été fort utile de garder des ôtages. Malgré l'assurance donnée au peuple, l'appui de Wenceslas était loin d'être certain. Se fier à un prince de ce caractère, c'était au moins une imprudence et on ne pouvait trop prendre de garanties en cette occasion. La conduite de Couterel n'eut d'autre résultat que d'augmenter le nombre de ses ennemis qui ne reculèrent devant aucune calomnie [1].

[1] « Les patriciens, dit l'auteur du remarquable article déjà cité, les patriciens que le « peuple, après sa victoire, consent à admettre, et même encore en majorité, au partage

Pendant que ces événements se passaient à Louvain, Wenceslas prolongeait son séjour dans le Luxembourg, et la duchesse Jeanne gouvernait en son absence.

Les exilés de Louvain se rendent auprès de la souveraine et la supplient d'user de son autorité pour rendre à leur caste son ancienne domination. Jeanne les accueillit avec faveur, et une députation fut chargée de s'entendre avec Couterel. Celui-ci, mû par le désir de terminer pacifiquement ses réformes, consentit d'abord à entrer en arrangements, mais il rompit bientôt les négociations à peine commencées, et on peut avec raison en conclure que les propositions de la duchesse, conseillée par les patriciens désireux de rentrer dans leurs charges, étaient inacceptables.

Les historiens hostiles au tribun l'accusent d'avoir alors envoyé des sommes considérables à Luxembourg, et d'avoir acheté et le duc et ses conseillers. Je n'ai que très-peu de confiance, dans des assertions de ce genre, mais la chose fût-elle vraie, nul ne pourrait blâmer Couterel d'avoir usé de pareils moyens pour se rendre le duc favorable et empêcher une guerre civile. S'il a eu recours à la corruption, s'il a osé songer à acheter son maître, c'est qu'il le connaissait depuis longtemps, c'est qu'il le savait assez vil pour se vendre. Pouvait-il d'ailleurs rester inactif pendant que ses ennemis s'agitaient autour de la duchesse et préparaient une contre-révolution? Son premier devoir n'était-il pas de prévenir à tout prix la révolte de la commune contre le souverain?

Je suis certes bien éloigné de vouloir ériger en principe de morale les succès obtenus par l'argent, mais on sait que l'argent aux

« du pouvoir, c'étaient des gens de peu d'importance parmi leur caste. Les nobles des « lignages au nombre de plus de deux cents, les chevaliers, au nombre de plus de vingt. « que Couterel a fait incarcérer d'abord pour les soustraire à la fureur du peuple, et « qu'il fait relâcher ensuite, ils ont, dit-on, été forcés par Couterel lui-même, de lui « acheter à son seul profit. leur liberté par des rançons considérables. Comme si de « pareils contrats eussent pu se conclure en aussi grand nombre à l'insu du peuple, et « sans qu'il se vengeât à l'instant, sur son chef lui-même, du trafic que celui-ci faisait « de sa clémence, au détriment de la vengeance que lui, peuple, s'était d'abord promise! « D'aussi grossières infâmies sont, au reste, suffisamment refutées par cette seule obser- « vation que Butkens, postérieur à tous ces méprisables détracteurs du peuple et de ses « chefs, plus consciencieux qu'eux tous, quoiqu'écrivant aussi pour les castes privilé- « giées, s'abstient de mentionner une pareille accusation, que les autres, d'ailleurs, « n'appuient d'aucune preuve, ni même d'aucun indice. »

yeux de Wenceslas était de tous les arguments le meilleur; de plus, on ne peut exiger de Couterel un stoïcisme qui n'était pas dans les mœurs de son époque et dont aucun homme placé à la tête d'une révolution n'a donné de preuve, — aujourd'hui moins que jamais.

Quoi qu'il en soit, le duc ne se montra pas hostile au nouvel ordre de choses, et aucun événement ne vint troubler l'organisation donnée à la ville par le mayeur. Celui-ci demeura tout-puissant, et ses détracteurs les plus acharnés n'ont pu adresser un seul reproche à son administration.

Au mois de juin 1361, lors de l'assemblée générale du peuple, il fit nommer bourgmestres le patricien Henri de Paepe et le plébéien Henri Andréa.

Louvain pouvait espérer qu'une répartition aussi juste du pouvoir garantirait désormais la tranquillité publique; les métiers satisfaits de leur position politique travaillaient avec une nouvelle ardeur à augmenter la prospérité de leur industrie; et la commune voyait s'ouvrir une nouvelle ère de richesse et de puissance par l'énergie et les dispositions pleines de sagesse de son premier magistrat.

Couterel seul ne s'abandonnait pas à une aveugle confiance. Au milieu du calme qui avait si promptement succédé à la tourmente révolutionnaire, il s'occupa des moyens de protéger son œuvre contre des ennemis irréconciliables. Les nobles, il le prévoyait, finiraient tôt ou tard par gagner le duc; aussi l'année 1361 fut-elle employée à mettre Louvain en état de défense, et, pour faire face à toutes les dépenses, il fut prélevé sur la fortune des bourgeois un impôt du centième denier.

V.

Contre-Révolution.

De là vint une nouvelle querelle : le pouvoir voulut encore être absolu ; les mêmes croyances et les mêmes opinions qui l'avaient une fois renversé lui résistèrent ; mais... elles résistèrent avec d'autres armes, et se placèrent sur un terrain qui présentait moins d'éclat aux résistances.

...... Restaient les libertés conquises par la révolution, mais réclamées avant elle ; la nation se disait fière de les tenir de ses rois ; elle voulait bien oublier qu'elle les leur avait arrachées.

Ce fut à ces libertés que la restauration fit la guerre. Elle les remit en question l'une après l'autre.

Armand Carrel.

Les prévisions de Couterel ne l'avaient pas trompé. La noblesse se refusait à reconnaître le partage des dignités communales. Elle n'admettait que le pouvoir absolu, et le pouvoir absolu exercé par elle.

A son retour du Luxembourg, le duc fut circonvenu par les patriciens de Louvain dont tous les seigneurs brabançons avaient épousé la querelle. Leurs plaintes triomphèrent promptement des faibles résistances de Wenceslas.

Une nombreuse armée est réunie, et le duc marche contre sa bonne ville, suivi de la plus grande partie des nobles exilés et de hauts et puissants seigneurs, tels que Guillaume de Juliers, Jean comte de Salm, Robert de Namur, etc.

La vue de forces aussi considérables fit réfléchir la commune, qui jugea plus favorable à ses intérêts de traiter avec le duc que d'entrer en rébellion ouverte et de tenter les hasards d'une lutte. Wenceslas d'ailleurs n'agissait pas en haine personnelle des institutions nouvelles, mais il cédait aux importunités seigneuriales, tout en ayant fort peu à cœur les rancunes des nobles ; ceux-ci étaient parfaitement certains de se voir abandonnés par le prince, du moment où on lui proposerait des avantages financiers, quelque minimes qu'ils fussent. Cette fois surtout, le doute était impossible : c'était Louvain qui offrait, et monseigneur de Brabant n'ignorait pas que sa cité bien-aimée en usait largement en matière d'argent.

La commune s'engagea, selon l'usage, à payer ses libertés, et à soumettre ses différents à des arbitres choisis par le souverain.

Une convention fut conclue. Elle comprenait les six articles suivants :

I. *Nobles et bourgeois oublieront leurs querelles.*

II. *Les chefs de l'insurrection iront tête nue au devant du duc et lui demanderont pardon à deux genoux.*

On trouvera peut-être que cet article ne s'accorde guère avec le premier, mais il fallait bien quelque légère satisfaction à l'aristocratie !

Une moitié du Conseil sera choisie dans les lignages ; l'autre dans la bourgeoisie.

Quatre échevins appartiendront à la noblesse, trois à la bourgeoisie.

Les deux bourgmestres seront exclusivement choisis parmi les patriciens.

IV. *Ceux qui n'auraient pas encore acquitté l'impôt frappé par la commune lors de l'insurrection, ne seront pas tenus de le payer.*

V. *Défense est faite au peuple de porter des armes.*

VI. *Toutes les fois qu'il y aura scission dans le Conseil entre les bourgeois et les nobles, l'affaire sera soumise à l'arbitrage des religieux de saint Dominique, de saint François et de saint Augustin*

Couterel, le chef avoué de la révolte, ne fut soumis à aucune punition spéciale. Wenceslas lui retira sa charge de mayeur, mais il le nomma un des quatre échevins chargés de représenter les lignages. Le faible prince se flattait de satisfaire ainsi les deux partis, et, en définitive, il réussit à les mécontenter l'un et l'autre, le peuple par la destitution du tribun, les patriciens par son entrée dans l'échevinage où, loin de les représenter, il ne venait que les combattre. Il est de fait, qu'en dépit du traité, il y avait quatre échevins dévoués à la défense des intérêts démocratiques.

Les lettres de pacification furent signées le 19 octobre 1361 par le duc et la duchesse, par Guillaume de Juliers, Robert de Namur, le sire de Beaufort, le comte de Salm et plusieurs autres seigneurs, parmi lesquels il ne faut pas oublier le sire de Schoonvorst, ce conseiller de Wenceslas, qui se montrait si favorable au développement des libertés communales.

Le lendemain, monseigneur de Brabant et de Luxembourg faisait sa rentrée solennelle dans sa bonne ville de Louvain.

A peu de chose près, on le voit, la réforme de Couterel restait debout. Le partage du pouvoir entre les deux castes était sanctionné

par le prince lui-même, et la commune pouvait enfin espérer que ses agitations étaient terminées, que la paix et la prospérité règneraient seules désormais dans la cité. Malheureusement les patriciens étaient décidés à ne pas s'arrêter en aussi beau chemin; ils avaient fait un pas, ils vourulent avancer encore et ramener les choses à leur premier état.

Tous les moyens leur sont bons pour entraver la marche de la nouvelle administration. Van Dieve lui-même ne craint pas de couvrir de ridicule ses illustres protecteurs, en déclarant fort sérieusement que le principal motif de leur mécontentement était de voir les bourgeois prendre des armoiries. Les malheureux! Qu'auraient-ils dit s'ils eussent vécu de nos jours?

Couterel est l'âme de la bourgeoisie; c'est Couterel qu'il faut perdre.

Pour excuser une pareille conduite, des écrivains n'ont pas craint d'accuser l'ancien mayeur « de voler la ville, de s'être emparé du « sceau, et de s'en servir pour vendre à des traitans étrangers « divers octrois des revenus de la commune, dont il faisait passer le « prix dans sa propre caisse et dans celle de ses amis. Il est vrai « que ces dernières accusations, aussi absurdes que les précédentes, « si l'on considère que, depuis 1361, Couterel n'était plus qu'un des « sept échevins, et que ce n'était pas à ce collége qu'appartenait « l'administration des deniers et revenus publics; que ces accusa- « tions ne sont pas produites avec toute l'audace des premières. « Vanhaeren lui-même dit timidement qu'il a « *lu cela* » quelque « part. Juste Lipse l'induit, lui, de ce que Couterel était devenu « assez riche pour que Henri de Cuyck, sire de Hoogstraeten, un « des premiers seigneurs du pays, en vint à épouser sa fille [1]. »

La dernière opinion est incontestablement la plus curieuse, et il est hors de doute, — c'est Juste Lipse lui-même qui l'affirme, — que Couterel était un concussionnaire, un voleur enfin, puisqu'un « *des premiers seigneurs du pays* » consent à épouser sa fille

Donc, indignés des exactions du tribun, les nobles s'expatrient de nouveau en grand nombre.

Il est malheureusement fâcheux que le véritable motif de ce départ ait été la position alors très difficile des patriciens,

[1] *Débat Social* du 6 octobre 1844. Article cité.

pour lesquels il n'eût pas été sans péril de rester plus longtemps à Louvain. Trop souvent ils avaient irrité les tisserands et les foulons, qui ne demandaient qu'à exercer paisiblement leur industrie et leurs droits; les haines populaires, à peine calmées, renaissaient chaque jour plus vivaces; et les magistrats s'étaient en vain efforcés de prévenir de sanglantes collisions. Les nobles avaient été battus et la leçon avait été rude, car ils jugèrent prudent de s'éloigner, aimant mieux avoir recours au duc que d'engager de nouveau eux-mêmes une lutte où ils n'avaient ni l'avantage du nombre, ni la supériorité du courage.

La situation de Louvain devenait de plus en plus alarmante. Couterel, d'accord avec Jean Hannemann, un des plus riches tisserands, tient le peuple en éveil et prêt à tout événement; aux nouvelles élections, nommé bourgmestre, il se fait donner pour collègue le tisserand Rogge; c'était une violation manifeste de la pacification, mais de nouvelles attaques de la noblesse étaient imminentes; Couterel n'hésita point à concentrer le pouvoir dans les mains du parti populaire.

En temps de révolution, la légalité disparaît, sinon de grandes choses sont impossibles. La nécessité seule commande impérieusement; les actes dictés par elle acquièrent force de loi.

Dans des circonstances aussi difficiles, que les mesures soient violentes ou non, la question n'est point là; il suffit qu'elles soient utiles. Avec chaque commotion terrible qui d'époque en époque ébranle les nations, on voit apparaître des êtres d'une nature exceptionnelle, qui, l'arbitraire en main et forts de leur conscience, frappent des coups impitoyables et s'avancent toujours d'un pas ferme vers leur but, la liberté! leur route dût-elle être jonchée de cadavres, et leur mémoire maudite par l'aveugle postérité. Tout cela peut être très-regrettable en théorie, mais l'homme, qu'on ne l'oublie pas, est une créature infime; jamais il n'a pu édifier sans détruire: dans sa marche vers le bien, il marque son passage par des ruines.

Hannemann et quelques autres bourgeois sont envoyés en Allemagne pour y négocier des emprunts au nom de la ville, car les libertés communales sont menacées, on a juré de les anéantir et il ne faut pas céder sans avoir épuisé tous les moyens de défense.

De son côté la noblesse de Louvain n'avait pas perdu de temps; comme toujours, elle n'avait pas eu d'immenses difficultés à vaincre

pour décider le duc à venger ce qu'elle appelait ses affronts. Une armée parut sous les murs de Louvain, mais elle était à peine arrivée que, cédant aux instances de quelques amis de Couterel, Wenceslas se disposait à faire sonner la retraite, lorsque d'autres membres du conseil lui représentèrent qu'il y allait de son honneur de punir la révolte. Cernée de toutes parts et surprise plus tôt qu'elle ne s'y attendait, la ville dut se rendre. Wenceslas fut assez étonné de ne pas trouver les griefs du peuple si grands qu'on le lui avait donné à entendre, et, par lettres du 8 février 1362, il confirma le traité de l'année précédente. Seulement, la place de bourgmestre fut enlevée à Couterel, un seigneur nommé Van den Calstren, lui succéda; le commandement du château fut également confié à un noble; on chargea une commission de restituer à la caste privilégiée les sommes qu'elle avait été forcée de payer pendant l'administration du tribun, sommes qui avaient été levées dans le seul intérêt de la commune. Le trésor enfin fut obligé de rembourser quatre mille moutons d'or, prix des armes enlevées par les métiers aux patriciens. Puis les deux partis jurèrent la paix et donnèrent des otages; les nobles en fournirent douze et les métiers quarante, toujours d'après le principe de l'égalité.

Au milieu de toutes ces affaires d'argent, Wenceslas n'était pas homme à s'oublier; vingt-huit mille moutons d'or l'indemnisèrent de ses frais de déplacement et de tout le mal qu'il s'était donné à pacifier ses états.

Pour renvoyer chacun content, de fortes sommes furent aussi comptées aux courtisans et aux seigneurs étrangers qui avaient daigné accourir au secours du pauvre Duc.

VI.

Retraite de Couterel. — Sa mort.

> ..... Liberté ! prends tes voiles de deuil,
> Et qu'un torrent de pleurs sillonne ton visage :
> . . . .
> Ton plus cher défenseur vient d'entrer au cercueil.
> Viennet.

Pendant peu de temps encore le tribun brabançon s'occupa des affaires publiques, puis satisfait d'avoir anéanti, en partie, à dire

vrai, une tyrannie odieuse, et d'avoir apporté dans le gouvernement de sa patrie des améliorations dont le mérite était incontestable, car elles appelaient à participer aux dignités toute une classe de citoyens, traités jusqu'alors en véritables parias, il se retira dans ses propriétés d'Asten, en Campine. Par acte du 4 septembre 1362, Jeanne et Wenceslas en donnèrent la seigneurie, pour la tenir en fief du duché de Brabant, à ce chef de factieux contre lequel on les disait si irrités. [1]

Jamais on ne vit la calomnie s'acharner avec plus d'ardeur à ternir la vie d'un homme, que dans les siècles antiques on eût couronné de chêne et de laurier.

Les beaux vers de Chénier [2] ne pourraient être mieux appliqués :

Partout la calomnie a de traits imposteurs
Du genre humain trompé noirci les bienfaiteurs.
Contre leur souvenir elle ose armer l'histoire :
Dans la nuit, sur le seuil du temple de mémoire,
Elle veille et combat l'auguste vérité,
Qui s'avance à pas lents vers la postérité.

C'est un Van Dieve qui prétend que Couterel, ayant conduit à Tervueren les otages exigés par le traité du 8 février, fut tellement effrayé de la réception de Wenceslas, qu'il n'eut rien de plus pressé que de réunir ses richesses et de prendre la fuite avec les complices de ses crimes.

C'est un Juste Lipse, c'est un Vanhaeren, qui n'ont pas honte de nous parler de brigandages, d'arrestations à main armée sur la grande route de Hasselt, de vols de toute espèce dont Couterel n'aurait, cette fois encore, obtenu le pardon que grâce à des monceaux d'or et au crédit de son gendre.

Un voleur qui dépouille les voyageurs pour donner ensuite le fruit de ses rapines à l'insatiable Wenceslas!

Écoutons Butkens. S'il a mis sa plume au service de la noblesse, il n'a cependant pas dépouillé tout sentiment de justice. Il a pensé qu'embrasser les intérêts d'un parti, ce n'est pas s'ériger en détracteur acharné de ses adversaires.

[1] Butkens, *Trophées de Brabant*. Page 481.

[2] Poésies de Marie-Joseph Chénier, précédées d'une notice et accompagnées de notes par M. Ch. Labitte. Paris, Charpentier, 1844. — Page 9 (Discours sur la Calomnie).

L'ancien mayeur de Louvain, nous apprend-il, avait des créances à charge de la ville qui refusait de le payer. Une chose très-ordinaire alors, c'était de voir un simple particulier d'une ville poursuivi et appréhendé au corps comme solidaire des dettes de la commune. Couterel usa de ce droit, et, à l'aide des titres de ses créances, il fit arrêter plusieurs marchands. La ville avait déjà le grand tort de se refuser à s'acquitter envers son bienfaiteur; elle poussa l'ingratitude jusqu'à permettre qu'une plainte fut adressée à Wenceslas, qui cita Couterel devant un tribunal de sa cour. Le tribun fit défaut, et, le 13 mai 1364, cinq seigneurs de la maison du duc rendirent un jugement qui déclarait ennemi du pays, Pierre Couterel, l'apôtre de la liberté, et mettait sa tête à prix.

Le condamné ne fut pas même arrêté, et trois ans après, au mois de mars 1369, un acte qui terminait cette affaire à l'amiable fut passé entre Couterel et la ville de Louvain, en faveur de laquelle il renonçait *à ses droits;* la commune se reconnaissait son obligée et s'engageait à lui payer « *pour ses bons services* [1] » une pension annuelle de quatorze cents écus.

Vers la fin de cette année 1369, et à Louvain même, un homme dont on n'est parvenu à prouver que les grandes actions, mourait le visage radieux, l'âme heureuse. Cet homme bénissait Dieu d'avoir daigné lui donner des jours qui n'avaient pas été inutiles à sa patrie. Son œuvre devait produire des fruits nombreux dans l'avenir; il en avait la conviction, et il s'en réjouissait, et il ne trouvait plus même du mépris, une pitié dédaigneuse, pour ses misérables pygmées qui s'attaquaient à un géant et s'assuraient à jamais la gloire honteuse de Zoïle.

« La mort chez lui était pleine de pensées, » comme l'a si admirablement dit M. Louis Blanc [2], en parlant d'un citoyen non moins illustre.

Cet homme enfin léguait à sa fille et à son gendre, agenouillés au pied de la couche funèbre, un nom sans tache, quoiqu'en aient pu dire des écrivains payés pour le mensonge.

A ce cadavre glorieux, un rhéteur dont l'immense renommée est

1 Ce sont les termes du considérant même de l'arrêté.

2 Histoire de dix ans (1830-1840). 5me édition. Paris, Pagnerre, 1846. — Tome V, Page 66 (Mort d'Armand Carrel).

peut-être plus contestable qu'on ne se l'imagine, Juste-Lipse devait jeter un jour ces mots qui déshonorent celui-là seul qui les a écrits: « Vitam ingloriam et in publicâ execratione finivit. Mireris vel « ausum talia tam magno animo, vel desiisse, tam vili. »

Léon Gauchez.

APPENDICE.

Si habiles, si nombreuses que soient les calomnies dirigées contre Couterel, il est l'homme auquel Louvain dut la ruine — au moins partielle — de la tyrannie nobiliaire. Si l'aristocratie avait, comme le mayeur, fait preuve de modération, Louvain eût trouvé dans une constitution équitable les garanties nécessaires à son repos, à sa prospérité et avant tout à sa liberté; sa population industrielle n'eût pas perdu chaque jour de son activité, et on n'eût pas eu à déplorer ces insurrections qui ensanglantèrent trop souvent la cité et forcèrent les bourgeois les plus opulents à s'expatrier; ils transportèrent en Angleterre les trésors de leur industrie, fatigués des violences sans cesse renaissantes de leurs ennemis.

Dès lors Louvain essaya en vain de relever la tête; il lui fallut subir le joug. A plusieurs reprises, elle tenta de recouvrer sa liberté, mais semblable à cette immortelle infortunée, qui cent fois vaincue, cent fois a brisé ses fers, et, un tronçon d'épée et les débris de son noble étendard à la main, a bravé vingt rois pour reconquérir une patrie; semblable à cette Pologne martyre, à cette sœur à qui nous avons à offrir, non du fer, mais de l'or, Louvain a toujours succombé, Louvain a toujours vu ses espérances déçues.

Jean IV en eut pitié. Il essaya de lui rendre une partie de son ancienne splendeur, il voulut la transformer en un foyer de lumières. Il ne pouvait prévoir que la création d'une université devait simplement lui donner un jour de nouveaux maîtres. Singulière destinée que celle de cette ville, sans cesse dominée par un parti, au détriment de la liberté générale.

— Un de nos historiens les plus distingués a eu l'obligeance de relever une erreur que je m'empresse de rectifier ici. J'ai dit que le patriciat de Louvain formait un corps composé de sept *tribus*, je devais écrire *lignages* [1]; tribu est un mot impropre.

— Plusieurs opinions énoncées dans cet essai rencontreront peut-être des adversaires; d'autres causeront sans doute un certain étonnement. Je veux surtout parler des attaques dirigées contre Juste-Lipse. A cet égard, je ferai observer que je blâme formellement l'historien et non le rhéteur, bien que la réputation de ce dernier repose principalement sur la tradition. On l'adopte, on ne la discute pas; les lecteurs de Juste-Lipse sont rares.

Quant à l'historien, les hommes impartiaux seront, je l'espère, de mon avis: il est impossible de conserver sa liberté de jugement, lorsqu'on se montre bassement adulateur d'un souverain. Jamais courtisan n'eut son franc-parler.

Toutefois je suis loin d'avoir la prétention d'imposer mes idées comme articles de foi. Je suis grand partisan de la discussion en matière littéraire, mais j'aime qu'on lise les pièces d'un procès avant de le juger. C'est pourquoi je donne ici la liste des ouvrages que que j'ai compulsés et dont l'étude a servi à établir mes jugements. On décidera en les consultant, si je me suis trompé.

[1] Voyez page 72, ligne 11.

Den luyster en de glorie van het hertogdom van Brabant, herstelt door de genealogique beschryvinge van desselfs souvereyne princen, ende door het ondecken van den schat der Privilegien, Ordonnatien, ende soo rechts en staet-kundige, als œconomique Reglementen der Stadt Brussel, opgedragen aen den Koning, door de Negen Natien makende het derde Lidt der selver.

Trophées tant sacrés que prophanes du duché de Brabant, contenant l'origine, succession et descendence des ducs et princes de cette maison, avec leurs actions les plus signalées, etc., etc., par F. Christophre Butkens, prieur du monastère du S. Sauveur Ordre de Citeaux en Anvers. 4 vol. avec figures. La Haye, chez Chrétien Van Lom. MDCC.XXIV.

Francisci Haræi, *Annales ducum seu principum Brabantiæ totiusque Belgii. — Tomi tres.* — Antverpiae, ex officina Plantiniana apud Balthasarem Moretum et Viduam Joannis Moreti et Io. Meursium. M.DC. XXIII.

Justi Lipsi, *Lovanium sive opidi et Academiæ ejus descriptio. Libri tres.* Antverpiæ, ex officina Plantiniana apud Joannem Moretum. CIↃ. IↃC. V.

Petri Divaei, *Lovaniensis Urbis, ac Provinciae Mechliniensis quondam Syndici, Opera Varia : scilicet Rerum Lovaniensium Libri IV. Annalium ejusdem oppidi Libri VIII*, etc., etc. Lovaini, Typis Henrici Vander Haert, CIↃ. IↃCC. LVII.

Revue Belge, publiée par l'Association Nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique. Tome XII. Liége. Jeunehomme frères, 1839. *Voyez* page 171, l'article de M. Ph. Lesbroussart, intitulé : *Everard T'Serclaes, chronique brabançonne.*

Le Débat Social du 6 octobre 1844, nº 14 ; voyez page 109, l'article intitulé *Pierre Couterel.*

DEUX PLAGIAIRES FRANÇAIS.

La France a longtemps accablé la Belgique de ses dédains superbes, nous traitant de pirates et de flibustiers littéraires. Nous n'étions bons, disaient nos voisins, qu'à réimprimer leurs mauvais ouvrages, qui ruinaient nos éditeurs. Ils criaient au vol, tandis que nous étions seuls lésés : beaucoup d'auteurs y gagnaient une réputation quelconque et sortaient de l'obscurité, grâce à nos libraires. Quoi qu'il en soit, la France veut se venger de la contrefaçon; devinez par quel moyen? — par le plagiat. Le 10 et le 11 janvier 1847, deux feuilles françaises, *les Débats* et *la Presse*, contenaient le pompeux éloge d'un nommé Houssaye, romancier du huitième ordre, qui un beau jour a découvert la peinture flamande et hollandaise. Ces panégyriques, signés de noms différents, ont cela de curieux qu'ils sont rédigés dans les mêmes termes, sans la moindre modification : l'auteur les a vraisemblablement remis tout faits à ses compères. Or sa découverte ne lui a pas nécessité de grands efforts : il pille le texte de M. Alfred Michiels. Nos lecteurs vont en juger par leurs propres yeux :

Histoire de la peinture flamande et hollandaise.

(Livraison du 1 septembre 1844).

Dans la peinture néerlandaise, on aperçoit, au premier coup d'œil, trois âges bien distincts. L'époque des vitraux, des manuscrits religieux, des fresques saintes, de Van Eyck et de Hemling, forme évidemment une période sacerdotale. Les églises, les monastères, les châsses, les livres d'heures occupaient seuls le mé-

Galerie des peintres flamands et hollandais, par M. Arsène Houssaye.

(Chapitre publié dans l'*Artiste*, au mois de juin 1845.)

L'art flamand et hollandais forme trois âges bien distincts; l'âge religieux qui ouvre l'histoire sous les Van Eyck, et finit avec Michel Coxic (*sic*), un siècle après[1] : c'est l'époque des vitraux, des fresques, des prie-Dieu sculptés, des heures imagées,

[1] Mr Houssaye ignore que Michel Van Coxie est mort en 1592, plus de deux cents ans après la naissance de Hubert et de Jean Van Eyck.

rite. Cette ère importante finit avec le XV[e] siècle. En quittant Bruges pour Anvers, la peinture prend une nouvelle forme : elle commence son âge héroïque ou chevaleresque. Le goût de cette école l'entraîne vers l'aristocratie bien plutôt que vers le clergé : Rubens, Van Dyck, Gaspard de Crayer, Jordaens, vivent dans l'intimité de la noblesse : ils ne décorent pas seulement les châteaux des seigneurs, ils en possèdent eux-mêmes. Les peintres hollandais forment le troisième âge et complètent le cycle. Dans cette école les sujets pieux, les actions, le mouvement et les figures héroïques sont abandonnés. La vie de famille, les types ordinaires, l'intérieur des maisons, les soins de chaque jour composent la seule matière qu'elle exploite. Elle a pour guides et pour patrons les génies du foyer domestique. Elle aime la nature, la féconde et paisible nature, comme un vieillard désenchanté aime la promenade dans un riant jardin, etc.

des manuscrits à découpures [1] ; l'âge héroïque va poindre à Anvers, au moment où l'âge religieux est à son déclin : la noblesse prend dans la peinture la place du clergé ; le palais l'emporte sur l'église ; tous les peintres de cette seconde période sont nobles, anoblis, ou vivent noblement en grands seigneurs avec des laquais et des équipages; ainsi : Rubens, Van Dick (*sic*), De Crayer, Breughel, Teniers. Après l'âge héroïque, la peinture remonte vers le nord, où elle enfante Rembrandt, Ruysdaël, Potter ; la noblesse et la religion ne sont plus rien dans leurs œuvres, c'est la nature cette fois qui règne dans toute sa force, son éclat et sa beauté. De l'église au palais, il n'y avait qu'un pas ; maintenant du palais à la maison, il n'y a qu'un seuil à franchir. Le génie du foyer et des mœurs patriarcales vient à la rencontre, etc.

M. Houssaye ne prétendra pas qu'il s'est rencontré avec M. Michiels, attendu qu'un peu plus loin, lui empruntant une nouvelle idée, il imprime son nom en caractères microscopiques, dans une note, sans donner le titre de son ouvrage. Un remords lui est venu, mais si faible, si faible, qu'il n'a pu le rendre honnête qu'à demi !

[1] Où M[r] Houssaye a-t-il vu des manuscrits découpés ?

Selon MM. Janin et Théophile Gautier, M. Houssaye a ingénieusement signalé dans les œuvres des Pays-Bas un sentiment de la nature qui se rapproche du panthéisme. Malheureusement pour l'auteur des *Onze maîtresses délaissées*, M. Michiels avait exprimé cet aperçu dans sa livraison du mois d'août 1844 : le passage est si intéressant que nous le reproduisons tout entier :

« Il y a une sorte de panthéisme, au point de vue esthétique, « dans les toiles si nombreuses, si opulentes des artistes belges et « hollandais. La nature seule les inspire, dans le calme profond ou « l'harmonieuse vigueur de l'unité. Point de trace qui révèle la « lutte de deux principes, l'angoisse d'un combat intérieur, la « divine et amère souffrance d'une aspiration toujours trompée, « toujours le monde s'empare de son âme; ils vivent d'une seule et « même existence, où l'esprit et la matière sont confondus. Ce « mélange, cet accord ont leur charme poétique. Il y a telle pro- « duction devant laquelle on s'arrête plein d'un mystérieux senti- « ment, pareil à celui qu'on éprouve au fond des bois, quand le « soleil y prolonge ses derniers rayons, que le feuillage dort immo- « bile dans l'air parfumé, que le silence établit peu à peu son noc- « turne règne et que la paix de l'univers semble exprimer l'éternel « repos, la force tranquille du souverain ordonnateur. Que de « songes, que d'errantes pensées font naître les toiles d'Adrien Van « der Neer ! Il aime surtout les clairs de lune et les reproduit avec « une habileté magique. Une rivière tortueuse et lente coule au « milieu du tableau; des touffes de joncs en hérissent les bords : « quelques masures se dressent un peu plus loin et derrière les « cabanes on entrevoit la cime dentelée des forêts. L'astre mélan- « colique argente la surface de l'onde : une traînée brillante la « divise, une lumière pâle se reflète jusque dans les moindres « criques, tantôt les lustrant d'un léger glacis, tantôt les encadrant « d'une ligne blanche. Les nuages qui ceignent l'orbe radieux se « moirent aussi de nuances différentes et une lueur indécise en « tombe à travers les ténèbres. La reine des nuits est le centre « et la divinité de ce monde obscur, dont toutes les formes dis- « paraîtraient sans elle. Le génie de Gœthe n'eût pas mieux « inventé. »

Si l'on en croit les deux feuilletonistes, M. Houssaye *prouve victorieusement que Rubens est un poète épique, frère d'Homère.* C'est

encore là un emprunt fait à l'historien de notre art national : M. Michiels avait dit de Jean Van Eyck :

« En lui nous apparaît la synthèse de l'art des Pays-Bas ; un « rayon divin tombe de sa lumineuse couronne sur le front de tous « ses héritiers. Ce qu'Homère fut pour la Grèce, il l'a été pour la « Néerlande ; les peintres flamands lui durent l'inspiration comme « les poètes antiques l'allaient chercher dans les récits de l'aveugle « immortel. »

M. Houssaye a changé les noms, voilà tout : il a mis Rubens à la place de Jean Van Eyck ; mais ce qui est vrai, quand on parle d'un génie primitif comme le dernier, cesse de l'être si on lui substitue un peintre né, comme Rubens, dans une époque très-savante.

Si nous avions pu nous procurer l'ouvrage même, au lieu de simples fragments publiés par l'*Artiste*, nous aurions, selon toute apparence, constaté de bien autres délits. Mais nous nous sommes vus arrêtés dans nos recherches par le prix de cette honnête compilation ; attendu son mérite, elle ne se vend pas moins de cinq cents et de trois cents francs. La raison en est digne d'intérêt. En 1792, un nommé Lebrun fit paraître en France une série de gravures d'après les maîtres flamands et hollandais ; 212 planches formaient la collection. Or, M. Houssaye a trouvé chez un brocanteur une partie des cuivres, au nombre de cent. Les ayant acquis pour le poids du métal, il imagina de brocher à la hâte, dans l'espace d'une année, l'histoire de nos grands artistes ; il ne pouvait sans doute consulter les documents originaux et il se dispensa de voir les peintures. Mais aussi quel avantage ! Il lui suffisait de piller Descamps, la Biographie universelle et M. Michiels. En présentant, comme de nouvelles gravures, des estampes tirées sur de vieilles planches, il avait un prétexte pour vendre son livre très-cher. Si le public donnait dans le piége, il réalisait des bénéfices considérables, une véritable fortune, trois ou quatre cent mille francs.

Cependant, les bonnes plaisanteries étant assez rares aujourd'hui, nous croyons qu'on ne peut jamais les payer trop cher. Trois cents, cinq cents francs même, ne constituent pas un prix exorbitant pour un livre qui renferme des énormités du genre suivant (nous citons au hasard) :

D'après cet excellent M. Houssaye, Joachim Patenier et Henri

de Bles, peintres du seizième siècle, appartiennent au quinzième.

Une petite erreur d'un siècle, rien que cela. — Puis le savant auteur des filandreux *Portraits du XVIIIe siècle*, range ces artistes parmi les imitateurs des Van Eyck !

Mais ne jouons pas au pédant : M. A. Houssaye est homme de génie, et le génie n'a que faire de pareilles niaiseries. Passons aux choses sérieuses. Pauló majora canamus !....

« *Quel était le maître de Hans Hemling ?* Dans quel poétique et « sublime atelier avait-il appris la science du style et du sentiment? « Etait-il le dernier et le plus intelligent disciple des maîtres de « Cologne, ou bien avait-il, dans ses voyages en Italie, saisi les « inspirations de Verrochio et de Pérugin ? *On ignore comment il « devint un homme de génie.* » Pardon, M. Houssaye, mille fois pardon. Mais les ignorants même savent que Van der Weyden fut le maître de Hemling.

« Les Allemands le font naître à *Cologne.* » Vous avez sans doute voulu dire *Constance*, monsieur; à moins cependant que vous n'ayez traduit *Constance* par *Cologne*, comme vous avez fait pour Anvers et pour l'église de saint Rombaud à Malines [1].

Vous prétendez aussi, M. le directeur de l'*Artiste*, « *qu'en* 1478, « Hemling, *à peine âgé de trente-trois ans*, vint demander un refuge « à l'hôpital de S^t.-Jean, à Bruges. » Comme il est impossible que vous commettiez la plus légère erreur, monsieur, nous n'hésitons pas à déclarer Hans un enfant prodigieux, une espèce de Pic de la Mirandole.

En 1450, — *à l'âge de cinq ans*, d'après M. Arsène, — il avait peint le portrait d'Isabelle de Portugal !

« On n'a plus de date certaine » (concernant les œuvres de Hemling) « après 1480, peut-être 1485. » — Le musée d'Anvers possède un tableau daté de 1499 !

« *Il a toujours dédaigné l'invention de la peinture à l'huile. Ce qui « reste de lui, peint à l'eau d'œuf*, n'en conserve pas moins une admi- « rable fraîcheur. » — Cette fois la facétie passe les bornes. Tous

[1] M. Houssaye traduit ainsi le passage où Albert Durer parle de son voyage d'Anvers à Malines. « Le dimanche après la Saint-Barthélemy, *j'ai été conduit par MM. Antorff « et Romains à Malines.* » Ce pauvre Durer qui a pour compagnon de route une place forte et une cathédrale !

les tableaux de l'artiste brugeois sont à l'huile, il est impossible de citer une seule exception. Les écoliers n'ignorent point ces choses-là.

« Un temple en miniature, une petite chapelle gothique de deux « pieds de haut, *renfermant autrefois les reliques de Ste.-Ursule* « (*elles y sont encore*), œuvre curieuse d'*orfèvrerie* (*la chasse est en* « *bois!*) etc. etc., attire surtout les admirateurs de Hemling... Là, « *c'est* Dieu le père et Dieu le fils qui couronnent la sainte, ici *ce* « *sont* des anges qui jouent de la mandoline et du violon. Enfin « *c'est* toute l'histoire des vierges de Cologne, leur voyage à Rome, « leur retour et leur martyre. *C'est* tout un poëme animé d'un beau « sentiment religieux. *Ce n'est* pas seulement une œuvre de patience, « comme les Flamands en ont trop produit; *c'est* un travail d'une « *grande et large manière, une miniature impossible, car une minia-* « *ture ne s'élève jamais si haut.* »

Plus loin, M. Houssaye, parlant du *mariage mystique de Ste.-Catherine*, soutient que « le panneau central de ce triptyque repré- « sente une Madone assise sous un dais. » — Cette madone est sainte Barbe. — « Un ange joue d'un petit orgue. » — Il n'y a pas d'ange jouant de l'orgue. —

« Il y a d'autres peintures de ce maître à l'hôpital de Saint-Jean: « .... *une descente de croix, figurines admirables, d'une céleste* « *expression.* » — Le musée de l'hôpital ne possède pas de *descente de croix* de Hemling.

Voilà comme on écrit l'histoire. Voilà comme on étudie les merveilles de cette pauvre Belgique, *de ce honteux repaire de forbans littéraires*, pour parler le langage élégant de messieurs les écrivassiers de France, lesquels ne dédaignent pas, autant qu'on veut bien le dire, cette affreuse contrefaçon contre laquelle ils jettent feu et flammes. Ne savons-nous pas que M. Houssaye par exemple, ce candide M. Houssaye dont personne ici ne voulait réimprimer le pathos bucolique, a fait l'impossible, lors de son voyage en Belgique, [1] pour obtenir l'honneur de voir ses romans inconnus

[1] Dans le pompeux récit de ses pérégrinations, M. Houssaye, ayant à juger Anvers, s'écrie: « *Le soleil est comme les Anversoises: on ne les voit qu'à travers leurs rideaux* « *ou à travers leurs voiles. Les Anversoises ne sont guère de leur pays; ce sont pour la* « *plupart de vraies Espagnoles, brunes, légères, dorées d'un rayon du Midi. Le* « *paradis n'est pas dans leurs yeux!!!...* » — Vous ne vous doutiez pas d'une passion

poussés à la célébrité par les presses belges? — Un éditeur, désireux d'échapper aux importunités de ce monsieur, a fini par consentir à perdre quelques billets de banque en reproduisant une sorte de livre intitulé : *La vertu de Rosine.*

La contrefaçon ne nuit qu'à la Belgique, dont elle arrête le développement intellectuel; car pour dix bons ouvrages qu'elle popularise chez nous, elle inonde le pays d'un nombre incalculable de plates productions qui brillent par la double absence du style et de l'invention. Nous posons en fait que si la contrefaçon était abolie, ce qu'on appelle les littérateurs parisiens en gémiraient tout bas. Si elle n'avait jamais existé, la France posséderait en moins quelques milliers de *rapins de lettres* (qu'on nous pardonne l'expression), et sa littérature ne serait pas aujourd'hui une littérature de marchands, d'industriels dont l'honneur et la dignité ne sont pas précisément les qualités distinctives [1].

Mais revenons à Hemling. Le style, c'est l'homme, a dit M. de Buffon. Si M. de Buffon ne s'est pas trompé, jugez de M. Houssaye par ces prodigieux échantillons d'un écrivain à tant la ligne.

« Hemling a passé sur la terre comme un doux rayon, sans laisser « d'autres traces que *les fleurs de génie écloses sous lui.* »

« A ces lèvres décolorées par les mauvaises passions, *il manquait* « *la goutte d'eau de vie du sentiment divin.* »

Nous recommandons surtout aux personnes qui ont le sommeil difficile, l'article consacré à Rembrandt [2]. L'auteur a eu l'inconcevable audace de le dédier à M. L. Vitet de l'Académie Française, à M. Vitet, le biographe de Lesueur, à M. Vitet à qui la France

effrénée des Hollandais, découverte par notre illustre directeur de l'*Artiste :* « *En* « *Hollande, pas un ruisseau ne coule de source. Les Hollandais, qui vont les pieds* « *dans l'eau, sont obligés d'attendre qu'il pleuve pour boire un coup, ce qui explique* « *suffisamment leur goût décidé pour les voyages. On a écrit de gros livres pour savoir* « *l'origine de leurs perpétuelles migrations. La vraie cause est là. Quand les Hollandais* « *ont soif, ils s'en vont — boire* !!!... » Qu'en dites-vous? (Voyez *Romans, Contes et Voyages.* Paris, J. Hetzel. 1846. Pages 369 et 383.)

[1] Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les Français trouvent très-naturel de contrefaire les éditions anglaises, allemandes, espagnoles et italiennes, et, qu'à cet égard, le plus léger scrupule n'est pas encore venu à l'esprit de ce peuple qui nous méprise si fort, et nous place, de son autorité privée, au ban des nations.

[2] Voyez l'*Artiste - Revue de Paris*, IV[e] série, tome VII, 5[e] livraison. 6 décembre 1846. Page 65.

doit d'admirables, mais trop rares écrits sur l'histoire de l'art [1]. M. Houssaye en l'honneur et gloire duquel M. J. Janin, l'illustre *équilibriste* littéraire, vient de s'écrier : « O mes poètes musiciens, inspirez-vous dans ce grand livre que vient de publier un poète comme vous, *la Galerie des peintres flamands et hollandais!* [2] » M. Houssaye ne se doute guère du fou rire que doit avoir provoqué chez M. Vitet, et sa dédicace et le *galihoussaye* de son article [3]. Nous ne nous occuperons pas des *qui* et des *que*, prodigués par le sévère historien de nos peintres sans doute pour faire sa cour à un auguste personnage [4]. Voici des énigmes qu'OEdipe n'eût certes pas devinées. A dire vrai, il faut aussi pour ne pas calomnier le Sphinx, nous empresser de le déclarer incapable d'en inventer de cette force :

« Sans doute, enivré de gloire et d'or, Rembrandt ne retrouva « pas à Amsterdam un seul des beaux jours que Dieu lui avait « donnés à vingt ans, *dans le poétique moulin aux ailes légères qui « était sa stalle d'orchestre au grand drame de la création;* MAIS, « *dans sa simplicité naïve, sa femme lui fut toujours aimable.* » (page 67, 1re colonne ligne 30 et suiv.)

« Cette Madeleine de Rembrandt, on voit bien *qu'avant de lever « les yeux au ciel, elle a aimé les hommes de la terre ; on voit bien « qu'elle a pleuré de joie avant de reprendre ces belles larmes que le génie a cristallisées.* » (page 67, 2e colonne, ligne 41).

« Elle vit encore de la vie humaine *par le cœur qui est l'orage de « la créature; toutes les passions qui l'ont agitée sur la mer des dangers « sont à peine assoupies dans son sein.* » (idem ligne 47).

[1] *Études sur la littérature et les beaux-arts.* 2 vol. Bibliothèque Charpentier. M. Vitet dont les titres littéraires pour n'être pas nombreux, n'en sont pas moins très-remarquables, est un des écrivains dont les jugements en matière d'art sont le plus respectés.

[2] *Le Gâteau des Rois, symphonie fantastique*, par M. Jules Janin. Paris, Amyot, 6, rue de la Paix. Prix : un franc. — Nous nous occuperons bientôt du nouvel ouvrage du feuilletoniste du *Journal des Débats.* Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui à nos lecteurs (la nouvelle les étonnera peu), que le *Gâteau des Rois* n'est pas moins absurde que *le Piédestal, les Catacombes*, et autres livres depuis longtemps oubliés du même auteur.

[3] Si Voltaire avait eu le bonheur de vivre au dix-neuvième siècle, il est certain qu'il eût donné le pas à M. Houssaye sur ce pauvre Thomas.

[4] Nous citerons cependant deux exemples : « Honnis soient les esprits insatiables *qui* « oublient *que* le seul grand maître *qui*, etc. (page 66). » Et six lignes plus bas : « C'était « un esprit bizarre et libre *qui* n'était l'esclave de *qui que* ce fût. »

« Elle est belle par l'éclat de la vie, par la sève et par la force, « *elle est même belle, si on peut parler ainsi, par la beauté.* » (idem ligne 54).

« Le génie de ce grand artiste est presque inexplicable; il est à « la fois brutal et délicat, heurté et harmonieux, farouche et « tendre. *Quel* chaos, *mais quelle* lumière! *quel* tumulte, *mais quelle* « gravité! *quelle* crinière flamboyante de lion, *mais quels* sourires de « paix! *quel* amour voluptueux des ténèbres et des rayons! *quelle* « audace aveugle, quelle sagesse raisonnée! *quelle* modération dans la force! etc., etc., etc. » (page 69, 1re colonne, ligne 34). — Pleure et voile ta face, ô Jules Janin, ô grand homme! Houssaye, l'immortel Houssaye t'a vaincu!

Nous vous ferons grâce, lecteur, « du pinceau tout baigné d'ombre « et de lumière, » et de mille autres inventions de ce genre. Il ne faut jamais abuser des bonnes choses, et nous nous garderons bien de vous en fatiguer. D'ailleurs M. Siméon Pécontal nous réclame. Laissons donc M. Arsène, chevalier de la Légion d'honneur comme tout le monde, se mettre martel en tête afin de décorer d'un titre graveleux quelque conte insipide; le pauvre homme, hélas! en est réduit à ces honnêtes expédients pour attirer l'attention des lecteurs au goût peu délicat [1].

M. Siméon Pécontal est un beau parleur, un lecteur agréable, un homme à succès de salons, un plagiaire très-distingué. De plus, si nos souvenirs sont exacts, il a quelque peu représenté ses concitoyens à la chambre des députés.

M. Pécontal a voulu être poète, en dépit de la muse, et en 1846, il a publié chez Paul Masgana [2], un recueil intitulé : *Ballades et Légendes.* Un an auparavant, la *Société littéraire de l'Université de Louvain* avait fait paraître un volume portant ce titre modeste : *Choix de Mémoires* [3]. On y remarquait une pièce charmante de M. Léon Wocquier. Le morceau plut à M. Pécontal qui se l'appropria immédiatement, tout en maugréant contre les Belges, cette race impuissante de contrefacteurs. Il est de toute justice de ne pas cacher que

[1] M. Houssaye a publié dans l'*Artiste* une Nouvelle intitulée : *Pourquoi elle allait dans cette chambre à coucher.*

[2] Paris, 12, Galerie de l'Odéon. 1 vol. format Charpentier, de 320 p. Prix : 3 fr. 50.

[3] *Société littéraire de l'Université Catholique de Louvain. Choix de Mémoires. III.* Louvain, chez Fonteyn, rue de Bruxelles, 6. De l'imprimerie de Ickx et Geets, rue de Namur, 38. 1845.

le poète des *Ballades et Légendes* fit subir à l'œuvre de notre jeune compatriote, des changements heureux, des modifications d'une haute importance. Nous donnons ici les deux pièces en regard, de cette façon le public sera juge.

A LA PAQUERETTE.

(PAR M. LÉON WOCQUIER.)

Fleur des prés, pauvre pâquerette,
Qu'un brin d'herbe pouvait cacher,
Hélas ! de ton humble retraite
Quelle main a pu t'arracher ?

Tu ne brillais que pour le pâtre;
A chaque aurore, un doux zéphir
Venait parer ton sein d'albâtre
Ou d'une perle ou d'un saphir.

Avant cette atteinte mortelle,
Dans ton coin de terre oublié,
Ta tige encore n'avait plié
Que sous le poids de l'hirondelle.

C'était là, sur ton sol riant,
Qu'elle essayait sa voix timide,
Et gazouillait son chant rapide
En voyant rougir l'Orient ;

De là que vers l'aube empourprée,
Elle aimait à prendre l'essor,
Et dans l'air son aile azurée
Jouait parmi les rayons d'or.

Et tu n'es plus rien ! ta couronne
Gît maintenant dans le vallon,
Et feuille à feuille s'abandonne
A la merci de l'aquilon.

— Ainsi meurt, pleine d'espérance,
Quand nul abri ne la défend,
Cette blanche fleur d'innocence,
La pâquerette de l'enfant.

Gardez-la de toute souillure,
Mon Dieu, gardez-la de tout mal,
Et qu'elle vous revienne pure
Dans tout son éclat virginal.

LA PAQUERETTE.

(PAR M. SIMÉON PÉCONTAL),
Imité de Burns.

Fleur des prés, pauvre pâquerette,
Qu'un *peu* d'herbe pouvait cacher,
Mon Dieu ! de ton humble retraite,
Quel barbare a pu t'arracher !

Tu ne brillais que pour le pâtre,
A chaque aurore, le zéphir
Ornait ta couronne d'albâtre
Ou d'une perle ou d'un saphir.

Avant cette atteinte mortelle,
Dans ton coin de terre oublié,
Ta tige encor n'avait plié
Que sous le *vol* de l'hirondelle.

C'était là, sur ton sol riant,
Qu'elle essayait sa voix timide,
Et gazouillait son chant rapide
En voyant rougir l'Orient ;

De là que vers l'aube empourprée
Elle aimait à prendre l'essor,
Et dans l'air son aile azurée
Jouait parmi les rayons d'or.

Et tu n'es plus rien ! ta couronne
Gît maintenant dans le vallon,
Et, feuille à feuille, s'abandonne
A la merci de l'aquilon.

Ainsi meurt, pleine d'espérance,
Quand nul abri ne la défend,
Cette blanche fleur d'innocence,
La pâquerette de l'enfant.

Gardez-la de toute souillure,
Mon Dieu ; gardez-la de tout mal,
Et qu'elle vous revienne pure
Dans tout son éclat virginal.

Cette délicieuse poésie a demandé à M. Pécontal des veilles si nombreuses qu'il l'a regardée comme son morceau le plus parfait, comme son œuvre de prédilection, et il l'a choisie pour la dédier

à une charmante femme, à M[me] Agnès Levasseur, que cette attention doit singulièrement flatter. Est-il rien en effet de plus agréable que d'être jugée digne de jouer avant tout autre personne le rôle de dupe, et M[me] Levasseur n'aurait-elle pas mauvaise grâce de ne point se montrer reconnaissante de ce procédé galant?

Notre plagiaire est vraiment d'une admirable adresse. Il surpasse même M. Houssaye. Trois mots habilement ajoutés au titre de M. Wocquier, lui assurent une petite vengeance, en cas de réclamation du poète belge. « *Imité de Burns*, » dit M. Pécontal; et il compte bien que le public, si par malheur il découvre l'honnête larcin, l'oubliera pour déclarer M. Wocquier plagiaire par droit d'ancienneté, et ne se donnera pas la peine de lire Robert Burns. L'infortuné rimailleur ignore que l'excellente traduction de M. Léon de Wailly est populaire. Chacun, il ne s'en doute pas, est à même de reconnaître que les fameuses *Stances* [1] auxquelles il est fait une si jésuitique allusion, peuvent très-bien avoir inspiré notre compatriote, sans que son œuvre soit entachée d'imitation. Chacun s'empressera de flétrir des emprunts; sans pudeur, et s'étonnera ensuite que le pointilleux M. Pécontal s'approprie, avec un admirable sans-gêne, *La Sérénade* [2], non pas imitée cette fois. mais traduite d'Uhland dont il n'est pas le moins du monde question dans les *Ballades et Légendes*. Nous avons, on le voit, prudemment agi, en écrivant *des emprunts*; nous voici au second plagiat, nous ne sommes pas au bout. M. Siméon est coutumier du fait. C'est fort honorable pour les Français que ce monsieur représente.

On trouve à la page 187, une légende de quarante pages, le *Chevalier au Barizel*. Or, cette légende a été publiée par Barbazan; et après lui, M. Alfred Michiels l'a considérablement développée dans le premier volume de ses *Études sur l'Allemagne*.

Porter la main sur le bien de l'historien des *Idées littéraires en France au* XIX[e] *siècle*, cela devenait dangereux. *M*. Léon Wocquier, passe encore! sa réputation n'est pas définitivement établie à Paris, bien que l'Association littéraire de l'université de Louvain adresse un exemplaire de ses Mémoires à chacun de ses membres hono-

1 *Poésies complètes de Robert Burns*, traduites de l'écossais, par M. Léon De Wailly. Paris, Charpentier, 1843; 1 vol. de 356 p. Voyez page 97 le morceau intitulé : *Stances à une marguerite de montagne, tombée sous ma charrue, en avril* 1786.

2 *La Sérénade* suit immédiatement la pièce dont M. Pécontal a dépouillé M. Léon Wocquier. (Voyez page 279.)

raires; et parmi ceux-ci il en est qui se nomment Le Glay, Ballanche, Châteaubriand. Mais sous ce rapport M. Pécontal lui-même se rend justice; ces gens-là ne lisent pas du Pécontal. Il n'y avait donc rien à redouter. M. Michiels, c'était autre chose; il n'écrit pas seulement pour son pays, il a un éditeur à Paris, comme il en a un à Bruxelles; puis sa renommée de rude jouteur ne date pas d'hier. Décidément l'affaire était mauvaise.

Tel était à peu près le judicieux raisonnement du député-poète. Ne croyez pas cependant qu'il se tînt pour battu. Tartufe ne se désespère pas pour si peu; c'est dans le péril qu'il se montre vraiment grand; surpris en flagrant délit, il abdique moins que jamais sa superbe audace.

Maître Tartufe imagina un vertueux expédient au moyen duquel le plagiaire paraissait se métamorphoser en un brillant imitateur.

La note suivante fut insérée à la fin du volume [1] :

LE CHEVALIER AU BARIZEL (page 187).

Cette légende, à laquelle *nous avons fait subir plusieurs changements qui nous ont paru nécessaires*, se trouve dans le recueil de *Fabliaux* de Barbazan, tome 1er, et dans les *Études sur l'Allemagne*, de M. A. Michiels.

Les *nombreux changements qui ont paru nécessaires* à M. Pécontal, consistent uniquement dans la transformation de la belle prose de M. Michiels, en de pitoyables vers composant cent vingt strophes !...

Si l'étendue de cet article le permettait, nous ferions pour *le Chevalier au Barizel*, ce que nous avons fait pour *la Pâquerette*; car cette fois encore, M. A. Michiels n'est pas moins effrontément pillé que M. Léon Wocquier. Des vers entiers sont découpés mot à mot, syllabe par syllabe, dans la légende des *Études sur l'Allemagne.* Le versificateur de contrebande suit pas à pas le prosateur; seulement les détails pleins de fraîcheur, de simplicité, de véritable poésie, prodigués par le dernier, disparaissent affreusement mutilés par les ciseaux maladroits de notre scrupuleux voisin de France, lequel pratique d'une manière toute chrétienne le septième commandement divin. S'il prend fréquemment le bien d'autrui, il a la délicatesse de toujours le prendre à son escient.

Nous engageons vivement les personnes désireuses de s'édifier à ce sujet, à relire le premier volume des *Études sur l'Allemagne* [2],

[1] Page 317.

[2] *Études sur l'Allemagne*, par M. Alfred Michiels, 2 vol. in-8°, 3me édition. A. Vandale, 30, rue des Carrières. Voyez tome I, page 80 et suivantes.

et à essayer de feuilleter ensuite une partie des quarante pages de M. Pécontal. Elles s'apercevront, dès les premières strophes, des efforts surhumains que *plusieurs changements nécessaires* ont demandés au soi-disant auteur du *Chevalier au Barizel.*

Notre impartialité nous impose cependant l'obligation de constater ici la supériorité de *la Pâquerette ;* en fait de plagiat M. Pécontal n'a rien écrit de plus remarquable.

A moins d'être injuste on avouera également, après la lecture des *Ballades et Légendes*, que l'impression brille par un soin, par une recherche extrêmes, et que le papier est d'un admirable choix.

Quant à l'audace de l'auteur, on est forcé, — cela va sans dire, — de la reconnaître avant tout autre chose.

Nous avions bien l'intention de nous fâcher un peu en commençant l'énumération fort abrégée des exploits littéraires de MM. Arsène Houssaye [1] et Siméon Pécontal ; mais de pareilles gens ne méritent pas même l'honneur de notre indignation. Les prendre au sérieux, c'eût été leur accorder de l'importance, une valeur quelconque. Les méfaits de ces messieurs sont dévoilés, c'est l'essentiel.

Et maintenant,

« Que ces deux grands larrons se consolent entr'eux. »

Nous, contentons-nous d'en rire et de les mépriser.

J. Perrier.

[1] L'opinion de M. Houssaye sur M. Houssaye est trop curieuse pour que nous la passions sous silence. On lit à la page 361, de son voyage en Hollande : « *Je suis un homme d'esprit, c'est là, vous le savez, mon plus grand tort. Aimez-moi toujours comme je suis. Qui n'a pas ses défauts? — Aujourd'hui donc je veux être bête s'il est possible.* »

CHRONIQUE MUSICALE.

Théâtre de Gand : Jacques Van Artevelde, grand-opéra *national*, en cinq actes, paroles de M. Van Peene, musique de M. J. Bovery, — Théâtre de Bruxelles : *Mina ou le Ménage à trois*, opéra-comique de MM. Planard et A. Thomas. — 2e Concert de l'Association des Artistes musiciens. — MM. Bouillon et Daussoigne. — MM. Th. Solvay, Huberti et Terry. — Mlle Lucile Grahn.

Jacques Van Artevelde, — le tribun gantois, le Masaniello flamand, — héros d'un drame lyrique, fruit de l'association d'un poète gantois et du chef d'orchestre de Gand, devait produire dans la vieille cité des Flandres une véritable sensation. Les journaux ont raconté les bruits soulevés par cette œuvre vraiment nationale et locale, *avant* et *pendant* son apparition; pour notre part nous avons voulu, *après* tout ce tapage, écouter le nouvel opéra avec le calme et l'attention que nous pouvions y apporter, et nous venons aujourd'hui raconter à nos lecteurs les impressions dramatiques et musicales que nous avons été chercher à Gand.

Nous n'avons nulle envie de raconter ici la vie d'Artevelde. M. Van Peene ayant lui même fait bon marché de l'histoire et du caractère du héros qu'il a voulu chanter, nous suivrons dans notre analyse le *libretto*, où nous reconnaîtrons de bonnes qualités scéniques, mais où nous retrouverons en même temps des situations empruntées à de nombreux ouvrages lyriques et dramatiques. Nous passerions volontiers condamnation sur les drames : mais, emprunter une donnée scénique à un opéra connu, n'est-ce pas mettre le musicien dans la fâcheuse nécessité de faire autrement, sinon mieux, que son habile et heureux prédecesseur? Quelques réminiscences que

nous citerons entre beaucoup d'autres, montreront que cette remarque n'est pas une critique oiseuse et puérile.

L'exposition du drame est bien faite, et le musicien a suivi le poète dans ce début heureux. Des tisserands et des foulons boivent pour oublier la faim qui les presse et la misère qui les traque. Une femme voilée traverse la place publique en se dérobant à la poursuite d'un cavalier déguisé qui n'est autre que Louis de Nevers, comte de Flandre. (Quelques historiens l'appellent Louis de Crécy .)Que ce soit Nevers ou Crécy, le noble Comte s'amuse à suivre dans les rues de sa bonne ville ses jeunes et jolies vassales. Le tisserand Gilbert lui apprend que la dame mystérieuse est l'épouse du seigneur Artevelde, le riche bourgeois de Gand, d'Artevelde qui a juré de défendre les droits de ses malheureux compatriotes ruinés par l'état d'hostilité où se trouvent la Flandre et l'Angleterre. Le comte de Nevers interrompt une petite discussion d'économie politique et internationale, au sujet de la crise des laines (la question linière de 1337), et, pour se débarrasser du populaire qui gène ses entreprises amoureuses, lui jette sa bourse et l'ordre de déguerpir. Notre Almaviva a bien de la peine à chasser les pauvres diables qui se confondent en remerciements, et M. Bovery cherche en vain à nous faire oublier Rossini et le *Barbier de Séville*, dont M. Van Peene vient d'évoquer le souvenir dangereux. Quoi qu'il en soit, cette introduction est vivement écrite, le chœur des buveurs a de l'entrain et du *brio*, les récitatifs de Nevers et de Gilbert sont largement traités et rappellent parfois avec assez de bonheur la manière nerveuse et colorée d'Halévy.

En revanche, nous ne pouvons louer le monologue passionné de Nevers et sa cantilène amoureuse, dont les paroles semblent tirées de l'Almanach des Muses ou du Chansonnier Galant :

Dieu d'amour, viens je t'en supplie,
Viens m'inspirer en ce moment,
Auprès d'une femme jolie,
Calme ma peine et mon tourment.

Isidore Coquerel du *Fidèle Berger* ne dirait pas mieux.

Mais le terrible comte reprend son air sauvage pour nous dire en musique très-décousue :

Mais si, trompé dans mon attente,
Ton cœur ose me dédaigner ;
Crains ma fureur, belle imprudente,
Je saurai tout, pour me venger.

En attendant que Louis de Nevers *sache tout* pour se venger, nous oserons déclarer franchement qu'il ne sait pas le français; c'est cependant sa langue maternelle.

Quand notre prince déguisé a tristement chanté par l'organe emphatique de M. Hurteaux, il quitte la fenêtre de sa belle imprudente pour faire place à deux trompettes suivis d'un crieur qui annonce la dissolution du Conseil de Flandre; le peuple se récrie et demande tout d'une voix

Et la paix avec l'Angleterre?

à quoi le comte répond complaisamment :

On ne peut la signer sans encourir la guerre
Avec le roi de France.

Tous.

Infâme lâcheté.

Le peuple semble préférer l'union douanière avec Albion à l'entente cordiale avec la France, et il se venge en chantant, suivant le mode et l'usage de tous les mécontents. Ici nous avons une contre partie — paroles et musique — du chant national de Charles VI. Seulement l'Anglais est le bon allié, et c'est le Français qui jamais en Flandre ne régnera.

Flandre au lion, malheur à nos tyrans,
Flandre au lion, c'est le cri des Flamands.

Après l'apparition au moins inutile du vieux Sohier le courtraisien et l'incarcération dudit Sohier, le peuple n'a plus qu'à dire sa prière finale, à l'imitation des enfants de l'Helvétie, et à terminer le premier acte par un *félicita* général.

Le sort en est jeté,
Vengeance et liberté.

(Ils sortent tous en désordre.)

Avons-nous besoin d'ajouter que cette dernière intention de l'auteur s'accomplit avec une exactitude si consciencieuse, que l'ensemble du chœur fait déjà pressentir la conclusion désordonnée?

Le second acte s'ouvre par une introduction instrumentale écrite avec goût, mais qui a le tort de rappeler dans la partie mélodique un des chants les plus connus de la *Favorite*. Cela fait, nous tombons avec le poète en plein second acte de *Robert :* un chœur de mendiantes réclame humblement la charité de la Dame châtelaine; l'imitation est même peu déguisée. De part et d'autre on chante :

Ange du ciel et noble dame, ô princesse chérie, qu'en vain jamais on ne réclame, la bienfaisance est dans ton cœur, que la pitié règne en ton âme! M. Bovery, dans cette introduction, est beaucoup plus loin de Meyerbeer, que M. Van Peene ne l'est de M. Scribe.

La noble dame chante à son tour une romance dont la mélodie traînante et boiteuse est restée pour nous à l'état d'idée vague et incomprise; — il y a probablement un peu de notre faute :

Mon cœur, doux moment d'ivresse,
Du bienfait goûte sans cesse
Les tendres émois.
Car pauvre femme qui pleure,
Chaque jour en ma demeure,
Fait valoir ses droits,

et le malheur qui supplie a naturellement des droits sur son cœur. De toute éternité *alarmes* doit rimer avec *larmes*, mais M. Van Peene rajeunit cette rime surannée :

Des cœurs *bannir les alarmes*,
Du malheur *sécher les larmes*.

Ne songeons pas trop à l'air de la *Muette*, car nous retournons à Scribe.

Un malheureux réclame *l'assistance* pour sa *souffrance*; c'est encore *Robert-Nevers* qui cette fois s'enveloppe de l'habit d'un moine. Le comte Ory, qui n'était pas le comte de Flandre, avait jadis endossé la robe d'une pèlerine; mais le comte Ory était imberbe et d'ailleurs il n'était pas, comme notre vert-galant, décidé à *savoir tout* pour parvenir à ses fins.

En présence de sa belle inhumaine, Louis de Nevers jette le masque et le froc.

CHRISTINE.

Mon père, que me voulez-vous ?

LE COMTE.

Vous dire ici : je t'aime.

Les *vous* et les *tu* de Voltaire sont retrouvés : ô Philis!

LE COMTE.

C'est l'amant le plus tendre.

On ajoute mentalement avec Mlle Puget :

Et le plus sentimental.

La musique de ce *duetto* est à la hauteur des paroles et de la situation.

Le comte est furieux de se voir repoussé avec perte, il s'écrie :

> **Apprends à me connaître,**
> **Je suis Nevers.**

Si jamais amant fut plus ridicule, je retourne le dire à Gand. Il continue :

> **. . . . . Si tu me trahis,**
> **Je puis atteindre et les tiens et ta race.**
> **On vient. . . . . . Silence,**

Et une basse facétieuse dont j'avais l'honneur d'être le voisin, ajouta, en faisant bourdonner son *mi bémol :*

> ***Sinon la mort !***

Le héros s'offre enfin à notre vue, et c'est dans une situation fausse et ridicule ; c'est l'éternel trio de la femme de l'amant et du mari ; notre Sganarelle imaginaire, notre George Dandin héroïque, n'entre en scène que pour chanter — *sotto voce* : —

> **Quel est donc ce mystère ?**

Cette phrase, — M. Van Peene ne l'a empruntée à personne, car elle se trouvera dans tous les opéras-comiques passés et futurs.

Christine arrête la main profanatrice de l'époux exaspéré qui veut démasquer le moine, et ne sait pas respecter le *mystère de l'habit religieux.* A cette objection un peu spécieuse, Artevelde s'arrête et s'incline, malgré *la colère* et *la jalousie* qui *allument le feu dans son cœur*. Dès ce moment l'orage s'apaise, le feu s'éteint et le tribun songe à se dévouer tout entier à la cause du peuple qui vient implorer son appui.

ARTEVELDE.

> **. . . . . Sachez que le chef de telles entreprises,**
> **Par la mort doit être puni.**
> **Eh ! bien, pour vous, pour ma patrie.**
> **Mes enfants, je me sacrifie,**
> **. . . . Je suis votre chef.**

LE COMTE.

> **Arrête, téméraire !**
> **On punira ton projet insensé.**
> **. . . . . . Respect à votre maître.**

ARTEVELDE.

> **Ciel ! c'est le Comte ! ô soupçon infernal.**

Ce soupçon infernal, c'est la dernière lueur, le flamboîment suprême du *feu* que *la jalousie avait allumé dans le cœur* du héros.

Maintenant il sait à quoi s'en tenir; le moine fait place au comte, le vieillard au chevalier amoureux, et les *soupçons odieux* de tantôt deviennent un *soupçon infernal* et puis.... c'est tout! De l'amour, plus un mot; de la vertu de Christine, plus un mot. Le comte lui-même prend le soin remarquable de rappeler plus tard à Artevelde qu'il ne lui a pas *expliqué sa présence insolite sous son toit plébéien*; mais Artevelde ne daigne pas lui répondre. Il ne lui fallait, à lui, et à M. Van Peene, qu'une entrée dramatique. Nos lecteurs jugeront si l'auteur a réussi dans son intention et s'il a évité l'écueil signalé dans la préface, où il déclare avoir voulu *produire cette grande figure détachée de tout ce qui pouvait l'offusquer ou la rendre mesquine*; et plus haut *: J'ai craint de faire jouer à mon héros le rôle d'un mari trompé ou d'un amant jaloux.* — Il est probable que contrairement à l'usage M. Van Peene aura écrit la préface avant le poëme.

Revenons à nos lions flamands. Ils veulent courir sus au tyran; — Artevelde les arrête: —

Le Comte est sous mon toit, et ma main protectrice
Doit le sauver ici de vos emportements.
Partez, seigneur.

Noble trait, digne du Masaniello de M. Scribe:

Et mieux que votre épée
L'hospitalité vous défend.

L'acte se termine par un air *de bravoure* dont les vers sont, je crois, les meilleurs de l'ouvrage, sans être cependant d'une originalité ou d'une élégance qui puissent leur donner droit de citation.

La musique du malencontreux trio manque de couleur et d'ensemble; après un *andante* tourmenté, l'auteur place une *strette* brillante, bruyante et tapageuse sur la même situation et presque sur les mêmes paroles. L'air final: *ô liberté, patrie!* est écrit avec franchise, et le style correct, la diction énergique d'Albert lui donnent un véritable cachet de grandeur et de noblesse.

Le troisième acte nous transporte au palais du comte de Nevers. Gilbert et les tisserands, ses compagnons, soupçonnent le traître d'avoir préparé une souricière au milieu de la fête qui se prépare. Ils veillent sur le héros menacé et s'exhortent au mystère et à la prudence, en se renvoyant mutuellement des phrases du *roi d'Ivetot* et de la *Norma*.

Les airs de ballet sont très-bien faits; la mélodie n'est pas tou-

jours des plus neuves, mais enfin c'est de la jolie musique, spirituellement instrumentée. Nous citerons le *pas des clochettes* et surtout le début chanté par les soprani.

L'arrivée d'Artevelde disperse les convives. Le comte, qui a promis de *savoir tout pour se venger*, saura frapper trois coups *de sa main redoutable* sur un timbre d'or *au son immuable*, et à ce signal Artevelde doit en sortant du palais tomber sous le poignard des assassins.

Notre duo est tout politique :

LE COMTE.

Eh ! bien, achève !
Le peuple que veut-il enfin ?

ARTEVELDE.

Seigneur, le peuple veut du pain !

Ce vers lancé par Albert avec une énergie douloureuse et passionnée, soulève dans la salle un tonnerre d'applaudissements.

ENSEMBLE.

ARTEVELDE.	LE COMTE.
Que le soleil éclaire La lutte sanguinaire, *etc.*	Que le soleil éclaire La lutte sanguinaire, *etc.*

Nous ne savons si c'est le *soleil* de *Lucie* qui a réagi sur l'imagination du compositeur, mais ce duo nous rappelle, dans son ensemble et dans quelques-uns de ces détails, le duo bien connu d'Edgard et d'Asthon.

ARTEVELDE.

Eh ! si tu veux qu'on te reste fidèle,
De ton peuple mourant *que ne sois-tu l'appui !*

Quand un sujet se permet un pareil langage, le maître n'a plus qu'à lui montrer la porte. C'est ce que fait le comte de Flandre ; mais ce — *sortez* — est aussi terrible que celui de *Bajazet*, car à peine le héros a-t-il disparu, que *la main redoutable* veut *frapper le timbre d'or au son immuable*. Mais Gilbert est là, et les tisserands arrêtent le bras redoutable ; le comte crie : *trahison* ! — mais à son tour il reçoit pour réponse :

Pas un mot, ou la mort !
Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas.

Ceci est la fin du troisième acte et du comte de Flandre ; nous ne reverrons plus le noble séducteur. L'auteur le laisse dans cette affreuse situation, environné de poignards menaçants. Il faut cependant que, de Gilbert ou du comte, l'un des deux finisse par

l'emporter dans ce tableau pathétique, tragique et mélodramatique. Qu'en advient-il ? L'auteur seul le sait.... peut-être.

Acte quatrième. Rassurez-vous. — M. Van Peene et moi nous aurons vite fini. Le plus fort est fait ; encore un mot — un tout petit mot — de l'intrigue amoureuse, et nous marcherons au dénouement, — si dénouement il y a. —

L'air de Christine au lever du rideau est froid et déplacé ; il est d'ailleurs mal exécuté. Christine montre à son époux une lettre de Nevers qui demande l'amour de sa *belle imprudente* en échange de la vie du vénérable Sohier le courtraisien. Artevelde bondit à cette proposition aussi criminelle que saugrenue, et il s'écrie avec son épouse qui nous fait ici ses adieux définitifs :

Il faut venger l'honneur ;
Malheur à l'oppresseur !

Les soldats citoyens accourent en foule et Van Artevelde les harangue.

Rappelez-vous, amis, les plaines courtraisiennes.

TOUS.

Rappelons-nous, amis, les plaines courtraisiennes.

Quand ils se sont rappelé *les plaines courtraisiennes*, l'auteur se rappelle le serment des trois cantons de *Guillaume Tell*, et M. Bovery le suit timidement dans ses imitations périlleuses.

Le cinquième acte n'est pas plus long que le quatrième. Il débute par un chœur triomphal travaillé avec beaucoup de soin ; Artevelde vainqueur est couronné de lauriers et l'opéra se termine par une hymne au Seigneur et par la reprise du cri de guerre : *Flandre au lion.* N'oublions pas le cortége qui défile sur le marché du Vendredi, aux accents d'une marche guerrière qui sent le *Charles VI* d'une lieue. L'hymne sans accompagnement est un des meilleurs morceaux de l'opéra, et nous prouverait à lui seul, si la partition ne nous l'avait déjà montré, que M. Bovery manie les masses vocales avec beaucoup d'habileté. Les récitatifs font également beaucoup d'honneur au jeune artiste.

Le défaut capital de la musique de M. Bovery est la diversité des styles, ou plutôt la multiplicité des manières et des formules des diverses écoles que M. Bovery imite et *pastiche* parfois avec une souplesse étonnante. Il emprunte à tout le monde et surtout à Halévy et à Donizetti ; mais, non content d'emprunter l'idée mélodique,

l'auteur imite la forme, le caractère, le style et jusqu'à l'instrumentation du modèle, de manière que l'œuvre devient ainsi une véritable mosaïque dont les tons heurtés et les contrastes choquants forment un ensemble des plus disparates.

L'opéra national de MM. Van Peene et Bovery est monté avec beaucoup de soin. La ville de Gand a voulu célébrer dignement l'espèce d'apothéose décerné à un homme qui a eu le sort de tous les grands agitateurs populaires, victimes des tempêtes qu'ils avaient soulevées.

L'administration communale a splendidement subsidié le directeur; des décors magnifiques dus au pinceau habile de Philastre, des costumes d'une grande vérité historique, une mise en scène pompeuse ont entouré ce spectacle d'un attrait magique et tout puissant sur la foule.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure avec nous : — le livret est très-faible et la musique n'est pas à la hauteur de l'importance du cadre le plus vaste que le génie musical ait pu se tracer. Cet opéra ne méritait donc qu'un demi-succès, et cependant le succès à Gand a été des plus francs et des plus chaleureux. Mais l'admirable talent d'Albert, les décorations de Philastre, et surtout ce nom d'Artevelde ont soutenu et soutiendront longtemps encore l'inexpérience du musicien et du poète.

Le conseil communal de Gand a tracé dans cette circonstance le rôle que le gouvernement devrait s'imposer à l'égard des productions nationales.

La ville de Bruxelles, qui a aussi ses héros, ses poètes, ses artistes, ses peintres et ses sentiments patriotiques, suivra-t-elle sa sœur des Flandres dans cette voie généreuse et libérale? Souhaitons-le pour tout le monde, et surtout pour le renom artistique et littéraire de la bonne capitale.

Puisque nous parlons de Bruxelles, hâtons-nous d'y rentrer et d'acquitter la dette que nous avons contractée envers le mois de janvier.

Pendant que Gand s'attaquait à Artevelde et à ses infortunes conjugales et politiques, Bruxelles nous racontait l'histoire de *Mina* et du *Ménage à trois*, petite bluette naïve, sœur du *Caquet du Couvent*. Mais cette fois le bon vieux père, M. Planard, a donné à son enfant les proportions gigantesques d'un opéra-comique en trois

actes; ce qui est beaucoup, ce qui est trop pour une conception aussi invraisemblable.

Mina est une jeune fille d'une innocence primitive.

Une robe légère,
D'une entière blancheur,
Un chapeau de bergère,

voilà les seuls vœux, les seuls désirs de Mina.

Mina croit épouser le colonel de Romberg, qui est déjà marié à la baronne de Rosenthal. L'innocence de la jeune fille lui fait accepter, avec bonheur, ce mariage *pour rire*, et sa vertu se trouve récompensée au dénouement par un mariage *pour de bon* — style enfantin et naïf — avec le comte de Limbourg, que la candide enfant aimait sans s'en douter.

Pour cet enfantillage par trop développé, M. Ambroise Thomas a composé une musique spirituelle et écrite généralement avec goût, avec pensée. Nous devons cependant ajouter que dans l'orchestration, M. Thomas semble affectionner les instruments à vent; ces dialogues spirituels, ce léger babil, ces imitations vives et piquantes renvoyées de la flûte au basson, du hautbois à la clarinette, finissent par produire sur l'oreille un effet analogue à celui que produit sur les yeux le papillotage de certaines peintures.

Un de ces effets d'instrumentation, mieux placé que beaucoup d'autres, sert de début à l'ouverture. Quant aux motifs de l'allégro, le premier nous ramène l'éternelle et sempiternelle contredanse sautillée par les violons, et le deuxième nous reporte au thême correspondant, intercalé dans l'ouverture du *Panier Fleuri*.

Les deux premiers numéros de la partition présentent malheusement la même facture; ce sont deux airs d'entrée accompagnés par un morceau d'ensemble un peu décousu. L'air d'entrée de Limbourg est une superfluité qui n'est pas en situation; c'est une véritable cavatine de page de grand-opéra. Le trois-quatre qui le suit est orchestré avec esprit; mais la strette finale en deux-quatre est trop écourtée pour les autres développements du morceau.

Les couplets du jardinier et les soupirs de Soyer qui trouvent un écho mélancolique dans le basson de l'orchestre, provoquent chaque soir un de ces bons rires que l'opéra-comique d'autrefois éveillait plus souvent que ne le font nos comédies lyriques. Le début de ces couplets a une allure vieillote, qui procède évidemment de Grétry ou

d'un de ses contemporains; la fin en est moins heureuse et comme vers et comme musique. L'air de Limbourg renferme une mélodie gracieuse, qui emprunte beaucoup de charme à la voix pure et sympathique de Boulo. Quant au quintette final, — *Voilà donc la cérémonie* — l'idée principale n'est qu'une réminiscence du chœur des soprani de *la Juive : Il faut nous hâter, le temps presse.*

Le premier entr'acte — un lever de soleil — fait songer au *Désert* de David, et l'orage du second reporte nos souvenirs à la tempête de la *Pastorale* de Beethoven. Nous avons vu à propos de M. Bovery, le danger de ces effets rétrospectifs.

Le second acte renferme un air de Mina, vivement écrit ; une cantilène de Limbourg, qui a malheureusement la même couleur que celle du premier acte ; un quintette très-faible et un duo final, — morceau d'un caractère franc et décidé, conçu dans la manière de Boiëldieu et de Nicolo.

Au troisième acte, nous ne pouvons guère citer que l'air de la Baronne, — espèce de mazurka vive et animée. Le motif qui accompagne les entrées et les sorties mystérieuses de cette scène d'alcove et de boudoir, n'a certainement pas été sans influence sur l'imagination de M. Halévy quand il a écrit la ronde des *Mousquetaires*. M. Thomas ayant le droit de priorité, puisque son opéra date de 1843, nous ne devons pas lui faire un crime d'une réminiscence dont il n'est pas coupable, mais victime. Le dernier quatuor présentait une des meilleures situations de l'ouvrage, et malheureusement cette scène est manquée ; M. Thomas n'a pas même su s'élever à la hauteur de M. de Planard ; sa musique est froide, incolore, et la fin du morceau, quoique plus habilement écrite, ne rachète pas la lourdeur du début.

MM. Couderc et Boulo, MM^mes^ Charton et Guichard ont joué et chanté cette comédie-vaudeville avec beaucoup de verve et d'esprit. L'exécution peut certainement revendiquer la part du lion dans le succès que le public a octroyé d'assez bonne grâce.

— L'ouverture de la *Flûte enchantée* de Mozart, la 7me symphonie (en *la*) de Beethoven, et la Fantaisie sur les thèmes populaires de Ch. Hanssens formaient la partie instrumentale du second concert donné par l'Association des artistes musiciens. Ces trois œuvres ont été exécutées avec chaleur et ensemble, sauf un peu de confusion inévitable dans certains détails du quatuor, — nous disons *inévitable*,

car M. Hanssens ne peut et ne saurait exiger des artistes qui font partie de son orchestre un nombre de répétitions nécessaires à l'étude complète de ces grands ouvrages symphoniques.

Quel est le directeur qui possède les vrais mouvements de Beethoven? Question délicate et importante que les artistes débattaient à ce concert, prenant parti, qui pour M. Fétis, qui pour M. Hanssens. Si M. Fétis ralentit les *adagio* et presse les *scherzo*, M. Hanssens presse les *adagio* et ralentit les *scherzo*.

Pour notre part, s'il nous est permis d'énoncer notre sentiment et notre manière de comprendre la symphonie en litige, nous penchons du côté de l'*Adagio* ou plutôt de l'*Allegretto* de M. Hanssens, en adoptant le *scherzo* de M. Fétis, moins le *rallentendo* exagéré qu'il imprime au *trio*. Quant au *finale* de la symphonie en *la*, le *Conservatoire* et sa classe de violon sont supérieurs dans les traits et dans le travail du quatuor qui font de ce morceau une des pages les plus brillantes qui soient sorties de la plume de Beethoven.

La fantaisie de M. Hanssens a eu le succès le plus beau et le plus complet. Cette production, où le caprice parfois fantasque mais plein de goût s'allie toujours avec une science étonnante de l'harmonie, de l'instrumentation et de leurs ressources, doit être entendue plusieurs fois pour être analysée avec le soin qu'elle mérite. Nous en sommes à notre troisième audition, et nos souvenirs nous paraissent encore d'un vague et d'une insuffisance extrêmes, si nous les comparons aux vives impressions que nous avons éprouvées à l'audition de ce chef-d'œuvre.

M. Belval — la basse — était seul digne d'être compris dans le programme de cette soirée.

Tout en essayant les nouveautés musicales que l'hiver nous envoie de Paris, nos amateurs n'oublient pas les productions dues aux artistes belges ; productions moins dorées, moins illustrées et moins annoncées que celles des compositeurs français, mais sans aucun doute aussi dignes de fixer notre attention. Le temps et l'espace nous manquent, dans cette *chronique* déjà si longue, pour examiner les publications de MM. Solvay, Huberti et Terry ; mais ce n'est que partie remise. Ces artistes sont travailleurs, et avant deux mois leur portefeuille s'ouvrira pour de nouveaux essais que nous pourrons alors étudier et analyser. Nous dirons seulement aujourd'hui que M. Solvay a écrit deux valses pétillantes — *Louïsa*, *Les feux*

follets — et que ces deux brillants rondeaux sont sur les pianos de toutes nos jeunes et jolies musiciennes. ***Mais sois heureuse*** du même auteur est une romance qui ne peut manquer de parcourir cet hiver les salons de musique ; elle est ornée d'une charmante lithographie due au crayon coloré de M. Stroobant.

L'enfant de la négresse de M. Huberti est digne en tous points de l'auteur du ***Mal du Pays***, du *Retour dans la patrie*, du *Fou du Roi*, et M. Terry de Liége a publié une mélodie — *Le Chapelet*, — qui se recommande par la pureté du style et l'élégance de l'harmonie. — Disons, pour terminer, que les amis de la chorégraphie — ils sont nombreux à Bruxelles, — ont accueilli avec enthousiasme Mlle Lucile Grahn, 1re danseuse du théâtre Italien de Londres. Mlle Grahn est plus belle que jolie, et sa beauté est plus gracieuse que correcte : mais sa danse est noble, légère, *Taglionienne*. D'autres vous décriront les pointes en dehors ou en dedans, le ballon et la pirouette, les pliés et les jetés ; — notre érudition ne s'élève pas aussi haut. Les premières représentations de *Giselle* et de la *Sylphide* ont attiré une foule du plus heureux augure pour la caisse du théâtre. Et en voyant cette salle immense remplie de spectateurs enthousiastes, nous ne pouvions nous empêcher de saluer Terpsychore, la muse du dix-neuvième siècle. Que deviendront les Sallé, les Camargo et les Guimard, en présence de nos divinités modernes : Taglioni qui danse aux bords fleuris du lac de Côme ; Essler qui du bout de l'orteil révolutionne les deux mondes ; Cerrito, la Diane chasseresse, qui fait rêver les spectateurs à l'histoire d'Endymion ; Carlotta Grisi qui prépare *la Taïtienne* entre deux triomphes de Giselle, et Lucile Grahn qui d'un seul bond traverse le détroit et retrouve à Bruxelles la faveur et les applaudissements de Londres et de Paris? Terpsichore règne et gouverne, aujourd'hui que Thalie se console entre Déjazet et Bouffé, aujourd'hui que Melpomène erre des *Français* aux boulevards, allant de Rachel à Frédérick. Terpsichore est une grande déesse ; les pierreries, le cachemire sans mélange, le Boyard russe, le Pair de France, le Magnat hongrois, ne sont créés que pour ses prêtresses, et nous comprenons qu'ayant écarté ses dernières illusions dramatiques, Mme Doligny ait adressé à Mlle Pougaud, sa jeune et charmante nièce, ce conseil sage et maternel : Léontine, fais-toi danseuse.]

Th. J.

BULLETIN DRAMATIQUE ET LITTÉRAIRE.

SOMMAIRE.

A MM. les Membres du Conseil communal de Bruxelles. — Incapacité de l'Administration actuelle des Théâtres Royaux. — Mmes Perreymond et Boudeville. — Décors. — Théâtre du Vaudeville. — L'Administration et les Auteurs belges. — Une dame Patronesse, ou les Deux Maris, *comédie-vaudeville en un acte, par M. Ch. Lavry. — Théâtre de Liége. — MM. B. Renard, Louis Blanc et A. de Lamartine. — Ch. Simonon.*

Les choses vont de mal en pis aux théâtres royaux de Bruxelles; tout le monde le dit, tout le monde le répète, c'est un règne qui finit, c'est une direction qui se meurt. Il est fâcheux de voir ce règne finir sans gloire, cette direction mourir sans honneur. Une pareille situation a droit à toute la sollicitude de nos Conseillers communaux. Chaque jour on déserte davantage nos théâtres, et la cause aujourd'hui n'en est plus douteuse. Il n'est personne qui n'accuse les Administrateurs, dont l'incapacité dépasse toute attente. Nous l'avons dit dès le premier jour, nous n'aimons pas à faire une guerre de personnalités, et jamais on ne nous aurait vu demander la retraite des directeurs actuels, la déclarer nécessaire, indispensable, si nous n'étions aujourd'hui profondément convaincu qu'au train dont vont ces messieurs, ils entraîneront infailliblement l'art dans leur chute devenue inévitable. Ce n'est pas d'un grief, mais de mille griefs que le public a à se plaindre; peu importe, à dire vrai, à l'administration: elle s'inquiète bien du public! N'ose-t-elle pas lui imposer, depuis plus de trois mois, deux actrices d'une faiblesse inouie, Mmes Boudeville et Perreymond, et cela sous le jésuitique prétexte que ces dames n'ont pas encore fait leur dernier début, ce qui est contraire aux usages établis dans tous les théâtres possibles. Mlle Restout,

(cette magnifique statue dont un homme d'esprit disait dernièrement, en l'entendant *chuter:* « c'est dommage vraîment qu'elle soit si belle! Elle est si mauvaise!.... ») Mlle Restout ne tient-elle pas toujours l'emploi des premiers rôles en dépit des réclamations de la presse? Mlle Restout n'empêche-t-elle pas, avec M. Robert et deux ou trois autres artistes *ejusdem farinæ*, les représentations du grand répertoire comique et tragique? Est-il même une seule pièce d'un auteur moderne qu'on puisse écouter sans ennui, grâce aux brillants interprètes qui nasillent ou psalmodient leurs rôles d'une façon si agréablement soporifique? A moins d'avoir une mémoire phénoménale, d'être un Mondeux ou un Vito Magiamelle, il est impossible de préciser l'époque où une comédie, un drame, une tragédie, ont été joués d'une manière *supportable* à Bruxelles.

Et la mise en scène? — Connaissez-vous rien de plus amusant? Les amateurs d'anachronismes sont-ils satisfaits? N'a-t-on pas la très-délicate attention de s'occuper avec un soin particulier de leur être agréable?

Et les décors? — N'est-ce pas vraiment plaisir de voir comment s'exécutent les clauses du cahier des charges? Les journalistes, le conseil communal lui-même, ont-ils assez longtemps dit et redit que les magasins de décors ont été inventés pour s'en servir? A-t-on oublié de prévenir quelque cent fois les administrateurs que les galeries du théâtre de la Monnaie ne sont pas précisément destinées à être converties en hangars? — Les avertissements n'ont pas manqué, mais on n'en a que faire. Il est si amusant de laisser se détériorer des décors *qui appartiennent à autrui!*

Ce qu'il y a de fort curieux, c'est que nos directeurs ne sachant plus de quel bois faire flèche, ont loué le *Théâtre du Vaudeville* [1] où ils donnent des représentations peu suivies et des bals d'un genre et d'un goût que nous ne qualifierons pas. Une pétition a été adressée, à cette occasion, au conseil communal pour obtenir la suppression des dix pour cent prélevés au bénéfice des pauvres

1 Nous avons dit (tome II, page 97), que la fortune du *Vaudeville*, confiée aux mains habiles de M. David, se rétablirait promptement. Nous ne nous attendions pas, en portant ce jugement, à voir le nouveau directeur accablé d'embarras de tout genre par des artistes d'une délicatesse suspecte. M. David a dû abandonner la direction du Vaudeville, n'emportant que de très-fortes créances à charge de ses pensionnaires, peu disposés paraît-il, à restituer les sommes qui leur ont été avancées.

snr les recettes des théâtres de la capitale. Cette étrange demande devait être repoussée; en douter un instant, c'eût été faire injure à nos magistrats communaux. L'un d'eux, M. Cans a très judicieusement fait observer que si les directeurs ne pouvaient soutenir leur entreprise, la faute en était à eux seuls, que d'un autre côté, ils n'auraient pas songé à reprendre le *Vaudeville*, s'ils n'espéraient y trouver du bénéfice, et que, dans tous les cas, les pauvres ne devaient pas, surtout dans une année aussi malheureuse, être victimes de la mauvaise administration des théâtres royaux. Il eût, en effet, été fort édifiant de voir la direction réparer ses pertes aux dépens des indigents dont le nombre augmente chaque jour dans une proportion vraiment effrayante.

On n'aurait jamais eu à constater l'immense déficit qui existe dans la caisse des théâtres royaux, si l'intelligence avait seule présidé au choix des ouvrages représentés, si l'on n'avait pas tout sacrifié à l'opéra et au ballet, si la comédie, le drame et même le vaudeville n'avaient, à cinq ou six exceptions près, des interprètes de quinzième ordre.

Le tableau suivant donne une idée exacte des recettes au point de vue artistique :

Tragédie, comédie et drame. . . . . néant.

Vaudeville. . . . . . Cent parades pour une œuvre de mérite.

Ballet. . . . . Le public subit patiemment des ouvrages tels que les *Farfadets*, *Marco Bomba*, la *Esméralda*, et plusieurs choses de M. Appiani, dont nous sommes heureux d'avoir oublié même les titres.

Opéra. . . . Du Fromental Halévy, puis du Fromental Halévy et toujours du Fromental Halévy [1] (*Reine de Chypre*, *Charles VI*, *Mousquetaires de la Reine*,)*!* M. Halévy est un homme de beaucoup de talent, mais il n'existe pas que l'auteur de *la Juive* en fait de grands compositeurs. Même observation pour l'opéra-comique. On a invariablement prodigué M. Auber. Il résulte de ce système que le public se blase davantage à chaque représentation et qu'il devient de plus en plus difficile de le satisfaire.

[1] Même remarque pour M. Donizetti, (*Le furieux de St Domingue*, *les Martyrs*, *la Fille du Régiment*, *Anne de Boulen*, *la Favorite*, *Bélisaire*, *Linda de Chamouny*, *Marie de Rohan*, *Don Pasquale*, *Lucie*, *Lucrèce Borgia*, *Robert d'Evreux*.)

Signalons ici un fait d'une extrême gravité : les artistes de l'opéra touchent des appointements exorbitants, et plusieurs ne justifient point leurs prétentions par la supériorité de leur talent. Exemple : M. Laborde, qui a de plus l'excellente habitude d'entraver sans cesse le répertoire par suite d'indispositions sur lesquelles tout le monde n'est pas d'accord.

La mise en scène de certains opéras nécessite des dépenses considérables, car on songe avant tout au plaisir des yeux : la musique est un accessoire, témoin *le Lac des Fées.*

En essayant de donner une idée juste de la situation dramatique, nous n'avons pas pensé un seul instant à faire entrer en ligne de compte les œuvres belges. Elles n'existent pas pour les directeurs, qui emploient une admirable ardeur à empêcher nos jeunes écrivains de parvenir. M. Ch. Lavry est leur dernière victime. Il a fallu les protestations de la presse pour que son vaudeville n'en restât pas à sa seconde représentation, représentation, ceci soit dit en passant, donnée à peu près *en lever de rideau*, et à une heure où l'on est encore à table. *Une Dame Patronesse* ne pouvait être du goût des directeurs ; *Tout pour les filles, rien pour les garçons*, et autres pochades au gros sel, sont plus à leur portée. Ils font au public l'honneur de le croire très-sensible à ce genre d'ouvrages auxquels l'esprit, le style, et l'atticisme sont complètement étrangers.

M. Lavry aurait tort de se décourager. Les amateurs d'obscénités et de plaisanteries grossières sont en immense minorité, et il ne manquera jamais de gens de bon ton pour applaudir sa jolie pièce. Ce n'est pas que la comédie-vaudeville de notre compatriote soit sans défaut. Nous avons même un grave reproche à lui adresser.

Une Dame Patronesse pèche par l'invention. Voici le sujet : Duboissier, un ancien capitaine de vaisseau et sa femme, une sainte femme, une dame patronesse, c'est tout dire, quittent la Bretagne pour venir passer quelque temps à Paris chez M. et M[me] Des Isnards, le modèle des maris, la perle des épouses. M. Gédéon, neveu de Des Isnards chez lequel il habite, est un maître jésuite qui mène de front la religion et l'amour. Un voyage en province entrepris afin de raccoler des prosélytes pour la plus grande glorification d'une sainte congrégation quelconque, lui a procuré l'occasion de se lier avec M. Duboissier, puis un peu aussi avec

Mme Duboissier. « *Le pauvre homme* » a légèrement ravagé le cœur de la sensible patronesse. Vous comprenez qu'à l'arrivée de la belle chez M. son oncle, le béat sent son ex-passion se ranimer en *crescendo*. Son Hortense avoue son amoureuse peccadille à Mme Caroline Des Isnards, fort étonnée d'apprendre que personne n'est infaillible et que les dames patronesses subissent fréquemment la commune loi. Des trois vertus théologales, la charité est la première et la plus belle. Donc notre vertu de province a pratiqué la charité. Mais comme on se repent de tout, même de ses bonnes actions, la dame regrette un instant d'extrême indulgence ; sa charité n'est pas inépuisable, et elle charge son amie de parler à saint Gédéon pour prévenir de nouveaux dangers. Pendant ce temps le capitaine de vaisseau se persuade en sa qualité de mari, que Caroline file le parfait amour avec son petit neveu. — Entrevue de Caroline et de Gédéon qui, au lieu d'écouter le sermon de madame sa tante, s'amourache d'elle séance tenante, et entreprend une déclaration dans les règles. ***Orgon*** en pareil cas est caché sous la table ; Des Isnards, qui a fini par prêter l'oreille aux avis de Duboissier, a écouté aux portes. Il retrouve sa femme ce qu'elle a toujours été, pleine d'affection, de véritable amour, mais il découvre aussi que son cher neveu est un dangereux serpent, et il lui ordonne de quitter au plus tôt son hôtel. Arrive le couple Duboissier ; le mari, bien convaincu que son ami plaidera en séparation, demeure stupéfait du dénouement. Indigné, il déclare ne pas vouloir rester plus longtemps sous un toit profané par de pareilles horreurs ; quant au Gédéon, il se repent et s'en va faire pénitence...... en Bretagne où l'emmène le candide Duboissier.

« O Hortense ! que de dédommagements tu me devras ! » s'écrie le jésuite, et la toile tombe.

Cela est incontestablement amusant, mais cela est vieux. L'original de Duboissier est une vieille connaissance de Molière et de ses innombrables et très-indignes descendants. *Le Mari à la Campagne* a prêté plus d'un.... Mais arrêtons-nous ; n'imitons pas le soldat romain insultant César, le triomphateur : ne troublons pas un succès.

M. Lavry, nous en sommes certain, est le premier à reconnaître le défaut capital de sa pièce, défaut dont nous l'engageons à se

garder avec soin. Nous n'avons pas oublié les applaudissements donnés aux *Deux Sœurs de charité* et à *Jenny la bouquetière*, deux vaudevilles qui méritaient de rester au répertoire; mais nous nous souvenons que l'invention était aussi le côté faible de ces ouvrages; le premier avait été inspiré par l'une des meilleures chansons de Béranger, le second par une anecdote très-connue. M. Lavry, croyons-nous, n'est pas travailleur; il a une grande facilité et cette brillante qualité, il en abuse; il faut sincèrement le regretter, car l'auteur des *Deux Maris* connaît parfaitement l'art de charpenter une œuvre dramatique; il écrit avec pureté, avec élégance. Nous lui reprocherons cependant dans sa dernière production, quelques plaisanteries au moins surannées, rachetées, à dire vrai, par des traits piquants à l'adresse de certaines personnes de très-bonne compagnie qui ne voient dans la charité qu'une source de plaisirs, de fêtes, et exploitent, avec tout plein d'adresse, la sensibilité publique. Les couplets enfin nous paraissent inférieurs à ceux des *Sœurs de Charité*.

Nous dirons, en dernière analyse, qu'*une Dame Patronesse* est un vaudeville beaucoup mieux fait, beaucoup plus amusant, qu'une foule d'œuvres parisiennes très-vantées; et nous conseillerons à M. Lavry de mettre à profit des conseils que le soin de sa réputation nous inspire seul. Nous attendons, avec l'espérance de n'avoir qu'à louer, — *Biribiche ou le chien de la Marquise*, cette comédie depuis si longtemps annoncée.

Quant à la position des auteurs belges, nous savons que l'intention du conseil communal est de s'en occuper sérieusement et d'empêcher que de déplorables faits puissent désormais se renouveler.

S'il nous fallait dresser à ce sujet un acte d'accusation, il serait long et fertile en conséquences fâcheuses; mais nous avons l'habitude de ménager les vaincus, à plus forte raison les mourants. Toutefois il est de notre devoir de mentionner ici notre opinion sur l'un des directeurs en particulier. Les capitaux ont été apportés par M. Van Caneghem, homme dont l'expérience en matière théâtrale était et est encore nulle. M. Van Caneghem est réellement victime de l'ineptie de ses associés. Avec ses capitaux, on pouvait à la fois rendre d'immenses services à l'art et réaliser des bénéfices considérables. La fortune de M. Van Caneghem a été mal exploitée; elle est aujourd'hui compromise. Il serait à souhaiter que la liste civile

vint au secours de la direction et que, lors d'un changement de pouvoir, M. Van Caneghem entrât, comme spéculateur simplement, dans la nouvelle combinaison dont ses anciens associés, comme de raison, seraient exclus [1].

— A Liége, le directeur est plus heureux que ses confrères de la capitale. Ses efforts sont couronnés par de brillants succès. *Le Serment de Wallace* [2] a reçu dans la ville natale de l'auteur l'accueil le plus brillant. La mise en scène est excessivement soignée ; elle fait honte à la mesquinerie de nos administrateurs. Nous devons aussi citer *les Mousquetaires de la Reine*, dont les costumes sont à la fois riches et exacts.

— Du théâtre passons à la littérature.

Pendant que l'Europe entière dévore le premier volume de l'Histoire de la Révolution française par M. Louis Blanc, M. le lieutenant-colonel B. Renard fait paraître le prospectus d'une *Histoire politique et militaire de la Belgique* [3]. Nous y remarquons le passage suivant :

« L'auteur veut établir que ni la France, ni l'Allemagne, n'ont rien à revendiquer de « la Belgique ; qu'en voulant rester elle-même, elle obéit à ses instincts naturels ; que « ces instincts sont la conséquence de faits posés à tous les âges de son histoire, de sen- « timents que les diverses générations ont soigneusement transmis comme un glorieux « héritage à celles qui les suivaient.

« Cette histoire n'est donc point celle d'une maison ou d'une caste, mais l'histoire du « peuple et du sol qui l'a nourri ; du peuple renfermant à la fois le maître et le sujet, le « noble et le prolétaire, le trafiquant et le soldat, où domine cette classe moyenne dont la « force fait la splendeur des États, et sans laquelle ils ne fondent rien de grand ni de « durable ; du sol supportant la chaumière du corvéable comme le donjon seigneurial, « le pignon du bourgeois comme les tours crénelées du comte et du châtelain. C'est assez « dire que les droits, l'influence, le rôle de chacun y sont discutés et appréciés. »

Avant que M. Renard ne publie un livre qui s'annonce d'une manière aussi digne, nous engageons de tout notre pouvoir nos

[1] Nous connaissons d'avance le grand argument qu'on opposera à nos justes réclamations. L'administration actuelle, répondra-t-on, a vécu beaucoup plus que ses devancières. — Mais à quel prix, s'il vous plaît ? Une direction eût-elle jamais autant recours à la chicane ? Et le tribunal de commerce ne retentit-il pas sans cesse des querelles dramatiques ? N'a-t-on pas même vu les directeurs descendre jusqu'à s'envoyer l'un à l'autre des huissiers ?

[2] *Le Serment de Wallace* a été joué pour la première fois à Liége, le lundi 18 janvier, au bénéfice du régisseur général, M. Eugène René.

[3] On souscrit chez M. Périchon, libraire, rue de la Montagne, nº 6, à Bruxelles.

abonnés à lire l'œuvre nouvelle de l'auteur de l'*Histoire de dix ans*. Les éditeurs français ont fait une édition spéciale pour notre pays. La modicité du prix leur permet de lutter avantageusement contre la contrefaçon. Les amis des lettres ne reculeront pas devant un léger sacrifice qui leur vaudra le plaisir de posséder l'édition originale d'une des plus belles créations de notre époque [2]. M. Louis Blanc a conçu le plan le plus vaste, le plus grandiose; les divers systèmes, il les expose avec une rare lucidité; et plus que jamais, ses portraits sont tracés de main de maître. Lisez le chapitre consacré non à Louis XIII, mais à l'homme qui daigna régner sous ce pseudonyme, et dites si rien égale cette grande figure de Richelieu qui « *s'identifia à la France enveloppée et comme emportée dans sa fortune;* » de ce ministre-roi qui « *traverse l'histoire, drapé dans sa* « *robe rouge, qu'on dirait teinte du sang de la noblesse révoltée?* »

Bientôt Lamartine va publier son *Histoire des Girondins*. — De compte fait, ce sont là trois événements heureux, et nous n'aurions qu'à nous réjouir, si nous ne terminions par une triste nouvelle. M. Charles Simonon, le Jasmin belge, est mort à Liége, à l'âge de 73 ans. Il aimait le patois de ses pères d'un amour ardent. Il y a trois ans, il avait publié un recueil intitulé : *Poésies Wallonnes ;* on y trouve plusieurs pièces empreintes d'une douce rêverie; les images ont beaucoup de charme, elles sont naïves, sans cesser d'être élégantes. M. Simonon était un homme d'un grand savoir; il laisse de nombreux manuscrits sur l'histoire littéraire du pays de Liége. Nous croyons pouvoir assurer que la mort de l'auteur n'en empêchera pas la publication.

V. V.

P. S. *Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Roi vient d'envoyer aux directeurs des théâtres royaux une somme de* 35,000 *francs.*

[2] Histoire de la Révolution française, par M. Louis Blanc. 1 vol. in-8° de 592 pages. Paris, Langlois et Leclercq, rue de la Harpe, 81. Prix : 3 fr. 50.

LE FISC, LE MINISTÈRE ET LA REVUE DE BELGIQUE[1].

A nos Abonnés,

Un long retard a été apporté dans l'envoi de nos livraisons; la faute n'en est pas à nous. La direction du timbre, remettant en vigueur une disposition de la loi depuis longtemps oubliée[2], nous a signifié qu'à l'avenir nous eussions à paraître de mois en mois seulement, si nous ne voulions nous exposer à toute sa rigueur. Nous avons cédé à cette injonction, en déplorant qu'on ressuscitât contre nous une mesure, sinon injuste, du moins funeste au développement des lettres en Belgique. Notre prompte soumission aux lois était bien faite pour désarmer nos adversaires, mais il n'en fut pas ainsi. Le 2 février 1847, on nous fit savoir que nous étions frappés d'une amende de 100 f^rs^ et 4 c^es^. C'étaient cette fois nos prospectus qu'on incriminait : ils n'étaient pas timbrés. Or, les termes précis de la loi sur le timbre du 21 mai 1824 exemptent les prospectus de cette formalité ; il n'est personne qui ne le sache. Aussi avons-nous formé opposition et chargé de notre défense Me Édouard De Linge. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

En paraissant tous les mois par livraisons *doubles*, la Revue de Belgique conservera le même intérêt; ce qu'elle pourrait perdre en actualité, elle le gagnera en variété et en ordonnance. Maint article que nous eussions dû morceler sera publié sans interruption, et, notre cadre s'élargissant, les questions graves et sérieuses seront traitées dans tous leurs développements. Déjà même ce mode de publication avait été réclamé par plusieurs abonnés.

On ne peut supposer que ceux-là mêmes qui ont pour mission de faire respecter les lois soient les seuls qui les ignorent. Nous sommes donc forcés de voir dans les poursuites dirigées contre nous, non seulement une fausse application de la loi, mais encore une tracas-

1 Tous les journaux sont autorisés à reproduire cet article.

2 Lors de l'apparition de la *Revue de Belgique*, la *Revue de Bruxelles* paraissait deux fois par mois depuis quatre ans, sans être soumise au timbre. La *Revue des Deux Mondes* (contrefaçon) jouissait et jouit encore du même privilége.

serie ridicule de la part de certains hommes contre une littérature jeune et pleine de sève, mais trop indépendante à leurs yeux, et qu'ils veulent étouffer dans le berceau, parce qu'ils en ont peur.

Nous remercions nos adversaires de nous faire l'honneur de nous craindre : c'est nous donner une preuve de l'importance qu'acquiert dès à présent notre jeunesse littéraire. Nous estimons autant leur persécution que d'autres recherchent leurs faveurs. Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici, et ne voulons nous occuper que de questions d'art ; mais peut-être avons-nous eu, selon quelques personnes, le tort de protester contre la singulière prétention qu'on a d'encourager les lettres, en faisant dépendre les auteurs belges des faveurs presque toujours partiales d'un ministère. Nos torts sont plus grands : nous avons refusé de partager l'admiration de certain parti pour de certains ouvrages. Nous continuerons, plus que jamais, à marcher dans cette voie de justice et de liberté.

Un fait que nous rappelerons à nos lecteurs prouve à l'évidence ce que nous annonçons. Le 14 octobre 1846, Mr le Ministre des Travaux publics a reçu de nous une requête tendant à faire lever l'interdit dont le bureau des douanes de Longwy (France) venait de frapper les publications belges. M. le Ministre ne nous a pas encore répondu, et notre Recueil national est traité comme une contrefaçon étrangère.

En nous adressant à Mr le Ministre, nous ne lui avons demandé que d'accomplir son strict devoir. C'en est un des plus impérieux que de faire respecter à l'étranger, autant qu'il est en lui, les produits de notre industrie, et le refus d'y satisfaire est ou un acte de partialité révoltante, ou une indigne *faiblesse*.... Nous sommes polis en usant de ce mot.

Et à ce propos, nous demanderons si l'on permet de saisir à la frontière les écrits politiques de la couleur que vous savez ?... Que la loi, du moins, soit égale pour tous!

Les entraves qu'on veut nous imposer sont un motif de plus pour faire tout ce qui est en notre pouvoir afin d'améliorer cette Revue. Nous remercions nos Abonnés et nos Lecteurs de l'appui bienveillant qu'ils nous prêtent. Cette livraison termine la première année ; nous ferons de nouveaux sacrifices pour mériter de nouvelles sympathies, en continuant avec ardeur cette œuvre de désintéressement, et nous comptons sur les Auteurs qui y ont concouru avec tant de zèle et de talent.

FRAGMENT D'UN ESSAI

SUR

L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE LA GRANDE BRETAGNE AU XVIII[e] SIÈCLE.[1]

(1769 — 1778.)

De toutes les époques de l'histoire moderne, aucune n'est plus curieuse, plus dramatique, plus féconde en grands enseignements, en leçons d'utilité pratique que le XVIII[e] siècle en Angleterre.

Dans nos luttes constitutionnelles, dans nos débats parlementaires, nous avons eu nos jours d'âpres mécomptes et de cruelles déceptions; mais les annales de la Grande-Bretagne nous montrent que ce pays, le généreux asile de la pensée, le sol classique de la liberté, n'a pas obtenu d'un seul bond et comme par enchantement cette organisation puissante qui permet le jeu le plus hardi des passions politiques et les orages les plus violents de la tribune. Il fallait qu'elle bût du torrent avant que de lever la tête. Or, si le but de la science de l'histoire est d'instruire les peuples et les rois, de puiser dans le passé des exemples et des préceptes pour l'avenir, quelle étude peut être plus intéressante pour nous, libres Belges du XIX[e] siècle, que celle d'une contrée qui, dans un temps où presque tous les états de l'Europe gémissaient sous un joug de fer, avait établi le pouvoir royal comme une simple délégation de la volonté nationale et garanti les droits du peuple par le jury, par la liberté de l'association et par l'intérêt même de l'aristocratie à combattre l'arbitraire.

Cette aristocratie différait essentiellement de ses sœurs du continent. Depuis Cromwell jusqu'à Charles II, une révolution profonde s'était opérée dans les mœurs de la nation; les éléments saxons

[1] Ce fragment n'est pas entièrement conforme au manuscrit de l'ouvrage que je prépare sur cette intéressante époque. J'en ai retranché toute la masse des faits intermédiaires, ainsi que les développements et les réflexions qui s'y rapportent. (*Note de l'auteur.*)

étaient parvenus à neutraliser [1] les éléments normands-français du moyen-âge, la noblesse avait fini par comprendre que la condition essentielle de l'homme libre, c'est le travail, et, repoussant la mollesse fastueuse de l'opulence, elle ne dédaignait pas d'envoyer ses enfants à l'école dans les comptoirs et les échoppes de la bourgeoisie industrielle et commerciale.

D'autres voies encore ramenaient au peuple les familles nobles : elles ne s'isolaient pas, elles ne formaient pas une caste comme à Venise, s'arrogeant pour elles et pour leurs descendants une supériorité innée sur les autres hommes. Des fils de paysans ou d'ouvriers, ennoblis pour les services qu'ils avaient rendus à la patrie, pouvaient siéger fièrement, dans la chambre des lords, à côté des héritiers des plus illustres maisons. Les priviléges de l'aristocratie ne passant jamais qu'à l'aîné des fils, les cadets devenaient *commoners* ou bourgeois, dont, au reste, la petite noblesse faisait aussi partie, et les petits-fils se perdaient complètement dans la grande masse du peuple. Cette aristocratie fut donc la fleur et l'élite de la société anglaise, parce qu'elle était ouverte au talent, à la richesse et à toutes les notabilités nouvelles. Ainsi constituée, elle réunissait les avantages de la féodalité et les principaux éléments de force et de prospérité de la démocratie.

Mais la clef de voûte, la véritable sauve-garde de la souveraineté de la loi, but de toute bonne constitution, c'est la liberté de la presse. Hé bien! à une époque où le continent s'atrophiait tous les jours davantage dans le machinisme d'une administration et d'une police tyranniques, Pitt s'écria en plein parlement : « La presse porte sa charte avec elle, rien ne la comprimera jamais. » Et encore : « C'est une maxime de notre constitution, que la maison de tout Anglais est son château-fort. L'homme le plus pauvre peut défier, dans sa chaumière, toutes les forces de la couronne. Elle peut être chétive, cette chaumière, son toit peut branler, le vent peut souffler à travers, l'orage peut y entrer; mais le roi d'Angleterre ne peut pas y entrer. »

Aussi, rien de plus étonnant, de plus merveilleux que d'entendre les chefs distingués de cette aristocratie du XVIII[e] siècle proclamer

[1] Je dis *neutraliser*, parce que les Anglo-Saxons ne connaissaient pas, à proprement parler, la noblesse héréditaire. Les *Atheling*, grands seigneurs de première classe, ne comprenaient que les membres de la famille royale.

à l'envi la suprématie des droits des peuples sur ceux des gouvernements, avec une éloquence aussi brillante, mais mieux réglée et plus réfléchie que plus tard celle de Mirabeau et de Barnave [1]. Les peuples du continent, ensevelis dans les ténèbres de la mort, se ranimèrent au bruit de la foudre lancée du haut de la tribune par ces nobles et puissants seigneurs. Oui, cette tribune fut le foyer d'où jaillit la nouvelle lumière du monde.

Et, cependant, qui le croirait? pas un de nos savants n'a songé jusqu'ici à se jeter dans ce champ inexploré, à nous initier au secret de cette histoire si digne de l'attention des esprits sérieux. Cet oubli, pour ne pas dire davantage, me paraît d'autant plus condamnable que la race flamande se rattache à la race saxonne, par la communauté d'origine, de langage [2], de mœurs, et que pendant l'époque la plus glorieuse de son passé, elles étaient liées entre elles par les rapports les plus intimes.

Et notons-le bien, ce n'est pas seulement pendant le moyen-âge et sous le rapport de l'industrie que nous sommes les devanciers et les maîtres de l'Angleterre [3]; mais, dans ce seizième siècle où le

[1] Schlosser, *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts*, t. III, p. 267. — Les discours de ces grands orateurs furent répandus en Europe par les gazettes hollandaises, alors les seules libres du continent.

[2] Je lis dans la Préface d'une Histoire du ministère de Walpole, publiée à Amsterdam, en 1764, ces curieuses paroles : « Il est surprenant qu'une nation aussi éclairée que la nation angloise permette à ses orateurs de bourrer, qu'on me passe le terme, leurs harangues d'expressions aussi inciviles que celles dont ils paroissent prétendre les orner et les enrichir. Ce ne peut être, sans doute, qu'un défaut de goût, et un reste de cette rustique simplicité naturelle aux Anglo-Saxons, et dont les Anglois modernes font si *ridiculement* parade. » — Combien je regrette que les Belges modernes n'aient pas conservé la *rustique simplicité* des Flamands-Saxons, leurs ancêtres; ce serait bien là le moindre de leurs ridicules. On sait, du reste, que l'anglo-saxon est, comme le flamand, une des branches du bas allemand.

[3] Il y aurait un curieux travail à faire sur ces relations au moyen-âge. Voyez *Warnkœnig*, Histoire de la ville de Gand, trad. de Gheldolf, p. 195, suiv. Pièces justificatives. — Mr N. Briavoine, dans son ouvrage sur l'Industrie en Belgique, a touché aussi cette question. Voici comment il s'exprime, t. I, p. 31 et 179 : « C'est sur une population ivre de richesses qu'agirent les deux Artevelde.... Tous deux, dans leurs entreprises, eurent pour alliés les Anglais.... Le père voulut faire passer la Flandre sous la domination de l'Angleterre. — Ses efforts aboutissent à faire de la Flandre un pied à terre, une annexe de l'Angleterre, de ce royaume qui, pendant huit siècles, a traîné l'Irlande dans la misère. » Il m'est impossible de partager cette opinion : d'abord Jacques Van Artevelde ne voulut que *substituer* le fils d'Édouard III au Comte Louis de Crécy, et cela seulement à la dernière extrémité, c'est-à-dire alors que ce prince avait montré à l'évidence qu'il était incorrigible dans son obstination à suivre une politique entièrement hostile aux

monde se réveillait à des accents inconnus, où naquirent des événements qui portaient dans leurs flancs la foudre et la mort, où l'Europe semblait convoquée au dernier combat du despotisme et de la liberté, n'est-ce pas nous, les fils aînés de cette liberté, qui les premiers avons enseigné à cette Albion, aujourd'hui si fière et si puissante, le grand principe de la liberté des cultes, ce droit imprescriptible que chaque homme tient de la nature de conformer sa foi au cri de sa conscience [1]? N'est-ce pas nous qui, les premiers, avons proclamé à la face du ciel ce dogme, fatidique de la souveraineté du peuple, qui substitua au droit divin, au vieux droit patrimonial, celui de l'autorité des citoyens [2]; qui, après avoir animé, fécondé les luttes ardentes de la Grande-Bretagne au XVIIe siècle, s'incarna dans Montesquieu et dans Jean-Jacques Rousseau pour ébranler les fondements d'un édifice social vermoulu, et renouveler la face de la terre [3]?

intérêts matériels et moraux de la Flandre. Il n'y a, du reste, aucune conclusion à tirer de l'exemple de l'Irlande. D'après les projets d'Artevelde, la Flandre n'eût été que l'alliée de l'Angleterre, tandis que l'Irlande est depuis l'an 1155 un pays de conquête, et à cause de la position de la Belgique vis-à-vis de la France, l'Angleterre eût bien été forcée de garder pour elle des ménagements qu'elle n'avait pas besoin de garder pour l'Irlande. D'ailleurs la Belgique révolutionnaire du XVIe siècle, loin d'être hostile, comme l'Irlande, à l'esprit d'innovation de la Grande-Bretagne, aurait, au contraire, secondé ou suivi ce pays dans ses principales phases de transformation. Au surplus, je fais remarquer que Charles-Quint, si fort exalté par Mr Briavoine, avait repris, en 1554, les projets de politique extérieure conçus par les Artevelde. En mariant son fils Philippe à la reine d'Angleterre, Marie; et, dans le but formel de détacher notre patrie de l'Espagne, il avait stipulé, par une convention expresse, que l'aîné des enfants qui naîtrait de cette union aurait en partage l'Angleterre et les Pays-Bas.

1 Voy. la seconde Union de Bruxelles (18 décembre 1577), et, sur cette Union, l'Histoire des Pays-Bas, par Van Kampen (en hollandais).

2 Voyez la déclaration des États-Généraux de La Haye, en date du 26 juillet 1581 : « 'T volk was van Goode niet tot behoef des vorsten geschaapen, om zyne wil als een wet « te volghen ; maer de vorst tot nut des volx (zonder 't welk hy niet bestaan kon) om, « gelyk een vader zyn kinderen, gelyk een herder zyn schaapen, 't zelve te queeken, te « behoeden en te bestieren naar recht en billykheit. » *Hooft*, nederlansche historien. Amsterdam, 1677, fol. 787. — Il est vrai que nous n'avons guère profité alors de tous ces grands principes; la cause en fut à nos basses jalousies, à nos haines locales, mais surtout à nos mille et mille coteries, cette lèpre hideuse qui a toujours été et qui sera toujours notre perte. Déjà Grotius l'a dit : « *Fuit id unum omnino tempus, quo de rebus belgicis benè sperare licuit, si cum armis et odia ponerentur.*

3 Ceci me paraît avoir été prouvé à l'évidence, par Mr Henri Leo, dans son Précis de l'histoire universelle, t. IV, p. 149, suiv. (en allemand). Voy. aussi l'Histoire des Pays-Bas du même auteur, t. II, p. 434.

De même que, depuis 1836, j'ai travaillé à combler la lacune que nos écrivains avaient laissée dans l'histoire de nos relations commerciales et diplomatiques avec l'Allemagne, de même j'essaierai maintenant d'élaborer les nombreux matériaux [1] qui existent en Angleterre, en France et en Allemagne sur l'histoire des parlements britanniques au XVIII[e] siècle.

Ce qui m'a inspiré l'idée de ce travail, c'est que j'ai toujours cru que, pour bien comprendre la vie constitutionnelle dont nous voulons vivre, nous devons, de toute nécessité, remonter aux sources premières, et l'étudier dans les fastes législatifs d'un peuple chez lequel la forme du gouvernement représentatif a porté ses plus beaux fruits; où les citoyens, sans acception de rang ni d'opinion, non seulement jouissent plus qu'ailleurs des droits sacrés de la liberté et de la sécurité, mais encore ont des moyens certains de les faire respecter.

Et pour n'en citer qu'un exemple, quelle institution peut avoir plus d'importance pour les amis de la liberté constitutionnelle en général, et pour nous en particulier, que cette admirable garantie de l'*habeas corpus* [2], qui était aussi inscrite dans toutes les chartes de nos grandes communes flamandes du moyen-âge, et dont l'affermissement fut un des plus heureux résultats de la lutte courageuse à la fois et patiente que le peuple anglais a soutenue si longtemps contre le despotisme de ses rois.

Mais arrivons à notre fragment d'histoire parlementaire.

Avec l'avénement de George III (1760) devait naître, en Angleterre, un système politique entièrement nouveau. La tête remplie

[1] Ces matériaux seront soigneusement indiqués dans l'ouvrage.

[2] C'est un moyen offert à tout individu privé de sa liberté sans motif légitime, de faire cesser la détention arbitraire dont il serait victime, ou d'obtenir sa mise en jugement dans un court délai, si son emprisonnement est motivé sur la prévention d'un crime qu'il aurait commis. Déjà la 29[me] section de la grande charte portait « qu'aucun homme ne pouvait être saisi ni emprisonné que par un jugement légal de ses pairs ou par la loi du pays. » De même chez nous, au moyen âge, ni le comte, ni ses gens, ne pouvaient arrêter un bourgeois ou une bourgeoise de Gand pour quelque délit que ce fût, ni dans la ville, ni en dehors, si ce n'est après décision de leurs échevins ou de ceux des franches villes de loi (ayant des échevins chargés de la juridiction), excepté dans le cas de flagrant délit punissable de la peine capitale ; même, dans ce dernier cas, il appartenait aux échevins de prendre connaissance du fait et de juger s'il y avait lieu de maintenir l'emprisonnement préventif ou d'ordonner la mise en liberté provisoire. Warnkœnig, *Histoire de la ville de Gand*, *trad. de Gheldolf*, *p.* 82, *Pièces justificatives.*

d'idées absolutistes qui ne pouvaient plus avoir de valeur constitutionnelle dans ce pays, George voulut se faire une position indépendante des parlements et de l'aristocratie whig, non pas en s'appuyant sur les intérêts des masses, mais en affaiblissant, en absorbant même, s'il était possible, l'action légitime de ces corps intermédiaires. Il rêva un ordre de choses semblable à celui de son électorat de Hanovre [1]. A cet effet, il se jeta entre les bras des tories, si cruellement accablés par ses prédécesseurs, mais maintenant transformés et résolus à reporter à la dynastie allemande, ce culte monarchique qu'ils avaient professé auparavant pour la maison des Stuarts. L'intronisation de ce système amena la chute du parti whig et des doctrines de souveraineté nationale et de liberté populaire [2]. Une réaction violente fut la conséquence de ces audacieuses tentatives d'un pouvoir insensé qui, à l'extérieur aussi, poussait l'Angleterre sur les bords escarpés du précipice ; car le jour n'était pas loin où, chargée de la haine publique et de l'exécration de toute la terre, elle verrait l'Amérique conquérir son indépendance par des batailles sanglantes, l'Irlande frémir autour d'elle avec la rage du désespoir, les grandes puissances européennes se relever de leurs humiliations, déployer leur vengeance et hisser leur pavillon sur les flots pour lui disputer l'empire de la mer.

Pendant l'année 1769, le principe même de la représentation nationale fut scandaleusement violé par la chambre des Communes. John Wilkes, fils d'un riche distillateur de Londres, et député au parlement, en avait été expulsé, le 19 janvier 1764, comme auteur d'un pamphlet publié dans son journal le *North-Briton*. Élu de nouveau en 1768, il fut encore expulsé, le 17 janvier 1769, pour le fait qui avait motivé sa première expulsion. Une troisième élection fut itérativement annullée. A la quatrième élection, Wilkes obtint 1143 suffrages, et son compétiteur, M. Luttrell, n'en eut que 296. Le shériff envoya le nom de Wilkes comme élu; mais, le 15 avril 1769, la chambre décida que le nom de M. Luttrell aurait dû être envoyé et ordonna de corriger l'acte d'envoi du shériff [3].

1 Droysen, *Vorlesungen über die Freiheitskriege*, t. Ier, p. 225 et 226.

2 Ce point a été parfaitement indiqué et développé, par Mr De Viel-Castel, dans la Revue des Deux Mondes, 1844, t. Ier, p. 389, 399, 417 et 418.

3 C'est le nom donné au premier fonctionnaire d'un comté. Élu annuellement par

Cette résolution étrange, prise contre les protestations les plus énergiques des électeurs de Middlesex, fut vivement attaquée par l'opposition dans la presse et dans le parlement. Et cependant, Wilkes, quoique doué de résolution et de courage, ne fut qu'un agitateur vulgaire, sans moralité aucune, faisant de patriotisme métier et marchandise, et vivant au jour le jour de roueries politiques. Mais alors déjà on avait l'habitude, en Angleterre, de ne pas confondre une question de principes avec une question de personnes et de plaider la cause de la justice, indépendamment de toute considération secondaire. Noble exemple qui mérite d'être suivi dans les états libres du continent !

Le parlement s'ouvrit le 9 janvier 1770, au milieu de l'agitation produite par cette affaire de Wilkes et par les troubles des colonies américaines.

Les magnifiques débats qui éclatèrent dans ces graves circonstances durent leur plus grand lustre au génie de William Pitt, connu depuis 1766 sous le nom de lord Chatham.

Pitt avait une taille élevée, une tournure pleine de dignité et de grâce, des traits nobles et beaux, un front qui s'illuminait d'enthousiasme ou se plissait de colère, un œil qui portait la foudre et une voix d'une telle force d'intonation, que lorsqu'il parlait bas, elle se faisait entendre jusque sur les bancs les plus éloignés de la chambre, et que, quand il lui donnait tout son volume, le son s'en élevait comme l'orgue d'une cathédrale, ébranlait la chambre de ses vibrations, et descendant par les escaliers, retentissait jusque dans les cours du palais de Westminster[1]. Il ne négligeait rien de ce qui pouvait augmenter tous ces avantages extérieurs, toute cette éloquence du corps tant vantée par les anciens. Son jeu de physionomie, son action, son débit, étudiés

l'assemblée générale des hommes libres, le shériff a beaucoup de pouvoir et jouit d'une grande considération. La police du comté, la perception des impôts, la rentrée des amendes et des confiscations, l'exécution des jugements, la décision des affaires civiles d'une valeur de 40 schellings, font partie de ses attributions.

[1] « His voice, even when it sank to a whisper, was heard to the remotest benches; when he strained it to its full extent, the sound rose like the swel of the organ of a great cathedral, shook the house with its peal, and was heard through lobbies and down staircases, to the Court of Requests and the precincts of Westminster-Hall. » *T. Babington Macaulay*, Essays critical and miscellaneous, p. 231. — Ce remarquable *Essai* a été traduit dans la *Revue britannique*, 1834, t. Ier, p. 174, suiv.

avec les soins les plus minutieux, et jusqu'à l'ensemble de son costume révélaient une gravité qui imprima à toute sa personne un caractère vénérable et imposa même à la majesté des rois. Il avait, du reste, des passions profondes, une sensibilité exquise, un enthousiasme vrai pour tout ce qui est grand et beau. Il abondait en citations classiques, en exemples frappants, en anecdotes bien dites, en allusions heureuses, en mouvements gigantesques, en inspirations prophétiques. Par des traits inattendus, par des saillies soudaines, il savait tirer de la circonstance la plus insignifiante des effets irrésistibles. Il possédait une puissance d'invective qui faisait rentrer ses adversaires dans le néant : souvent un mot hostile devenait pour lui le texte d'un sarcasme sanglant. Son élocution vive, chaleureuse, pleine d'éclat et de sève, était faite pour enflammer les passions, pour remuer les entrailles d'une assemblée populaire. Comme homme privé, il avait des habitudes austères, et il était digne, par la haute moralité de ses sentiments, de l'estime de tous les gens de bien. Aussi doit-on facilement comprendre qu'avec de si belles et de si grandes qualités, il n'ait pas tardé à devenir le superbe dominateur de la tribune [1].

Que de nobles et retentissantes paroles sortirent de sa bouche dans la mémorable séance du 9 janvier 1770! Comme il tint les auditeurs suspendus au charme de son magnifique langage! « Son âge et ses infirmités, dit-il en commençant, l'eussent assez excusé s'il eût continué de vivre dans la retraite et se fût abstenu de prendre de nouveau part aux affaires publiques; mais l'état alarmant de la nation le forçait encore une fois à reparaître sur la scène; et, au risque de ses jours, il venait accomplir ce qu'il regardait comme un devoir sacré envers Dieu, son souverain et sa patrie.... C'était à la chambre de rechercher les causes du mécontentement notoire exprimé par toute la nation anglaise, de les mettre sous les yeux du souverain et de lui donner l'avis qu'elle croirait le plus convenable sur la conduite qu'il aurait à tenir. » — « Les priviléges de la chambre des lords, quelque transcendants qu'ils

[1] J'ai suivi, pour cette appréciation de Pitt, les travaux cités de MM. De Viel-Castel et Macaulay, ainsi que les orateurs de la Grande-Bretagne, par Lalouel, t. Ier, p. 68-90.

puissent être, reposent au fond sur le peuple. Les droits du sujet le plus élevé et du sujet le plus humble ont le même fondement : la garantie de la loi commune à tous. Il est donc du plus grand intérêt des lords de défendre et de protéger le peuple, puisque quand le peuple a perdu ses droits, ceux de la pairie ne tardent pas à devenir insignifiants. » — « Milords, le peuple anglais est énergique dans ses plaintes ; il ne reviendra à la tranquillité que lorsqu'il aura obtenu le redressement de ses griefs. Il a raison : mieux vaut pour lui périr avec gloire en défendant ses droits, qu'acheter une tranquillité servile au prix d'un seul *iota* de la constitution. Nul doute que le mécontentement de la nation ne doive être attribué à la manière dont on a agi envers Wilkes..... La constitution a été manifestement violée en fait, et c'est avec étonnement, avec horreur même, que j'ai entendu défendre cette violation en droit. Quel est donc ce mystérieux pouvoir non défini par la loi, inconnu des sujets, dont nous ne pouvons approcher qu'avec crainte, dont nous ne pouvons parler qu'avec révérence, qu'il n'est permis à personne de scruter et auquel tout le monde doit se soumettre ? Milords, je croyais la servile doctrine de l'obéissance passive depuis longtemps abandonnée, et lorsque nos rois ont été forcés de reconnaître que leurs titres à la couronne n'ont d'autre fondement que les lois connues du pays, et que leur pouvoir ne peut avoir d'autre base que ces lois, certes je ne me serais pas attendu à voir attribuer un droit divin, une infaillibilité divine à une seule branche de la législature.

« Personne plus que moi ne respecte les prérogatives de la chambre des communes, personne ne voudrait aller plus loin pour défendre sa juste et légale autorité. Mais, au delà des bornes marquées par la constitution, son autorité devient arbitraire, illégale, tyrannique et menaçante pour le peuple, en même temps que destructive pour l'état. Le pouvoir sans droit est la plus détestable chose qui puisse être offerte à l'imagination des hommes; il n'est pas seulement pernicieux pour celui qu'il asservit, mais il creuse lui-même son tombeau. Mon noble ami, lord Lyttleton l'a parfaitement défini : *Res detestabilis et caduca.*

« Je le répète, je reconnais le pouvoir légitime et je révère les prérogatives de la chambre des communes; mais c'est dans son propre intérêt que je voudrais l'empêcher de s'arroger une juridiction que

la constitution lui dénie, de peur qu'en usurpant une autorité à laquelle elle n'a pas droit, elle ne perde celle qui lui appartient légalement. Milords, j'affirme qu'elle a trahi ses commettants et violé la constitution. Sous prétexte d'appliquer la loi, elle a *fait* une loi et réuni dans les mêmes mains l'office de législateur et de juge. »

Répondant ensuite aux sophismes de lord Mansfield, l'ennemi le plus acharné de la liberté de la presse, qu'il définissait la permission d'imprimer sans licence ce qui s'imprimait autrefois avec licence, il dit : « Le noble lord nous assure qu'il ignore dans quel code se trouve la loi du parlement ; il prétend que la chambre des communes, lorsqu'elle agit comme juge, n'a point de loi pour se diriger et ne consulte que sa propre sagesse ; que son propre jugement est loi et que si elle juge mal, c'est à Dieu seul qu'on peut en appeler. Ainsi donc, tous les généreux efforts de nos ancêtres, toutes ces luttes glorieuses qu'ils ont soutenues pour s'assurer à eux-mêmes et transmettre à leurs descendants une loi connue, une règle certaine, se réduiraient à ce résultat qu'au lieu d'être soumis au pouvoir arbitraire d'un roi, nous serions au pouvoir arbitraire d'une chambre des communes. S'il en est ainsi, je demande ce que nous avons gagné au change. La tyrannie est détestable sous toutes les formes, mais elle n'est jamais plus formidable que lorsqu'elle est exercée par plusieurs ; heureusement, ce n'est point là l'ordre des choses établi, ce n'est point là la constitution..... Le peuple, lorsqu'il choisit ses représentants, n'entend jamais leur conférer le pouvoir d'envahir les droits, de fouler aux pieds les libertés de ceux qu'ils représentent....

« Le premier principe de la constitution est, que les sujets ne peuvent être gouvernés suivant le bon plaisir d'un homme ou d'un corps d'hommes autre que le corps tout entier de la législature, mais qu'ils doivent l'être par des lois certaines auxquelles ils ont donné virtuellement leur assentiment, qu'il leur est libre d'examiner et qui ne sont pas au-dessus de leur intelligence. Or, la dernière décision de la chambre des communes touchant l'élection de Middlesex, n'offre aucun de ces caractères, ni aucune de ces conditions que je soutiens être nécessaires à la légalité d'une décision semblable : elle n'est point fondée en raison, elle n'est appuyée sur aucun précédent, et elle contredit la Grande Charte et le Bill des Droits. Qu'elle soit contestée par la législature, c'est ce qui dépend

de la détermination de vos Seigneuries; mais qu'elle viole l'esprit de la constitution, c'est, je pense, ce que n'essaiera de nier aucune des personnes qui ont entendu les débats de ce jour et qui tiennent à la liberté de leur patrie. Cependant, si l'on en croyait le noble lord, cette violation manifeste des premiers principes de la constitution n'admettrait point de remède, ce grand grief ne serait pas même susceptible de redressement, et nous ne pourrions en appeler qu'au ciel. Milords, j'espère mieux de la constitution; j'ai plus de confiance dans la sagesse et l'autorité constitutionnelle de cette chambre. C'est à vos ancêtres, milords; c'est aux vieux barons anglais que nous devons les lois, et la constitution qui nous régissent. Leurs vertus étaient rudes et sans culture; mais, en revanche, grandes et sincères. Leurs intelligences étaient aussi peu policées que leurs manières, mais ils savaient distinguer le juste de l'injuste, le vrai du faux; ils comprenaient les droits de l'humanité et ils avaient le courage de les défendre.

« Milords, je pense que l'histoire n'a pas encore rendu justice à leur conduite, alors qu'ils obtinrent de leur souverain cette haute reconnaissance des droits nationaux renfermés dans la grande charte; ils ne la bornèrent pas à eux seuls, mais ils la communiquèrent comme un bien général au peuple tout entier. Ils ne disaient pas : « Voici les droits des grands barons, ou voilà les droits des grands prélats. Non, milords, ils disaient dans le latin barbare de ces temps « *nullus liber homo* » et ils pourvoyaient avec la même sollicitude aux intérêts des petits qu'à ceux des grands. Ces trois mots *nullus liber homo* qui sonnent si durement aux oreilles d'un collégien, mais qui parlent si bien au cœur d'un homme libre, doivent être gravés dans vos esprits, car ils valent tous les classiques. Gardons-nous de nous rendre indignes des glorieux exemples de nos ancêtres. Ces barons de fer (qu'il me soit permis de les appeler ainsi pour les comparer aux barons de soie de nos jours), ces barons de fer étaient les gardiens du peuple; et, cependant, leurs vertus ne furent jamais éprouvées dans une question aussi importante que celle-ci. Une brèche a été faite à la constitution, les créneaux sont démantelés, la citadelle est ouverte au premier assaillant, les murs chancèlent, la constitution ne peut tenir. Que nous reste-t-il donc à faire? Rien qu'à demeurer au premier rang sur la brèche, à la réparer ou bien à y périr. »

On voit que Pitt était là sur son terrain. Quelles leçons il sait tirer de l'histoire ! Il n'est jamais plus puissant ni plus sublime que lorsque l'enthousiasme de la liberté le ravit hors de lui-même. C'est qu'il portait dans son cœur la vieille constitution de l'Angleterre, et toutes les fois qu'il s'agissait de la défense de ce palladium, de cette arche sainte du citoyen britannique, sa grande âme déployait ses ailes frémissantes et s'élançait vers les célestes régions des principes.

Toute cette année 1770 fut pleine d'agitations de toute espèce : dans les deux chambres, les plus violents débats, des protestations fougueuses, des *sécessions*[1] de la minorité; de la part du magistrat de Londres, des adresses portées solennellement au palais de Saint-James et des discours qui frappaient des mêmes anathèmes le despotisme du ministère et la servilité du parlement. Ce fut alors aussi que Burke, qui n'avait pas encore immolé son libéralisme à des calculs égoïstes ou à des peurs de femme, publia son chef-d'œuvre intitulé : *Pensées sur la désaffection publique*, où il disait ouvertement que le seul remède au mal était l'intervention des masses.

Et lord Chatham, faisant écho à ce fougueux langage, se montra si emporté à la chambre des lords, qu'il ne craignit pas de rappeler le souvenir de la tempête qui engloutit le trône des Stuarts, et d'adresser une invocation solennelle à la discorde. « Si, dit-il, nous voulons sérieusement ramener la nation à l'ordre et à l'harmonie, nous devons la convaincre que ses plaintes seront écoutées avec attention, que ses griefs seront redressés. A cette condition, je serai le premier à exhorter le peuple à l'union et à la paix ; sans cette condition, je ne désirerai pas le voir tranquille. La constitution est violée dans ce moment. Si l'on répare la brèche, le peuple rentrera de lui-même dans l'ordre. Sinon, que la discorde règne à jamais ! Je connais la portée de cette doctrine et de ce langage ; mais j'ai les principes d'un Anglais, et je les proclame sans peur et sans réserve. Si les serviteurs du roi ne permettent pas qu'une question constitutionnelle soit décidée d'après les formes et les dogmes de la constitution, il faut qu'elle le soit de quelque autre manière, et

[1] A l'exemple de mon honorable collègue de Kiel, M. Droysen, je me suis servi de cette expression latine-anglaise, qui rappelle les retraites des plébéiens au Mont-Sacré. Voy. *Droysen*, t. Ier, p. 240.

plutôt que de voir la constitution lâchement abandonnée et nos droits naturels livrés à un ministère despotique, j'espère, vieux comme je le suis, voir encore cette question résolue par une épreuve franche et décisive entre le peuple et le gouvernement. J'ai été élevé dans ces principes; je sais que, lorsque la liberté du sujet a été attaquée et qu'on lui refuse réparation, la résistance est justifiée.... La Grande-Charte, la Pétition et le Bill des Droits, forment ce que j'appellerai la bible de la nation anglaise. Si quelques-uns des malheureux prédécesseurs de Sa Majesté se fussent moins fiés aux commentaires de leurs conseillers, s'ils eussent mieux lu le texte même de cette bible, notre glorieuse révolution serait restée à l'état de théorie, et l'on n'aurait pas à rappeler à leurs successeurs une aussi terrible leçon. »

Dans la presse, l'organe de cette polémique véhémente furent les lettres du terrible inconnu qui, sous le nom de Junius, frappa avec le fouet de Juvénal les lords et les communes, le cabinet et ses créatures, la cour et ses mirmidons. La majesté royale même n'échappa pas à la virulence de ses récriminations. Le faible et irascible duc de Bedfort qui, en 1744, avait été mis à la tête de l'amirauté, fut dépeint comme un familier de piqueurs, de brelandiers, de sycophantes et de bouffons. Le bizarre et inepte duc de Grafton, investi, en 1766, des hautes fonctions de la trésorerie, fut encore plus cruellement traité. C'était l'oreiller où Junius reposait ses vengeances. « Cet homme, dit-il, a fait son chemin dans le monde sans un rayon d'intelligence, sans aucun égard pour la commune décence, sans principe d'aucune espèce. Et il est assis au gouvernail d'un grand état, lui qu'un simple particulier aurait honte d'admettre dans sa famille, lui qui a tous les vices du vandale et du moine. »

Mais rien n'égale l'audace avec laquelle il attaqua le roi en personne : « Sire, dit-il, le malheur de votre existence et la cause de toutes les calamités de votre gouvernement, c'est que vous n'avez jamais entendu le langage de la vérité. Cependant il n'est pas trop tard pour corriger les vices de votre éducation, pour vous faire pardonner les pernicieuses leçons que vous avez reçues dans votre jeunesse... Retirez votre confiance à tous les partis, à vos ministres, à vos favoris, à vos proches, et qu'il y ait au moins un moment dans votre vie où vous ayez consulté votre intelligence !...

« D'après les usages auxquels une partie de l'armée a trop fréquemment été employée, on a quelque raison de croire qu'il n'y a point de service auquel elle se refuse. Ici encore perce votre aveuglement dans tout son jour. Vous augurez du sentiment de l'armée d'après le sentiment de vos gardes, à peu près comme vous jugez du sentiment du peuple sur les paroles des ministres...

« Sire, le nom des Stuarts n'inspire que du mépris; mais, armés de l'autorité souveraine, leurs principes étaient formidables. Le prince qui imite leur conduite doit être averti par leur exemple, et quand il se vante de ses titres à la couronne d'Angleterre, il doit se souvenir, que les ayant acquis par une révolution, il peut les perdre par une autre [1]. »

Pour revenir à Pitt, son énergie et sa hardiesse sont grandes alors surtout qu'il lutte contre les murmures, les cris et les trépignements des *conservateurs-bornes*. Dirai-je cette séance du 2 mars 1770 où il pétrit, où il foule la camarilla dont *l'influence secrète*, *dangereuse*, *inconstitutionnelle*, *basse*, *perverse*, *insupportable*, n'avait cessé de dominer le trône depuis l'avénement de George III? Rappellerai-je cette autre séance (du 14 mars) où ayant menacé de mort un ministère corrompu, et affirmé que lord Camden, son ami, avait été destitué de ses fonctions de chancelier pour avoir défendu les droits électoraux du peuple, il fut violemment interrompu par les cris furieux de : *A la barre! à la barre!* Mais à mesure que grondait l'orage, sa poitrine se gonflait, ses yeux dardaient des éclairs. « Je ne renie, je ne retracte rien, s'écria-t-il d'une voix tonnante; seulement j'explique mes paroles. Je réaffirme le fait et je désire connaître l'opinion de la chambre. J'en appelle à chaque lord et je lui demande s'il n'a pas la même conviction. »

L'orage redouble, mais Pitt oppose au choc des lames furieuses son indomptable énergie. « Puisque mes paroles, dit-il, restent sans réponse, je déclare qu'elles demeureront non rétractées et réaffirmées. Je désire savoir si je suis condamné ou absous et si je peux porter la tête aussi haut que les nobles lords qui viennent de me demander une rétractation. »

Les interrupteurs, stupéfaits, se turent.

[1] Je réserve pour l'ouvrage même l'examen raisonné des lettres de Junius. Provisoirement, je renvoie à Lalouel, t. Ier, p. 151-175.

Parlerai-je encore de l'incroyable dédain avec lequel il traita, le 1er mai, la chambre des communes? « La majorité de la maison basse est une inquisition politique, avec laquelle les ministres veulent épouvanter tous les professeurs orthodoxes de la liberté, de manière qu'on ne peut s'empêcher de s'écrier avec Shakespeare : « Fi de cette chambre ! Honte ! honte à elle ! C'est un jardin non sarclé qui veut produire de la graine, et où ne croissent que des choses grossières et rances [1]. »

« Je crains que cette façon d'agir de la chambre n'ait pris naissance trop près de la demeure du roi; j'en gémis, mais j'espère que sa Majesté ouvrira bientôt les yeux et verra cette odieuse mesure dans toute sa difformité. »

Lord Pomfret l'ayant interrompu pour le rappeler à l'ordre, Pitt répondit : « Je ne rétracte pas mes paroles, j'estime le roi dans sa personne, je le respecte dans son rang politique ; mais j'espère qu'il donnera satisfaction au peuple en prononçant la dissolution de la chambre des communes. »

Bientôt le conseil de la cité de Londres (*common council*) [2] fut enveloppé avec cette chambre dans une contestation remarquable. Les éditeurs de certains journaux étaient dans l'usage de rendre compte des débats du parlement, qui vit une violation de ses priviléges dans la manière dont cette presse se faisait l'écho des sentiments et des opinions des honorables membres. Au lieu de s'adresser à la police, la chambre des communes fit arrêter immédiatement, par ses messagers, les imprimeurs des discours qu'elle prétendait avoir été falsifiés. Mais le lord-maire [3] Crosby et ses deux aldermen,

[1] « Fye on 't ! O fye ! 'tis an unweeded garden
That grows to seed ; things rank and gross in nature
Possess it merely. »

[2] Ce conseil se compose de 240 membres nommés, comme représentants de la Cité de Londres, par 25 des districts de cette ville, en nombre proportionné à l'étendue réelle de chacun, le 26me, ou le district extérieur du Pont de Londres, étant simplement représenté par son *alderman*. Les attributions de ce conseil sont de régler par des ordonnances le gouvernement intérieur de la Cité, sa police, l'emploi de ses revenus. La Cité compte plusieurs officiers, et la *livrée* (*livery*, ainsi nommée parce que chaque corporation de métiers a un signe distinctif), qui est la réunion des membres des 91 corporations faisant partie de la Cité et comprenant les différentes espèces de métiers. Ils constituent le corps électoral auquel appartient l'élection, non-seulement de tous les officiers civils, mais aussi des quatre représentants de la Cité de Londres dans le parlement.

[3] Ou premier officier de la Cité, tiré chaque année par voie d'élection, du nombre des

Oliver et Wilkes, non-seulement mirent en liberté les prisonniers, mais encore firent incarcérer les messagers qui avaient exécuté les ordres du parlement. Celui-ci, à son tour, décréta d'arrestation le lord-maire et l'alderman Oliver pour avoir porté atteinte aux priviléges du parlement.

A cette nouvelle, l'opposition frémit. Le 25 mars 1771, le colonel Barré prit la parole. C'était un chaud démocrate, un orateur impétueux, très-versé dans la pratique des affaires. Attaquant toujours les ministres et la majorité à bout portant, tantôt il les poursuivait d'accusations graves et solennelles, tantôt il les accablait des bouillantes imprécations de sa colère. Voici comment il s'exprima dans cette séance : « Mr le président [1], depuis que j'ai l'honneur, je devrais dire le déshonneur de siéger dans cette chambre, j'ai été témoin de plus d'une affaire étrange et scandaleuse; mais depuis que je peux m'appeler membre des communes britanniques, jamais mon indignation n'a éclaté sur un sujet aussi abominable que celui qui avilit maintenant cette assemblée. Un représentant de la première cité de l'empire, si ce n'est du monde, est traité comme un criminel d'état, pour avoir défendu les droits généraux de la nation et les priviléges particuliers de ses concitoyens.

« Que l'on me réponde. D'où cette motion est-elle partie? Où ce projet a-t-il été concerté? A-t-il pris naissance dans cette chambre? Est-ce un produit légitime de cette assemblée? Non, c'est le fruit de cinq mauvais commis, qui, bien qu'ils soient le malheur de leur patrie, n'en ont pas moins le maniement des affaires. Ces pitoyables valets ont mis la trésorerie dans le système, la trésorerie a influencé la faction de Carlton-House, et l'administration a donné force et vigueur aux machines qui composent la majorité. On joue avec vous comme avec des marion-

aldermen (magistrats municipaux). Quant au corps des aldermen, il se compose de vingt-six membres, choisis à vie par les tenanciers des maisons de chacun des vingt-six districts dans lesquels la Cité est divisée. Ils sont, à proprement parler, les gouverneurs de leurs districts respectifs, sous la juridiction du lord-maire, et président les cours de Wardmote, établies pour le jugement des délits de peu de gravité, pour quelques mesures de police de sûreté, etc.

1 On sait que celui qui porte la parole s'adresse au *Speaker*, président élu de la Chambre des Communes, et non pas à cette Chambre même.

nettes, pour l'amusement des jongleurs qui agissent derrière le rideau.

« Ne rougissez-vous pas de tant d'infamie? Ne sentez-vous pas vos joues brûler de honte?.... Que d'autres fassent ce qu'ils veulent; mais tant que j'aurai une langue ou un bras, ils seront libres. Et afin que je ne sois pas témoin de ce monstrueux procédé, je quitterai cette chambre, et je ne doute pas que tout honnête homme, tout ami de l'Angleterre, ne me suive. Cette enceinte est profanée; elle est funeste, elle est mortelle, tant qu'une majorité prostituée y tient en mains les foudres de la toute-puissance parlementaire et se déchaine contre la vertu. C'est pourquoi je vous consigne entre vos propres mains: jouissez de votre pandémonium! Lorsque le vice triomphe et que l'impiété domine, le poste de l'honneur, c'est la vie privée. »

Et aussitôt l'honorable colonel quitta la salle, suivi de trente de ses collègues.

Mais le moment approchait où la politique extérieure du cabinet allait recevoir un terrible dénouement. Le général Burgoyne, bel-esprit, poète, favori de la reine, mieux placé dans un boudoir que sur le champ de bataille, venait de signaler son nom d'une manière digne de lui, par la capitulation de Saratoga, en vertu de laquelle, le 16 octobre 1777, il fut contraint de mettre bas les armes devant les bataillons américains du général Gates. Cet échec que lord Chatham avait prévu, produisit un tel effet qu'une partie notable de l'opposition demanda la cessation des hostilités et la reconnaissance du nouvel état. Le 7 avril 1778, le duc de Richmond en fit la proposition formelle au parlement.

Ce jour-là le vieux Pitt s'arracha avec une énergie fiévreuse de son lit de douleurs et se traîna à la chambre des lords. Enveloppé dans ses vêtements de malade, il fut porté à sa place entre son jeune fils et son gendre, au milieu du recueillement de ses collègues qui se tenaient respectueusement debout. Les malheurs du temps, le noble caractère de l'auguste personnage, les conseils qu'on attendait de son expérience et de sa sagesse, tout ajoutait à l'intérêt de sa présence. Etait-il arrivé pour défendre l'opinion qu'il avait toujours professée, et qui consistait à laisser au roi la souveraineté des provinces américaines, mais en les affranchissant de la suprématie du parlement britannique et en leur accordant

une législation et une administration particulières ? Ou bien allait-il renier ses antécédents et proclamer hautement qu'il fallait abandonner les colonies à leurs propres destinées, c'est-à-dire leur permettre de s'organiser en un état distinct et ami de la France ?

Après que lord Weymouth eut combattu la motion du duc de Richmond, Chatham se lève, mais avec grande peine. Sa haute taille était voûtée, sa belle figure chargée d'ombres, ses joues caves. Appuyé sur des béquilles, soutenu par ses enfants, il déclara avoir fait un effort suprême pour venir protester, à la face de l'univers, contre le démembrement de l'empire britannique et montrer qu'il fallait venger l'Angleterre en frappant la France et en foudroyant l'orgueil de la maison de Bourbon.

Pendant qu'il exprimait son indignation sur le projet de renonciation à la souveraineté de l'Amérique, la scrupuleuse attention, le religieux silence de la chambre, avaient quelque chose de profondément triste et solennel. Cependant, le discours du noble lord fut, généralement, faible et vacillant ; ses phrases brisées, ses paroles incohérentes, ne jetaient plus que de rares étincelles de ce feu que, semblable à Prométhée, il avait dérobé aux cieux et qui allait bientôt retourner à son foyer divin.

Mais écoutons les derniers accents du lion :

« Je remercie Dieu d'avoir été capable de venir ici, aujourd'hui, m'acquitter de mon devoir et parler d'un sujet qui a si profondément impressionné mon esprit. Je suis vieux et infirme ; — j'ai un pied, plus d'un pied dans la tombe ; — je me suis levé de mon lit pour défendre la cause de mon pays, — peut-être pour ne plus jamais parler dans cette enceinte.

« Je me réjouis que le cercueil n'est pas encore fermé sur moi, que je vis encore pour élever la voix contre le démembrement de cette antique et noble monarchie. Courbé sous le poids des infirmités, je ne puis guère assister mon pays dans cette périlleuse conjoncture ; mais tant que je me sentirai animé d'un dernier souffle de vie, jamais je ne consentirai à laisser dépouiller de leur plus bel apanage les descendants de la maison de Brunswick, les héritiers de la princesse Sophie [1]. Quel est l'homme qui ose vous

1 Ce fut dans la personne de Georges Ier que la Maison de Hanovre ou de Brunswick-Lunebourg monta sur le trône d'Angleterre (en 1714). Georges Ier, électeur de Hanovre,

donner un pareil conseil? Milords, Sa Majesté a succédé à un empire aussi vaste dans son étendue qu'intact dans sa réputation. Ternirons-nous la gloire de cette nation par l'ignominieux abandon de ses droits sur ses possessions les plus belles? Ce grand royaume qui a survécu à toutes les dévastations des Danois, aux irruptions des Ecossais, à la conquête des Normands, à l'invasion de la terrible *Armada*, souffrirez-vous que maintenant il tombe humilié devant la maison de Bourbon? La nation n'est-elle plus ce qu'elle était il y a dix-sept ans, la terreur de l'univers; est-elle aujourd'hui tombée si bas qu'elle doive dire à son ancien ennemi, à son ennemi invétéré : « Prenez tout ce que nous avons; donnez-nous seulement la paix. » Cela est impossible!

« Je n'en veux ni aux ministres, ni à leurs portefeuilles; pour rien au monde, je n'envierais leur sort; car je ne pourrais travailler avec des hommes qui persistent dans une coupable erreur et font halte entre deux opinions, là où il ne peut y avoir de milieu. Au nom du Ciel, s'il est absolument nécessaire de se déclarer pour la paix ou pour la guerre, si la paix ne peut plus être conservée avec honneur, pourquoi a-t-on hésité à commencer la guerre? Je ne suis pas, je l'avoue, bien informé des ressources de l'État; mais, cependant, je les crois suffisantes pour le maintien de nos droits contestés. D'ailleurs, comme tout parti est préférable au déshonneur, faisons encore un effort, et s'il nous faut succomber, — succombons en hommes. »

Sur une aigre réponse du duc de Richmond qui lui objecta les difficultés d'un pareil plan, Chatham veut se lever de nouveau et cherche à parler encore; mais, vaincu par la douleur, il retombe évanoui. Aussitôt toute la chambre se remplit de confusion et de trouble; les lords se pressent en foule autour de leur collègue exténué et mourant, ceux-là mêmes qui ne voient pas sans une joie secrète ce lugubre événement. Un seul resta immobile sur son siége, — le comte de Mansfield.

Pitt mourut le 11 mai 1778. A cette désolante nouvelle, Londres s'émeut et l'Angleterre se couvre de deuil. Mais la reconnaissance de la nation, devançant celle de la postérité, veut s'inscrire en lettres

était fils d'Ernest-Auguste et de la princesse Sophie, petite-fille de Jacques Ier, par Mathilde, fille de ce roi de la Maison de Stuart et femme de l'électeur palatin Frédéric.

éternelles sur la tombe de ce généreux citoyen. Car le lendemain du jour où il eut exhalé sa grande âme, les députés Barré et Rigby demandèrent à la chambre des communes que ses funérailles se fissent aux frais de l'État, et qu'un monument lui fût élevé dans ce temple sans égal, dans cette abbaye de Westminster, consacrée à toutes les royautés de la gloire et du génie [1].

J. J. Altmeyer.

[1] Pour les derniers moments de Pitt, j'ai mis à profit *Cobbett's Parliamentary History* (volume de l'année 1778), *the Annual Register for the Year* 1778, une relation de lord Camden, les continuateurs de Hume et le travail déjà cité de Viel-Castel.

LA PEUR DU CZAR.

Janvier 1847.

Lorsqu'un homme égorgé dans une forêt sombre
Tombe, ignorant la main qui l'a frappé dans l'ombre,
Le meurtrier tremblant et pâle au moindre bruit,
Après avoir lavé les sanglantes broussailles,
D'un sol muet et sourd entr'ouvre les entrailles
Pour y cacher son œuvre à l'aide de la nuit.

Et bientôt dans son cœur toute crainte s'efface.
Le bois de son forfait n'a point gardé la trace;
Le sol a bu le sang; les vers rongent le corps.
Il a trompé les yeux de l'humaine justice :
Dans le sein de la terre, aujourd'hui sa complice,
Il enfouit sa peur, et garde le remords.

Mais le meurtre d'un peuple, ô Czar! l'oses-tu croire,
Qu'on le puisse d'un trait effacer de l'histoire?
Crois-tu qu'on trompe ainsi la justice du Ciel?
Ah! ta victime un jour — c'est ce qui t'épouvante —
Peut sortir de la tombe, et sa haine est vivante!
Un roi passe, un Czar meurt; un peuple est éternel.

Non, cette nation ne saurait disparaître,
O Czar ! et dans ses fils elle se voit renaître :
Chacun d'eux lui survit pour être son vengeur.
Comme ils n'ont qu'un devoir, ils n'ont plus qu'une envie :
Tous reçurent du Ciel, aux champs de Cracovie,
La sainte mission de te percer le cœur.

La malédiction d'un monde t'accompagne !
Cette vapeur de sang qu'exhale la campagne
Du sol de la Pologne a monté jusqu'aux cieux.
Sous la peur des humains ton corps ploie et chancelle :
Tremble ! Dieu t'a jugé : ta peur est éternelle
Comme le souvenir de ton acte odieux.

O Czar ! ce coin de terre est le moins misérable
De tous ceux que régit ton pouvoir exécrable,
Qui se sont desséchés sous ton sceptre d'airain.
D'une cendre encor chaude il peut jaillir des flammes.
Mais un peuple est bien mort, lorsque tes mains infâmes
L'ont si bien mutilé qu'il n'a plus rien d'humain.

D'innombrables captifs que la terreur enchaîne,
Dans ta serre, ô vautour ! se débattent à peine,
Sans espoir, sans refuge, et palpitants d'effroi.
O Czar ! dans ce troupeau de condamnés livides
Que tu vas déchirer de tes ongles avides,
En est-il un plus pâle et plus tremblant que toi ?

Tu trouveras au Ciel un juge inexorable.
Le châtiment doit être au niveau du coupable ;
Le tien, en y songeant, me fait frémir d'horreur.

Va, tu portes déjà la peine de ton crime;
Déjà Dieu t'abandonne aux démons de l'abîme:
Il te livre aux tourments d'une éternelle peur.

Mais à peine ici-bas ton supplice commence.
Les menaces du vent, les terreurs du silence,
Les spectres de la nuit et les piéges du jour,
Ce sont là tes bourreaux, jusqu'à l'heure terrible
Où devant les regards de ton maître inflexible
Tes forfaits évoqués passeront tour à tour!

Écoute! j'ai plongé sur les ailes d'un rêve
Dans ce dernier chaos d'où l'univers se lève;
J'ai vu l'Éternité dans le sombre avenir.
Un silence de mort enveloppait le monde;
Les âmes attendaient dans une nuit profonde;
Au trouble de mon cœur je sentais Dieu venir.

Une voix retentit au milieu du silence.
Les éléments épars dans le chaos immense
Semblaient par mille échos répondre en frémissant.
Soudain, illuminé par un éclair rapide,
Tu parus au milieu de cette nuit livide:
Tes membres ruisselaient d'une sueur de sang.

Tu parus, les cheveux hérissés sur la tête,
Tremblant comme la feuille au vent de la tempête,
Horrible d'épouvante et hideux de pâleur;
Et tu vins t'accroupir parmi les plus infâmes;
Et la foudre grondait; et j'entendais les âmes
Murmurer lentement: le Czar, le Czar a peur!

Tout rentra dans la nuit. D'une voix déchirante,
Préférant le supplice à cette horrible attente,
Tu réclamas l'enfer ainsi qu'une faveur;
Puis tout se tut; pareil à l'enfant qu'on égorge,
La frayeur, cette fois, te serrait à la gorge.
Et les morts répétaient : le Czar, le Czar a peur!

Comme un glaive de feu sur ton front suspendue,
La sentence jamais ne doit être rendue.
Demande des tourments à ton juge irrité!
Reste, reste plongé dans la nuit sans aurore!
O Czar, attends mille ans, et puis mille ans encore!
Ce supplice est le tien; c'est pour l'éternité.

Attends! et chaque fois qu'un siècle morne, aride,
Sur le cadran de fer sonnera dans le vide,
Relève-toi, baigné d'une froide sueur,
Pour retomber bientôt sur ta funèbre couche,
Pour entendre des morts la voix sombre et farouche
Ricaner près de toi : le Czar, le Czar a peur!

EDOUARD WACKEN.

PHÉNOMÈNES LITTÉRAIRES.

LA NOUVELLE ÉCOLE PARISIENNE. — M. AUGUSTE VACQUERIE.

» Qu'est-ce donc, s'il vous plaît, que M. Vacquerie ? » Cette question me fut adressée, il y a peu de temps, par un homme qui s'occupe de littérature ; de sa part, une telle ignorance dut me surprendre. Les grands feuilletons des grands journaux de la grande ville venaient de nous apporter cette grande nouvelle : « M. Adolphe Dumas..... »

« Qu'est-ce donc, s'il vous plait, que M. Adolphe Dumas ? » s'était écrié mon interlocuteur.

— M. Adolphe Dumas est l'auteur de ce mot célèbre :

« . . . . . Et sortir de la vie,
Comme un vieillard en sort. »

Vous savez que le plaisant parterre comprit : *vieil hareng saur*, et répondit aussitôt : « Qu'est-ce qu'un vieillard en ferait ?

M. Adolphe Dumas, disaient les grands feuilletons, vient d'en appeler, à un comité de lecture improvisé et composé des premiers écrivains de la France, de l'arrêt rendu par MM. les *Comédiens ordinaires du Roi*, qui ont refusé sa pièce ; et le comité improvisé a déclaré, après lecture, que MM. les Comédiens ont manqué à leur devoir en refusant l'ouvrage de M. Adolphe. Ont signé : Victor Hugo, Alexandre Dumas, Méry, Alfred de Vigny, Fr. Soulié, etc., et Auguste Vacquerie.

— Qu'est-ce donc, s'il vous plaît, que M. Vacquerie ? et quelle place occupe-t-il, dites-moi, dans la littérature, pour qu'on en appelle à lui des jugements du Théâtre Français !

— M. Vacquerie ! Ah ! monsieur ! pouvez-vous l'ignorer ? M. Vacquerie est tout simplement le chef d'une jeune pléïade poétique ; il a régénéré l'antique poésie, il a ouvert de nouvelles routes

à une nouvelle génération. Mais cette grande gloire n'était pas même parvenue jusqu'à vous, faute d'avoir reçu les bonneurs de la contrefaçon, que M. Vacquerie mérite aussi bien et mieux que tant d'autres. Il est temps enfin que justice lui soit rendue ; et si faible que soit ma voix, j'oserai l'élever pour dire à mes compatriotes : « Un grand poète est venu, qui attend de vous une part de cette renommée dont vous entourez le nom, le nom illustre de M. Sainte-Beuve. »

M. Vacquerie a déjà fait école. L'école de M. Vacquerie, nous l'appellerons, si vous voulez, la nouvelle École parisienne, pour la distinguer de la grande École française. C'est ainsi que parmi nous on a appliqué le nom de *Littérature belge* à une certaine classe d'écrits, par opposition à la littérature française de Belgique.

M. Vacquerie s'est rangé, bien jeune encore, parmi les quelques hommes qui dispensent à Paris la renommée, du haut d'un feuilleton hebdomadaire. M. Vacquerie est à la fois l'un des lions de la presse et l'un des aigles de la poésie ; il est tout cela, je vous assure, d'une façon qui n'appartient qu'à lui.

M. Vacquerie est un homme *énorme*, pour me servir de l'une de ses expressions favorites. C'est le plus énorme critique de Paris, car il a le feuilleton de *l'Époque*,[1] le plus énorme des journaux. M. Vacquerie fait des feuilletons de douze colonnes... douze colonnes de *l'Époque!* Quelle énormité !

C'est lui qui écrivait, il y a peu de temps, cette phrase mémorable : « Le Théâtre Français est l'élixir de l'humanité. »

Il a découvert aussi que « Shakspeare, en sa qualité de forêt, doit attirer la foudre. » Si vous lisez le feuilleton de *l'Époque*, M. Vacquerie vous en apprendra bien d'autres.

M. Vacquerie a travesti, avec l'aide de son collaborateur Paul Meurice, l'Antigone de Sophocle. Vous savez quel succès eut le Sophocle de ces Messieurs, et qu'on redemanda à grands cris les peintres-décorateurs et les costumiers.

Comme critique, M. Vacquerie a débuté au *Globe*. C'est sur ce terrain qu'il a achevé d'assommer ce pauvre Racine. On a beaucoup

[1] Nous avons été forcés de retarder la publication de cet article. Depuis qu'il est écrit, bien des choses ont changé ; Mr Vacquerie est resté le même. *L'Époque* est tombée, Mr Vacquerie est encore debout. *(Note de la Rédaction.)*

parlé d'une certaine injure qu'on aurait adressée à l'auteur de Phèdre : je ne sais si le mot a été dit en effet, mais je me garderai de vous répéter l'épithète dont M. Vacquerie a flétrit le malencontreux valet de chambre de Louis XIV.

Après avoir *démoli* Racine, M. Vacquerie a établi les règles de sa poétique à lui. Je ne les discuterai pas. A côté des préceptes, il a donné les exemples; ce sont les poésies intitulées : *Demi-Teintes* [1].

Je vous laisse à penser si ces poésies étaient impatiemment attendues par le public, admis enfin à connaître les œuvres du redoutable antagoniste de Racine, et à choisir entre les deux poètes. — La question fut résolue à la première page. Jugez-en. Voici le premier vers du volume :

Chacun a dans l'esprit une place publique.

En voici le dernier :

Près de ce grand demain, aujourd'hui, c'est hier !

Feuilletons ensemble les *Demi-Teintes*, et vous verrez que le reste est à cette hauteur. Voici d'abord une préface en vers, destinée, selon la mode, à expliquer le titre de l'ouvrage. Dans la place publique de M. Vacquerie

Les trivialités se donnent rendez-vous.

Nous voilà avertis. Telle est la base de son système poétique : le trivial. L'auteur développe cette idée dans une autre pièce du recueil.

La poésie — où Dieu goûte ! —
N'est pas toute
Enthousiasmes flagrants,
Aigles dont l'aile nous porte
A la porte
Des grands cieux ouverts tout grands.
. . . .
Est-ce lorsque l'âme accouche
Et, farouche,
Mord son lit qu'elle romprait,
Que le mètre sans délire
Va lui dire
De poser pour son portrait ?

Revenons à la place publique.

C'est là que, dans leur flux de langue, — un flux de ventre ! —
Les avocats, vidant leur estomac trop plein.......

[1] Paris, Garnier frères, éditeurs. 1845.

Passons. Cette place publique, que M. Vacquerie a dans l'esprit, devrait être souvent balayée. Allons plus loin, de grâce.

A mesure qu'on va les cris coupent les plaintes....
Le sang d'une douleur rougit les trous d'un chant!...

Ici M. Vacquerie nous promet un autre volume de sa façon :

Plus loin.... Mais tout ceci, c'est pour un autre jour.
Ah! je suis descendu plus bas que mon poème!

Ah! M. Vacquerie, il faut que vous soyez descendu bien bas. — Oui, bien bas en effet : « Si vous êtes de ceux, dites-vous, qui

Tourmentent sans repos la serrure d'une âme,
Je pourrai vous jeter d'autres trousseaux de vers.

— Mais à propos, et les *Demi-Teintes ?*...

— N'avez-vous pas compris? Vous aurez bientôt des *teintes* tout entières; aujourd'hui M. Vacquerie se borne à vous jeter la boue de sa place publique; un autre jour, il vous jettera quelque chose de mieux. Écoutez :

Mais ceux que, du milieu de ces fanges épaisses,
Je tâche maintenant de jeter jusqu'à vous,
N'ouvriront que les murs des premières tristesses,
A peine éclaboussés du reflet des dégoûts.

Le désespoir retient encore ses entrailles
Et ne nous crache pas d'un noir accouchement
L'irrésolution stupide. Les murailles
Ont un peu de soleil à boire par moment.

A la bonne heure! il est heureux que les lecteurs soient prévenus. M. Vacquerie a dans sa place publique, c'est-à-dire dans son esprit, un temple élevé à Victor Hugo; il nous y conduit maintenant, par un beau soleil qui fait — « pousser les vers au front et les feuilles au bois. » — Voici une hymne que M. Vacquerie adresse à son idole, qui a, dit-il, *le crâne ouvert sous le ciel bleu.*

Il va *sortir de vous* un livre ce mois-ci.
Une nature encor dans votre tête est née,
Et le printemps aura son jumeau cette année!
Ici-bas et là-haut, vous serez deux seigneurs.
. . . .
Vous faites votre livre et Dieu fait son printemps, —
Et par ce duel d'églogue imité des vieux temps,
Nous pourrons comparer un univers à l'autre, etc.

Ah! M. Vacquerie, il me vient un scrupule. J'aime beaucoup

Victor Hugo ; je vous jure que je l'aime beaucoup, bien que je ne méprise pas Racine. Mais je suis bon chrétien et ne voudrais point changer de religion. Permettez-moi donc, de grâce, de croire encore que M. Victor Hugo est un peu moins que Dieu, et que Jean Racine n'était pas tout à fait ce que vous dites.

Voici d'autres hymnes à l'illustre parent [1] de l'auteur, le « poète sacré dont toute plume est servante. » [2]

Votre idée, en votre sein
Peint si nettement sa fresque,
Que sans savoir le dessein
Je la dessinerais presque.

—

Faites luire, à côté des nids de martinet,
Vos *nids de vers* à nos façades.

M. Vacquerie est *ouvert par le haut* [3] ; car

Chaque admiration est un trou dans nos fronts [4]

Pas n'était besoin, monsieur, de nous dire que vous avez le cerveau fêlé. C'est par ces trous, sans doute, qu'on pénètre dans la place publique, où l'on voit ce que vous savez.

Mais à quoi vous sert-il, ô poètes, d'ouvrir votre crâne sous le ciel bleu ? Vous mourrez tous un jour ! et après la mort,

L'appétit peu subtil
Du ver impartial qui goûte cette fange
S'informe-t-il si c'est de la gloire qu'il mange ? [5]

Après M. Hugo, Madame aura son tour ; puis les enfants, puis la petite chatte aussi. O vous d'abord, madame, vous qui vivez « dans le débordement de cette renommée ! »

... Beauté profonde où mon esprit s'abîme !
...... J'ai d'un coup éteint l'aurore avec vos yeux. [6]

En bon courtisan, M. Vacquerie doit maintenant prendre le menton des enfants, les trouver jolis, et leur adresser quelques douceurs ; M. Vacquerie aime beaucoup les enfants : — « Ils valent mieux à toucher que les hommes ; »

On se lave les mains en leur lavant la face. [7]

Ah ! madame, vos enfants mangent donc du raisiné ? Après avoir

[1] M. Vacquerie est parent du grand poète. — [2] V. pages 18 et 96. — [3] p. 173. — [4] p. 80. — [5] p. 30 — [6] p. 98. — [7] p. 67.

nettoyé ce cher bambin, M. Vacquerie le regarde avec amour et s'écrie :

Quoi ! la gloire ton père et la beauté ta mère!
Eh bien, c'est bien ! — C'est mieux ! [1]

Je vous ai parlé de la petite chatte ; M. Vacquerie, à ce sujet, adresse à madame Hugo des vers pleins d'un charme naïf. M. Vacquerie a perdu sa chatte ; il est accablé de tristesse :

Je *plante là* Shakspeare et Dante à moitié lus.
Ah ! je veux de la vie et du bruit dans mon bouge;
Et je vais de ce pas chercher un oiseau rouge...

Puis, sans plus de façon, il demande à Mme Hugo le portrait de son enfant, pour le suspendre à son mur à côté de l'oiseau rouge, afin de remplacer la chatte favorite. Convenez que M. et Mme Hugo doivent être bien flattés de ce compliment.

Il est temps d'abandonner les autels de M. Hugo. Entrons dans le temple de l'autre seigneur; voyons comment M. Vacquerie comprend la nature; je veux dire, comment il la savoure... Car en le lisant, je me suis souvenu de ce vers d'une parodie :

Et pour son déjeuner, on lui sert l'Univers!

M. Vacquerie a mangé la nature. Voyez plutôt :

Je digère,
Comme le prêtre au saint lieu
Sa divine nourriture,
La nature,
Véritable chair de Dieu! [2]

M. Vacquerie voit la terre *vider chaque nuit son âme où rien ne veille* [3], *les larmes de la lune étinceler dans l'eau* [4]; et *la brise allumer des fusées aux branches.* Il voit *ruisseler, dans l'horizon énorme, Shakspeare et le soleil; Shakspeare, ce tronc plus qu'épique où l'univers pend!* [5] — Mais que fait là Shakspeare? Il est vrai qu'à une autre page du volume, M. Vacquerie a écrit ces deux vers ;

Je sens que je confonds, dans l'ombre et dans la boue,
La chandelle divine avec le jour humain. [6]

Je ne vous le fais pas dire, M. Vacquerie. Si vous digérez cette nature-là, je vous en félicite, vous avez un estomac de fer. Mais je

[1] V. [1] p. 170. — [2] p. 110. — [3] p. 36. — [4] p. 76. — [5] p. 75, 118, 176. — [6] p. 157.

suis probablement un de ces êtres prosaïques, dont vous dites que votre nature immaculée

« . . . . Par mépris de gens qu'un tel égout submerge,
Reboutonne sa robe à trois rangs de soleils,
Et ne veut pas parler à des hommes pareils ! » [1]

Le talent d'un poète aussi énorme que M. Vacquerie veut être examiné sous toutes ses faces : voyons donc, en tournant çà et là quelques pages, de quelle couleur il peint l'amour. M. Vacquerie aime beaucoup les femmes, mais il se plaint de ce qu'elles ont *la narine noircie à toutes les fumées*. Et cependant

« Les jeunes gens de feu scellés contre leur porte,
Regardent des rubis tomber de leur esprit. » [2]

Mon cœur coule à tes pieds, dit-il à son amante après une querelle : « pourquoi donc

Remuer du talon, dans le lit où nous sommes,
Cette vase qui dort au fond de tous les hommes ? ..... »

Ah ! c'est dans les bois, c'est sur les vertes mousses

« Qu'il faut mettre mon cœur dont tu n'as que la lie,
Et, comme une liqueur secouée et salie,
Le laisser reposer ! [3]

Ailleurs il chante les tourments de l'absence :

« L'absence t'envahit et te mord et te mange ?

O mon pauvre ange, console-toi !

« Soyons heureux d'avoir des larmes si salées !
. . . .
Nous ne serions pas seuls, ô ma joie éternelle,
Si nous n'étions pas deux ! [4]

Et lorsque brilla le jour du retour,

« Il trouvait, comparant son cœur avec sa montre,
Que son cœur avançait ......
Il avait fait tenir dans un quart de seconde
Des révolutions à ruiner un monde
Jusqu'en ses fondements ! »

Et lorsqu'elle vint enfin, c'était, dit notre auteur,

« Tout l'amour, tout le cœur, toute l'âme, tout l'homme
Dans une heure vidé ! »

[1] V. p. 61. — [2] p. 78. — [3] 146. — [4] p. 180, 181, 183. —

Vous voyez bien que M. Vacquerie a raison de s'écrier : [1]

Nulle plaine
Dont quelque fleuve vainqueur
Tord les herbes disparues,
N'a de crues
Comme celles de mon cœur !

Je voudrais citer une pièce entière, et je n'aurais que l'embarras du choix. Les titres seuls ont quelque chose d'original et de saisissant : *Sur une épingle de Froment-Meurice; Androgines; In omnes; A une femme qui est une femme; Comparaison d'un critique avec une serinette; Ubiquité; Cruauté de la douceur; Pluie et larmes; Le contenant moindre que le contenu*, etc., etc. Je pourrais copier aussi une ode qui commence par ces vers :

Toi dont l'esprit, ainsi que *le pied*, *m'accompagne*,
A mon esprit pareil ...... [2]

Mais en choisissant un seul de ces trésors, j'aurais trop de regret pour ceux que je laisserais derrière moi. Il faudrait citer tout le livre. J'aime mieux glaner çà et là. J'ai tourné quelques feuillets, et voici ce que j'y ai trouvé :

PENSÉES ET MAXIMES.

I. Les illusions ont un ver en dessous. [3]

II. Les passions ne sont qu'un habit qu'on secoue. [4]
(Un autre poète de l'école parisienne, M. de Banville, avait dit : « Le malheur est un grand paletot.)

III. Votre présent se tient entre hier et demain. [5]
(O Mr de la Palisse !)

IV. On peut parler sans parole.
(Lisez : *sans idées*.)

V. Êtes-vous comme moi ? je plains les serinettes.

VI. Le linceul des mers tient le poisson dans son pli.

VII. Nos plaisirs passent comme
Une cavalerie au pied vif et léger.

VIII. N'est-ce donc pas assez, chemin de fer, d'avoir
Mangé le paradis, sans le vomir en boue ?
(Vous avez bien mangé la nature, et vous la traitez de même.)

IX. La beauté n'est pas moins fière que la mer,
Et ne laisse pas mieux rimer qu'elle ramer.

[1] V. p. 107. — [2] p. 117. — [3] p. 137. — [4] p. 138. — [5] p. 78.

X. .... Il faut que l'idée ait toujours ses issues
Et qu'on la voie, ainsi que par endroits fleurit
La giroflée aux trous des murailles moussues,
Passer sa tête vive aux fentes de l'esprit. [1]

(*N. B.* Il faut, pour cela, être *ouvert par le haut.*)

Messieurs, ne vous hâtez pas d'applaudir; voici ce que j'avais réservé pour le bouquet...

LA DIVINE COMÉDIE.

. . . .
Pas une étoile qui s'allume !
Et s'il en grésille une encore dans un coin,
La chandelle céleste a sûrement besoin
Qu'on mouche sa mèche qui fume !

L'été décidément est pauvrement monté.
Sans attendre la fin, le public irrité
Siffle le décor terne et triste,
Et maussade, et hurlant, et déjà se levant,
N'entendra pas encor cette fois, quand le vent
Viendra nommer le machiniste.

J'ai dû multiplier les citations; je n'ai pas affaire à un inconnu; M. Vacquerie n'est pas un homme qu'on puisse attaquer sans fournir de nombreuses preuves. Une illustre parenté lui sert de patronage. Les matamores du feuilleton ont été, envers lui, d'une amabilité charmante, et M. Alphonse Karr lui-même, l'impitoyable Alphonse Karr a glissé, dans ses Guêpes, un mot d'éloge à l'adresse de l'auteur des *Demi-Teintes.* Vous avez assez de suffrages imposants, M. Vacquerie, pour vous consoler des sourires de quelques *nains stupides*, et vous les laisserez, comme vous le dites fort élégamment,

Déposer leur critique au bas de votre esprit.

Quant à moi, je ne puis me résoudre à fermer pour toujours votre précieux livre, sans en extraire encore un sonnet qui a servi de modèle, ce me semble, à une quantité de poésies publiées depuis quelques années : Je n'ai point réussi à en saisir le sens; mais je le soumettrai à l'Académie des belles lettres, qui doit se connaître en galimatias.

[1] V. pages 58, 64, 69, 80, 86, 98, 113.

Le souci
Du nuage
Qui voyage
Rit ici !

Ciel noirci,
Blanche plage. —
Neige ! outrage !
Gloire aussi !

Quoi ! la place
Change et classe
Les objets,

Et (que croire ?)
Fait le jais
Et l'ivoire !

Arrêtons-nous, et respirons. Je comptais vous parler aussi des *Cariatides* de M. de Banville, mais M. Vacquerie m'a entraîné trop loin. Et puis j'éprouve le besoin d'oublier toute cette *poésie* et de lire une œuvre écrite dans une langue connue. Je reçois, fort à propos, un roman plein de sentiment et d'un style admirable ; cela est signé : Jules Sandeau. Un nom que la postérité redira souvent, après en avoir oublié tant d'autres qui font plus de bruit par ce temps de grosse caisse et de cymbales.

N'oubliez point, M. Vacquerie, que vous nous avez promis un second volume. Ne vous arrêtez pas en si beau chemin. Vos *Demi-Teintes* feront époque. On n'avait rien vu d'aussi énorme ruisseler dans l'horizon poétique, depuis l'apparition des *Pensées d'août* du grand, du très-grand M. Sainte-Beuve.

Van Eck.

LA COMÈTE.

Regarde à l'horizon lointain
Ce globe d'or qui sort de l'onde,
On dirait, dans la nuit profonde,
L'astre radieux du matin
Voilé par une nue ardente.
D'où viens-tu donc, Comète errante?

Es-tu cet archange si fier
Dont la révolte criminelle
Fit trembler la voûte éternelle,
Et qu'on appelle Lucifer
Du nom d'une étoile brillante?
Qui donc es-tu, Comète errante?

Vas-tu reconquérir au ciel
Ta place parmi les archanges?
Ou susciter parmi les anges
Des ennemis à l'Éternel,
Sans craindre sa main foudroyante?
Où vas-tu donc, Comète errante?

Sors-tu du chaos ténébreux
Que Dieu d'un seul regard anime,
Monde nouveau, qui de l'abîme
Montes accompagné des feux
Tombés de sa prunelle ardente?
D'où viens-tu donc, Comète errante?

Où vas-tu seule et sans dessein,
De tes pieds lançant l'étincelle,
Et faisant luire ta prunelle,
Comme un ardent coursier sans frein,
A la crinière flamboyante?
Où vas-tu donc, Comète errante?

Lorsque se couche l'astre roi,
Tu viens briller, puis tu t'éclipses,
Fuyant à travers les ellipses
Des mondes pâlissant d'effroi
Devant ta sphère incandescente.
Où vas-tu donc, Comète errante?

Déjà ton front s'est rembruni
Au sein de la plaine éthérée;
Devançant la sphère dorée,
Vas-tu par delà l'infini
Éteindre ta flamme effrayante?
Où vas-tu donc, Comète errante?

Par des chemins aventureux,
Tu fuis dans les régions sombres:
Déjà dans l'abîme des ombres,
On ne voit plus briller les feux
De ta traînée éblouissante.
Où vas-tu donc, Comète errante?

J. J. Radoux.

LOUIS DE GEER.[1]

En 1834, un livre remarquable parut à Amsterdam, chez les frères Van Cleef, sous le titre de *Louis De Geer.* L'auteur anonyme débute par la remarque « que la gloire d'un pays se propage de deux manières, soit par des actions qui méritent d'être relatées, soit par des écrits qui les consacrent ; que si les contemporains, après les exploits de leurs pères, ne sont pas admis à prétendre que la patrie n'a plus rien à leur demander dans l'action, on ne doit pas supposer, d'un autre côté, que les hauts faits des ancêtres sont tous suffisamment connus. »

La complète ignorance où se trouve la Belgique sur l'histoire de l'un de ses plus grands hommes dans l'industrie et dans le commerce, le profond oubli qui enveloppe dans ce pays le nom de Louis De Geer, que l'on ne voit pas même inscrit, comme tant d'autres, sur une des nombreuses locomotives qui parcourent ses chemins de fer, ne prouvent que trop combien est fondée la dernière assertion de notre auteur.

Un séjour fait en Suède m'a souvent mis en présence des glorieux souvenirs qu'y a laissés De Geer. Ils méritent d'autant plus d'être signalés qu'ils se rattachent à cette source féconde de la prospérité belge, l'industrie métallurgique. Si De Geer s'est formé en Hollande, sous l'influence des circonstances heureuses qui ont fait jouer un si grand rôle à ce pays d'une étendue si médiocre, c'est néanmoins à Liége qu'il a vu le jour, et les souvenirs qu'il

[1] Nous devons l'intéressante notice qu'on va lire, à une communication aussi obligeante que flatteuse pour notre Revue. Nous regrettons, et nos lecteurs regretteront avec nous, qu'une retenue dictée par des motifs dont chacun, après la lecture des deux premières pages, appréciera la délicatesse, ait engagé l'auteur à garder l'anonyme. Il a lui-même expliqué l'occasion et le but de son esquisse : ses paroles qui ajouteront au désir de le connaître, nous dispensent de plus longues observations.

(Note de la Rédaction.)

avait gardés des procédés industriels pratiqués dans sa patrie, ont contribué surtout à son élévation en Suède, où le chef de sa lignée, avec le titre de comte, fait partie des Seigneurs de l'Empire.

Je me félicite de l'occasion qui m'a été offerte de recueillir sur la vie de cet homme remarquable des détails que je crois dignes de fixer l'attention de ses concitoyens, et de pouvoir ainsi offrir à la Belgique un faible tribut de reconnaissance pour l'hospitalité dont elle a usé envers moi.

L'ouvrage hollandais que j'ai cité, outre la biographie de Louis De Geer, offre des renseignements précieux sur les anciennes relations de la Hollande avec la Scandinavie, et mériterait sans aucun doute les honneurs de la traduction. Aux notions que j'y ai puisées, j'ai mêlé les détails que m'a fournis le discours prononcé, le 20 décembre 1829, à l'Académie suédoise, par le secrétaire Franzén, à l'occasion de la distribution solennelle de la médaille frappée à la mémoire de Louis De Geer.

La médaille qui, d'un côté, reproduit les traits de ce grand homme, porte, au revers, une colonne rostrale où s'appuient un canon, une épée et un caducée, avec la légende : *His amat hospes civisque vocari.*

Franzén, dans son discours, indique la parenté de Louis De Geer avec les *De Hamale.* J'ai remarqué en outre que les deux familles ont les mêmes armoiries, de gueules, à cinq fusées d'argent, rangées en fasce, avec l'accroissement pour les De Geer d'un ornement royal, — trois fleurs de lis sur la fusée ou losange du milieu, — octroyé par un monarque français au général De Geer, à l'occasion d'un beau fait d'armes. La devise qui accompagne les armoiries : *Non sans cause!* reçut, comme on le verra bientôt, une éclatante sanction dans la vie du personnage dont j'ai entrepris de rappeler les titres à l'estime de ses compatriotes.

Louis De Geer naquit à Liége, le 17 novembre 1587. Il descendait de la famille des De Hamale encore florissante en Belgique [1]. Son père, nommé De Geer de Gaillarmont, émigra vers la fin du seizième siècle, pour cause de religion. Il s'était converti au protestantisme et quitta, avec sa famille, la ville de Liége pour celle de Dordrecht. Après avoir vendu tous ses biens, il en fit

1 Un De Hamale, propriétaire du *château* de Geer, en adopta le nom.

parvenir le produit en Hollande. Il prétexta ensuite un voyage à Maestricht, avec sa femme et ses enfants. Un batelier leur ménagea en secret un espace dans la cargaison de son bâtiment et les transporta ainsi en fraude hors du pays.

Le jeune Louis, doué de qualités peu communes, reçut, à Dordrecht, dans la maison paternelle, une éducation distinguée. Plus tard, de nombreux voyages et un séjour de plusieurs années qu'il fit à la Rochelle, ne laissèrent pas de contribuer beaucoup au développement de son instruction et de son intelligence. Il retourna enfin dans sa nouvelle patrie avec l'intention de s'y consacrer tout entier au commerce, source première de vie et de puissance pour la République dont il voulait être citoyen.

En 1615, après la mort de son père, il s'établit à Amsterdam, où il garda pendant quarante années environ, jusqu'à l'époque de sa mort, sa principale habitation. Il y fit reconstruire, en 1622, la maison aux têtes — *het huys met de hoofden* — ainsi nommée à cause des bustes qui en ornent la façade et qu'on y voit encore aujourd'hui. Ses armes taillées dans le marbre d'une cheminée dans un des salons, le luxe qu'il déploya dans la construction de cette belle demeure occupée jusqu'à la première moitié du siècle dernier par sa postérité, démontrent assez avec quelles ressources il entreprit ses premières opérations.

Le commerce avec le Nord attira principalement son attention. Ses premières relations avec la Suède, dont il soit fait mention, prirent naissance en 1617, à l'occasion d'un emprunt négocié à Amsterdam, auquel il participa pour une somme considérable. Il apprit alors à connaître la bonne qualité du fer suédois, par l'intermédiaire de Guillaume De Besche, gentilhomme liégeois, émigré comme lui pour cause de religion. De Besche s'était établi en Suède, sous Charles IX, avec son père et quatre frères, dont l'un fut nommé, en 1608, architecte du roi, et chargé de la construction des deux grandes tours de la cathédrale d'Upsala.

Cette découverte qu'il devait à un compatriote ne demeura point stérile. De Geer conçut aussitôt la pensée d'agrandir l'exploitation de cette richesse au profit de la guerre où était engagée alors la Suède. Il choisit d'abord la forge de Finspong, dans la province d'Ostrogothie, située au centre de vastes forêts de pins et de sapins, sur les bords d'une rivière dont la chute d'eau suffisait à mouvoir

les machines. L'abondance des matières combustibles, la facilité du transport vers la ville de Norköping, en communication directe avec la mer, tout devait y favoriser le travail de l'homme.

Finspong, propriété de la Couronne, était exploité pour compte de celle-ci. Il entrait dans les vues de Gustave-Adolphe d'y intéresser l'industrie particulière, pour en accroître le produit, et de l'affermer. Le bail fut contracté le 12 octobre 1619, moyennant une redevance annuelle de 5675 $^{77}/_{156}$ risdales [1]. « Cet acte, dit Franzén, ouvre une ère nouvelle à la métallurgie en Suède. »

Plus tard, De Geer s'assura la pleine propriété de Finspong, l'un des plus beaux domaines de la Suède. Il comprend en effet les communes de Godegord, Tjellmo, Regna, Skedevid, Hellestad, Risinge et Wonga. Un fils de Louis De Geer y fit bâtir un magnifique château en briques tirées de la Hollande. La fonderie de canons que l'on y admire maintenant, est l'une des plus renommées de l'Europe.

Cependant, à l'époque où de Geer prit à ferme la forge de Finspong, il n'y trouva qu'un misérable fourneau, exploité péniblement d'après l'ancien système suédois. Sous la surveillance de De Besche, douze forges furent construites; on ne se borna pas à la confection des barres; mais bientôt on coula des canons.

La diète de Norköping, en 1604, avait prohibé l'exportation du minerai de fer; avant cette défense le fer suédois était forgé en Allemagne principalement; aussi, ce fut de là que De Geer fit venir ses premiers ouvriers. Il en établit un grand nombre à Norköping et les employa à la confection de cuirasses, fusils et autres instruments de guerre.

La fonderie et les forges de Finspong et les fabriques de Norköping avaient d'abord été gérées par De Besche, comme administrateur en Suède pour de Geer qui continuait à diriger sa maison de commerce à Amsterdam. L'importance que ne tardèrent pas à acquérir ces nouveaux établissements, d'où sortit bientôt tout le matériel de guerre, et, entre autres, ces pièces de canons, désignées pendant longtemps en France sous le nom de pièces suédoises, éveilla l'attention du roi Gustave-Adolphe. Il rendit plusieurs ordonnances en faveur de ces entreprises nouvelles, et

[1] Risdale, monnaie suédoise, de la valeur de 5 fr 75 c. V. *Annuaire du bureau des longitudes*, Paris, etc.

entra en correspondance directe avec Louis De Geer. Celui-ci expédia de la Hollande le reste de la fourniture nécessaire à l'armée du roi et fit enrôler, avec l'autorisation d'Albert et d'Isabelle, auprès desquels Gustave-Adolphe lui avait donné des lettres d'introduction, sept cents soldats dans les Pays-Bas espagnols.

Le paiement de tous ces travaux fut fait en cuivre pour la plus grande partie, ce qui en déplaça le marché de Lubeck où il se trouvait établi, à Amsterdam. Le cuivre était à cette époque presque la seule grande ressource du gouvernement[1]. Par un traité avec la Couronne, en 1626, De Geer prit l'administration supérieure de la Société du cuivre, établie par le roi quatre ans auparavant. Il introduisit à Norköping, Nyköping et Danwick un nouveau système à forger le cuivre, que les auteurs contemporains ont admiré. Tant d'établissements utiles firent naître, en Suède, le désir d'en voir le créateur et le propriétaire se fixer dans le royaume. Déjà en 1625, Gustave-Adolphe avait manifesté la volonté de le naturaliser, sous la seule condition qu'il ne jouirait pas de l'exemption de péages acquise aux Suédois dans le Sund, avant qu'il n'eut transporté son domicile réel dans le pays. Deux ans après, le roi lui décerna, dans les termes les plus flatteurs, des lettres de naturalisation. De Geer alors séjourna plus fréquemment et plus longtemps en Suède; il y préférait Norköping où il s'était fait bâtir une habitation magnifique, à Stockholm, bien que là encore il eût une maison à lui.

Encouragé par la réussite de ses premières entreprises, De Geer, en 1627, prit à ferme de la Couronne, trois nouvelles forges, Löfsta, Gimo et Osterby, dans la province d'Upland.

Gustave-Adolphe, jusqu'au dernier moment, lui conserva toute sa confiance. Au printemps de l'année 1632, il l'appela auprès de lui dans son quartier-général à Kitzingen, non loin de Wurtzbourg; ce fut l'année même où ce héros perdit la vie, à la bataille de Lutzen.

La mort du roi n'apporta nul changement dans les relations de Louis De Geer avec le gouvernement de Suède. Il continua d'approvisionner les armées suédoises en Allemagne, pendant la Régence, et ne cessa de travailler à l'amélioration de l'industrie métallurgique. L'auteur suédois Svedenstierna lui rend ce témoignage que,

[1] Gustave-Adolphe fit l'acquisition d'une bague ornée de diamants, pour sa fiancée, Marie-Éléonore de Brandebourg, et la paya 185 skeppunds de cuivre (74 mille livres).

par l'habileté des ouvriers wallons qu'il employait, un seul de ses fourneaux produisait de 7 à 11 skeppunds [1] de fer dans l'espace de vingt-quatre heures, pendant vingt à trente semaines d'un travail continu; tandis qu'auparavant un four ne durait guère que huit semaines et ne donnait que de 6 à 7 skeppunds dans les vingt-quatre heures.

Les établissements et les travaux de De Geer donnèrent une vie nouvelle à l'industrie et au commerce en Suède. La Hollande, par un plus grand produit du fer suédois, en profita de son côté. Le *Trippenhuys* à Amsterdam, aujourd'hui le Musée de tableaux, qui fut bâti par Louis et Henri Trip, neveux de Louis De Geer, n'était autre que l'entrepôt de fer, de cuivre et de canons. Deux grandes cheminées en forme de mortiers, qui le surmontent, en rappellent encore la destination primitive. Cet entrepôt fut montré avec orgueil à Marie de Médicis, lors de son passage à Amsterdam, en 1639.

Norkóping doit à Louis De Geer son élévation au rang de troisième ville du royaume. En 1641, il sollicita pour elle auprès de la régence un agrandissement de terrain, l'enceinte primitive ne suffisant plus à la population. Les fabriques fournissaient une telle quantité d'armes que le gouvernement, dès 1638, en autorisa l'exportation. Vers la même époque, De Geer y monta une fabrique d'acier et de fil d'archal. Par ses soins les armées suédoises furent même vêtues de produits manufacturés à Norköping. « Il était destiné par la Providence, dit Franzén, à pourvoir de toutes choses la guerroyante Suède. »

Les concessions qu'il avait obtenues furent successivement renouvelées. Il établit des laminoirs dans plusieurs provinces, un entre autres à Skylberg, en Nerike; il loua à cet effet de la Couronne, en 1636, une chute d'eau, en Södermanie, pour une somme de 1300 risdales. Il fonda à Godegord, en Ostrogothie, une clouterie et une fabrique de fers à cheval, d'après les procédés suivis dans son pays natal. D'autres fabriques s'élevèrent par ses soins dans la province de Wermeland, et il agrandit considérablement celles d'Osterby et de Löfsta.

Mais ce dont la Suède profita le plus et ce qui garantit à Louis De Geer une reconnaissance qui dure encore, ce fut l'introduction de la forge wallonne ou la façon de manier le fer d'après le mode

[1] Le skeppund (schippond) suédois est de quatre quintaux.

pratiqué à Liége. Il avait jugé que ses établissements d'Osterby, Gimo et Lôfsta, pourvus du minerai extrait de la fameuse mine de Dannemora qu'il avait acquise, méritaient plus de soins et plus de frais : il engagea donc au service de ces fabriques un certain nombre de familles belges, émigrées comme lui des provinces wallonnes pour des motifs de religion. Avec leur aide, il parvint à forger des barres qui de nos jours encore s'exportent exclusivement en Angleterre à des prix fort élevés. On les emploie principalement à la confection de l'acier, et ce sont elles qui assurent en partie aux Anglais la suprématie dans la fabrication. Franzén, dans le discours déjà cité, dit à ce sujet : « C'est ainsi que De Geer fut digne d'éloges non-seulement pour son temps, mais encore pour les siècles à venir. Son œuvre subsiste, tandis que les brillantes conquêtes des armées suédoises ont péri depuis longtemps. »

Tant de zèle, une persévérance si grande, des succès si constants méritèrent à De Geer une influence et une considération immenses. Le Gouvernement le consultait sur tout ce qui regardait le commerce et l'industrie. Dans sa correspondance, conservée religieusement par sa postérité au château de Finspong, les lettres-patentes délivrées, en 1641, par la Régence du Royaume, énumérant ses titres à la reconnaissance de l'État, établissent que par ses grandes avances pécuniaires et ses fournitures pour le matériel de guerre, il avait été d'un grand secours à l'empire contre l'ennemi ; qu'il avait introduit les meilleurs procédés pour couler les canons, fabriquer les armes et forger les barres ; qu'on lui devait l'établissement précieux de plusieurs forges de cuivre et de nombreuses fabriques, et qu'enfin il fallait lui attribuer l'extension considérable qu'avait prise l'industrie en Suède.

Le fameux chancelier Axel Oxenstierna, dont la famille s'allia avec celle de De Geer, prit part à quelques-unes de ses entreprises, notamment à l'association pour la construction de navires, établie à Westerwyk, et à celle que venait de fonder De Geer pour explorer la côte occidentale de l'Afrique. C'est de là qu'une pointe de cette côte, entre le 30 et 31e degré, latitude septentrionale, reçut le nom de *Cap de Geer* [1].

[1] Voir *General Atlas by Arrowsmith*, 4e. Édition, 1817 ; la Carte d'Afrique, par le major Rennel, dans les *Voyages de Mungo-Park*, etc.

La régence du royaume, afin de l'attacher davantage au pays, l'admit dans la noblesse de Suède. De Geer voulait acquérir définitivement les domaines qui, par son industrie, avaient si considérablement augmenté de valeur. Or, la propriété des biens de la Couronne ne peut passer qu'à des nobles. Le gouvernement lui octroya donc, pour lui et ses descendants, des lettres de noblesse, datées du 4 août 1641. Il acheta aussitôt Finspong, et Godegord, dans la province d'Ostrogothie, et deux ans plus tard, Osterby, Gimo et Lôfsta, dans la province d'Upland, pour la somme de 123,722 risdales. Cette double acquisition fut ratifiée en 1646, par la Reine Christine, devenue majeure. L'achat de ces terres, princières par leur étendue, fit de Louis De Geer l'un des plus grands propriétaires de la Suède.

En 1642 s'ouvrit pour lui une carrière nouvelle. Après avoir pris rang dans la corporation des nobles, il reçut du gouvernement une mission qui le mit à même de faire briller dans l'histoire politique un nom si glorieux déjà dans les annales du commerce et de l'industrie. Il s'agissait de rassembler une flotte dans les ports de la Hollande. De Geer remplit à ses frais le mandat qui lui était confié ; l'escadre qu'il équipa, combinée avec l'armée navale de Suède, remporta sur les Danois, en 1644, une victoire qui les força de souscrire, l'année suivante, à la paix de Brômbsebro et de Christianopel.

Mallet qui rapporte le fait, s'exprime ainsi [1] : « Exemple frappant de la supériorité que le commerce donne aujourd'hui aux nations qui s'y vouent : un simple citoyen d'une république marchande devenait redoutable à un royaume que la nature a destiné à être puissant sur mer. » L'histoire n'offre peut-être pas un second exemple d'un simple citoyen équipant à ses frais, une flotte entière pour combattre l'ennemi.

Le traité d'alliance conclu en 1640, entre la Hollande et la Suède, autorisait l'achat réciproque de navires et de munitions de guerre. Après quelques pourparlers, De Geer avait obtenu du stadhouder Frédéric Henri et des États, la permission d'exécuter son dessein. Il fit acheter à Flessingue, à Amsterdam et dans d'autres villes maritimes, jusqu'à trente-deux navires, dont douze vaisseaux de ligne. Au mois d'avril, la flotte se trouva complétement armée,

[1] Histoire de Danemark, édition de Genève, 1788, t. 8, p. 98.

équipée et montée de plus de trois mille marins, en rade du Vlie, dans la Hollande Septentrionale. De Geer nomma, de son autorité privée Maerten Thyssen amiral, Henri Gerritsen vice-amiral et Blom contre-amiral. L'escadre mit bientôt à la voile et quelques revers dont le bruit parvint à Amsterdam, faillirent faire piller la maison de De Geer par le peuple ameuté.

La flotte cependant doubla, non sans peine, le château de Kronenbourg. Après avoir essuyé le feu de l'escadre danoise, profitant de l'avantage du vent, elle atteignit le port de Kalmar à la grande joie de la Suède que son arrivée remplit d'espoir. Thyssen fut appelé à Stockholm et présenté à la reine, qui le nomma à son tour amiral dans la marine suédoise, l'admit dans la noblesse et le gratifia d'une chaîne en or, en lui assurant, outre ses appointements, une pension de 500 risdales par an.

Vers la fin du mois de septembre, l'amiral Suédois Wrangel mit en mer avec quinze navires et trois brûlots. Peu de jours après, il opéra sa jonction avec Thyssen, à Kalmar, d'où la flotte combinée partit à la recherche de l'escadre danoise commandée par l'amiral Pros Mundts. On la joignit entre les îles de Laland et de Fermern, et le dimanche, 13 (23) octobre, après le service divin, Wrangel, à la tête de la colonne suédoise et suivi des vaisseaux hollandais, donna le signal du combat. Les Danois acceptèrent la bataille. Wrangel combattit Pros Mundts ; le vice amiral danois Uhlfeld reçut l'amiral hollandais ; leurs deux vaisseaux s'abordèrent, mais pour se détacher bientôt après. Un navire hollandais fut coulé. Uhlfeld perdit quatre de ses vaisseaux et quatre autres de sa division échouèrent à la côte où ils furent pris ; le vice-amiral lui-même fut blessé mortellement.

Trois navires danois s'étaient refugiés sous les forts ; l'un d'eux néanmoins fut brûlé. Wrangel, dont le vaisseau avait beaucoup souffert, dut se retirer du combat. Il fut remplacé par Thys-Cornelisz, capitaine hollandais, et Duquesne, capitaine français qui a recueilli plus tard tant de gloire au service de son pays : tous deux servaient depuis quelque temps en Suède. Ils s'emparèrent du vaisseau amiral danois où Pros Mundts reçut la mort. Les vice-amiraux danois Grabon et Jasmund furent faits prisonniers avec plus de mille hommes. Le vaisseau du premier fut brûlé ; celui du second tomba au pouvoir des Suédois. La victoire était complète. Deux

navires danois échappèrent seuls au désastre. Poursuivis par Duquesne, ils atteignirent Copenhague où leur arrivée répandit une telle épouvante que l'on craignit un moment pour la sûreté de la ville.

L'amiral Thyssen ramena la flotte de De Geer, par le Belt, en Hollande, et reprit à Gothembourg sur les Danois trois navires marchands appartenant à De Geer. Il y laissa quatre vaisseaux de guerre pour la défense de la ville.

Les suites des faits d'armes de l'année 1644 sont assez connues. Le Danemarck, devenu plus humble, accorda à la Suède la continuation de la franchise du péage sur le Sund, et à la Hollande une diminution considérable pendant quarante années. Remarquons que la paix entre la Hollande et le Danemarck ne fut pas troublée, pendant qu'un citoyen des Provinces-Unies, Louis De Geer, forçait le royaume à faire des concessions au commerce de la république.

De Geer recueillit partout des témoignages de reconnaissance pour avoir si puissamment contribué à la paix de 1645. « Gaudeo, « dit Grotius[1], virum suprà nostras laudes positum, magnum « D. Cancellarium, adfuturum colloquio cum Danis. Nihil aberit « prudentiæ ubi ipse aderit. Placet et hoc mihi quod Ludovicus « Gerius, commerciorum et navigationis perquàm intelligens, « præsto erit ad consilia nostris suggeranda. »

La reine avait appelé en Suède David Beck, l'un des bons élèves de Van Dyck, afin de faire peindre son portrait et celui des principaux chefs de ses armées ; il fut aussi chargé de faire le portrait de Louis De Geer. Falk en a donné la gravure : une mâle noblesse s'y mêle à la douceur ; le regard est clair, pénétrant et plein d'intelligence.

Un fils de Louis De Geer enrôla un régiment d'infanterie, en Hollande ; la reine l'en nomma colonel, par brevet du 3 mars 1645. Devenu seigneur de Finspong, il mit sur pied, à ses frais encore, en 1674, un régiment de cuirassiers qu'il offrit, tout équipé et tout armé, au roi Charles II.

La flotte rassemblée en Hollande avait coûté à Louis De Geer, d'après Franzén, deux millions de risdales ; plusieurs de ses navires marchands avaient été confisqués en Danemarck. Il fit valoir auprès

[1] Epist. 1736

de la reine ses droits à une indemnité. Christine lui répondit, le 16 septembre 1644, par lettre autographe conservée à Finspong : « J'ay entendu par vos lettres écrites et à moy et à mon conseil, « les difficultés auxquelles vous vous trouvés, étant engagé pour « mes services, employant tous vos moyens en cela, me priant de « ne vous laisser sans remède. Je vous assure, monsieur, que vos « intérêts m'affligent si fort comme il est possible, et ainsi je ferai « mon possible de conserver pour moy un homme comme vous. Je « vous prie de croire que vous m'avez obligée de ne souffrir que « votre honneur coure hasard ; mais j'employeray tout mon pouvoir « à récompenser vos services, montrant ainsi que je demeureray, « ce que je suis, votre très-clémente reine, Christine. »

Il n'obtint que cinquante mille risdales.

Franzén, dans son discours d'éloge, fait observer que si la perte d'une somme d'environ deux millions de risdales, ne fut pas assez forte pour le ruiner, il en résulte non-seulement la preuve de richesses immenses, mais encore la preuve d'une grandeur d'âme peu commune ; il supporta cette perte sans en témoigner de chagrin, et ne s'en plaignit jamais.

Une chose qui le toucha bien plus, ce fut l'ingratitude de Guillaume De Besche, son représentant en Suède. Il lui avait donné en mariage sa fille Ida ; mais comme il ne voulut pas céder à toutes les prétentions de De Besche, celui-ci répandit le bruit que son beau-père avait falsifié ses livres et trompait le gouvernement ; il poussa la méchanceté jusqu'à le dénoncer formellement aux autorités, et provoqua une enquête qui fut ordonnée. A peine avait-elle été commencée que l'ingrat dénonciateur prit la fuite. L'enquête cependant fut continuée et démontra, par ses résultats, la parfaite fidélité des comptes inculpés par De Besche.

En 1648, De Geer se rendit en Suède afin de faire agréer à la reine le projet de céder ses biens à ses enfants et de passer en Hollande, loin des affaires, le reste de sa vie. La reine, à ce propos, confirma les enfants de Louis De Geer dans tous les priviléges octroyés à leur père. Elle lui accorda à lui-même, l'année suivante, quelques terres voisines de ses propriétés à Norköping, en reconnaissance de l'établissement d'une corderie qu'il venait de créer dans cette ville. Il lui avait été impossible de rompre complètement les liens qui l'attachaient à la Suède ; il y retourna en 1651, et ce fut pendant

les préparatifs d'un nouveau voyage, l'année suivante, qu'une maladie le surprit et l'enleva en peu de jours. Il mourut, le 19 juillet 1652, à Amsterdam où il a laissé un nom honoré jusqu'à ce jour. Ajoutons que ses descendants qui portent le titre de baron, forment encore en Hollande l'une des maisons le plus respectées du pays [1].

Le nom de Louis De Geer, dit Franzén, brille dans l'histoire entouré d'une auréole religieusement révérée, non seulement parce qu'il se soumit dans toutes ses entreprises à la direction de la Providence vers laquelle il avait sans cesse le regard tourné, s'en rapportant à elle en toute occurrence, comme le prouve son journal qu'on a conservé, mais encore parce qu'il fut entre les mains de l'Etre-Suprême un instrument en faveur de la sainte cause pour laquelle le grand roi Gustave-Adolphe mourut en vainqueur à Lutzen.

De Geer, marié fort jeune, perdit sa femme, en couches de son quatorzième enfant. Frappé ainsi dans ses affections conjugales, il voua à ses enfants une tendresse bien faite pour leur tenir lieu de l'amour d'une mère. Il vint constamment en aide à ses co-religionnaires : les persécutions qu'ils subissaient et les malheurs qui en étaient la suite, il les avait éprouvés dans son enfance. Dès sa jeunesse, il s'était prescrit pour règle de conduite de consacrer à des œuvres de charité une part déterminée de sa fortune, qui s'éleva dans la suite, par son infatigable activité et la réussite de ses entreprises, à des sommes immenses. Son journal relate l'engagement solennel, fait à l'âge de vingt ans, d'employer le dixième de ses bénéfices en actes de bienfaisance. « Il était de ceux, dit Franzén, dont parle St Mathieu, l'évangéliste [2] : — Or, depuis les jours de St Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux est forcé, et les violents le ravissent. » En effet, son ardente charité avait la violence du zèle enthousiaste des premiers chrétiens.

Il ne faisait point assurer ses navires, mais, à leur arrivée, il payait une sorte de prime aux pauvres. Plusieurs centaines de mille florins furent employés par lui en aumônes et en secours de tous

[1] Nous croyons avoir déviné le motif qui a fait garder l'anonyme au docte auteur du livre édité par les frères Van Cleef.

[2] Chap. XI, v. 12.

genres. Ses co-religionnaires, ailleurs encore qu'en Suède et en Hollande, ne furent pas ceux qui y participèrent le moins; les habitants du Palatinat, par exemple, si cruellement dévasté, en 1621 et 1622. Il chargea le professeur Henri Alting, à Heidelberg, de distribuer les secours destinés à ce pays qu'il visita lui-même, en 1632, pendant un voyage en Allemagne.

De Geer s'intéressa toujours d'une façon toute spéciale au sort des émigrés wallons, ses compatriotes. L'Hospice des orphelins wallons à Amsterdam recueillit plus d'une fois les fruits de son inépuisable charité. La mort même ne mit point un terme à sa bienfaisance qui s'étendit au delà de la tombe. Il ordonna, en effet, par son testament, à son fils Laurent, comme condition expresse du legs qu'il lui fit de sa maison située à Amsterdam, de payer pendant quarante ans, une somme annuelle de mille florins, à la Communauté Wallonne qui existe toujours dans la même ville.

Il assura un traitement convenable à un pasteur et à un maître d'école dans la colonie wallonne qu'il avait fondée à Lôfsta. Il se fit accompagner d'un pasteur calviniste à Norkôping, où les doctrines nouvelles furent professées dans sa propre demeure, contre le gré de l'évêque luthérien de Linkôping, qui en fit sa plainte. Lui-même cependant se montra plus tolérant et plus éclairé, lorsqu'il permit aux luthériens, après l'incendie de leur église, de se servir de sa chapelle pour l'exercice de leur culte. Il eut la même condescendance pour les luthériens allemands qu'il avait attirés en Suède, leur procura ensuite une église et paya de ses propres deniers le traitement de leur pasteur.

Il fit traduire en langue slave et imprimer à ses frais la Bible, et en fit distribuer des milliers d'exemplaires en Hongrie, dans la Transylvanie, l'Esclavonie et la Valachie. Il fut ainsi l'utile précurseur de la société biblique qu'on a fondée depuis.

Il établit à Maestricht une imprimerie à l'usage de Samuel Desmarets, pour l'aider à soutenir sa polémique contre le clergé de Liége. Il rendit service à plusieurs autres savants, s'employa en faveur de Cartesius, et décida Amos Comenius, le Pestalozzi de l'époque, à s'établir en Suède, d'où sa conduite plus tard contraignit malheureusement le pouvoir de l'éloigner.

C'est à Louis De Geer que peut surtout s'appliquer la définition que donne le savant Niemeyer d'un négociant à la fois puissant et

éclairé. « Il contemple le monde, son domaine, d'un point de vue si élevé qu'il ne distingue plus que la civilisation et la barbarie, et qu'il découvre la possibilité de relations utiles entre les peuples les plus éloignés. C'est ainsi qu'il se voit poussé aux combinaisons les plus fertiles en résultats nouveaux, et au dessus de la portée de ceux qui observent le monde de moins haut. Pourvu qu'il ne mette pas en oubli qu'au-dessus de la sphère terrestre il est encore quelque chose de plus grand et de plus beau ; pourvu que cette pensée domine toutes ses actions, on peut prétendre qu'il doit être compté au nombre des hommes les plus utiles à la société, dont il ne peut manquer de devenir en même temps l'un des membres les plus respectables. Qui mieux que lui aura compris la nécessité de combiner ensemble les choses terrestres et les choses célestes, sans négliger ni les unes ni les autres? qui pourra mieux la définir que l'homme qui doit connaître plus que tout autre la limite de la force et l'étendue de la faiblesse humaine ? De ces nobles individualités, nobles dans la meilleure et la véritable acception du mot, il s'en rencontre parmi les grands négociants. Leur existence est une bénédiction pour les contemporains, et ils sèment une semence dont les siècles suivants récoltent encore les bons fruits. »

Si nous avons vu de notre temps un étranger importer dans le pays de Liége les progrès que l'industrie avait faits ailleurs, la notice qu'on vient de lire, permet de conclure que ce fut là une dette payée à la patrie de Louis De Geer pour les services que lui-même avait rendus à l'humanité deux siècles auparavant.

***

Fantaisie.

Si j'étais rossignol, sur ta gorge d'albâtre,
En murmurant ton nom, soudain je volerais ;
A l'heure où tu t'assieds pensive auprès de l'âtre,
En sons harmonieux, tout bas je te dirais :
« A toi mes plus beaux chants ! à toi le luth céleste
Que pour charmer la terre un ange m'a prêté !
Tout à toi ! Je serai riche encor, s'il me reste
Le bonheur de pouvoir contempler ta beauté. »

Si j'étais violette, à la brise embaumée,
Pour enivrer tes sens, oh ! je me confîrais ·
Secouant à tes pieds ma robe parfumée,
Pauvre fleur éphémère, alors je te dirais :
« A toi mon doux parfum, à toi dont la jeunesse
Rivalise avec nous de grâce et de douceur !
Place moi sur ton sein et que ta main me presse ;
Je mourrais sans me plaindre en te nommant ma sœur. »

Si j'étais séraphin, de la voûte éternelle,
Pour m'élancer vers toi, sans regret je fuirais;
Et tout fier d'abriter ton beau front sous mon aile,
En mots ravis au ciel tout bas je te dirais:
« A toi mes ailes d'or, ma couronne azurée!
A toi ma gloire; à toi mon nom si gracieux!
A toi mon sort, à toi dont l'image adorée
Me rappelle ici-bas une vierge des cieux! »

Si j'étais un de ceux que le génie inspire,
Pour Muse, dans mon cœur, oh! je te choisirais;
Mariant ton beau nom aux accords de ma lyre,
A genoux près de toi, sans cesse je dirais:
« A toi mes vers! à toi la suave harmonie
Qui découle à longs flots de mon cœur enivré!
A toi tous mes pensers! à toi tout mon génie!
A toi tout mon amour, ange que j'ai rêvé!

14 Janvier 1847.

ADOLPHE STAPPERS.

HISTOIRE
POLITIQUE ET MILITAIRE
DE LA BELGIQUE.

ÉTUDE PREMIÈRE. — DES ORIGINES.

CHAPITRE PREMIER.

LES KELTES.

§ I. Pensée de cette Étude : importance des recherches sur les origines nationales. — § II. Premiers habitants de l'Europe centrale; les Cimmériens, les Kimbres; ils sont chassés des rives du Pont-Euxin. — Les Gaulois ou Galls. — Les Celtes ou Keltes.

§ I. L'histoire positive de la Belgique ne commence qu'avec César.

Avant cette époque, l'existence des habitants de l'Europe centrale est enveloppée de nuages.

Néanmoins, en rassemblant avec soin les fugitives notions laissées par les anciens sur les peuples de ces contrées, en les comparant avec l'état de ces peuples au moment où César et Tacite les introduisent sur la grande scène de l'histoire, il est possible de projeter quelques rayons de lumière au milieu de ces ténèbres épaisses, d'y former des éclaircies, et de suivre à travers ces trouées les destinées des hommes dont nous sommes issus.

Cette recherche, quelque curieuse qu'elle puisse être en soi, tend encore vers un but plus élevé.

La Belgique est partagée en deux zones où l'on parle deux langues dissemblables. Beaucoup d'auteurs, s'emparant de cette divergence de langage, se sont efforcés de les considérer comme peuplées

d'hommes sortis de deux souches différentes, et ils arrivent à ce résultat par des routes opposées. Par exemple ils s'accordent pour voir dans les Gaulois et les Germains deux races bien distinctes, ils s'accordent aussi pour avancer que la conquête romaine a fait de la Belgique antique un vaste désert; mais ils diffèrent dès qu'il est question de repeupler cette contrée veuve de ses premiers maîtres. Les uns refoulent l'élément belge vers le Nord et peuplent le Midi de colonies gauloises; les autres au contraire nient le repeuplement du Midi, et ils remplissent nos provinces du Nord des tribus germaniques amenées de gré ou de force de la rive droite du Rhin.

En suivant ces auteurs, la réunion des Belges modernes, Wallons et Flamands, en corps de nation, devient l'œuvre du hasard, et les grandes races du Nord et du Midi pourraient un jour revendiquer ces fractions comme détachées de leurs grandes familles.

A côté de ces opinions il en est une plus nationale et plus vraie. Elle brise cette barrière élevée entre les hommes du nord et ceux du midi de notre pays, elle explique sans efforts ces apparentes dissemblances et confond les uns et les autres dans une commune origine. Tel sera le système développé dans cette Étude.

Cette question des origines nationales mérite réellement d'être méditée. Il importe même de la résoudre au début de cette œuvre, puisque sa solution influe sur les premières pages de l'histoire de la patrie.

Si, quittant le terrain resserré où nous enferment les destinées de la Belgique, on jette les yeux sur les peuples qui l'entourent et doivent peser sur son avenir, cette question des races antiques augmente encore de gravité.

En effet, les discussions sur les origines des nations ont acquis de nos jours un puissant intérêt. L'Europe est en travail, elle aspire à se constituer sur de nouvelles bases, et la question des races est un des éléments de cette régénération.

Et ce sont là choses nouvelles, car, pendant les dix-huit premiers siècles de notre ère, on a peu tenu compte de l'origine des peuples.

Aussi loin que remonte l'histoire, elle nous montre les races d'hommes de l'Occident partagées en fractions hostiles. Lorsque Rome absorba une partie du monde à son profit, elle s'inquiéta peu d'où sortaient les hommes qu'elle pressura. Après elle, les armées barbares qui se partagèrent ses conquêtes tranchèrent dans

le sol sans s'occuper des races. Puis quand le peuple eut enfin reconquis sa liberté et brisé la féodalité au profit des rois, quand les rois à leur tour eurent renversé les priviléges du peuple avec des armées de mercenaires, et fondé les souverainetés absolues, ils ne pensèrent certainement ni les uns ni les autres aux questions d'origine. Enfin, durant les quatre siècles qui viennent de s'écouler, durant ces temps de guerres conduites par des souverains tout-puissants, durant ces alliances, ces conquêtes, ces ligues, ces partages des temps modernes, on ne consulta non plus ni la souche ni les sympathies des peuples.

Après ces dix-huit siècles d'oubli tout paraît changer.

Napoléon dans ses guerres fabuleuses a remué les Etats jusqu'aux fondements, il a servi de fouet au vieux monde et l'a mis en chemin vers d'autres destinées. Ébranlés par les coups de sa formidable épée, les souverains de l'Allemagne, oubliant leurs haines séculaires et les souvenirs des guerres de Gustave-Adolphe et de Frédéric, s'étaient fédérés contre des invasions nouvelles; mais après les événements de 1830, ils firent plus encore : ils appelèrent à leur aide un élément longtemps méprisé. Depuis quinze ans ils éveillent dans l'âme de leurs peuples des idées qu'ils y avaient toujours soigneusement refoulées; depuis quinze ans, du Rhin à l'Oder, du Danube à la Baltique, ils s'efforcent d'élever un drapeau nouveau au-dessus des étendards ensanglantés de Schmalkalde, de Nordlingen, de Hochstedt et de Leuten; ils crient à ces mêmes hommes qu'ils lançaient jadis les uns contre les autres au nom d'une patrie saxonne, autrichienne, prussienne, bavaroise, qu'il y a une patrie allemande, que tous les Allemands sont frères, que cette patrie se trouve partout où l'on parle leur langue.

Au delà de l'Oder c'est mieux encore. Les czars, non par besoin de défense, mais pour accomplir de gigantesques projets, avec une persévérance que rien n'arrête, fondent, non pas une fédération d'États comme en Allemagne, mais créent un grand empire de Slaves. Ils tentent de réunir sous un seul sceptre tous les hommes de même origine qui habitent de l'Oder aux monts Ourals, de l'océan Glacial à la mer Noire, et qui depuis tant de siècles étaient habitués à se haïr et à se combattre. Si l'on envisage le chemin parcouru depuis Catherine, les moyens mis en œuvre pour arriver au but, les forces dont dispose leur pouvoir sans contrôle, et l'état

même des peuples sur lesquels ce pouvoir s'exerce, qui peut douter que cette immense conception ne soit un jour réalisée, et que réalisée elle ne mette en danger le repos du monde ?

Ces formations, il est vrai, viennent de naître et ne sont pas menaçantes encore. Toutefois le mouvement est imprimé et se perpétuera quoi qu'on fasse. Ses promoteurs seraient amenés à regretter leur œuvre, qu'ils tenteraient en vain d'arrêter sa marche et son développement : il faut aujourd'hui grandir avec elle ou se voir déborder par des populations qui se reconnaissent après tant de siècles et se retrempent dans leurs origines nationales. Ces fédérations atteindront l'âge viril, elles gagneront avec lui les passions, le besoin d'action, inhérents à toute nature jeune et vigoureuse, et alors malheur à ceux qui ne seront pas préparés, si l'excédant de cette sève rajeunie s'épanche vers nos contrées.

Cependant les hommes de notre Occident restent froids devant ces créations grandioses. Les uns, dominés par les intérêts matériels ou par des théories qu'il n'est point possible de voir réaliser sur cette terre, proclament la paix universelle en présence non plus de nations mais de races armées. Les autres, les imprudents ! exploitent tous les jours avec un soin extrême, avec une sorte de bonheur, les sujets de division de l'Angleterre et de la France ; et, tandis qu'à l'appel de leurs hommes éminents les États de l'Allemagne se rapprochent et brisent leurs lignes de douanes, tandis que les obstacles qui s'opposaient aux projets de Catherine s'usent et s'aplanissent, que des alliances depuis longtemps méditées rattachent les maisons souveraines de l'Allemagne à la famille des czars, tandis que vers l'Orient tout marche et se transforme, ils cherchent à ranimer des deux côtés de la Manche les haines et les inimitiés d'un autre siècle.

L'historien ne doit partager ni cette indifférence ni cet aveuglement. Certes, ce n'est pas ici le lieu de discuter si l'alliance anglo-française (à laquelle, il faut le dire, la Belgique doit son indépendance) est nécessaire aux libertés du monde et au maintien de la paix européenne ; si, alors qu'on parviendrait à la rompre, elle n'en resterait pas moins une des nécessités de l'avenir ; mais à côté d'une discussion politique déplacée en ce moment, se présente, à propos des races antiques, une question historique d'un haut intérêt.

Il n'est plus possible de nier aujourd'hui l'impulsion qui porte les

peuples d'origine slave et les peuples d'origine allemande à se chercher et à se réunir; chacune de ces grandes fractions de l'espèce humaine tend vers l'unité. L'avenir seul dira au profit de quel principe s'opérera cette unité, combien il faudra d'années pour achever cette transformation; cependant le fait existe, il grandit sous nos yeux et chaque jour pousse hors de son aplomb cet édifice vermoulu que l'on est convenu d'appeler l'équilibre européen.

En présence de cette métamorphose qui se développe avec lenteur quoique sûrement de l'autre côté du Rhin, les peuples de l'Ouest restent immobiles au sein de leurs vieilles haines et de leurs préjugés. Doit-on en conclure qu'ils sont de races diverses et en tous temps ennemies? qu'en remontant les siècles ils n'y trouveraient pas, comme les Allemands et les Slaves, des traces d'une origine commune et par conséquent des motifs de concorde et d'union? Ces questions, sans nul doute, sont dignes d'être résolues. Elles se rattachent éminemment au problème des origines belges, car on ne niera point l'affinité qui lie les Wallons aux Français, et les Flamands aux Saxons qui peuplèrent l'Angleterre.

Ainsi donc, il est permis de dire que les recherches sur les origines nationales offrent un puissant intérêt. Non-seulement elles sont curieuses sous le point de vue historique, mais elles méritent encore de fixer l'attention quand on les envisage sous le point de vue politique. Les questions qui s'y rattachent trouveront en partie leur solution dans cette première Étude, et les considérations précédentes serviront à faire apprécier l'importance qu'on peut y trouver.

§ II. Les premiers indices que l'on ait sur les habitants de l'Europe centrale remontent aux temps héroïques de la Grèce. Tandis que, cent ans avant César, les Romains ne connaissaient encore que par ouï-dire le pays situé au nord des Alpes, la Grèce, depuis près de dix siècles, entretenait des relations avec le nord de l'Europe dont ses hardis marchands visitaient les solitudes profondes.

Malheureusement les Grecs ont tout couvert du voile de l'allégorie. Leur génie poétique, en divinisant les grands hommes et les bienfaiteurs de leur nation, a entouré de fictions leurs actions, leurs vertus et leurs vices. A chaque pas, dans les chants nationaux écrits pour célébrer les gloires de la patrie et perpétuer d'âge en âge les histoires du vieux temps, il faut séparer le vrai du mythe et chercher

le fait sous l'enveloppe poétique, mystérieuse, dont il est paré. Parmi les sujets traités dans ces poëmes symboliques, un des plus remarquables est, sans contredit, le périple des Argonautes. L'on y célèbre les courses aventureuses de Jason partant sur le navire *Argo*, avec ses courageux compagnons, pour conquérir la Toison d'or à travers des terres et des mers inconnues, au milieu de fabuleuses rencontres et de dangers sans nombre.

Évidemment on a symbolisé dans cette antique fiction les voyages des premiers navigateurs et des intrépides trafiquants grecs, les explorations qu'ils ont tentées, les découvertes opérées, les colonies établies et les dangers courus ; la Toison d'or est ici le symbole de la gloire ou des bénéfices acquis. C'est ainsi que, dans les temps modernes, Camoëns attribua au seul Vasco de Gama les actions des grands hommes qui avaient planté le drapeau glorieux de la Lusitanie sur toutes les plages du globe et avaient rendu si redoutable le nom de leur patrie.

Dans ce périple célèbre exécuté, selon les poètes grecs, plus de dix siècles avant notre ère, il est fait mention pour la première fois de l'Europe centrale. Selon la tradition, voici comment ces célèbres aventuriers la traversèrent : Ils remontèrent jusqu'à sa source un des fleuves qui se jettent dans la mer Noire, et, ayant traîné leur vaisseau à travers les terres, ils entrèrent dans un nouveau fleuve qui coulait vers la Baltique et gagnèrent cette mer. Ils se portèrent ensuite du nord au couchant, et ayant la terre à gauche ils entrèrent par Gadès *(Cadix)* dans la Méditerranée.

Laissant de côté toute fable et ce navire que l'on traîne au-dessus des plateaux, peu élevés d'ailleurs, qui séparent les bassins de la mer Noire et de la mer Baltique [1], il n'en reste pas moins constaté

[1] J'ai consulté parmi les commentaires sur les périples des Argonautes, les mémoires de M. Banier. Le savant abbé trouve absurde le transport du vaisseau au-dessus de la crête de partage des eaux des deux mers. Il serait dès lors aussi absurde de supposer qu'une galère, ayant 30 rames de chaque côté, et 50 à 60 coudées de long, ait pu remonter un fleuve quelconque jusqu'à sa source (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XII, p. 123).

Le navire *Argo* résume en lui tous les moyens de transport employés, comme Jason résume en lui les chefs des grandes expéditions de découvertes. Le périple des Argonautes personnifie à son tour tous les voyages entrepris par les Grecs pour aller d'une mer à une autre mer, en remontant un fleuve jusqu'à la crête de partage des eaux des bassins des deux mers, et en franchissant cette crête de partage pour redescendre un autre fleuve. Ceux qui sont familiarisés avec l'étude de la géographie physique savent

que les Grecs connaissaient cette dernière mer, que leurs marchands y étaient parvenus en suivant la route des fleuves, et qu'ils avaient visité les côtes occidentales de l'Europe en les longeant jusqu'au détroit de Gibraltar.

que les fleuves prennent toujours naissance à une dépression de la ligne de faîte du bassin, et que, de l'autre côté de cette ligne de faîte et à la même dépression prend naissance un cours d'eau de même ordre ou un de ses affluents. A chaque dépression d'une ligne de faîte ou de partage se trouvent donc les sources opposées de deux cours d'eau, de sorte que, si l'on veut passer du bassin d'un fleuve dans celui d'un autre fleuve, il faut chercher le point de passage aux sources mêmes de ces fleuves ou de leurs affluents. Ces dépressions où naissent les rivières et les fleuves forment en conséquence des défilés d'une grande importance. Elles sont toujours les nœuds de deux vallées opposées. Dans les hautes montagnes ces défilés se nomment cols, pertuis, ports, véritables portes que la nature a placées pour communiquer d'un versant à l'autre. Les vallées sont encore de nos jours, en pays de montagnes, les routes des armées; à plus forte raison, aux temps antiques, et dans des pays inconnus, presque déserts, couverts de forêts, elles étaient les seules voies que pussent suivre les explorateurs et les migrations de peuples.

Les services rendus par la découverte de ce point important de géographie physique furent trop éclatants, pour que cette découverte elle-même ne fût pas chantée par les Grecs comme l'avaient été les travaux des Hercules.

Diodore de Sicile raconte, d'après Timée, que les Argonautes remontèrent le Tanaïs. Dans ce périple, le fleuve descendu était la Dvina. D'autres historiens, en racontant les choses comme Timée, n'ont pas cité le fleuve remonté, ce qui peut faire supposer que la route choisie a été la vallée du Borystène (Dnieper), bien plus favorable que celle du Tanaïs pour arriver à la vallée de la Dvina; car d'Orcha sur le Borystène à Vitebsk sur la Dvina il n'y a que 15 lieues. On peut encore entrer du Dnieper dans son affluent le Pripecz et par là dans les marais de la Lithuanie pour arriver au Bog, affluent de la Vistule. M. de Petigny, expliquant la version de L'Anomacrite qui écrivait au temps de Pisistrate, c'est-à-dire 550 ans avant notre ère, fait passer les Argonautes du Don (Tanaïs) dans le Volga, puis des sources du Volga dans les lacs de Biely, d'Onega et de Ladoga, et de là dans la Baltique par la Newa. On sait que le Don et le Volga ne sont éloignés que d'un demi-mille d'Allemagne en remontant et descendant l'Ilawla et Camischinka, affluents de ces deux fleuves qui prennent naissance au même point de dépression de la ligne de faîte qui sépare leurs bassins. Apollonius décrit un autre périple. Il consiste à aller de la mer Noire à la mer Adriatique. A cet effet les Argonautes remontent la vallée du Danube et un de ses affluents (l'Inn, je suppose), et de là, gagnent par l'Adige le golfe de Venise. Enfin un autre périple fait traverser l'Afrique aux Argonautes, etc.

Dans la suite, les Grecs, pour aller d'une mer à l'autre, se servirent ordinairement des mêmes moyens; Strabon nous a décrit le périple des Marseillais pour se rendre de la Méditerranée dans la Manche. Ils remontaient le Rhône, puis la Saône, franchissaient les Vosges près de la source de cette dernière, descendaient dans la vallée de la Seine, et de là dans l'Océan « *Excipit enim ea Arar* (*la Saône*) *et in hunc influens Dubis; deinde, usque ad Sequanam fluvium, terra merces transportantur : hinc secundo amne deferuntur ad Oceanum.* » Strabon liv. IV.

Le fait suivant prouve à l'évidence ces antiques relations des Grecs avec les peuples de la mer Baltique. Au temps d'Homère et d'Hésiode, les femmes portaient des parures de succin ou d'ambre jaune, matière si renommée chez les anciens; or, cette gomme précieuse n'était alors recueillie que sur les rives de cette mer.

Le plus ancien récit du périple des Argonautes cite le nom des peuples de l'Europe centrale : c'est là le premier renseignement que nous possédions sur eux. Il les appelle *Cimmériens*, et considère tout le pays situé entre les monts Ourals et les limites occidentales de l'ancienne Gaule, c'est-à-dire, compris entre l'Asie et l'océan Atlantique, comme habité par des hommes portant ce nom. Il établit d'une manière précise leurs limites méridionales. Les Cimmériens, rapporte-t-il dans son style figuré, sont plongés dans les ténèbres parce que les monts Ourals et le Caucase leur cachent le soleil à son lever, les montagnes de la Thrace et de l'Illyrie, le soleil à son midi, les Alpes, le soleil à son coucher [1]. Il fixe également bien au nord l'emplacement de ces hommes, car il ajoute que les Argonautes arrivés dans la mer Baltique, et naviguant ayant la terre à gauche, abordèrent aux rivages cimmériens. Des renseignements plus authentiques confirmeront, dès l'abord, ces données puisées aux sources fabuleuses. Le premier est fourni par Homère. Quand il chante l'Odyssée, autre périple célèbre, il place également les Cimmériens à l'occident de l'Europe. « Notre navire, dit Ulysse, « pénètre dans l'Océan aux eaux profondes. Là sont la cité et les « peuples des Cimmériens toujours enveloppés de ténèbres et de « brouillards. »

La position des Cimmériens à l'orient, sur les bords de la mer Noire, dans les plaines qu'arrosent le Volga et le Don, est, comme on le verra dans un instant, un fait acquis à l'histoire positive. Enfin leur position sur la Baltique est confirmée par les témoignages postérieurs, car quatre siècles après (120 ans avant J. C.),

[1] « Cette hypothèse en elle-même est absurde, dit avec raison M. de Petigny, mais « elle fixe d'une manière assez précise les limites du territoire parcouru par les tribus « kymriques, et l'on voit que ces limites embrassent toute l'Europe centrale et boréale en « y comprenant la Russie. » (*Études sur les institutions mérovingiennes*, t. 1er, p. 8.) *

* Une foule de notes savantes et de citations pleines d'intérêt accompagnent le texte. Nous regrettons vivement que l'abondance des matières ne nous ait pas permis de les reproduire toutes. (*Note de la Rédaction.*)

d'innombrables armées quittèrent les rives de cette mer pour menacer l'Italie et inonder la Gaule. On les appelait Cimbres ou plutôt Kimbres, et dans le deuxième siècle de notre ère, Tacite retrouva aux mêmes lieux des hommes portant encore le même nom.

Or, les Kimbres et les Cimmériens étaient des hommes de même race. Un philosophe célèbre qui existait au temps des invasions kimbriques, qui vit les Kimbres à Rome et s'instruisit près de Marius, émet positivement cette opiniion. « Ceux que les Grecs « appelaient Cimmériens, dit Posidonius, sont ceux que l'on appelle « Kimbres. Après lui, Diodore de Sicile et Plutarque, tous deux Grecs et familiarisés avec les traditions et les historiens de leur patrie, énoncent cette même opinion que des auteurs modernes, d'une haute érudition, ont commentée et admise.

Il résulte de ces premiers renseignements, qu'aussi loin que l'histoire nous reporte, les Grecs désignaient sous le nom de Cimmériens toutes les peuplades comprises entre les limites suivantes : à l'occident, les rives de l'océan Atlantique; au nord, la mer Baltique; au midi, les montagnes des Alpes, de la Thrace, de l'Illyrie : à l'orient, le Volga et les monts Ourals.

La Belgique est renfermée dans cet espace. C'est là un point de départ, un premier jalon placé sur la route immense qui est ouverte aux investigations. Pour arriver à une solution il faut suivre les historiens pas à pas sur cette voie.

Trois siècles après le périple d'Ulysse, les Cimmériens ou plutôt les Kymris, pour se servir de la prononciation des langues du Nord, habitaient encore les rivages du Pont-Euxin et des Palus-Méotides. C'était une race blonde, remarquable par sa grande taille et son aspect féroce et belliqueux. Depuis des siècles, ces peuplades parcouraient ces steppes immenses et paissaient leurs troupeaux aux prairies arrosées par le Danube, le Dniester, le Don et le Volga, lorsque, 630 ans avant notre ère, deux races d'hommes descendus des plateaux de l'Asie centrale se ruèrent sur ces contrées, commençant, vers l'occident, cette série de migrations de peuples constatées par l'histoire, qui ont duré plus de douze siècles et qu'a pu seule arrêter la vigoureuse épée des rois francs.

A la nouvelle du danger les tribus kymriques se réunirent près du Dniester, et le grand conseil de la nation délibéra sur les mesures à prendre.

Selon Hérodote, les chefs furent d'avis de faire tête à l'orage et de défendre pied à pied le sol qu'ils occupaient. Le peuple, au contraire, frappé d'épouvante, refusa de suivre cet élan généreux et voulut fuir devant l'invasion. Un conflit s'éleva à ce sujet, on en vint aux mains, le parti de la guerre succomba, et les rois de la nation payèrent de leur vie leur résolution courageuse. Le peuple resté maître de se conduire à son gré hâta son départ. Cependant, avant de quitter pour toujours la terre qui l'avait si longtemps nourri, il éleva sur les bords du fleuve des monuments de pierre aux victimes de sa fureur, comme une expiation de sa lâcheté.

Les hommes qui causaient ces ravages étaient les Scythes, que suivaient de près les Gètes, avant-garde des Slaves.

Il y eut lutte, plus tard, entre ces deux races. Les premiers furent dispersés, et les Slaves s'étendirent peu à peu de l'Oural à l'Oder. Ils atteignirent les rives de ce dernier fleuve longtemps avant l'arrivée de César dans les Gaules, et ils en sont restés jusqu'à nos jours les maîtres. Mais à cette époque les Scythes étaient encore la race triomphante.

Leurs efforts paraissent avoir été dirigés du nord-est au sud-ouest. Les Kymris du Pont-Euxin furent séparés du restant de leur race et rejetés vers le sud-est. Pendant longtemps, sous la conduite de Lygdamis, ils répandirent l'effroi dans l'Asie Mineure, puis disparurent de la scène du monde, tandis que les autres tribus kymriques, chassées, il est vrai, des steppes de la Russie et de la Pologne actuelle et refoulées vers l'ouest, gardaient leur position à l'occident de l'Oder.

C'est ainsi que les Kymris furent séparés de l'Asie où sans doute fut leur berceau, car c'est là qu'il faudra plus tard remonter pour trouver les sources de leur langue, de leurs mœurs et de leur religion ; c'est ainsi qu'ils furent dépossédés des plaines qu'arrosent les bouches du Danube et des grands fleuves de la Russie, où peut-être la race entière avait séjourné longtemps avant d'entreprendre, aux âges qui précédèrent les temps historiques, leurs migrations vers les bords de l'Elbe, du Rhin et de la Seine, devançant dans cette route les Scythes et les Slaves, car toutes les fractions de la race conservèrent dans leurs chants les souvenirs de cette ancienne patrie.

Moins d'un demi-siècle après ces événements, d'autres boule-

versements s'accomplissaient à l'occident de l'Europe. Rome avait 162 ans de durée, elle était gouvernée par Tarquin l'ancien (592 ans avant J. C.), lorsque des hordes de barbares, franchissant les Alpes, descendirent en Italie, chassèrent les Étrusques de leurs possessions au nord du Pô et campèrent entre ce fleuve, le Tessin et le Serio. Cette migration fut suivie de près par d'autres hordes. Une d'elles campa sur l'Adige, une autre sur la rive droite du Tessin. Ces guerriers, les Romains les appelèrent Galls (*Galli*).

S'il faut en croire la tradition, ce n'était pas la première fois que les peuplades de cette race se montraient dans les mêmes lieux. Les érudits du temps de Sylla et de César s'efforcèrent de donner une origine gauloise à la vieille nation ombrienne autrefois si puissante, et dont les débris, à cette époque, occupaient encore les deux versants de l'Apennin. Ils disaient que les Ombres, quinze siècles avant notre ère, avaient attaqué les Sicules, ces premiers habitants connus du nord de l'antique Italie; qu'après de longues guerres ils les avaient forcés d'abandonner le pays et de se retirer en Sicile (1364 ans avant J. C.); qu'eux-mêmes, attaqués à leur tour, subjugués par les Étrusques venus de la Grèce, avaient vu disparaître peu à peu sous ces maîtres plus civilisés leur puissance, leur langue et leurs coutumes antiques.

Cette opinion, à laquelle on ne peut prêter une grande importance, prouve cependant une chose : c'est que les Galls ou les peuples dont ils étaient issus habitaient au nord des Alpes, à une époque bien antérieure à tous les documents historiques, les mêmes lieux où le périple des Argonautes et les chants de l'Odyssée placent les Cimmériens.

Les Cimmériens étaient-ils disparus? Étaient-ce donc des êtres imaginaires nés dans le cerveau des poëtes, ou bien existait-il quelque affinité entre les Kymris et les Galls? Ce sont là des questions qu'il s'agit d'examiner; de leur solution dépendent en partie l'histoire et l'origine des peuples qui habitent l'occident de l'Europe. Pour les résoudre il n'est point possible de suivre l'ordre chronologique des événements, il faut introduire, dans la dissertation, des événements, des opinions de temps postérieurs à ceux que l'on traite; mais enfin, il est indispensable de déblayer le terrain de ces premiers éléments de toute histoire nationale. En réunissant, au début de l'œuvre, tous les principes de la discussion, en dégageant,

les faits de toute cause propre à jeter de la lourdeur et de l'embarras dans le récit, il sera possible par la suite de les exposer d'une façon plus lucide et plus claire.

Les auteurs latins ont attribué à bien des causes l'invasion de l'Italie par les Galls. Les uns la rattachent à un excédant de population. Ils disent qu'Ambigual, souverain des contrées transalpines, voulant délivrer ses pays d'une jeunesse trop nombreuse, forma deux armées sous les ordres des deux fils de sa sœur, Bellovèse et Sigovèse, et consulta le sort sur la direction à imprimer à ces deux migrations. Les augures indiquèrent pour Sigovèse la direction de l'Helvétie, et pour Bellovèse celle de l'Italie. Les autres attribuent ces migrations à des bouleversements intérieurs, à des dissensions intestines, et l'état postérieur de ces contrées confirme cette dernière assertion. Tout porte à croire qu'une invasion venue du nord de la Gaule refoula devant elle les hordes du midi et les fit déborder sur les États voisins; que, cédant sous l'effort de la pression, les tribus établies au sud-est passèrent les Pyrénées et se répandirent dans le nord de l'Espagne; que les tribus du midi, sous la conduite de Bellovèse, franchirent les Alpes et inondèrent le nord de l'Italie; qu'enfin les tribus de l'est débouchèrent de l'Helvétie, et s'établirent sur la rive droite du Danube dans les Alpes Illyriennes. L'arrivée de tribus nouvelles descendues du Nord, près de tribus qui depuis des temps très-reculés bordaient les Alpes, est attestée par les souvenirs mêmes de la nation. L'histoire des vieux siècles était conservée dans les annales rimées par les pontifes, et chantées sans cesse par les bardes pour maintenir dans les cœurs l'amour de la patrie; or les druides attestaient qu'une partie du peuple était aborigène, mais que d'autres peuplades habitant autrefois des îles éloignées, des contrées au delà du Rhin, et chassées de leurs possessions par les envahissements de l'Océan et des guerres continuelles, étaient jadis venues se joindre à elle.

Comme tous les déplacements des tribus de cette race, mentionnés par l'histoire, ne se sont jamais opérés sans violence et sans guerre, on pouvait inférer par analogie, quoique la tradition druidique n'en parlât pas expressément, qu'alors, comme plus tard, il y eut lutte entre les arrivants et les premiers possesseurs. Les historiens modernes de la France ont cherché à rattacher à ce fait les migrations de Bellovèse et de Sigovèse et ils ont cru trouver,

parmi les populations du midi de leur pays, des traces de la division de ces deux branches de la même race. Si leurs conjectures sont fondées, tout l'effort de l'invasion dut avoir lieu du nord vers l'ouest le long de l'Océan. De ce côté les nouveaux venus s'étendirent jusqu'à la Garonne, tandis que vers le sud et vers l'orient ils ne dépassèrent ni la Vienne, ni la basse Loire, ni les Vosges. La séparation des deux fédérations était donc une ligne oblique allant du nord-est au sud-ouest, du Rhin à la Garonne.

Un fait est encore invoqué à l'appui de ce système; il atteste du moins que longtemps après la Gaule ne jouissait d'aucun repos. L'invasion de Bellovèse était achevée depuis soixante-six ans, lorsque de nouvelles tribus franchirent les Alpes (521 ans avant J. C.). Les Boiens se montrèrent les premiers, suivis de près par les Kénomans, les Lingons et les Senons. Tous passèrent par les établissements des premiers envahisseurs, franchirent le Pô sur des radeaux, chassèrent encore les Étrusques et se placèrent fièrement au midi du fleuve. Ces hommes étaient de même race que les premiers Galls descendus des Alpes, mais ils étaient plus robustes de corps et plus féroces en apparence. Cette différence provenait sans doute du plus ou moins de repos dont les tribus avaient joui. Les uns occupaient depuis longtemps leurs villages en paix, les autres venaient de franchir en nomades de longs espaces. Les premiers avaient déjà reçu un commencement de civilisation que procurent toujours le repos et la possession, les seconds avaient toute la sauvagerie d'hommes qui ne tiennent pas au sol et vivent au sein de continuels combats. La partie de l'Italie, occupée par les Galls du nord du Pô, fut appelée par les Romains Transpadane, et la partie occupée par les Galls de la rive droite, Cispadane.

Devant plus tard rencontrer et commenter ces conjectures, il suffit maintenant de constater qu'avant la conquête de la Gaule par les Romains, les traditions nationales ne donnaient pas à toutes les populations placées au midi de la Loire et de la Seine la vieille Gaule pour berceau; que, suivant ces traditions, les plaines habitées par elles auraient jadis compris dans leur étendue des contrées situées au delà du Rhin et des îles baignées par la mer du Nord et la Baltique; que ces populations n'auraient point quitté de leur plein gré ces anciennes possessions, mais que des guerres continuelles les auraient rejetées loin de leur patrie et pressées contre les peuplades

placées plus au sud. Enfin on notera encore ce fait, c'est que cette première invasion des hordes d'outre-Rhin signalée par l'histoire aurait été exécutée par le bas Rhin, et non par le haut Rhin et l'Helvétie.

Le nom de Galls, donné par les Romains aux hommes descendus en Italie, n'était pas leur véritable nom. Ils s'appelaient Celtes, ou mieux Keltes, en articulant ce mot suivant le génie des langues du Nord.

Faire des Galls et des Keltes deux peuples différents, serait une faute contre l'histoire, et ce point mérite d'être bien établi.

Lt-Cl B. Renard.

ROGNURES BUREAUCRATIQUES.

« Le style c'est l'homme » a dit Buffon. Si ce mot est vrai, le style des hommes de bureau doit se ressentir prodigieusement de la monotonie de leur existence : car le fauteuil bureaucratique n'est pas plus propre à retremper l'énergie de l'esprit que celle du corps, et l'éternel pupitre vert exhale un fluide soporifique dont le papier du gouvernement est tout imprégné.

Dans l'administration cependant, aussi bien qu'au barreau, le succès d'une affaire ne dépend que trop souvent de la manière de la présenter ; et si l'éloquence filandreuse de certains avocats nuit aux intérêts qu'ils sont chargés de défendre, la plume lymphatique de certains bureaucrates fait avorter plus de bonnes conceptions qu'elle ne produit de mesures utiles.

Il est triste de penser qu'il faille souvent de belles paroles pour faire admettre de bonnes choses, mais telle est la nature de l'homme, tous nos regrets ne pourraient rien y changer.

—

Le style administratif doit être simple, clair et précis.

C'est pour cette raison que la plupart des littérateurs, les poètes principalement, ont beaucoup de peine à s'approprier ce genre de style.

Le poète doit être avant tout homme d'imagination. Cette brillante faculté est non seulement inutile à l'écrivain administratif, elle lui est nuisible, et ne pourrait que l'égarer.

Il y a entre la poésie et l'administration toute la distance qui sépare le ciel de la terre, le fini de l'infini, l'idéal du positif.

Le poète tombé dans un bureau est comparable à un ange déchu : ou, si vous voulez, c'est un aigle qui ne peut réussir dans sa nouvelle carrière qu'à la condition de se couper les ailes et de se rogner le

bec et les serres. — S'il parvient à oublier ses anciennes hauteurs, s'il peut s'habituer à voler au niveau du sol, à franchir sur ses deux pattes les déserts arides, comme l'autruche, à patauger et à barbotter quelquefois dans les marais, pour en sortir net et propre comme le canard, à vivre en cage, sans faire des bonds désespérés pour s'élever, ce qui lui briserait la tête infailliblement; — alors, mais seulement alors, il pourra faire son chemin comme les autres, et peut-être un peu mieux qu'eux. Mais quel est le poète qui puisse se résigner à un rôle si humble? quelle est la plume tant soit peu libre dans ses allures qui puisse renoncer à l'amplification, se priver de la métaphore, éviter les points d'exclamation, voire les points d'interrogation, abjurer l'hyperbole et se moquer de l'onomatopée? Toutes ces brillantes manières de parler et d'écrire, que dans le vocabulaire classique on nomme *figures*, sont très-agréables à rencontrer dans une page de vers, ou dans une colonne de feuilleton, mais elles sont parfaitement déplacées dans une circulaire, et elles auraient l'air d'une mauvaise plaisanterie dans un rapport.

Exemples : — « Le dépôt de mendicité de La Cambre — ou la « prison des femmes à Namur — marche avec la plus parfaite régu- « larité; un ordre, une discipline admirables règnent parmi les « détenus, dont l'amélioration morale ne laisse rien à désirer; tous « les employés sans exception déploient un zèle digne des plus « grands éloges et méritent au plus haut degré la bienveillance du « gouvernement. »

Ces expressions superlatives ne feraient-elles pas croire que le système pénitentiaire a atteint l'apogée du progrès en Belgique, que tous les condamnés deviennent de petits saints, et que le moindre garde-chiourme mérite la croix d'honneur?

C'est un exemple dont plus d'un rédacteur provincial fera bien de se garder. Si vous avez tant de bien à dire aujourd'hui, que vous restera-t-il pour l'année prochaine? — En fait d'éloges, il est bon, en administration surtout, de se réserver une poire pour la soif et de ne pas vider le sac de votre satisfaction tout d'un coup.

N'allez pas écrire non plus qu'une ère nouvelle s'ouvre pour l'école communale de Schaerbeek — ni même pour le collége de Thuin, — quel que soit le mérite respectif de ces deux établissements. A peine vous permettrai-je de dire que l'université de Bruxelles, *dès son*

aurore, brille d'un vif éclat, d'abord parce que la métaphore est trop emphatique pour une plume de bureau, ensuite parce que....

—

Quant à l'amplification, cette grande ressource des littérateurs à tant la ligne, c'est une malheureuse habitude que l'on contracte dans les colléges et qui devient un vice dans les bureaux. Dans une œuvre littéraire, on comprend qu'il soit permis de développer un peu sa pensée; de lui donner, comme on dit en rhétorique, de la vie, des chairs, des couleurs; car en littérature il s'agit avant tout de plaire, et

« Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. »

Mais l'administration n'a en vue que l'utilité : l'administration est une bonne ménagère fort occupée; elle dit les choses clairement et brièvement, sans se permettre aucune digression, aucun préambule inutile.

« *In medias res auditorem rape.* » Elle suit à la lettre ce conseil donné aux poètes et que nos prosateurs eux-mêmes ont oublié.

—

Un grand administrateur, qui, si je ne me trompe, n'était autre que Napoléon lui-même, — avait pour l'amplification une telle horreur, qu'il inventa, pour son usage particulier, une méthode de lecture singulièrement expéditive, et que s'approprient la plupart des journalistes, pour la lecture des ouvrages dont ils doivent une critique *raisonnée* à leurs abonnés.

Cette méthode consiste tout simplement à ne lire que la première phrase de chaque paragraphe : le reste se supplée aisément par l'imagination, et est presque toujours inutile pour l'intelligence du texte complet. — Cela s'appelle *lire avec le pouce.*

Ouvrez le Télémaque; vous y lisez : « Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse... » Vous en savez assez : les phrases qui suivent ne sont que de l'amplification. — Que, dans sa douleur, elle se trouvât malheureuse d'être immortelle, que les nymphes n'osassent lui parler; qu'elle se promenât souvent seule sur le rivage de la mer... Tout cela va sans dire, tout cela se devine, tout cela prouve seulement que Calypso était inconsolable, — ce que vous savez déjà, et ce qui suffit.

Cette méthode est aussi en usage chez les fonctionnaires qui ont à parcourir des documents volumineux et des pétitions innom-

brables : elle prouve que les écrivains administratifs doivent serrer leur style, sous peine de n'être pas lus.

—

Mais comme à côté de la règle il faut toujours placer l'exception, disons tout de suite que si la concision est désirable, elle n'est cependant pas toujours possible. Il est des têtes si dures, que l'on ne peut rien y faire entrer qu'à coups de marteau : si vous avez à rédiger une *instruction* pour ces têtes-là, n'épargnez ni les détails, ni les explications; sinon elles ne comprendront pas, et les mesures que vous aurez recommandées seront exécutées tout de travers. Plus on descend les degrés de la hiérarchie administrative, plus on rencontre de ces intelligences obtuses qui font le désespoir de Messieurs les commissaires d'arrondissement.

—

Le point d'exclamation n'est plus de mode : il n'y a plus guère que les rhétoriciens et les pensionnaires qui en usent dans leurs thèmes et qui en abusent dans leur correspondance privée ; les plumes sérieuses en sont très-sobres, et l'administration s'en abstient tout à fait. Car si l'administration est bonne ménagère, elle n'en est pas moins une grande dame, et quoiqu'elle ait assez l'habitude de témoigner son étonnement (lisez son mécontentement), elle ne doit jamais s'émouvoir — *nil mirari.* — Les phrases exclamatives compromettent sa dignité.

Quant au point interrogatif, il ne lui est pas absolument interdit, mais elle doit en user modérément; l'interrogation directe est une forme de style trop libre et trop familière pour le gouvernement. J'ai connu un ancien sous-préfet qui disait à sa femme : « Je n'aime pas qu'on m'interroge. »

—

Le goût, le tact, l'habileté sont donc des qualités nécessaires aux écrivains administratifs. Leur style doit être grave et modéré, mais ferme et capable de vigueur et d'énergie. Ils ne doivent jamais perdre de vue qu'ils sont les organes du gouvernement; alors ils s'efforceront de s'exprimer comme ferait le gouvernement lui-même, s'il pouvait être personnifié.

Quel fléau pour l'administration que ces rédacteurs au style vague et décousu, dont la pensée est aussi obscure que l'expression en est inexacte, dont les idées s'enchaînent aussi mal que les

phrases, dont la plume, pour tout dire, boite plutôt qu'elle ne marche et embrouille les affaires au lieu de les éclaircir!

—

Si jusqu'à présent je n'ai point parlé de la *correction*, c'est qu'il est trop évident que dans le style administratif, comme dans toute espèce de style, c'est la première qualité que l'on doit exiger. Il est clair qu'avant tout, il faut savoir la langue dans laquelle on écrit, et que les solécismes, les barbarismes, les mots impropres et les fautes d'orthographe, conviennent moins encore à la dignité de l'administration que l'abus des figures de rhétorique et des phrases exclamatives : car l'administration, c'est le gouvernement, c'est le pouvoir exécutif, c'est le roi; si j'étais roi, je ferais punir, comme coupable de lèze-majesté, le bureaucrate ignare qui m'aurait fait parler comme un rustre ou un cocher de fiacre. Malheureusement, il faut bien l'avouer, nous comptons encore en Belgique plus d'un bureaucrate de cette espèce, et ce ne sont pas toujours les expéditionnaires et les commis qu'il faudrait renvoyer sur les bancs de l'école primaire. Il n'est pas rare de voir le Moniteur lui-même donner une ruade à la grammaire, et la correspondance ministérielle n'est que trop souvent rédigée à l'instar des cacographies. C'est qu'en 1830 on n'était pas difficile sur le choix des employés. Muni d'une cocarde tricolore et d'un peu de présomption, le premier venu pouvait aisément pénétrer dans les laboratoires de la place Royale et de la rue de la Loi. Le nouveau gouvernement créé en une nuit avait dit : « Je suis parce que je suis. » — Une foule de gens peu lettrés et affamés d'emplois trouvèrent l'argument bon pour eux et s'en emparèrent en même temps que des pupitres verts qu'ils occupent encore aujourd'hui. Depuis ce temps là, il est vrai, quelques-uns de ces conquérants se sont livrés à l'étude de Lhomond et de Letellier, courage dont la patrie leur a été infiniment reconnaissante; mais plusieurs autres ont continué à écrire *suffire* comme si ce verbe appartenait à la deuxième conjugaison, et *cela* avec un accent grave sur la dernière lettre. — Jugez de leur syntaxe et de leur logique grammaticale! — Et notez bien que ces continuels *lapsus calami* n'ont pas empêché ces Messieurs de faire leur chemin et de dépasser de beaucoup les employés plus instruits entrés après eux dans la carrière; on s'est contenté de faire corriger par ces derniers les fautes de leurs chefs, et quand il s'est présenté quelque

travail important, c'est la plume du serviteur qui l'a fait, et celle du maître qui l'a signé. *Sic vos non vobis.*

Aujourd'hui encore la carrière bureaucratique est si peu estimée que l'on voit tous les jours des mains faites pour cirer des bottes se présenter pour noircir le papier du gouvernement : il y a dans les archives de chaque département une charretée de pétitions barbouillées par ces mains-là, et qui sont très-curieuses à lire ; elles feraient croire que les bureaux ministériels sont considérés comme le refuge naturel des intrigants de bas étage et des misérables de toute espèce.

Il n'y a que dix-sept ans que cela dure, et déjà il est question de changer les choses. Il ne s'agit de rien moins que d'exiger des candidats aux emplois des administrations centrales, qu'ils fassent preuve de quelque instruction et d'une certaine aptitude. Espérons que la nouvelle organisation consacrera ce projet hardi, non pour le passé, car ce serait de l'effet rétroactif (chose néfaste), mais pour les temps futurs ; de sorte que nos neveux pourront jouir du bienfait d'un meilleur régime.

D. G.

TRADUCTIONS D'HORACE ET DE TIBULLE.

II.

(Horace, Livre I, Ode XI.)

A LEUCONOÉ.

Non, ne recherche point, — c'est le secret des cieux ! —
A mes ans comme aux tiens quel terme ont mis les dieux ;
N'en crois pas les calculs qu'invoque Babylone.
Qu'il vaut bien mieux souffrir ce que le sort ordonne !
Soit qu'il ajoute encore au nombre de tes jours,
Soit que sa main avare en ait borné le cours
Au rigoureux hiver qui maintenant déchaîne
Contre ses bords rocheux le golfe de Tyrrhène,
Leuconoé, sois sage et rafraîchis ton vin.
Que ton plus long espoir mesure un court espace !
Tandis que nous parlons le temps jaloux s'efface ;
Cueille la fleur du jour sans croire au lendemain.

III.

(Horace, Livre I, Ode XXIII.)

A CHLOÉ.

Tu m'évites, Chloé, semblable au jeune faon
Qui, cherchant sur les monts son inquiète mère,
S'effraie à la rumeur légère
Des feuilles et du vent.

Que les pampres tremblants sous la brise gémissent, [1]
Qu'un lézard des buissons agite l'épaisseur,
Soudain ses genoux et son cœur
D'épouvante frémissent.

Mais ma poursuite à moi peut-elle t'alarmer?
Ressemblé-je au lion, au tigre sanguinaire?...
Chloé, délaisse enfin ta mère:
C'est ta saison d'aimer.

IV.

(Horace, Livre I, Ode XXXII.)

A SA LYRE.

Entends mes vœux, ô Lyre! — Avec toi si ma main
Dans mes loisirs jamais se joua sous l'ombrage,
O Lyre, écoute-moi: module un chant romain
Qui vive d'âge en âge.

Toi qu'anima d'abord le chantre de Lesbos, [2]
Tu le sais: même aux camps, témoins de son courage,
Soit alors que sa nef, triste jouet des flots,
Avait touché la plage,

Il chantait Évoé, les Muses et Vénus,
Et l'enfant qui toujours auprès d'elle figure,
Et le front jeune et pur, les yeux noirs de Lycus,
Sa noire chevelure.

O gloire d'Apollon, délices des banquets
Où le Roi de l'Olympe assemble son empire,
Toi qu'en vain mes douleurs n'invoquèrent jamais,
Entends mes vœux, ô Lyre!

ÉDOUARD D. L.

[1] Nam seu mobilibus vitis inhorruit
Ad ventum foliis, etc.

[2] Alcée.

CONFÉRENCE RELIGIEUSE

SUR LES RAPPORTS DU SOCIALISME ET DU CHRISTIANISME.

Lorsque la famine promène son hideux cortége à travers l'Europe, que de toutes les contrées s'élève un immense cri de détresse auquel les gouvernements ne répondent qui par le bruit de leurs armes, alors les hommes restés étrangers au mouvement révolutionnaire qui s'opère dans les esprits depuis un quart de siècle, se sentent pris d'une vague terreur en songeant aux destinées futures de l'humanité ; ils se demandent, en tremblant, quel serait le sort du monde si l'année que nous commençons sous de si funestes auspices ne ramenait pas l'abondance? Et fermant les yeux sur un avenir plus ou moins éloigné pour ne plus s'occuper que des grandes misères du moment, s'ils sont frappés d'une chose, c'est de la coupable imprévoyance et de la faiblesse des pouvoirs. Ce n'est plus un doute pour personne, les moyens employées pour guérir l'ulcère qui ronge la société ne sont que de faibles palliatifs, éternisant les douleurs sans les amoindrir. Il en résulte qu'en présence du problème social qui a préoccupé tant d'esprits, et qui menaçant se dresse aujourd'hui devant nos vieilles institutions chancelantes, on cesse de jeter le dédain et le sarcasme aux hommes d'intelligence et de courage qui ont consacré leur existence à travailler au bonheur de leurs semblables. Non seulement l'insulte et le ridicule ont cessé de les poursuivre ; mais encore l'indifférence, dans laquelle on s'était si commodément retranché jusqu'aujourd'hni, cesse enfin, et l'on consent à les entendre. Cette prédisposition des esprits n'avait probablement pas échappé à M. Boucher, lorsqu'il y a quelque temps, il annonçait ses conférences religieuses sur les

prétendues incompatibilités et les affinités du christianisme pur avec les doctrines sociales modernes. Le socialisme quitte les colonnes étroites du journal pour monter dans une chaire chrétienne, et retentir sous les voûtes d'un temple qui n'avait jamais entendu que la parole de Dieu. — Il y a dans ce fait quelque chose de grand et d'imposant qui n'échappera à aucun esprit sérieux. C'est une voie nouvelle et glorieuse ouverte au Christianisme, ou, pour mieux dire, c'est le Christianisme rentrant dans sa mission originelle, reprenant la haute tutèle de la civilisation. — Un sujet aussi vaste qui porte dans ses flancs la question de savoir, quelles sont les destinées de l'homme dans ce monde et dans l'autre, ne pouvait être abordé que par un talent supérieur et hardi. Nul autre que M. Boucher n'était plus digne de remplir cette tâche. Habile dans l'art si difficile de bien dire, il nous entraîne par la profondeur de ses idées, la beauté de ses sentiments et la foi ardente qui anime chacune de ses paroles. Ces qualités éminentes, qui font du prêtre un Saint Paul, M. Boucher les possède toutes, elles brillent dans les deux discours qu'il vient de prononcer. Je n'en ferai point l'analyse ; l'analyse affaiblit l'œuvre qu'elle dissèque ; elle est fatale surtout aux discours religieux ; en passant sous son scalpel, ils se dépouillent de tout leur charme, ils ne sont plus que des squelettes glacés. Constater un fait important selon moi, et le livrer à la méditation des penseurs, voilà le but que je me suis proposé en écrivant ces quelques lignes. Aussi sans me préoccuper de la forme, des beautés, de la partie artistique enfin de ces deux discours, me bornerai-je à en extraire les principales propositions.

Certes, l'orateur ne pouvait mieux commencer qu'en nous dévoilant la cause et l'origine de cet antagonisme apparent qui existe entre le socialisme et le Christianisme pur, cette espèce de suspicion dans laquelle le Christianisme se trouve auprès des reformateurs modernes. Avec une noble franchise, il en a assumé toute la faute sur lui et sur ses frères. Jusqu'aujourd'hui de bonne foi, il est vrai, et croyant interpréter le sens intime de leur religion, ils s'étaient disait-il, uniquement préoccupés du ciel, faisant bon marché du reste ; *ils avaient professé le désintéressement le plus absolu des choses de la terre.* Il en est résulté que, lorsqu'on leur a demandé de faire l'essai de leur doctrine, ils ont été surpris en flagrante et continuelle contradiction, se préoccupant fort, pour leur compte, des affaires

d'ici-bas, recherchant dans leur vie réelle ces biens terrestres qu'ils méprisent tant dans leurs élans oratoires. C'est que la nature en veut pas être méconnue.

Cette espèce de divorce entre les idées sociales modernes et le Christianisme, dont les tendances sont pourtant les mêmes ainsi que nous le verrons bientôt, n'a donc pas sa source dans le Christianisme, comme on l'a cru ou comme on a feint de le croire, mais seulement dans une fausse interprétation de son esprit. Cette incompatibilité apparente disparaîtra d'autant plus facilement que par une inconcevable, mais réelle inconséquence, nuls ne sont plus heureux que les ministres de l'Évangile d'apprendre une découverte, un progrès nouveaux.

Cela dit, et entrant plus avant dans la question, on se demande tout naturellement : quels sont les moyens que le christianisme emploie pour arriver à ses fins ?

Le premier qui s'offre à l'intelligence, est la liberté. Gravée en lettres ineffaçables dans le cœur de l'homme, elle est écrite dans toutes les pages de la Bible. Et par cette liberté il ne faut pas entendre la liberté politique seulement, mais la liberté sous tous ses aspects. Arrière donc ces usurpateurs du nom de chrétien, qui ne voient dans la liberté que ses dangers, qui ne la cherchent que pour l'étouffer. Arrière ces hommes qui abdiquant leur personnalité, consentent à se faire cadavres, et à ne conserver que juste la force nécessaire pour forger des fers au monde. Arrière ces castes privilégiées, et ce pouvoir absolu qui donne à un vieillard le droit de faire rentrer dans le néant, immédiatement et d'un seul geste, une découverte, un progrès, une œuvre de génie, qui gêneraient ses affaires en faisant celles de l'humanité. Mais la liberté ne suffit pas ; elle n'est qu'un mot vide de sens si elle n'est accompagnée de l'égalité. Eh bien ! qu'on cherche dans les monuments des religions et des philosophies de tous les temps, et l'on ne trouvera nulle part ce principe proclamé d'une manière aussi précise et aussi absolue que dans le christianisme, où il est si bien formulé par la fraternité des hommes. On comprend bien que ces deux moyens, quelque puissants qu'ils soient, ne peuvent produire seuls le résultat auquel ils doivent concourir ; que les hommes peuvent très-bien être libres, être égaux et souffrir encore ; car l'égoïsme n'a pas cessé de régner et la société n'est pas encore véritablement constituée. Pour que le

système soit complet il faut encore le principe qui vivifie et féconde, le lien qui unit la famille, la synthèse qui maintient l'harmonie. Tout cela : c'est l'amour; mais l'amour tel que l'a enseigné le Christ mourant sur la croix, l'amour qui double les forces de la jeune mère penchée sur le berceau de l'enfant malade, l'amour qui enflamme les grands courages et les sublimes dévouements.

Pas un seul réformateur n'est venu sans dire aux hommes qu'il prétendait régénérer : soyez libres, égaux et aimants.

Après avoir démontré que les moyens sont identiques, et que les principes sur lesquels s'appuie le christianisme pur sont la force du socialisme, l'orateur prouve que leur but est également le bonheur des hommes.

La seule différence entre eux est celle qu'on découvre entre toutes les œuvres divines et les œuvres humaines ; les premières sont éternelles, elles sont dans le temps et dans l'infini. Les secondes n'ont d'existence que dans le temps; elles s'arrêtent aux limites du fini comme ceux dont elles émanent. Ici vient se placer tout naturellement la réponse à un reproche souvent adressé au Christianisme, à savoir : qu'il est imparfait, qu'il ne dit rien des intérêts de la terre. Eh bien ! oui, cette lacune s'y trouve ; mais elle y était nécessaire pour conserver l'harmonie entre tous les principes, et loin d'être une imperfection, elle est la preuve la plus éclatante de la sagesse divine. C'est afin de ne pas faire des lois immuables pour des choses essentiellement temporaires et changeantes, et afin de laisser à l'homme son libre arbitre, que Dieu s'est contenté de lui dire : travaille, sans lui donner des lois de détail ; aime, sans régler les battements de son cœur ; prie, sans lui recommander d'attendre pour cela que la cloche l'appelle à la prière. A vous, hommes d'intelligence et de cœur, à vous de rechercher ces lois de détail que Dieu vous abandonne. Voilà sous quel rapport le socialisme complète le Christianisme; mais l'auxiliarité doit être réciproque. Cette dernière thèse a inspiré à M. Boucher de magnifiques mouvements d'éloquence. On eût dit de Lacordaire dans ses plus beaux moments, lorsque s'élevant dans les plus hautes régions de l'art oratoire, il évoqua tous les systèmes de philosophie devant le tribunal de l'expérience. Sommés de dire leur dernier mot sur les questions qui agitent nos vieilles sociétés, le panthéisme si diffus et si vague, le déisme plus vague encore et le froid scepticisme ont été surpris en flagrant délit

d'indifférence et d'égoïsme. Et voilà cependant avec quoi l'on voudrait remuer les masses. Aussi l'appel est-il resté longtemps sans écho, parce que l'homme ne veut à aucun prix renoncer à l'espoir intime et profond de se survivre à lui-même. La philosophie selon le Christ répond seule à tous les besoins de l'homme ; elle est la panacée des maladies de l'âme, la consolation de la misère, l'espoir du mourant. Que le socialisme arbore son oriflamme et les peuples le suivront, comme ils ont suivi les rois au douzième siècle.

ARTHUR D.

QUATORZIÈME LETTRE[1].

SUR LE CARACTÈRE PROPRE DE L'ART ARCHITECTURAL.

Après bien des siècles, aidé de sa raison bien plus que des yeux du corps, l'homme a pu se faire une idée de sa demeure terrestre, en reconnaître la forme et ce merveilleux mécanisme au moyen duquel les jours et les nuits, les saisons et les mois nous sont dispensés avec une régularité invariable.

Une zone continuellement soumise aux ardeurs du soleil entoure le globe terrestre ; deux autres, dont le climat est plus tempéré, s'étendent aux limites de la première, et après celles-ci se trouve encore de chaque côté une zone dite glaciale. Ainsi les climats sont les mêmes sur les deux hémisphères, et se succèdent dans le même ordre à partir de l'équateur. Un arrangement dans lequel des parties égales se trouvent disposées entre elles de la même manière, à partir d'un même point, d'une même ligne ou d'un même plan, est dit symétrique. Ce vers latin ;

Roma tibi subito motibus ibit amor,

qui se lit de la même manière à partir de la droite ou de la gauche, offre un exemple de l'ordre dont nous parlons. Mais doit-on avoir recours à un jeu d'esprit pour faire comprendre cet ordre symétrique dont toutes les œuvres de la création portent l'empreinte? Les animaux et l'homme sont composés chacun de deux parties symétriques à l'extérieur. La plupart des plantes présentent ce caractère, et le règne minéral, dans ses cristallisations, nous offre une symétrie tellement prononcée, qu'on pourrait croire que c'est dans ce règne que l'homme a puisé ses idées à cet égard.

Toutes les langues sont pauvres quand il s'agit d'exprimer des idées abstraites; pour rendre ce que les géomètres entendent par

[1] Mr C. E. Guillery a bien voulu nous communiquer ce fragment de l'intéressant ouvrage qu'il se propose de faire paraître bientôt.

(Note de la Rédaction.)

symétrie, nous n'avons que le seul mot de symétrie, encore est-il employé dans les arts et la littérature pour signifier toute autre chose que ce que nous voulons dire ici. Usons donc de périphrases, et disons : Il y a symétrie là où il y a parties égales disposées dans un ordre inverse ; ou bien encore : il y a symétrie lorsque, dans un même tout, les parties égales sont disposées dans le même ordre, à partir en sens inverse, du même plan, de la même ligne, du même point ; ou bien encore : il y a symétrie, lorsque, à partir des deux extrémités opposées, les parties égales sont disposées dans le même ordre en allant vers le milieu.

Les Grecs employaient pour signifier ce genre de symétrie le mot ἀντιστοιχεία, que rien ne devrait nous empêcher de franciser ; il deviendrait *antistichie* (*antistikie*).

Si ma définition ou mes définitions manquaient de clarté, une foule d'exemples viendraient m'aider à les faire comprendre. A ceux que j'ai puisés tout à l'heure dans les trois règnes de la nature, je puis joindre l'image d'un objet dans une glace, la contre-épreuve d'une estampe, la disposition des échecs quand la partie va commencer, etc.

Voilà, je crois, mon idée bien comprise, et je n'ai pris tant de soin de l'exprimer rigoureusement que parce qu'un sens tout différent est attribué au même mot par tous les dictionnaires et par tous ceux qui s'en servent.

Or, je puis dire maintenant : La symétrie mathématique, celle que je viens de définir, l'antistichie, est la base et le caractère de toute architecture ; là où il y a l'une, il y a l'autre. On a trop restreint le sens du mot architecture, quand on lui a fait signifier seulement l'art de bâtir. Il y a architecture dans le tracé d'un jardin ; Lenôtre a fait preuve de génie dans cette science quand il a donné les plans des jardins de Versailles, des Tuileries, de Belœil, de Cassel et de tant d'autres ; Zinner était architecte quand, en 1774, il traçait le parc de Bruxelles. Mais, dans les jardins anglais, il n'y a point de symétrie. — Patience, nous reviendrons bientôt à ce sujet.

C'est à tort que l'on a pu croire que l'architecture n'avait point de modèle dans la nature ; on voit qu'elle y a son principe et ses modèles comme la peinture, comme la sculpture. L'homme, peut-être parce qu'il est symétrique, aime tout arrangement qui s'accorde

en ce point avec son organisation. Mes deux yeux, mes deux mains, m'engagent à établir ou à chercher le même arrangement à droite et à gauche. Si mes forces ne me permettent pas d'établir cet ordre dans de grandes masses, dans des édifices, je le fais naître au moins dans mon mobilier, sur ma cheminée. Cette pendule, avec ces deux candélabres et ces deux petites statuettes, sont symétriquement, antistiquement arrangés. Sans doute, c'est à l'art de bâtir que l'architecture s'applique de la manière la plus étendue ; mais l'esprit de l'architecture s'étend encore aux décorations, aux dispositions quelconques que l'on peut donner aux objets pour satisfaire à notre goût pour la symétrie.

Il est bien à remarquer que ce qui est symétrique dans l'homme, ce sont toutes les parties qui sont relatives à l'âme, à la vie animale, telles que les organes des sens, de la parole, les lobes du cerveau et les nerfs qui en découlent, et que la symétrie disparaît dans ce qui n'est relatif qu'à la vie organique, comme le cœur, les intestins, etc. Ces organes ne sont plus sous l'empire de la raison, mais sous celui de l'instinct.

On a abusé du terme d'architecture quand on l'a appliqué à ces humbles asiles que l'homme se creuse dans la terre, ou qu'il se compose de matériaux sans choix pour se mettre à l'abri, lui et sa famille. En cela, il n'y a point d'art, il n'est question que de la satisfaction d'un besoin, et c'est à son instinct que l'homme a recours pour se loger, comme l'oiseau, le castor et d'autres animaux. L'art commence là où l'on cherche une jouissance intellectuelle. C'est alors qu'il sera bon d'adopter des dispositions régulières ou élégantes, bientôt on trouvera des beautés, du goût. On appellera la science qui créera des principes, posera des règles, et, s'appuyant sur les sciences, ses sœurs, donnera tous les moyens d'action, tous les préceptes relatifs à la solidité. La science du constructeur viendra alors s'unir à celle de l'architecte ; elle s'uniront tellement que ceux qui n'analyseront pas diront que l'une est l'autre.

Le peintre et le sculpteur éviteront dans leurs œuvres cette disposition que recherche l'architecte. Ils s'efforceront de rompre cette symétrie qui répandrait un froid glacial dans leurs tableaux. Mais l'architecte s'empare de leurs ouvrages, il en décore ses portiques, ses temples, ses palais, en les faisant, par la place qu'il leur

attribue, rentrer dans l'esprit de son art. Lui seul sait convenablement employer les produits de la peinture et de la sculpture ; lui seul est apte à les rendre parties d'un tout, à leur assigner les rôles qu'ils doivent jouer, à les mettre en scène. Rien n'est plus mal imaginé pour faire juger des tableaux, que de les mettre dans un musée. Ils sont là comme attendant d'être mis en œuvre, comme de nobles coursiers attachés aux piliers d'un marché aux chevaux.

Il faut bien, pour répondre parfois aux vues de l'architecte et s'associer à son œuvre, que le sculpteur adopte son principe et sacrifie à la symétrie. Qu'on voie le fronton du Louvre ; le sculpteur a voulu le décorer d'un quadrige, mais l'architecte a exigé que la tête du héros porté sur le char occupât le point culminant de son tympan triangulaire, et que deux chevaux s'élançant vers la droite, deux autres se dirigeassent vers la gauche. Par cette disposition, il est évident que le char n'avancera pas, que le sculpteur a encouru le blâme de tous ceux qui voudraient juger son œuvre hors de la place qu'elle occupe ; mais que là où elle est, elle satisfait le goût et n'a qu'un défaut que nous ferons sentir tout à l'heure. J'ai sous les yeux le dessin d'un bas-relief de Flaxmann à qui on avait donné le même problème à résoudre, et qui s'en est tiré de la même manière.

Bien probablement l'architecture, née du besoin comme toutes les autres sciences, a été cultivée avant la peinture, avant la sculpture. Il était plus facile d'arranger les objets naturels suivant un certain ordre, que de les imiter à l'aide du pinceau ou du ciseau ; aussi les premiers travaux du sculpteur lui furent-ils demandés par l'architecte qui réclama des colonnes, des chapiteaux, des festons et d'autres ornements.

L'art du peintre se borna peut-être d'abord à déposer des couleurs variées sur des panneaux. Ce qui porterait à penser que les premiers artistes furent seulement des aides appelés par l'architecte pour décorer des œuvres architecturales, c'est que l'esprit de l'architecture se trouve dans leurs ouvrages avant celui qui leur devint propre par la suite. Les premières statues égyptiennes représentaient des personnages dans des positions symétriques : debout, les jambes symétriquement placées, les bras tombant le long du corps de la même manière, ou bien, assis ; mais les pieds également avancés, le visage immobile et les bras encore placés symétrique-

ment. Les peintures affectent cette même disposition antistique, mais avec moins de régularité.

Voici maintenant ce qui établit une grande différence entre le génie de l'architecture et celui des arts d'imitation, c'est que tout ce que crée la première est destiné à l'immobilité, et doit faire naître l'idée de repos et de durée. Le peintre et le sculpteur, au contraire, veulent donner l'idée de mouvement. Eh bien! il est dans la nature de l'homme, et probablement cela a été remarqué et dit avant moi, il est, dis-je, dans la nature de l'homme de sentir et d'exprimer le repos par la symétrie, de reconnaître et de peindre le mouvement par la rupture de la symétrie.

La symétrie est l'ordre par excellence, l'ordre subsistant qui a duré et doit durer encore. Nul mouvement ne peut avoir lieu sans troubler cet ordre, et il nous est impossible de supposer le mouvement là où cet ordre si exact subsiste.

Les rochers et les montagnes sont beaucoup plus anciens que les monuments égyptiens. Le plus petit caillou, remarque Bernardin de Saint-Pierre, est plus ancien que les pyramides, et cependant ces rochers, ces montagnes, ces cailloux n'inspirent pas ce sentiment de durée éternelle que nous font éprouver les constructions égyptiennes. C'est là que l'artiste paraît avoir voulu peindre l'éternel repos et avoir parfaitement trouvé le style convenable pour exprimer ce qu'il voulait faire sentir; formes régulières et régulièrement répétées, masses que l'on croirait accumulées et taillées pour ne représenter que des masses indestructibles et inaltérables. Devant un temple massif un pylône massif, de longues files de statues toutes égales, toutes pareilles, sur deux lignes parallèles. On marche entre elles, et tous les points que l'on parcourt étant entourés d'objets semblables, on se croit toujours au même lieu. Le mouvement est anéanti pour le spectateur comme pour le monument regardé.

L'architecture égyptienne accéléra sans doute les progrès de la sculpture; mais elle lui imprima un caractère tout particulier.

Les arts d'imitation devinrent plus libres en Europe. Chacun voulut prendre son caractère propre; et peut-être pour avoir été assujettis dans leur enfance, ils tendirent plus à l'indépendance dans leur virilité. L'architecture restera par la symétrie empreinte d'immobilité; mais la peinture et la sculpture vont chercher à rendre

le mouvement, et ce n'est qu'en rompant la symétrie qu'elles pourront le trouver. Le mouvement passé, le mouvement actuel, l'action future se lisent dans les jambes de l'Apollon dont l'une devance l'autre, dans le torse incliné du Laocoon, dans les bras du gladiateur dont l'un s'abaisse tandis que l'autre s'élève.

Ai-je prouvé maintenant ce que je voulais prouver? Ai-je bien établi que la symétrie des géomètres modernes, différente de celle que les dictionnaires ont définie [1], que cette symétrie d'égalité et d'opposition, cette antistichie, est le principe de tout art architectural, que ce principe est dans toute architecture et rapporte à l'architecture tout ce en quoi il se trouve? Combien d'objections peuvent m'être faites! combien d'explications peuvent m'être demandées! Pourrais-je mettre de l'ordre dans mes réponses, si les questions et les objections me viennent pêle-mêle et de tous les côtés à la fois? Est-il vrai que la symétrie soit dans l'univers et que les différentes parties de ce tout immense soient disposées avec égalité et antagonisme, comme vous voulez nous le faire entendre? Si vous n'avez vu qu'une partie d'un tout, répondrai-je, avez-vous le droit de la regarder comme dénuée de correspondance avec celles que vous ne voyez pas? Qui vous dit que la terre n'ait pas son pendant [2]? Malebranche avait sur ce point des idées bien dignes de la majesté divine.

Pour la création de l'univers, Dieu a été nommé créateur, il a été appelé le grand architecte par ceux qui ont senti la symétrie de son ouvrage. Quand il a établi cet arrangement dans la matière, peut-on douter qu'il ne l'ait mis dans l'ordre intellectuel? Notre mémoire agit d'ordinaire dans un ordre rétrospectif, et à partir du moment présent nous reporte vers les événements passés, dans un ordre inverse à celui dans lequel ils se sont développés [3].

[1] On trouve en toutes lettres dans l'*Encyclopédie* (art. *Symétrie*): « La symétrie, qui est le fondement de toute beauté en architecture, etc. » Mais qu'on lise cet article qui est de Blondel, et on verra combien, en employant les mêmes mots, je suis éloigné de dire la même chose.

[2] *Correspondance*, *pendant*, voilà deux mots qui, dans le sens que leur donne le peuple, indiquent la symétrie; je n'hésite pas à les emprunter. Le peuple n'est-il pas le grand fabricateur de mots? Il a parfaitement saisi cette relation entre les différentes parties d'un tout pour laquelle les académiciens ne lui ont pas fourni de termes.

[3] J'ai souvent pensé que l'histoire pourrait être faite dans ce sens, à commencer par le journal d'hier et à finir par la création; on verrait toujours les causes qui ne peuvent être que les antécédents venir expliquer les effets, et cela sans redites.

La méthode analytique, n'est pas autre chose que la contre-épreuve de la méthode synthétique.

Les poètes m'en voudraient probablement si j'osais prétendre que la symétrie de l'architecte ait quelque rôle à jouer dans leurs œuvres ; mais je crois bien que vos maîtres ont comparé plus d'une fois un poëme à un édifice. Le poète comique par excellence n'a-t-il pas souvent doublé son intrigue et cherché dans ses Marinettes et ses Gros-Renés des pendants à ses Érastes et à ses Luciles.

Je m'écarte peut-être dans ce moment, j'abandonne la symétrie mathématique pour le parallélisme, pour l'opposition ; mais si je vous fais reconnaître une duplicature dans la comparaison, l'antithèse dans le parallèle de conformité et dans celui d'opposition, on sera porté à m'accorder que l'architecte ait pu reconnaître pour base de son art une autre duplicature aussi dans l'esprit humain.

Il ne faut pas qu'un art cherche à se conduire par les règles d'un autre ; la peinture même ne doit pas vouloir suivre la poésie en tout. Que le musicien soit purement musicien, et non peintre, et non écrivain.

Si dans certains genres de poésie, des refrains, des retours périodiques, comme on en trouve dans les rondeaux, ballades ou triolets, paraissent tenir un peu à la symétrie, que le poète cependant évite plus que tout autre art étranger, celui de l'architecte qui est ennemi du mouvement[1].

L'art de la guerre admet des arrangements que l'architecture reconnaît pour être de son domaine ; mais c'est avant l'action que l'arméee est symétriquement rangée. Il est bien rare que pendant la bataille l'une des armées engagées puisse garder son ordre primitif, bien rare même qu'elle puisse en garder un qui soit symétrique.

[1]
Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours.
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez s'il se peut l'aurore.
Rejoignez s'il se peut l'aurore
Au crépuscule de mes jours ;
Rendez-moi l'âge des amours
Si vous voulez que j'aime encore.

Ce couplet dans lequel les vers sont disposés comme les différentes parties d'un édifice régulier, peut bien ne pas manquer de grâce, mais je doute qu'aucun poète consente à s'exercer dans ce genre.

Ce qui est bon pour le repos et la défense passive doit être négligé pour l'attaque. Si dans de célèbres batailles, telles que celles de Cannes, de Crécy et d'Azincourt, on peut attribuer le succès du vainqueur à l'ordre régulier qu'il sut prendre pendant l'action; ce fut, comme le remarque le général Jomini, à l'ordre oblique renforcé sur une aile qu'Épaminondas dut les victoires de Leuctres et de Mantinée. Ce fut par la même disposition que le grand Frédéric vainquit à Leuthen; et un ordre aussi peu symétrique, celui que les stratégistes nomment ordre en colonnes sur le centre et sur une aile, fut mis en usage par Napoléon à Ligny, à Wagram, et dans un grand nombre de batailles.

Que les autres arts laissent donc à l'architecture la symétrie qui en fait le caractère, et ne le lui empruntent que dans les occasions où ils se rapprochent d'elle, parce qu'ils doivent disposer de grandes masses dans un ordre durable.

Pourquoi, si la symétrie géométrique, l'antistichie, plaît à l'esprit humain, pourquoi, dis-je, voyons-nous tant de manquements à ce qui la constitue? Nous avons déjà dit que le mouvement exclut la symétrie; disons maintenant qu'elle suppose nécessairement l'unité et un tout complet. Toutes les pierres qui entrent dans l'édifice le plus régulier peuvent êtres elles-mêmes irrégulières. Le monolithe est la seule pierre qui soit taillée symétriquement sur ses diverses faces. Cette remarque a bien pu n'être pas faite par tout le monde; mais elle porte sur un principe que tout le monde sent. C'est toujours à un défaut de symétrie que nous reconnaissons qu'un objet qu'on nous présente n'est point un entier, mais qu'il a fait partie d'un tout plus grand. Voulons-nous indiquer qu'un édifice doit être complété par un autre édifice, nous nous gardons de lui donner quatre faces pareilles; nous évitons ce défaut, que dans une pièce chaque acte soit une pièce entière. Quand les anciens seigneurs français habillaient leurs pages de vêtements différents en couleur pour la droite et pour la gauche, ils exprimaient ainsi la dépendance de ces jeunes gens, et que chacun d'eux faisait partie d'un corps [1].

[1] N'allons pas nous croire bien éloignés de ce goût qui nous paraît bizarre, nous qui ne permettons pas à nos militaires d'avoir des habits d'une seule couleur, et qui mettons aux uniformes des collets rouges sur des habits bleus, des revers et parements différents en couleur du corps de l'habit.

Les officiers supérieurs seuls, en France, ont deux épaulettes; pour ceux d'un grade inférieur, l'unique épaulette est comme une pierre d'attente; c'est un rappel à l'émulation, au dévouement par lesquels on arrive au commandement supérieur.

Quand on a exclu la symétrie des jardins, on les a soustraits en même temps à l'architecture; on a préféré les beautés de la nature à celles de l'art. Nous n'avons ici ni à blâmer ni à louer ce qui ne dépend que du goût. Peut-être les architectes ont-ils abusé de leur art, quand ils ont taillé des arbres de manière à leur faire représenter des pyramides, des vases, des personnages. Pour tous ces objets, la pierre était préférable à des végétaux vivants et croissants. On éprouvait un sentiment pénible à voir un arbre torturé pour qu'il adoptât une forme autre que la sienne. Mais les belles allées droites de nos jardins réguliers, les longues terrasses, les bassins aux formes régulières, les jets d'eau, les perrons, les statues, voilà certes des beautés incontestables qui s'alliaient bien avec l'architecture d'une noble habitation.

Encore un point. Si la symétrie est la base de l'art architectural, comment se fait-il que dans nos villes nos constructeurs y aient si peu d'égard? Mais oui, ils y ont égard autant qu'ils le peuvent: les palais, les églises, les places et même les rues portent l'empreinte de la symétrie; mais si vous parlez des maisons des particuliers, alors vous voyez bien qu'il n'était plus question de savoir ce qui eût été beau, grand et noble; il fallait user du terrain donné, n'employer que des matériaux communs et peu coûteux, pratiquer un grand nombre de logements dans un petit espace. Il fallait avoir recours à l'art de bâtir, qui n'est que la partie matérielle de l'architecture. Et cependant, cette dernière apparaîtra encore comme art dans les décorations intérieures, pour ouvrir des portes à deux battants, pour placer convenablement les fenêtres, les meubles; elle fera d'un lit, d'une alcôve, d'une cheminée, de petits édifices symétriques, et par l'emploi des glaces, elle doublera les espaces et les objets suivant son caractère indélébile.

Bruxelles, le 5 octobre 1846.

Je joins ici un extrait de l'ouvrage de M. Sulpice Boisserée sur la cathédrale de Cologne. L'auteur, qui a fait des recherches bien

sérieuses sur les bâtisseurs des XIII, XIV et XV siècles, s'exprime à peu près ainsi :

« La profession de tailleur de pierres jouissait alors d'une grande considération, parce qu'elle était regardée comme la base de l'art. Quiconque voulait devenir architecte devait commencer par apprendre à tailler la pierre ; et lorsqu'il était passé maître en cet art, il subsistait toujours entre lui et ses anciens compagnons une sorte de fraternité sagement maintenue par les mœurs et les statuts de l'ordre, et qui se faisait surtout remarquer parmi ceux qui se vouaient à la construction des édifices du culte. Comme on était persuadé que c'était une très-noble et très-pieuse occupation que celle de travailler à l'érection des maisons de Dieu, et que, pour exécuter ces travaux séculaires, monuments de solidité, d'élégance et de perfection, il fallait des hommes formés par l'expérience et unis par le sentiment de l'honneur et de la fidélité, il se forma de leur réunion une confrérie ou communauté particulière qui, se distinguant des corps de métiers ordinaires, se voua exclusivement à l'architecture des églises, et conserva dans toute leur pureté les règles et les pratiques de l'art, qu'elle transmit comme un dépôt et un secret aux générations suivantes. Cette confrérie avait une orgasation assez analogue à celle de la ligue hanséatique. Les maîtres et ouvriers employés à de moindres édifices étaient subordonnés aux architectes des fabriques principales ; et bientôt la confrérie, divisée en districts, s'étendit par toute l'Allemagne. En ce point, la ville de Cologne semble avoir la première donné l'exemple ; l'architecte de la cathédrale de Cologne était le chef de tous les maîtres et ouvriers de la basse Allemagne, de même que l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, qui fut commencée 19 ans après celle de Cologne, était le chef de tous les maîtres et ouvriers employés aux constructions du même genre dans les pays situés entre le Danube et la Moselle. Ainsi, la loge des tailleurs de pierres employés à la cathédrale de Cologne était le siége de la grande maîtrise de la basse Allemagne, et celle de Strasbourg, le siége de la grande maîtrise de la haute Allemagne. Plus tard, il s'établit une maîtrise centrale pour toute l'Allemagne ; et Strasbourg, où les constructions furent plus longtemps continuées, disputa cette prééminence à Cologne, ainsi que le fit Lubeck pour la ligue hanséatique. Les autres grands maîtres avaient leurs siéges à Vienne, à Berne et à Magdebourg.

« Les statuts de la confrérie des tailleurs de pierres furent arrêtés dans des assemblées générales et eurent l'honneur d'être approuvés par l'empereur et le pape lui-même.

« Si l'on considère l'essor que pendant le XIIIe siècle l'abondance et la liberté des villes donnèrent au commerce, à l'industrie et aux arts, on concevra facilement que c'est dans la classe de la bourgeoisie, et non dans celle du clergé, que l'on doit chercher les inventeurs de cette admirable architecture consacrée au culte divin. Le clergé, malgré tout ce qu'il fit de grand et d'utile pour les lettres et les sciences, manquait de cette liberté qu'offre la vie active du monde, et qui est un élément nécessaire pour faire prospérer les lettres et la poésie. »

L'ouvrage où j'ai puisé le passage ci-dessus est rempli de recherches du plus grand intérêt sur l'architecture du moyen âge. Il est constaté ici que les bâtisseurs associés étaient possesseurs d'un secret et avaient un mode particulier de construction.

C. E. Guillery,
Professeur à l'Université de Bruxelles.

Critique Littéraire.

***La nouvelle Constitution de New-York pour* 1847*, avec un commentaire par l'avocat* JOTTRAND[1].**

Le laboureur, fuyant la vieille terre d'Europe qui ne peut plus nourrir ses enfants, jette la semence sur le sol vierge de l'Amérique : une riche moisson récompense son travail et lui fait oublier la misère du pays natal.

La sublime solitude des vastes savanes, le calme majestueux des forêts du Nouveau Monde guérissent l'âme de ceux qui, martyrs de notre civilisation, vont chercher au sein de la nature l'oubli de leurs souffrances.

La pensée humaine trace sur ce sol sans entraves un libre et fertile sillon, tandis que sur notre vieux continent un passé de plusieurs siècles encombre de ses débris la route de la civilisation. Là-bas tout est jeune, vigoureux, libre ; ici la vieillesse, la décrépitude, le servage intellectuel plus encore que la servitude matérielle nous amoindrissent.

Là-bas le corps social, pareil à celui de l'adolescent, grandit, se développe, brille dans sa vigueur non déflorée ; ici la société n'est plus qu'une momie, aux bandelettes de laquelle la main la plus hardie ne touche qu'avec la crainte de la voir tomber en poussière.

Là-bas la nature, la vie, l'avenir riche de succès ; ici une fausse civilisation, la mort, et quel avenir ?... la lutte, le bouleversement, espoir des uns, effroi des autres, sujet d'inquiétude pour tous.

Est-il étonnant que tant de cœurs battent de désir et de regret en suivant à l'horizon la voile qu'un vent heureux pousse vers cette terre brillante de jeunesse et de liberté ?

Est-il étonnant que tant d'hommes regardent déjà notre Europe comme un cadavre, proie fatale de la barbarie des modernes Huns, et se hâtent de fuir la terre natale ?

[1] Bruxelles, chez les principaux libraires, 1847.

Mais ne nous laissons pas entraîner sur la route facile de la fuite. Restons sur cette vieille terre d'Europe, et si sa jeune sœur, libre de toute chaîne, nous précède dans la voie de la civilisation, observons sa marche, étudions ses mouvements, instruisons-nous par les conquêtes de ses travaux, profitons de son expérience.

Telle est aussi la pensée de l'auteur qui nous fait connaître aujourd'hui la nouvelle constitution de New-York, un des états les plus considérables de la grande confédération républicaine des États-Unis d'Amérique.

« Nous avons voulu offrir, dit Mr Jottrand, ces institutions aux « méditations de nos compatriotes, et les jeter dans la circulation « de ces idées nombreuses et diverses qui ont pour objet les réformes « politiques et même sociales dans l'attente desquelles tant de na- « tions paraissent vivre aujourd'hui. Nous n'entendons rien conjec- « turer de l'utilité pratique que cette publication peut gagner dans « notre pays ou dans tout autre. Au moment où nous la faisons, « elle n'a que le mérite d'une simple étude de législation comparée, « et c'est comme telle que nous l'offrons. »

— Les observations judicieuses par lesquelles l'auteur nous guide dans l'examen de cette constitution démocratique portent toutes le cachet de son esprit à la fois philosophique et pratique.

Quelle que soit l'opinion politique du lecteur, ce peu de pages lui fourniront une riche matière de réflexions, et, soit qu'il approuve, soit qu'il rejette les principes fondamentaux de la société américaine, il remerciera l'auteur de lui avoir procuré l'occasion d'une étude sérieuse et utile.

Mr Jottrand nous donne le résumé clair et complet des quatorze chapitres dont se compose la constitution de New-York ; il nous en fait connaître le préambule, dont il dit : « Ce programme d'une « majesté simple est digne de l'œuvre d'un peuple qui n'avait à « compter qu'avec Dieu seul. » —

Le voici : « *Nous, le peuple de l'État de New-York, reconnaissant* « *envers Dieu tout-puissant de notre liberté, établissons cette constitution* « *pour nous en maintenir les bienfaits.* »

Plus d'un article de la nouvelle constitution de New-York donnera lieu à de sérieuses comparaisons avec ceux de la loi constitutive qui régit la Belgique.

Qu'il nous soit permis de citer une des réflexions dont l'auteur

accompagne le texte; elle prouvera de quelle utilité pratique même l'étude de ces principes américains peut être pour la Belgique.

« Ce droit électoral consacre, comme on voit, le suffrage universel « à la seule exception des hommes de couleur qui doivent avoir une « qualification de propriété. Cette exception tient aux préjugés « spéciaux des populations blanches contre les noirs, dans les pays « où ceux-ci sont en certain nombre. Ce n'est d'ailleurs qu'un pré- « jugé semblable à celui que nous entretenons en Europe contre « les citoyens qui servent comme domestiques. Ils disparaîtront « insensiblement l'un comme l'autre. La preuve même que, dans « les pays sans esclaves, le préjugé américain contre les nègres est « plus près de sa fin que notre préjugé d'Europe à l'égard des do- « mestiques, c'est que les auteurs de la nouvelle constitution de « New-York avaient réservé, comme une question à part, en pro- « posant leur œuvre à l'acceptation du peuple, la question de savoir « si l'on ferait oui ou non, l'exception dont il s'agit pour les hommes « de couleur. Le vote spécial qui a eu lieu à cet égard a été défa- « vorable à ceux-ci; mais une très-forte minorité (près d'un tiers « des votants) s'était prononcée pour l'égalité du droit de suffrage « sans distinction de couleur.

« Au reste, les Américains exemptent du moins de l'impôt direct « les citoyens exclus du droit d'élire ceux qui votent ces impôts, « dans l'état, la province ou la commune. Nous sommes encore « bien loin de là en Belgique, où l'on impose même des contribu- « tions directes à certains citoyens, sous la condition expresse que « ces contributions ne pourront compter dans le cens électoral : la « patente spéciale des débitants de liqueurs, par exemple. »

Fr. S.

Opuscule sur les diverses formes de Gouvernement, par A. Plétain[1].

Sous ce titre l'auteur offre, comme il le déclare lui-même, à la jeunesse studieuse une analyse de ses lectures, de ses études : il a

1 Mons, imprimerie de Monjot, rue du Haut-Bois, 7.

recueilli dans les écrits de l'antiquité et des temps modernes un grand nombre d'opinions, de jugements, de réflexions sur l'origine, sur la diversité, sur la nature des formes politiques que les sociétés humaines ont prises dans le cours des siècles et dans la marche de la civilisation.

Certes, ce petit livre s'annonçant si modestement contient plus de faits, plus d'idées qu'un bon nombre de ces splendides volumes dont l'apparition fait tant de bruit, – grâce à Messieurs les éditeurs.

Peu de personnes ont ou le loisir ou le courage patient qu'il a fallu à l'auteur pour rechercher dans le vaste champ de l'histoire et de la philosophie de tous les peuples, de tous les temps, les fruits épars de la méditation humaine. A une époque de crise politique et sociale comme la nôtre, où tous les esprits sont préoccupés de la grave question d'une réforme ou d'une réorganisation radicale de la société, on apprécie facilement l'utilité d'une espèce de Bréviaire politique tel que l'auteur nous l'a donné. Embrasser d'un coup d'œil les opinions, les jugements, les conseils des génies les plus élevés des temps passés; pouvoir saisir à l'instant les divergences, les contrastes, les incompatibilités que présentent les différents systèmes politiques; être pour ainsi dire appelé aux débats des défenseurs les plus capables de la royauté, de la république, de l'aristocratie, de la démocratie, n'est-ce pas une chose désirable, utile pour nous tous?

Mais où est la vérité au milieu de ces opinions si diverses, se demandera tout lecteur qui n'aura pas apporté une conviction personnelle?

Il manque au petit livre de M. Pletain le complément nécessaire, une forte conclusion. L'auteur exprime bien avec franchise, avec chaleur sa préférence pour la royauté constitutionnelle, mais il n'a pu entrer dans sa pensée de faire en quelques pages l'examen approfondi des graves problèmes qu'il expose. Aussi craignons-nous que le jeune homme cherchant à se former une conviction politique par la lecture des aphorismes réunis par l'auteur, ne sente son embarras augmenter, ses doutes se multiplier; nous craignons que troublé et désespéré à l'aspect de tant de *vérités* proclamées par les plus grands penseurs de tous les siècles, il ne s'écrie : *Que faut-il croire?*

Nous regrettons donc bien vivement que l'auteur n'ait pas

soumis toutes ces richesses de son érudition à l'examen sévère, à la critique intelligente de sa raison, pour nous donner un jugement complet après la lecture de tant de pièces du long procès de la royauté contre la république, de l'aristocratie contre la démocratie!

FR. S.

Histoire de la Langue Provençale, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.

—

L'histoire de la Langue Provençale est un livre que nous recommanderons aux poètes autant qu'aux philologues. Écrit par un élève de l'université de Gand, M. De Laveleye, il ne serait désavoué par aucun de nos doctes professeurs. Savoir, patientes recherches, dialectique serrée, méthode, style ferme et clair, il réunit toutes les qualités qui assurent le succès d'un ouvrage sérieux. Le fond et la forme laissent peu à désirer : l'auteur y a mis de la conscience. On le suit avec un intérêt croissant, lorsqu'à travers tant de systèmes dont il signale l'insuffisance ou les contradictions, il remonte à l'origine de cette langue de la Provence qui porta tant de noms : Roman, romance, langue d'Oc, romano-provençal, provençal enfin. On le suit sans fatigue sur ce terrain aride, car on comprend qu'il nous mène à la vérité, et avant qu'il ne prenne ses conclusions, on est disposé à les approuver, tant il a montré de sens droit et de convenance en réfutant ses devanciers.

M. De Laveleye admet trois éléments constitutifs dans la langue provençale : — l'idiome aborrigène, mélange de celtique et d'ibérique, modifié par les relations avec les colonies grecques et phéniciennes; — le latin, imposé par la conquête, dominant dans les villes, affaibli, dénaturé dans les campagnes, et donnant naissance au *sermo rusticus*; — le germain qui, venu avec les guerriers du Nord, exerce son action principale dans les plaines et donne au langage d'abord synthétique une tendance analytique.

Après nous avoir expliqué la formation du roman, l'auteur nous fait assister à sa marche progressive et brillante. D'abord rude et grossière la langue provençale est régularisée par les prêtres instruits dans les couvents et les prédications; développée par les

troubadours, polie dans les cours du midi au XI[e] siècle elle devient la langue littéraire du midi de la France et du nord de l'Italie et de l'Espagne.

La littérature comme l'idiome de la Provence s'est formée d'éléments divers. Longtemps soumise à la domination de Rome, obéissant aux mêmes lois, l'Aquitaine dut prendre les mœurs de l'Italie, jusqu'au jour où l'occupation germaine agit sur elle et réveilla dans les cœurs les vieux sentiments galliques. Le christianisme eut aussi sa part d'influence et vint en aide aux Germains pour combattre les idées romaines. Le point d'honneur, le culte épuré de la femme, inconnus à la civilisation antique, modifièrent le caractère du Provençal et par conséquent sa littérature, qui en est l'expression. Il prit les nobles sentiments des vainqueurs sans prendre leur rudesse. On n'alla plus exposer sa poitrine nue au fer des ennemis, mais on prodigua ses jours pour défendre l'innocence opprimée; la femme n'accompagna plus le guerrier dans les combats, mais elle couronna le vainqueur, et son amour fut la douce récompense de la bravoure. La religion, les idées chevaleresques et galantes composent en effet le fond de la littérature provençale.

M. De Laveleye la divise en deux grandes catégories : la partie épique où se rangent les récits et les romans, écrits le plus souvent par des moines modestes ou des poètes inconnus, — et la partie lyrique renfermant les sirventes, les tensons, les cansos, etc., chantés par ces troubadours avides de succès et d'éclat.

Lors de la chute de l'empire romain, l'Aquitaine avait déjà ses jongleurs et ses mimes; au V[e] siècle, des discours scéniques, des chants de fête célébraient les naissances et les mariages illustres. Mais, empreints de la corruption italienne, ces essais n'étaient qu'obscénité. Le christianisme et les principes gothiques vinrent les épurer, et l'on vit naître les premières *chansons de gestes*. Toutes les littératures ont eu la même origine : partout des poètes ambulants ont mis en vers et chanté les vieilles traditions, les souvenirs glorieux du pays. Jusqu'au X[e] siècle, ces productions littéraires sont de peu d'étendue, rimées et destinées à être chantées. A cette époque, les moines s'en emparent et traitent longuement en latin les sujets populaires. C'est alors que paraissent *Challes Martraut*, *Fierabras*, la *Vie de Ste Énimie*, *Charlemagne et Turpin*, *Ogier le*

Danois, *Amis et Amilion*, écrits en latin ou traduits du latin. Au XIme siècle ceux qui sentent vibrer en eux la corde poétique, vont s'enfermer dans les cloîtres et feuilleter les chroniques des moines. « Les traditions qui sont entrées chansons dans les monastères, en sortent romans et épopées. »

L'auteur divise les romans épiques ou historiques en deux cycles : dans l'un sont compris les romans qui retracent les guerres contre les Mores ; dans l'autre, ceux qui célèbrent la résistance du midi contre le nord de la Gaule. Viennent alors les poèmes religieux et didactiques, et ceux des Vaudois où se montre déjà l'esprit de la réforme, où l'austérité remplace l'élan poétique. Les romans d'imagination ferment la première grande division, la partie épique de la littérature provençale. Les plus anciens ne remontent pas au delà du XIIe siècle. L'auteur les subdivise en deux catégories; dans l'une domine la religion, dans l'autre, l'amour. La première n'a que des romans perdus, la seconde compte *Blandin de Cornouailles*, *Guillot de Miramar*, *Flamenca*, *Aucassin et Nicolette*, *etc.*

Bientôt le roman perd sa forme primitive, son caractère sérieux et moral ; les cansos s'y introduisent, y règnent, et il forme une transition naturelle à la poésie lyrique. Sans doute d'autres troubadours avaient précédé Guillaume de Poitiers et Bernard de Ventadour, déjà si travaillés, si corrects ; mais leurs œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous. C'est vers le milieu du XIe siècle seulement que la poésie lyrique brille d'un vif éclat dans les châteaux, au milieu d'une aristocratie corrompue, lorsque la *cortesia* et la galanterie ont succédé à la chevalerie, lorsque les succès éclatants et la vanité ont remplacé l'amour vrai. Suivis de leurs jongleurs, espèce de secrétaires musiciens accompagnant sur la harpe, la viole ou le monocorde, la voix de leurs maîtres et composant des airs pour leurs improvisations, les poètes-chevaliers apparaissent et promènent de cour en cour leur brillant cortége et leur poésie pleine de séduction. Partout ils trouvent des imitateurs ; c'est une vogue étonnante, un enthousiasme général. On ne rêve plus que sirventes, cansos, pastourelles, aubades et sérénades ; chacun veut passer maître en gaie science, et toute la Provence n'est plus occupée que de chants et d'intrigues galantes. Les cours d'amour s'organisent : elles ont leur code, leurs arrêts qui font loi. Elles couvrent toute la France : au Nord la comtesse de Flandre et la maison

d'Anjou ; à l'Est la comtesse de Champagne ; au Midi Ermengarde, Aix, Pierrefeu, Sinhe, Romanin, Romanin surtout, rassemblent leurs dames et leurs chevaliers, écoutent, applaudissent et couronnent les poètes habiles dans l'art du bien dire et du *ben trobar*. Mais cet éclat littéraire doit bientôt pâlir. La poésie provençale porte en elles des germes de mort, l'amour excessif de la forme et la futilité des sujets. A Rambaud d'Orange, à Guillaume de Balam et Pierre de Bajac, à Bertrand de Born et Pierre Cardinal succèdent Giraud de Calanson, Blacas et Blacasset, Raymond de Miraval et Guillaume de S^t^.-Didier ; toute originalité s'efface ; c'est toujours le même fond brodé diversement, et l'on regarde comme un grand mérite de chanter sans rien dire, (*dreit ren*). Le retour des Croisés ruinés et abrutis, la foule toujours croissante de jongleurs détonnant des sirventes obscènes ou grossiers, aggravent encore le mal ; la guerre contre les Albigeois vient donner le dernier coup à la littérature provençale : les joyeux chantres s'exilent ou se taisent.

Charles d'Anjou accueillit fort mal les poètes. Vainement en 1323 chercha-t-on à ressusciter le gai savoir ; la société des sept sages troubadours de Toulouse fit des efforts généreux mais inutiles. Réné au XVe siècle malgré la protection intelligente dont il entoura les lettres, ne parvint qu'à constater une chose bien triste à dire : c'est que les troubadours n'existaient plus. Il ne voulut pas du moins les laisser mourir tout entiers et chargea Le Monge des Iles d'Or d'écrire leurs biographies.

Après avoir dit un mot des formes adoptées par la littérature provençale, M. De Laveleye recherche les causes de ses influences sur le nord de l'Italie et de l'Espagne. Ces influences eurent deux périodes et s'exercèrent par les jongleurs et par les troubadours. Les uns agirent sur le peuple, les autres sur les cours. Au mariage des filles du Cid il y avait des jongleurs provençaux. Les chroniques de Milan disent qu'ils venaient y chanter les exploits de Charlemagne, d'Olivier, de Roland, et ces héros ne sont pas moins populaires en Italie et en Espagne qu'au doux pays de Provence.

Dès 1154 l'empereur d'Allemagne, maître de l'Italie, entretenait d'actives relations avec les barons de l'Aquitaine. Frédéric Ier lui-même tournait avec assez de bonheur le couplet provençal ; les poètes grands seigneurs étaient les bien venus dans sa bonne ville

de Turin. Les cours de Savoie, de Montferrat, d'Este, de Vérone, appelaient à l'envie les troubadours. Dans la Catalogne et l'Arragon ils étaient mieux accueillis encore, dans les palais de Béranger et d'Alphonse II. Il en fut ainsi jusqu'au XIII[e] siècle. Après 1265 les *gais trouveurs* et les *maîtres d'amour* ne franchissent plus les monts. Les poètes indigènes les remplacent en Espagne et en Italie. Ils chantent d'abord en langue d'Oc, puis dans l'idiome national : l'influence provençale cesse tout à fait.

Ce court exposé où nous avons outrageusement tronqué les idées de l'auteur, fera voir, malgré sa sécheresse, quel intérêt offre le livre de M. De Laveleye. Les divisions adoptées par lui semblent indiquées par la nature même du sujet. Rien d'arbitraire dans cet ouvrage ; les faits littéraires se déroulent avec ordre, avec clarté, et se fixent facilement dans l'esprit du lecteur. Les détails sont bien traités, les digressions sur les héros de la Table Ronde, sur les écrivains de la langue d'Oil, sur la poésie arabe, etc., méritent qu'on s'y arrête. Le cadre restreint de cet article nous a forcé de n'en rien dire. Mais dans tout ceci, M. De Laveleye ne verra que l'intention et nous pardonnera d'avoir fait de son œuvre une analyse si décolorée.

A. W.

REVUE ARTISTIQUE.

SOMMAIRE

Exposition de l'Institut des Beaux-Arts à l'hôtel-de-ville de Bruxelles. — La Cité-Bortier. — Exposition de la Société des Artistes à Paris. — Mr le baron Taylor. — Un dessin de Prud'hon. — MM. Meganck, Quinaux, Simonau, Van Moer, Kuhnen, Fourmois, Tavernier, Verwée, Lehon, Tanneur. — Un épicier-artiste. — Orthographe de la Commission administrative du Musée royal de peinture et de sculpture. — Réponse mémorable d'un surveillant du Musée. — MM. Braemt, Hart, Jouvenel et Leclercq. — Henri Vanderhaert, Charlet, Wickemberg, et Thornwaldsen. — Salon de Paris. — Académie d'Anvers. — Musée moderne. — MM. G. Deman, Poelaert, F. Stroobant, Ghémar, et P. Lauters. — Mlle J. Lauters. — Le portrait de M. Charles Rogier, par M. J. Schubert.

Les expositions de l'*Institut des Beaux-Arts* ne font pas grand bruit ; on ne s'en occupe guère, et c'est là une chose fort regrettable. Il faut en accuser à la fois les artistes et le Gouvernement. Les premiers montrent un très-médiocre empressement, le second se refuse obstinément à encourager les efforts de la Société.

La salle de l'hôtel-de-ville concédée par la munificence du Conseil communal, est détestable. C'est un malheureux réduit éclairé par un jour peu favorable à la peinture, et qu'une cinquantaine de toiles ont bientôt encombré. Nous ne parlons pas de la sculpture, bannie par force majeure ; l'espèce de couloir où sont entassés les tableaux, n'a jamais aspiré à lui donner asile. Quant aux rares visiteurs, ils ont tout au plus la place nécessaire pour circuler sans se faire écraser. Le local d'ailleurs est mal situé ; il est trop dans le bas de la ville, et l'espace presque continuellement boueux qu'il faut

traverser n'a rien qui puisse tenter la foule. N'oublions pas que pour pénétrer dans le *Salon* de l'*Institut des Beaux-Arts*, on doit passer par cette horrible salle du Christ, où se tiennent les séances des Conseils de milice, de la Justice de paix, etc., etc., dont l'élégant auditoire suffit pour faire rebrousser chemin à l'amateur le plus intrépide.

Si l'on envisage l'état actuel des choses, ces expositions devraient être organisées dans le haut de la ville, aux environs du Parc, où les promeneurs sont plus nombreux, et il serait du devoir du Gouvernement de mettre, par exemple, à la disposition de l'Institut le rez-de-chaussée de l'ancien palais du prince d'Orange. Cela serait au moins aussi utile que de consentir à laisser dégrader les riches salons du premier pour y établir des magasins philanthropiques dont les pauvres attendent encore les résultats, si pompeusement annoncés dans l'origine.

Il y aurait cependant à exécuter un plan infiniment préférable. A dire vrai, tout serait à faire.

D'après les idées énoncées plus haut, il ne s'agit que d'un changement de local accompagné de quelques réformes, de quelques améliorations à apporter dans la Société même, et dont nous parlerons tout à l'heure; mais le progrès artistique que nous appelons de nos vœux les plus sincères, n'est qu'à moitié réalisé.

Voici notre projet. Fortement appuyé par les hommes de lettres et par les véritables amis des arts, il est destiné, nous en sommes convaincu, à rendre d'inappréciables services, si les artistes veulent s'unir sincèrement, repousser de toutes leurs forces l'esprit de coterie, et, — oubliant enfin les questions de personne, — consentir à n'envisager que les questions générales, c'est-à-dire celles qui embrassent leurs intérêts à tous, celles d'où dépendent leur gloire et la splendeur artistique du pays.

La rue de la Madeleine est la rue de passage par excellence; c'est le rendez-vous de tous les désœuvrés, l'endroit le plus favorable pour les entreprises dont le succès dépend d'un grand concours de visiteurs. Il y a là de vastes bâtiments admirablement situés et qui conviennent parfaitement à la réalisation de notre plan. Nous voulons parler de l'hôtel-Bortier occupé, il y a quelques mois à peine, par les messageries Van Gend.

M. Bortier qui veut concourir de tout son pouvoir aux embellis-

sements de Bruxelles, va établir dans sa propriété un marché où sera obligée de se rendre cette armée de maraîchers et de fruitières qui encombrent chaque jour les rues du bas de la ville et les rendent impraticables de sept à onze heures du matin. On ne saurait assez applaudir à cette excellente idée, mais c'est précisément parce qu'elle est des plus heureuses, qu'il faut désirer de la voir se développer de manière à être doublement utile.

Dans la proposition communiquée le 9 janvier au conseil communal, il est un point auquel on a généralement accordé une très-médiocre attention.

« Avant la mise en possession du vaste terrain, ayant un déve-
« loppement de 60 mètres sur 33, la ville, dit M. Bortier, pourrait,
« dès qu'elle le désire et sans aucunement réduire les proportions
« du marché, faire construire au premier étage des salles pour
« l'Académie des Beaux-Arts. »

Nous voyons avec plaisir M. Bortier, ne pas oublier les intérêts artistiques de la capitale; mais il y aurait de graves inconvénients à donner à l'Académie des Beaux-Arts, aujourd'hui reléguée dans les souterrains du Musée de l'Industrie [1], un local aussi voisin du quartier le plus animé de Bruxelles. La rue de la Madeleine et ses oisifs engageraient trop souvent messieurs les élèves à se permettre l'école buissonnière. Nous sommes les premiers à reconnaître la nécessité d'un prompt changement; seulement l'Académie doit, à notre avis, être installée dans l'endroit le plus silencieux possible, dans la partie la moins fréquentée de la ville. Puis nos jeunes artistes nous paraissent mériter mieux. L'école de Bruxelles, à dire vrai, produit annuellement d'assez pauvres résultats; des réformes dans le corps professoral sont impérieusement réclamées: l'enseignement a besoin d'être développé, d'être établi sur des bases plus larges, plus solides. Nous voudrions voir élever pour l'Académie un hôtel spécial avec vastes salles destinées aux distributions de prix et aux expositions des travaux des élèves, travaux auxquels il est indispensable de donner sans retard une impulsion énergique. Malheureusement ce progrès est loin — nous le craignons — d'être prêt à se réaliser. On ne comprend pas, ou plutôt on se refuse à comprendre l'importance de sacrifices nombreux en faveur de la

[1] Rue de la Régence.

capitale. L'esprit de clocher est encore trop puissant, sinon on reconnaîtrait, — d'après ce qui se passe dans les états véritablement forts, — que la capitale — vaste foyer de lumières — doit dominer le pays entier auquel elle donne pour ainsi dire la vie. C'est là une question d'une haute portée ; nous nous proposons de la traiter un jour avec tout le soin dont elle est digne.

La *Cité-Bortier* ; (il est de toute justice que le nouveau quartier porte le nom de l'homme à qui la capitale devra cet embellissement) la *Cité-Bortier*, au lieu de donner asile à l'Académie, devrait ouvrir ses galeries à l'Institut des Beaux-Arts régénéré.

La Société des artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et dessinateurs, non pas *de Paris*, mais *établie à Paris*, ce qui est tout autre chose, cette société dont l'*Association des artistes musiciens de Bruxelles* est une imitation, cherche à réaliser une idée des plus nobles. Elle veut créer une caisse de secours, non pour les artistes de Paris, non pour les artistes français, mais pour tous les artistes sans distinction de patrie, et une caisse de pensions en faveur de ses membres [1].

Pour être membre il faut être admis par le comité-directeur et payer chaque mois une rétribution de cinquante centimes.

Dès qu'il s'agit de la défense des intérêts artistiques, dès qu'il s'agit d'une bonne action, on est toujours certain de rencontrer à la tête des plus zélés, M. le baron Taylor, un des hommes qui honorent le plus la France, par le généreux emploi de leur fortune, par la noble direction qu'ils impriment à leur intelligence. Nul ne s'étonnera en apprenant que le siége de l'association nouvelle est chez M. Taylor [2].

Une exposition de tableaux anciens et modernes a lieu tous les ans [3] ; un droit d'entrée est perçu au profit de la caisse de secours.

[1] Les amateurs français et étrangers peuvent aussi être membres de la société.

[2] Rue de Bondy, 50, à Paris. M. Thuillier (rue Boucherat, 34), est l'agent-trésorier, chargé de recevoir les cotisations annuelles. — Nous apprenons à l'instant que M. le baron Taylor vient d'être nommé membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts). Nous sommes étonné qu'on ait tardé si longtemps à accorder cet honneur à un des hommes qui en sont le plus dignes.

[3] Tous les ans aussi le comité organise un grand bal au Théâtre de l'Odéon. La salle est décorée par les artistes eux-mêmes avec une élégance et un goût exquis. Le produit de cette fête est versé dans la caisse de secours.

Les propriétaires de chefs-d'œuvre ont enfin compris qu'ils ne possédaient pas des merveilles pour les enfouir; ils ont eu honte de cet égoïsme qui ferme les collections particulières aux visiteurs; ils ont compris combien sont véritablement grands, les seigneurs italiens laissant à l'étranger le libre accès de leurs riches palais, et ils se sont empressés d'imiter l'exemple donné par la veuve du duc d'Orléans. La princesse Hélène continue dignement la protection accordée en toute circonstance aux artistes par son mari.

La seconde exposition vient d'avoir lieu [1]. Comme la première dont le succès fut si éclatant, grâce à l'envoi de onze tableaux de M. Ingres, l'illustre peintre dont le Louvre déplore chaque année l'absence, elle a été consacrée, pour ainsi dire, à l'histoire de l'école française. Cette fois on a commencé par Watteau pour s'arrêter à Robert Fleury, M. Vernet, E. Delacroix, P. Delaroche, et Decamps. Delaroche avait là sa *Jane Grey*; Decamps, sa *Défaite des Cimbres.* Il nous est permis, croyons-nous, de nous dispenser de tout éloge.

Un simple croquis du Corrége français a été l'objet de l'admiration enthousiaste des connaisseurs. Un de nos principaux amateurs, le propriétaire d'une des collections les plus complètes de la Belgique, nous écrit au sujet de ce dessin : « .... Les tableaux « de Prud'hon les plus parfaits n'impressionnent pas plus que cette « magnifique esquisse. La *femme de Putiphar* est assise, et, de ses « bras suppliants, elle enlace *Joseph* qui détourne la tête avec honte. « La main du jeune homme indigné repousse l'enchanteresse qui, « sublime d'impudeur, ivre de volupté, le regard étincelant, la « lèvre en feu, se dévoile le sein et les épaules, étale aux yeux du « fils de Jacob, sa superbe nudité, et, de toutes ses forces doublées « par la passion, s'attache à ce manteau que Joseph va lui abandonner pour ne pas céder à un amour insensé. »

Des expositions de ce genre ont une bien autre importance artistique que ces solennités triennales qui, si elles font connaître une vingtaine de bons peintres, de graveurs et de statuaires distingués, livrent aussi à la publicité les noms de quelques milliers de rapins. Triste compensation!

[1] A l'ancien hôtel du cardinal Fesch, rue Saint-Lazare. La première a eu lieu dans les *Galeries des Beaux-Arts*, au Bazar Bonne-Nouvelle.

Voulez-vous juger de la décadence, ou de la marche progressive des écoles, adoptez l'idée de la *Société des artistes*. C'est ce que nous demandons pour Bruxelles, c'est ce que l'*Institut des Beaux-Arts* est, selon nous, appelé à exécuter. *Tous* les artistes doivent s'empresser de se réunir; qu'ils convoquent eux aussi un congrès à Bruxelles, et que l'Institut y soit définitivement constitué sur les bases de l'association française. Un seul changement nous paraît nécessaire, il concerne la durée des expositions; on les déclarerait permanentes.

Le premier étage dont M. Bortier voulait disposer pour l'Académie des Beaux-arts, serait divisé en quatre grandes salles; la première réservée à l'histoire de toutes les écoles de peinture depuis leur origine jusqu'à nos jours [1]; la seconde consacrée à la sculpture, et la troisième aux médailles, aux dessins, aux gravures et aux lithographies.

Les œuvres exposées seraient renouvelées tous les trois mois ou même plus tôt, si les propriétaires désiraient ne pas s'en dessaisir pour un aussi long espace de temps.

Quant à la quatrième salle, elle recevrait exclusivement des tableaux modernes, comme cela a lieu à l'Institut des Beaux-Arts. Il y aurait toujours deux expositions annuelles; les membres de la société jouiraient seuls de la faveur de voir acheter leurs œuvres pour une loterie dont les souscripteurs recevraient chacun une lithographie ou une gravure d'après le meilleur tableau ou la meilleure statue du Salon.

Le comité ne pourrait acquérir deux années de suite des productions du même sociétaire.

[1] Voici par exemple la marche à suivre pour l'École Flamande. Le point de départ serait le *Liber Evangeliorum* du célèbre monastère de Stavelot; il est conservé à la bibliothèque de Bourgogne (nº 9222), et le Gouvernement, n'en doutons pas, en permettrait l'exposition*. On s'arrêterait aux dernières productions de l'École moderne. Nous aurions tour à tour l'*École de Bruges*, *Rubens et son école*, la *Décadence*, *Lens et ses élèves*, l'*École moderne* ou la *Renaissance* avec Wappers et *le Bourgmestre de Leyde*, *la Tentation de St. Antoine*, etc., jusqu'à Gallait et l'*Abdication de Charles-Quint*. — Il serait très-difficile de réunir une suite complète d'œuvres depuis les manuscrits à miniatures; il va donc sans dire qu'on s'attacherait surtout à faire connaître chaque École, sans s'imposer l'obligation de suivre constamment l'ordre chronologique.

* La description des vingt-neuf grandes miniatures à personnages de ce manuscrit se trouve dans l'*Histoire de la Peinture Flamande et Hollandaise*, par M. Alfred Michiels (Tome I, page 392).

En tout temps la quatrième galerie serait ouverte aux artistes qui désireraient y déposer des œuvres à vendre.

En adoptant ces diverses mesures, l'Institut rendrait au pays deux services immenses : il initierait les débutants aux chefs-d'œuvre des maîtres flamands, italiens, français, allemands, etc.; puis il délivrerait artistes et amateurs de l'odieuse tyrannie des marchands, qui achètent un tableau douze cents francs pour le revendre trois mille.

Une dernière disposition sera nécessaire. Certes nous sommes désireux de voir encourager les jeunes gens; mais leur procurer les moyens de marcher dans une voie où ils courent évidemment à leur perte, c'est leur préparer de gaieté de cœur le plus sombre avenir. Tel se croit peintre et envoie à l'Institut dépouvantables toiles dont un épicier ne voudrait pas pour enseigne, qui serait peut-être un excellent pharmacien, un éloquent avocat, un honnête boutiquier, un parfait employé. Cette fois encore nous n'entendons nommer personne, mais si de charitables amis ne se hâtent d'avertir certains barbouilleurs, nous nous montrerons sans pitié et dans leur intérêt nous ferons sagement.

Le critique chargé de rendre compte des merveilles de l'Institut des Beaux-Arts, n'a point rude besogne. Il parle de six peintres au *maximum*, puis il termine invariablement par ce vers d'un utile secours :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Nous sommes aujourd'hui ou jamais, dans le même cas. La conscience de plusieurs les a poussés à déclarer que cette année l'exposition était moins mauvaise. Soit; les opinions sont libres, mais le compliment est d'un singulier goût. Pour nous, nous n'avons vu à l'hôtel-de-ville que les tableaux de MM. Simonau, Kuhnen, Quinaux, Verwée, Van Mer, Lehon, Fourmois, Tavernier et Meganck.

La Bohémienne de M. Meganck aura les honneurs de la lithographie; nous sommes encore à nous en demander la cause. C'est une toile bien peinte, mais là se bornent ses qualités. Le sujet est commun, usé et ennuyeux; les types ont déjà servi au peintre dans cent tableaux différents. Aucune espèce de goût dans les détails ne rachète ces nombreux défauts. La commission a — dit-on — prétendu que ce malheureux sujet appartenait au genre

gracieux. La commission nous ferait un sensible plaisir en nous expliquant sa manière de comprendre le genre gracieux.

En général M. Quinaux choisit heureusement ses sites, il y a progrès dans sa manière. Les figures et l'attelage placés au premier plan ne sont pas à l'abri de la critique. On peut aussi reprocher à M. Quinaux une certaine dureté de tons. Même remarque pour la *Vue prise à Berncastel (Moselle)* par M. Simonau [1]; les ombres sont trop arrêtés; la peinture est sèche. La droite du tableau est occupée par des fabriques dessinées avec l'habileté ordinaire de l'auteur de l'admirable recueil des *Monuments gothiques*. Toutefois il est regrettable que l'église du second plan ne soit pas moins dessinée, s'il nous est permis de parler ainsi. Elle devrait être plus dans le vague, se détacher moins vigoureusement sur le ciel.

Si nous citons M. Van Moer, c'est pour l'engager à changer au plus tôt de système. Ce peintre n'est pas dépourvu de talent, mais il semble être lui-même l'ennemi acharné de ses qualités, il leur fait évidemment la guerre. Au lieu de se contenter d'être lui, il se met à la remorque des défauts de M. Bossuet. C'est en effet le seul côté par lequel il ressemble à son modèle. De plus M. Van Moer est l'inventeur d'une couleur de convention dont il ne nous est pas permis de le féliciter.

M. Kuhnen a exposé deux tableaux : *Un Incendie*, délicieuse toile, plus petite encore qu'un panneau de Meissonnier, mais pleine d'effet, de puissance et de vérité, comme les œuvres du célèbre artiste français. Le *Paysage* de M. Kuhnen est dix fois plus grand que son *Incendie*. Malheureusement la dimension ne fait rien à l'affaire, et surtout elle ne compense pas le mérite absent. Un champ de blé à perte de vue occupe la gauche et le milieu du tableau; le blé veut paraître mûr, mais au lieu d'être doré, il est d'un jaune sale du plus triste aspect. A droite, une pauvre masure bien soignée, bien léchée. Enfin, au premier plan, un chemin d'un gris irréprochable, se prolonge le long du cadre derrière la cabane. Certes voilà un sujet riche de poésie. Ajoutez à cela que l'ensemble de la peinture a cette teinte poussière dont nous avons déjà vanté le charme. Notre critique est justement sévère. M. Kuhnen n'en est pas à ses débuts,

[1] Le paysage de M. Simonau, acheté pour la loterie, a été gagné par M. Goevaert, de Bruxelles.

et nous avons d'autant plus raison, qu'au milieu d'une exécution débile, on rencontre cependant certaines parties bien traitées.

Nous serons bref au sujet de M. Fourmois et de ses œuvres. Un de ses paysages a été exposé à Anvers, et M. T. Decamps a apprécié avec une entière impartialité le passé et le présent de M. Fourmois [1]; en cette circonstance, nous partageons sans restriction aucune les opinions de notre confrère. M. Fourmois croit avoir pris pour guide la nature, il se trompe. Il exécute merveilleusement un arbre, une maison, une plante, et ainsi de suite chaque partie de son sujet; mais son sujet lui-même lui échappe toujours. Son tableau terminé, il se trouve à la fois n'avoir oublié aucun détail, et n'avoir produit qu'une œuvre incomplète [2]. Toutes les fois que nous voyons une toile de M. Fourmois, nous songeons à un artiste français, M. Cabat, et à cette *Vue de Normandie* exposée au Louvre en 1841.

Une mare où barbotent des canards, un rideau de beaux arbres, une usine, de vastes et fertiles pâturages, tel est le tableau. M. Cabat n'est ni moins enthousiaste de la nature que notre compatriote, ni moins consciencieux que lui, mais.....

Du reste, M. Fourmois aura beau s'entêter, il est poète en dépit de lui-même, il a un immense talent, il finira, nous en sommes certain, par reconnaître et déplorer hautement son erreur.

S'il est un artiste à nature poétique, c'est bien M. Tavernier. Chez lui, le peintre cède le pas au poète; il diffère de la manière la plus frappante de son habile camarade, M. Fourmois. Pour nous M. Tavernier est l'un des peintres qui, en Belgique, comprennent le mieux le paysage. Remarquez que nous ne parlons pas de l'exécution; sous ce rapport M. Fourmois n'a peut-être plus de rival.

Les ruines de l'abbaye de Villers pendant un temps de neige, c'est là un sujet que M. Tavernier devait aimer. Il l'a rendu de telle manière qu'il faut arriver de Béotie pour ne pas se sentir impressionné. Le paysage n'a pas de bornes, ce sont des nappes de neige sans fin, tout est mort, tout est en deuil, comme ce cloître jadis

[1] Voyez la *Revue de Belgique*, tome II, page 190.

[2] « *Il est absorbé par l'imitation servile des détails de la nature, ce qui lui fait perdre de vue l'ensemble et le pousse à ne tenir aucun compte de la poésie du paysage.* » Compte rendu du Salon d'Anvers par T. Decamps. — Revue de Belgique, t. II, p. 191.

animé, aujourd'hui désert et enveloppé de son linceul, dont l'éblouissante blancheur contraste si puissamment avec les voûtes et les gigantesques murailles noircies par le temps. Un braconnier semble perdu au milieu de cette immense solitude à laquelle l'existence de l'homme doit, dirait-on, être inconnue.

C'est, dans un cadre resserré, un spectacle d'un effet imposant, d'une majesté qui bientôt vous domine et vous empêche de songer à vous occuper de l'exécution. Les peintres-poètes ont un avantage incontestable. *Les ruines de l'abbaye de Villers*[1] sont sans aucun doute loin d'être une œuvre parfaite, mais avec ses taches, nous la préférons à certaines toiles d'un faire plus savant.

Il y a peu de temps, nous avons vu à Bruges, dans la galerie d'un amateur, un panneau de M. Tavernier qui nous a plu davantage. Un double effet de lumière est rendu avec un rare bonheur; les rayons de la lune et les flammes d'un foyer alimenté par des broussailles éclairent une ruine qui sert de refuse à des maraudeurs. Sous le rapport de l'exécution, M. Tavernier a fait dans ces derniers temps d'immenses progrès; comme penseur, c'est un talent complet, nous ne croyons pas qu'il soit possible de citer de lui une seule œuvre commune; son pinceau n'a rien produit de nul, et c'est là un éloge, dont un artiste a le droit d'être fier, surtout en Belgique où la pensée se fait le plus souvent désirer dans les trop nombreux travaux de nos peintres. Les toiles les plus incorrectes de M. Tavernier invitent à la rêverie; ses hivers et ses sombres effets de nuit ont un charme inexprimable; cela se sent, cela vous frappe, on ne se rend pas compte du plaisir ou de la tristesse qu'on éprouve, mais on se dit qu'un tronc d'arbre traité avec une habileté surprenante, qu'une ferme peinte avec la minutie ennuyeuse inventée par M. Brias, vous laisseraient parfaitement insensible ou ne feraient naître que des idées peu flatteuses pour les auteurs de ces merveilles.

Un dernier mot : il est maintenant du devoir de M. Tavernier de ne pas se tenir plus longtemps éloigné des grandes expositions.

Le paysage de M. Verwée a confirmé l'opinion favorable que nous nous étions formée en voyant la dernière toile de cet artiste. On ne contestera pas l'amélioration notable introduite dans la manière de M. Verwée.

[1] *Les Ruines de Villers* appartiennent à M. Wergifosse, banquier à Aix-la-Chapelle.

L'Institut a possédé pendant quelques jours une *marine* de Tanneur, l'émule de Gudin. Le *chauvinisme* nous déplaît souverainement, aussi hésitons-nous à avouer nos préférences pour la marine de M. Lehon, dont le style est plus large, dont la mer est plus transparente, dont le soleil est vrai, chose si rare que nous sommes à nous demander comment M. Lehon a eu le bonheur de dérober ainsi à Dieu ses rayons éblouissants.

Nous venons de nommer Tanneur, cela nous amène tout naturellement à parler du *Musée royal de peinture et de sculpture* et de son illustre commission administrative. Le musée possède une *Vue de mer à la marée montante.* — Ce tableau n'est pas un des meilleurs de Tanneur. — Il serait difficile de rencontrer une peinture en plus mauvais état, si ce n'est cependant le n° 78 que par un reste de pudeur on a négligé d'insérer au catalogue [1]. La marine de l'artiste français est crevassée, détériorée de telle façon qu'on a peine à la prendre pour une œuvre moderne. Cela donne une idée avantageuse des soins de messieurs les conservateurs.

Comme l'École française est dignement représentée au Musée [2], nous avons l'honneur de prévenir les Membres de la Commission, que nous avons découvert un épicier propriétaire de tableaux remarquables, et dont nos Galeries royales feraient bien de s'enrichir. Notre épicier a nom G. Primen, il est établi à Bruxelles, rue d'Accolay, n° 1. Nous avons vu chez lui, accrochée en plein magasin, une grande toile de Jouvenet, qui décorait l'ancienne église des Bogards.

Cette composition est habilement conçue, largement traitée; l'effet en est un peu théâtral, mais c'est là le défaut habituel de Jouvenet, un des meilleurs peintres de la décadence.

M. Primen était absent lors de notre visite, et sa mère n'a pu à notre grand regret, nous montrer les autres tableaux dont son fils est l'heureux propriétaire, et parmi lesquels, nous a-t-elle dit, il faut placer en première ligne *les Conquêtes d'Alexandre* par Lebrun, et deux grandes toiles allégoriques de Rubens.

[1] Le catalogue passe du n° 77 au n° 79. Voyez le catalogue publié en 1846, p. 32.

[2] Jamais collection ne fut plus pauvre. Douze tableaux qui sont loin d'être douze chefs-d'œuvre, voilà toutes nos richesses. — Il est impossible aux visiteurs du Musée de se faire une idée de l'École française.

Nous ne parlerons pas de l'ordre — nous voulons dire du désordre qui règne au Musée. — Jamais les tableaux n'ont été plus mal classés, on ne s'est pas inquiété de réunir les Écoles, les œuvres de chaque maître ; on s'est uniquement occupé de la dimension des cadres. Notre intention est de consacrer un article spécial au Musée de Bruxelles, où nous avons trouvé récemment pour la surveillance de toutes les salles, *un seul* gardien et sa femme ; celle-ci, assise près du premier poêle de fonte, qui se trouve dans la quatrième salle, s'occupait d'enlever aux visiteurs les cannes et les parapluies avec lesquels on les avait laissés circuler dans les trois premières salles [1].

Voici à propos des poêles de fonte dont la fumée continue à noircir les chefs-d'œuvre des Rubens et des Van Dyck, un fait de la dernière exactitude. Un jeune artiste se proposait de copier les *Vanités du Monde* de Jordaens, et non Jordeans [2], comme le porte le cadre du n° 588 [3]. Il a eu beau s'armer de courage, il a été obligé de renoncer à un projet que son retour en France ne lui permettra pas d'exécuter l'été, et qu'il eût été passablement dangereux d'essayer de réaliser par un froid digne de la Sibérie.

M. T. Decamps avait vivement protesté contre le Musée de sculpture toujours fermé au public, malgré l'article formel du règlement. Ne doutant pas du succès de ses justes réclamations, nous nous sommes adressé au gardien. « Le musée de sculpture, s'il « vous plaît. »

— « Il est fermé, monsieur. »

— « Mais le règlement — article 37 — m'affirme qu'il est ouvert. »

— « Il est fermé, monsieur. »

— « Auriez-vous l'obligeance de m'en dire le motif ? »

— « On y fait des réparations, les ouvriers y travaillent. »

— « Ah ça ! vous vous moquez de moi, gardien ! Voilà six ans « que vous me répondez de la sorte. »

Le gardien, *se fâchant.* — « Et s'il y a six ans qu'on y travaille, « au Musée, môsieu !.... »

[1] Voyez l'article 39 du règlement.

[2] A quoi sert-il donc d'avoir dans la Commission administrative des membres de l'Académie Royale de Belgique, s'ils ne sont pas de force à corriger de semblables bévues.

[3] Ce tableau est une nouvelle acquisition. Il est placé dans la seconde salle où le feu est un luxe inconnu.

Nous avons sincèrement remercié l'honnête surveillant et nous lui avons juré de transmettre à la postérité sa mémorable réponse. Nous lui tenons parole.

Nos représentants viennent de prendre une décision dont on doit les féliciter. Ils ont prononcé la déchéance de M. Braemt, ou, si vous l'aimez mieux, ils ont institué un concours pour les monnaies, ce qui revient parfaitement au même. M. Braemt — personne ne l'ignore — est cet infortuné graveur à qui M. Gallait et le public n'ont pas encore pardonné et ne pardonneront jamais une déplorable médaille frappée en l'honneur et gloire de l'illustre peintre de *l'Abdication de Charles-Quint.* Cependant M. Gallait s'est un peu consolé depuis qu'il a vu S. M. Léopold non moins maltraité par M. Hart, un jeune homme de mérite, mais qui ne devrait point encore se permettre les portraits de trois quarts. Le but de la médaille royale de M. Hart nous échappe ; l'artiste, sans s'en douter, en a bien atteint un; nous n'en dirons mot, car nous ne supposons pas qu'il ait agi en haine de la royauté, et nous ne lui savons nulle envie d'avoir maille à partir avec le parquet.

Il ne pourrait exister de lutte dans le concours des monnaies qu'entre MM. Jouvenel et Leclerq, deux graveurs d'un talent supérieur; mais M. Leclercq est avant tout statuaire et nous ne pensons pas qu'il songe à entrer dans la lice. Ce serait certes un noble combat, mais nous engageons cependant M. Leclercq à ne pas disputer la palme à son camarade; d'assez nombreuses couronnes attendent le sculpteur pour lui faire préférer le ciseau au burin.

M. Ad. Jouvenel a achevé la médaille de Vanderhaert. C'est une œuvre pleine de relief et qui ajoutera encore à la brillante réputation de son auteur. Notre plus grand dessinateur, le directeur de l'Académie de Gand, semble revivre, tant le bronze est puissamment animé. On peut nous accuser — les apparences sont contre nous — d'oubli envers Henri Vanderhaert. Il en est de même de Charlet dont on publie en ce moment un ouvrage posthume : *L'Empereur et la Garde Impériale*[1], avec cette épigraphe de Béranger : « *Il est des instants, pour une nation, où la meilleure musique est « celle du tambour qui bat la charge.* » Fort heureusement, la

[1] Paris, Perrotin, éditeur, 3, place du Doyenné. L'ouvrage se composera de sept livraisons. Chaque livraison renferme six dessins. Prix de l'ouvrage complet : 42 fr.

Revue de Belgique a les apparences seules contre elle ; elle entend n'oublier aucune gloire, et elle prépare les biographies de Vanderhaert, de Charlet, de Thorwaldsen et de Wickemberg, le peintre suédois mort en France, il y a quelques mois à peine. La Revue a grand soin aussi de ne pas négliger les vivants, et elles a pris ses mesures pour n'être pas la dernière à parler de l'exposition ouverte au Louvre depuis le 15 mars.

Nous avons rarement l'occasion de louer le Gouvernement en matière d'art ; cette fois nous sommes heureux de pouvoir prendre notre revanche. Par extraordinaire il a eu deux idées heureuses. A l'avenir, il y aura chaque année à l'Académie d'Anvers un grand concours pour les beaux-arts. « Sur treize concours, dit M. de Theux, dans son rapport au roi, la peinture en obtiendra cinq ; l'architecture, trois ; la sculpture, trois ; et enfin la gravure, deux. » En second lieu, l'hôtel Engler et l'habitation de M. le chevalier Van Irsel ont été achetés par l'État au prix de 400,000 francs. Ces vastes bâtiments sont destinés au ministère de la Justice. L'hôtel de la rue de la Régence sera démoli et on y élèvera un palais pour le Musée moderne créé par M. S. Van de Weyer, et pour nos expositions nationales. Il s'agit d'un monument ; nous espérons qu'on mettra les plans au concours, c'est le seul moyen de confier au plus digne ces travaux importants. De toute façon, nous engageons le Gouvernement à consulter le portefeuille d'un jeune artiste du plus grand talent. Nous voulons parler de M. Gustave Deman, qui a rapporté d'Italie d'admirables projets. Il y a trop longtemps qu'on lui refuse l'occasion de montrer son savoir, son immense mérite, d'une manière éclatante.

Il nous reste peu de place pour parler convenablement des nouvelles publications de nos habiles dessinateurs. MM. Poelaert et F. Stroobant se sont chargés de reproduire la fête donnée le 19 février 1846, à l'hôtel-de-ville de Bruxelles par la Société de Commerce. Leur album est spirituellement lithographié, et nous l'aimons cent fois mieux que le fameux bal où nous avons été trop écrasé pour en conserver un agréable souvenir. — Nous n'avons qu'un mot à dire du *Domaine royal d'Ardenne* par M. Ghémar : ces nouvelles planches sont plus parfaites encore que celles des *Souvenirs de Chimay*, du même artiste. — Mais ce qui a été publié de plus remarquable en Belgique, ce sont les nouvelles études de M. Paul

Lauters, qui a également fait paraître un album contenant les principales vues du Sacré-Cœur de Jette. C'est toujours cette puissance de crayon qu'on ne se lasse pas d'admirer, cette reproduction complète de la nature, mais unie aujourd'hui à un sentiment poétique qui n'existait pas à un égal degré dans les œuvres précédentes du maître. Tous nos bons paysagistes sortent de l'école de M. Lauters, et voici un nouvel élève qui ne lui fera pas moins d'honneur. L'*Album des jeunes paysagistes*, par Mlle J. Lauters, annonce une facilité surprenante, une vigueur à laquelle nous étions loin de nous attendre. Mlle Lauters est appelée à marcher dignement sur les traces de son père[1]. — Terminer sans parler d'un magnifique portrait de M. Charles Rogier par M. J. Schubert, ce serait donner une preuve de mauvais goût. Ce portrait offert à M. Rogier par la Société de Guillaume Tell d'Anvers, est orné d'un délicieux encadrement dû au crayon de M. Durlet; sur des écussons habilement réunis, sont inscrits les principaux titres de l'honorable représentant à la reconnaissance de ses compatriotes. Nous avions déjà vu de fort belles choses de M. Schubert, mais nous n'avions jamais rien vu qui le plaçât aussi haut. Nous ne nous occupons pas de la ressemblance, le dessinateur est M. Schubert. C'est au goût irréprochable, c'est à la merveilleuse exécution de l'artiste que s'adressent surtout nos éloges. Son modèle ne *pose* pas. De combien de portraits peut-on en dire autant? — On voit que M. Schubert a étudié Vanderhaert, et on se prend à se demander si Vanderhaert ne pourrait pas avoir un jour un brillant successeur.

LOUIS VAN ROY.

[1] Mr et Mlle Lauters viennent d'ouvrir un cours de peinture, d'aquarelle et de dessin, pour douze dames, chez Mr Janssens, 55, Montagne de la Cour.

CHRONIQUE MUSICALE.

La Notice de M. Daussoigne et la brochure de M. Bouillon. — Concerts du Conservatoire et de l'Association.—La préface et la postface D'HENRIETTE D'ENTRAGUES, *opéra sérieux de M. G. Oppelt. — Lucile Grahn et la* CATARINA.

Dans notre dernière chronique nous devions dire quelques mots d'une brochure publiée par M. A. Bouillon en réponse à une notice communiquée par M. Daussoigne à l'Académie des beaux-arts. L'abondance des matières ayant fait sauter les lignes qui racontaient cette polémique, nous venons acquitter la dette que le *sommaire* a contractée envers nos lecteurs.

Dans sa brochure M. Bouillon réfute les idées étranges, les opinions singulières émises par le savant académicien : M. Daussoigne ne veut pas que les enfants du peuple étudient la notation, les valeurs, les intervalles, la mesure, ce que l'on appelle enfin les éléments du solfège. Il veut qu'on leur enseigne simplement le chant *traditionnel* « qu'on leur donne le goût de la musique en renonçant « à la leur apprendre : devenus d'honnêtes artisans, ils entreront « dans des sociétés de chant d'ensemble où ils seront bons choristes « traditionnels. »

Si M. Daussoigne avait assisté à quelques réunions de chant d'ensemble, il saurait que les chanteurs *traditionnels* font le désespoir des artistes patients, qui leur serinent les mélodies et les parties complémentaires de l'harmonie. M. Bouillon démontre parfaitement que l'étude de morceaux à plusieurs voix, facilitée par la connaissance des principes de la graphie musicale, développe singulièrement l'instinct musical du peuple en initiant peu à peu l'enfant aux mystères de l'harmonie. Quant aux chanteurs *traditionnels* de M. Daussoigne — nous les entendons d'ici, — le plus grand nombre chante le thème à l'unisson, et quelques audacieux

s'imaginent chanter la basse en répétant ce thème à l'octave inférieure, tandis que deux ou trois des mieux doués en instinct musical cherchent en tâtonnant à fredonner la *tierce* ou la *sixte* de la mélodie.

Le système d'études progressif et limité de M. Bouillon nous paraît être complètement en rapport avec les classes auxquelles il s'adresse et avec le but que l'on veut atteindre.

— La symphonie pastorale a été exécutée à quelques jours d'intervalle par le Conservatoire et par l'Association des artistes musiciens. Quelques esprits chagrins peuvent s'obstiner à regarder avec déplaisir cette coïncidence fortuite, nous n'y voyons, nous, que la source d'une sorte d'émulation qui ne peut que tourner à l'avantage de l'art. Nous avons déjà parlé de la question des *mouvements* à propos de la septième symphonie de Beethoven; la ligne qui séparait les deux *maestri* était nette et tranchée. Les *Adagio* et les *Scherzo* étaient à mille lieues de s'entendre et de se rapprocher; et voici cependant que M. Fétis, — qui l'eût osé prévoir — vient de faire les premiers pas vers l'éclectisme raisonnable qui ne peut manquer de ramener sous son drapeau deux esprits aussi judicieux et aussi éclairés. L'*adagio* de Beethoven est longuement développé; jamais une main profanatrice n'osera porter une coupure dans cette création sublime; mais n'est-ce point remédier en partie à une tache légère, signalée depuis longtemps par les artistes les plus distingués, que de donner à cet andante un mouvement qui en abrège la durée, tout en conservant le caractère calme, tranquille et mélancolique que l'auteur lui a donné. C'est le but que M. Hanssens a voulu atteindre et qu'il a presque manqué en le dépassant; M. Fétis a pris, surtout au début, un excellent mouvement. Nous verrons bien à l'exécution de la septième symphonie si le savant directeur ne sera pas retombé dans son ancienne habitude. Le Scherzo a été pris par MM. Hanssens et Fétis dans un mouvement moins vif que le Conservatoire n'avait coutume de le faire, et la danse rustique des campagnards n'a rien perdu de sa naïve gaieté en laissant aux cors une facilité d'exécution que le mouvement primitif leur enlevait presque toujours. L'ouverture du *Jeune Henri* de Méhul, l'ouverture d'Obéron ont été dites par l'Association avec beaucoup de vigueur et d'éclat; cet orchestre marche à pas de géant vers le fini que le Conservatoire a atteint dans l'ouverture de Prométhée, signée Beethoven quant à l'orchestration, mais écrite entièrement dans la manière de Mozart.

Nous ne voulons point parler ici de la symphonie de M. Kufferath, c'est une œuvre trop importante pour être racontée et jugée pour ainsi dire en passant. Nous dirons seulement que M. Kufferath connaît son orchestre en maître expérimenté, que son harmonie est d'une richesse remarquable, mais que la mélodie est parfois obscure, souvent tourmentée et toujours conçue dans un système rythmique lâche et filandreux. Là est, croyons-nous, la véritable cause de la monotonie et du caractère de langueur dont sont empreintes les œuvres de M. Kufferath, monotonie et langueur que l'éclat et la sonorité de l'orchestre ne peuvent pas dissimuler entièrement, et qui semblent jeter un voile froid et glacé sur les parties les mieux colorées de la partition.

Les deux concerts n'ont guère à se louer de l'élément vocal qui a concouru à la formation de leurs programmes. Mlle Modave a choisi un air prétentieux de Concone, aggravé d'une orchestration que nous ne pardonnons pas à l'auteur de plusieurs compositions remarquables. Mlle Modave ainsi que M. Moyaerts paraît d'ailleurs trop convaincue de l'excellence de sa voix et de sa méthode, pour que nous puissions tenter de lui adresser à ce sujet nos plus timides observations. M. Wittockx possède une voix dont les cordes basses sont très-belles, mais dont l'émission dans le haut n'a pas toujours la pureté et la justesse nécessaires. Quant à Mlle Vandenhaute, qui est venue chantonner l'air de Fernand Cortez, nous comprenons et nous excusons l'impuissance et la faiblesse manifestées par cette jeune personne au beau milieu de la cavatine d'Amazyli. Il faut pour faire vibrer cette note passionnée deux fois autant de voix et quatre fois autant de sentiment dramatique que Mlle Vandenhaute ne peut en apporter. Le mauvais choix du morceau ne doit retomber ici que sur le professeur qui l'impose.

— On a représenté le mois dernier un opéra de M. Gustave Oppelt, ayant pour titre *Henriette d'Entragues ou un pacte sous Philippe III*. L'empressement de la foule, le succès hyperboréen de l'œuvre ont engagé les directeurs à en suspendre les représentations, afin de la réserver pour les fins de mois désastreuses, et pour les mauvais jours de la Canicule. Si nous venons aujourd'hui parler — hors de propos — de cette touchante héroïne, si nous venons nous livrer à un travail de résurrectioniste, c'est uniquement pour payer une dette de reconnaissance à l'auteur de traductions

devenues célèbres, et pour le remercier des deux soirées délicieuses que ses travaux poétiques nous ont ménagées.

Et d'abord, nous faisons comme l'ex-directeur du théâtre de Lunel, nous supprimons la musique comme nuisant à l'action. Vrai Dieu! M. Oppelt a eu tort — grand tort de plaquer sur son drame la partition de Mercadente. Le *dialogue vif et animé* du poème n'avait pas besoin, comme le pense M. Oppelt, de la musique *belle et saisissante* de *Il Giuramento.* Le but de M. Oppelt est grand, vaste, immense, et ne pouvait que s'amoindrir au milieu des développements nécessaires au musicien. Voici ce que l'auteur déclare dans une introduction aussi franche et aussi modeste que la plus humble préface de M. Hugo.

« Les Grecs se plaisaient à entendre la scène retentir des maximes « de la politique ; les Français, au contraire, se livrent plus volon- « tiers au plaisir de voir l'amour et la jalousie occuper leur théâtre. « C'est en effet, comme l'a dit Arnaud, du jeu de ces deux ressorts « si puissants sur la nature humaine, que peuvent jaillir et éclater « ces grandes passions dont la fougue est nécessaire à l'action « théâtrale.

« Il serait prétentieux de ma part de vouloir créer une pièce « dont la *charpente* n'offrît pas quelque rapprochement avec les « œuvres des Hugo, des Dumas, etc.

Puisque M. Oppelt était en voie de modestie, il aurait pu, je crois, avouer un peu que son poëme était *charpenté* sur l'*Angelo* de Hugo, et ne pas se borner à réclamer *l'indulgence pour l'air de ressemblance qu'Henriette pourrait avoir,* — sans s'en douter, pauvre fille — *avec tel ou tel ouvrage plus au moins connu.*

Nous connaissons assez l'auteur pour être certain que cette omission sera réparée dans la deuxième préface de la deuxième édition. Mais nous engageons M. Oppelt à faire disparaître de la première préface une phrase qui pourrait jeter le trouble et l'anarchie dans l'esprit des pauvres lecteurs. Voici cette phrase : « Loin de chercher à me défendre sur l'esprit d'imitation qu'on « pourra peut-être me reprocher, je déclare *sincèrement* que j'eusse « été heureux, dans cette circonstance, de profiter des grands « modèles que je viens de citer, mais j'ai trop peu de confiance « dans mes forces pour tenter une aussi périlleuse entreprise. »

Devant cette déclaration *sincère*, nous devons conclure que

M. Oppelt n'a jamais lu ni l'Angelo de Victor Hugo, ni l'Il Giuramento qui n'est qu'une traduction du drame français. Il est vrai que le traducteur peut nous dire qu'il ne sait pas l'italien, et dans ce cas nous resterons de plus en plus muets devant son aveu *sincère*.

Quoi qu'il en soit M. Oppelt s'enferme dans un dilemme dangereux ; ou il n'a imité personne pour ne ressembler à personne, et alors il s'enferre dans la *déclaration sincère : il serait prétentieux de ma part de vouloir créer* etc., etc. Ou, il a évité de créer une pièce qui n'offrît pas de ressemblance avec tel ou tel ouvrage plus ou moins connu, et alors il se jette tête baissée dans la *déclaration sincère : J'ai trop peu de confiance dans mes forces pour tenter une aussi périlleuse entreprise.* M. Oppelt se décerne donc un brevet de prétention comme imitateur et comme créateur, et nous détestons depuis trop longtemps l'axiome de droit *non bis in idem* pour refuser l'occasion que nous offre M. Oppelt de le fouler aux pieds en déclarant sincèrement, bien sincèrement que M. Oppelt a raison, deux fois raison. C'est un point démontré victorieusement.— Poursuivons.

« Pour être à la fois véridique et vraisemblable, j'ai pris autant « que possible pour guides l'histoire et la nature. » A part le — *autant que possible* — dont la modestie exagérée cadre mal avec la double prétention où se complaît M. Oppelt, nous ne pourrons qu'adhérer *sincèrement* à cette déclaration de principes. L'*histoire* et la *nature :* mais avec des guides pareils, M. Oppelt ira loin. Euripide, Sophocle, — mais ne parlons pas *politique*, ce sont des Grecs; Corneille, Racine, Molière n'ont jamais eu d'autres guides que l'histoire et la nature, la nature surtout. M. Oppelt sait que les gaillards ont fait leur chemin, et il veut suivre leurs traces. *Euge, generose puer*.

L'édifice littéraire de M. Oppelt se compose d'une charpente copiée ou créée, comme le voudra le poète, d'après l'*Angelo de* Victor Hugo; les moëllons poétiques qui forment l'ensemble de l'œuvre et qui viennent s'étaler autour de ladite charpente, présenteraient l'intérêt le plus grand à une analyse soignée, minutieuse et complète. Les forces nous font défaut. Nous parlerons du titre, des inscriptions, des épigraphes et des devises qui ornent le fronton du temple, et nous dirons quelques mots des notes historiques *et autres (sic)* qui couronnent l'œuvre, comme le bouquet classique couronne le faîte de l'édifice qu'on vient de bâtir laborieusement.

Nos lecteurs jugeront par ces accessoires de l'intérêt du livre lui-même.

M. Oppelt a traduit jadis le *Stabat* de Rossini ; le mérite de l'exécution resta à la hauteur de l'idée. Quittant le terre à terre du texte latin, le poète s'éleva dans les nues et *traduisit* littéralement : *Stabat* — le Ciel, *Mater* — se couvre, *dolorosa* — de nuages. Un traducteur vulgaire vous eût laissé dans une incertitude poignante, vous eussiez toujours ignoré si dans ce moment suprême le ciel était nuageux ou serein, — M. Oppelt ne laisse pas un doute à cet égard. Le même système de traduction a été suivi pour le *Il Giuramento*, et en verité la langue italienne laisse bien loin derrière elle la concision et le laconisme de la langue turque, si admirée par M. Jourdain. *Il* — Henriette d'Entragues, *Giuramento* — ou un pacte sous Philippe III. C'est prodigieux. Suivent deux épigraphes :

Soutiens ses derniers pas, charme sa dernière heure,
Et gage consacré d'espérance et d'amour,
De celui qui s'éloigne à celui qui demeure,
Passe ainsi tour à tour.

De Lamartine. *Méditation LI.*

Ceci est un peu vague quand on n'a pas lu le livret, et excessivement obscur quand on s'est livré à cette lecture aussi instructive qu'amusante. Mais la deuxième épigraphe dissipe tous les nuages qui couvraient la pensée du poète :

L'amour seul peut combler les profondeurs de l'âme,
Et toute ambition meurt aux bras d'une femme.

Th. Gautier. *La comédie de la Mort.*

Si quelques lecteurs trouvaient encore ce quatrain et ce distique insuffisants, ils pourraient éclaircir la pensée de l'auteur par les épigraphes suivantes, qui ne seront probablement pas ajoutées à la quatrième édition :

MARCELLE.
Que pensez-vous de cela, Dorothée ?
DOROTHÉE.
Je n'ose vous exprimer mon avis.

Lope de Vega. *Le Chien du Jardinier.* Journée II. Scène III.

A bon vin point d'enseigne.

La Sagesse des nations. *Chapitre des épigraphes.*

BAPTISTA.
Bonjour voisin Grémio.
GRÉMIO.
Bonjour voisin Baptista.

Schakespeare. *La méchante mise à la raison.* Acte II. Scène I.

Le sort de la Constitution est indépendant de la volonté de Louis XVI.
Discours de M. Robespierre (Séance du 1er septembre 1791).

Au milieu de ce déluge d'épigraphes, M. Oppelt n'a pas songé à une seule épitaphe, voici ce que nous proposons pour la tombe de l'héroïne : M. Zelger nous l'avait donnée, M. Hanssens nous l'a reprise, que M. Oppelt soit loué..... dans la *Belgique Théâtrale.*

Henriette d'Entragues est dédiée à Rosine Stoltz et l'ingrate n'a pas daigné faire monter l'ouvrage. Faites donc des dédicaces.

Faites donc des *notes historiques et autres*; détaillez avec complaisance le caractère, le costume, les penchants, les panaches, les passions et les perruques de vos personnages ; faites les recherches les plus consciencieuses dans Weiss, dans Anquetil, dans Mignet, dans Malte-brun, dans Balbi, dans le cœur humain et dans le Journal des Modes, pour arriver en fin de compte à la mise en scène historique *et autre*, et à l'exécution musicale *et autre* du Théâtre de la Monnaie.

Et cependant ces notes valent leur pesant d'or ; nous citons :

Henriette d'Entragues (23 ans), (que de recherches minutieuses ce chiffre 23 ne fait-il pas deviner). « Elle a senti de bonne heure « le peu de vérité de tout ce qui existe et flatte nos désirs. Les « passions, ce besoin du cœur humain, sont venues l'agiter ; elle « s'est livrée à ce doux attrait, mais elle l'a épuré. Jupon à queue en « satin bouton d'or, manches plates avec frisés à l'épaule, etc. etc. » Suivent dix lignes de jupons, de corsages et de mantilles.

« Le duc de Lerma (45 à 50 ans) ; une sombre imagination lui « montre, *beaucoup plus cruelle qu'elle n'est en effet*, la privation de « la femme qu'il aime. Pourpoint de velours ponceau, toque om- « bragée de plusieurs plumes, etc. etc. »

Suivent seize lignes de tricots et de *soubrevestes.*

Quelle résignation philosophique, quel dédain sceptique dans cette phrase : *beaucoup plus cruelle qu'elle n'est en effet.*

« Alvarès de Zuniga (29 ans). Premier ténor. Il joint aux transports « de sa passion cette exaltation de bravoure attachée à la nation « espagnole. Chaussure en velours vert foncé et satin vert pâle » (notez cette coquetterie de nuances : vert foncé pour le velours, vert pâle pour le satin). « Épée suspendue à la ceinture. » L'auteur a oublié de nous dire si le même ceinturon verni ou le même nœud rouge et blanc sert en même temps à attacher la bravoure à la nation espagnole, et à suspendre la dague à la ceinture du tricot de soie noire qui répond au nom d'Alvarès.

Le costume de Franchezza est indiqué avec une négligence à laquelle M. Oppelt ne nous a pas habitués, mais le caractère du traître, — Je parle de Franchezza — est vivement et habilement tracé : « C'est l'homme à qui la perte de co qu'il aimait, *moins « l'hypocrisie*, a fait prendre le parti de tout sacrifier à la vengeance. « Il est habillé comme Alvarès. »

Le lecteur ne pense-t-il pas avec nous que jamais phrase embarrassée, vague et tourmentée n'a mieux dépeint le caractère tortueux et faux d'un scélérat ; nous signalons le *moins l'hypocrisie* aux *Saumaises* futurs et aux vrais amateurs de style pittoresque et supercoquentieux.

Entr'autres choses curieuses, les notes suivantes nous apprennent que « les soldats sont dans l'équipage guerrier » ce qui rappelle le fameux horoscope :

En vous voyant sous l'habit militaire
J'ai deviné que vous étiez soldat.

De plus, M. Oppelt « ne croit pas devoir renseigner le costume « des Carmes qui, à peu de chose près, est toujours resté le même » et il termine en donnant aux dames des chœurs la latitude d'arrêter elles-mêmes leur costume, et en les priant cependant de le rendre aussi élégant que possible. Cette prière renferme une insinuation peu bienveillante pour la réputation de goût et d'élégance de ces dames.

Mais en voilà assez, laissons à nos lecteurs quelques surprises et quelques plaisirs inattendus :

Lisez le livret, le carnaval qui a protégé la pièce pendant les jours gras reparaît quelques heures pour vous permettre cette folie, qui après tout n'est pas ruineuse. Cinquante centimes — il ne s'agit, comme dit Bilboquet, que de cin-quan-te centimes et, parole d'honneur, ça vaut cela.

De la musique et de l'exécution nous ne dirons mot. Mercadante n'est pas en cause et l'exécution de la Monnaie doit surtout nous fermer la bouche, car des énormités musicales accomplies avec un aplomb inqualifiable pourraient faire retomber sur la partition du maître italien des reproches qui sont loin de notre pensée.

M. Oppelt est d'ailleurs persuadé, — j'en suis convaincu — que Mercadante lui a été aussi fatal que Donizetti dans *Il Furioso*, et M. Willent dans *Le Moine* de moinillante mémoire. Les plus beaux génies ont des illusions que nous devons respecter. Voltaire

raffolait de ses plus mauvaises comédies — M. Oppelt aime ses opéras à l'exclusion de ses autres œuvres. Mais si Voltaire n'a pas fait que des comédies et s'est rendu immortel, M. Oppelt de son côté, a écrit discrètement une histoire du théâtre irlandais, une série d'études sur le ballet dans l'Indo-Chine, et des recherches profondes sur l'origine et la destination des bouffettes de satin vert-pâle et des crevés espagnols. Quand à ces titres on joint la traduction du *Stabat*, on peut se présenter sans crainte au jugement des générations futures.

— Tour à tour sylphide poétique et rêveuse, Willis tendre et naïve, bohémienne vive et insoucieuse, Lucile Grahn a su faire trois créations nouvelles de trois ballets quelque peu usés pour nous. La *Catarina* est venue compléter le triomple de la grande artiste que Londres va nous reprendre.

Dans la Catarina, nous trouvons : 1° une troupe de brigands d'opéra-comique commandée par un capitaine appartenant à la plus belle moitié du genre humain ; 2° M. Duchateau décoré du titre de *lieutenant de brigands* (style de l'affiche), ce qui fait supposer l'existence de sergents-majors — toujours *de brigands*, et de caporaux — de plus en plus *de brigands* ; 3° Salvator Rosa, peintre célèbre (biographie de l'affiche) piqué de la tarentule au milieu du Corso de Rome, et battant des entrechats furibonds dans lesquels on retrouve la fougue et l'allure sauvage de ses œuvres picturales; 4° Une prison où les barreaux se descellent en trois coups de stylet et où le lieutenant de brigrands ose avouer ses feux audacieux au capitaine qui lui enjoint de se taire et d'obéir—sans murmurer (bis); — 5° Le Corso de Rome au beau milieu des pignons aigus de Cologne. C'est le *Cours* de la rue de la Magdeleine ; on y voit des titis, des débardeurs, et des postillons de Longjumeau, il n'y manque que les vigilantes numérotées, les équipages armoriés et le peloton de *guides*. Quant aux badauds des trottoirs, ils sont sur les bancs du parterre et des stalles, regardant cette *Babel* de friperies, cet amphigouri burlesque avec un calme ébahi que nous aimons à prendre pour de la stupéfaction.

Mais ce cadre ridicule disparaît dès que la ravissante Catarina se détache du repoussoir facétieux qui l'entoure. Le pas du mousquet, la Saltarelle, le pas des modèles et la mascarade justifient chaque soir les bravos enthousiastes dont on les salue, et les ovations bruyantes et fleuries prodiguées à la charmante danseuse.

M. Deldevèze — l'un des trois auteurs de *Lady Henriette*, a écrit la partition de *Catarina* ; cette partition supérieure à l'*Esmeralda* du signor Pugny, est cependant au dessous de la part attribuée à M. Deldevèze dans le ballet britannique et mythologique : nos lecteurs pèseront la valeur de ce juste-milieu musical.

TH. J

P. S. On vient de représenter deux opéras nouveaux : *L'Ame en peine* de MM. S[t] George et De Flottow, et *Ne touchez pas à la Reine* de MM. Scribe, Vaez et Boisselot ; ces deux opéras ont obtenu un succès médiocre — quant au premier ; — mais en revanche, chaleureux, — quant au second. La présence des auteurs et les soins qu'ils avaient apportés à la mise en scène, ajoutaient d'ailleurs beaucoup d'intérêt à cette représentation, donnée au bénéfice de M[me] Guichard. Nous examinerons prochainement les deux partitions.

Nous pouvons vous apprendre cette dernière nouvelle : l'interrègne anarchique continue de gouverner le théâtre de la Monnaie. Les combinaisons se suivent, se ressemblent et s'évanouissent. A quand le dénouement de la crise ?

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Encore M. Arsène Houssaye. — LA RENAISSANCE. — *M. Verhaegen aîné servant de réclame à la* BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — *MM. De Theux, De Decker, De Mérode et De Chimay.* — *La Belgique Communale.* — *M. Victor C. et l'*ÉMANCIPATION.

M. Houssaye ne peut se résigner à mourir — et avec lui, son pathos, ses anachronismes et ses plagiats, — sans injurer un peu cette pauvre Belgique très-désireuse d'avoir le moins possible à s'occuper de lui et de ses pareils qui, — fort heureusement pour l'honneur de la littérature française, — diminuent chaque jour en nombre et en puissance. Notre dernier article [1] n'a pas été du goût de M. Arsène, et il a jugé à propos d'y faire une réponse — indirecte, bien entendu. *L'Artiste* du dimanche 7 mars renferme une tirade outrecuidante d'un bout à l'autre. Il est inutile d'ajouter

[1] Voyez page 199, l'article intitulé : *Deux plagiaires français.*

que l'auteur de cet écrit en langue barbare, est M. le directeur de l'*Artiste* lui-même. Il avoue que son livre n'obtient aucun succès en Belgique et en Hollande, mais il en donne pour raison le mépris qu'il a affiché pour les artistes modernes de ces deux pays, et il cite le passage de sa fameuse *Galerie* qui les concerne; il les traite comme des barbouilleurs sans intelligence.

M. Houssaye a bien tort de croire que nos peintres se soucient de son jugement; peu leur importe qu'il les blâme ou les loue. Leur réputation est faite, et ils n'ont pas besoin de son approbation. Il a montré qu'il était la sottise et l'ignorance même; ses éloges nuiraient à ceux qui auraient le malheur de lui plaire. Si l'on daigne ici s'occuper parfois de ses méfaits, c'est pour en rire, ou pour les stigmatiser comme il le méritent. On n'ignore pas ses intrigues, on sait leurs incroyables résultats. Le gouvernement français a pris sous sa protection les erreurs sans pareilles, et les plagiats de M. Houssaye. Pour faire voir comment il apprécie les œuvres de l'intelligence et rétribue les talents, il a déployé envers le prétendu historien de nos peintres, une rare munificence. L'auteur des plus fortes bévues historiques que l'on ait peut-être jamais imprimées, a reçu cinquante mille francs de souscription et la croix d'honneur. Pauvre croix d'honneur! Ainsi, pendant qu'un de nos compatriotes étudiait chez nous les tableaux et la manière de nos artistes, parcourait notre sol et déchiffrait les vieux textes, un entrepreneur de littérature obtenait en le dépouillant, des récompenses auxquelles le mérite, le savoir et l'honnêteté donnent seuls des droits véritables.

La grande colère de M. Arsène, en voici la cause : le gouvernement devait, lui aussi, souscrire à la *Galerie des peintres flamands et hollandais*. Mais au dernier moment, on a réfléchi qu'il était toujours bon de prendre ses informations, et, les informations prises, il a fallu renoncer à la souscription. Que dans son dépit, M. Houssaye injurie donc nos modernes talents, la Belgique ne s'en inquiète pas; malheureusement pour lui, elle ne s'est pas laissé prendre à ses honnêtes spéculations.

Nous donnerons un seul conseil à M. Houssaye :

« Avant donc que d'écrire, apprenez à *parler*. »

Cela lui sera utile. De cette façon ses deux ou trois lecteurs, — si l'auteur des *Onze maîtresses délaissées* peut avoir des lecteurs, — auront au moins l'agrément de n'être plus exposés à rencontrer à chaque ligne des fautes contre la grammaire — et contre le bon-sens, ajouterions-nous, mais il faudrait pour cela que le consciencieux et moral historien se décidât à apprendre à *penser*, ce qui lui serait plus difficile.

Un seul recueil belge, *La Renaissance,* a osé adresser au directeur de *l'Artiste* de timides éloges. Nous ne descendrons pas à relever l'inconvenance de ces louanges; *La Renaissance* subit la fâcheuse

influence d'un écrivain non moins fameux que M. Arsène, et il est tout naturel que ces vertueux personnages se tendent la main.

La Revue de Belgique ne se serait plus occupée du confrère en plagiat de M. Houssaye, sans une nouvelle prouesse de l'homme à qui Wilken, Michaud, Léo, etc., ont trop souvent été d'une grande utilité.

L'Observateur, le Débat Social, le Journal de Liége, l'Indépendance belge, etc., toute la presse indépendante a poursuivi de sa juste indignation l'historien des *Belges aux Croisades*, démasqué par la critique et par M. Verhaegen aîné, en pleine chambre des représentants. Eh bien ! aujourd'hui M. Van Hasselt ne craint pas de se servir des attaques de l'honorable représentant de Bruxelles, pour en faire des réclames. Les noms de MM. De Theux, De Decker, du comte de Mérode et du prince de Chimay sont aussi adroitement exploités.

Nous réimprimons ici sans en changer une ligne, sans en modifier une syllabe, le nouveau factum envoyé aux souscripteurs de la *Bibliothèque Nationale*. Quand on se permet de pareilles choses, on devrait au moins avoir le courage de ne pas se retrancher derrière la signature d'un éditeur.

DEUXIÈME ÉDITION.

MOTIFS.

Nous étions positivement décidé à nous arrêter au chiffre de 8,000, bien que depuis longtemps nous nous trouvions dans l'obligation de refuser les souscriptions nouvelles qui nous étaient demandées. Mais les discussions de la Chambre des Représentants ayant donné un intérêt nouveau à notre publication, il en est résulté des demandes plus nombreuses.

Nous nous trouvons donc dans la nécessité de faire une NOUVELLE ÉDITION de tous les ouvrages qui ont paru. A partir d'aujourd'hui, *nous ouvrons une nouvelle souscription*.

La critique que M. Verhaegen, représentant, a cru devoir diriger contre **un** des ouvrages de notre publication, et les répliques pleines de sens et de raison qui lui ont été adressées par M. le ministre de l'intérieur, M. le comte de Mérode et M. De Decker, représentants, ont donné à notre publication un tel retentissement dans tout le pays, que nous ne serions point étonné, à en juger par les demandes que nous recevons, que la DEUXIÈME ÉDITION eût autant de succès que la première.

Cette manifestation générale, le concours sincère des ÉCRIVAINS LES PLUS DISTINGUÉS du pays, les NOMBREUX SOUSCRIPTEURS qui nous soutiennent et parmi lesquels figurent des notabilités de tout RANG et de diverses OPINIONS, doivent nous convaincre que nous sommes dans la voie la plus convenable et LA PLUS EN HARMONIE AVEC LES VOEUX DE LA NATION.

A. JAMAR, éditeur.

Il est fâcheux de ne pouvoir réclamer pour soi le mérite de l'invention. Le cas a été prévu par Racine. Vous connaissez *les Plaideurs ?* —

Acte III, scène IV.

CHICANEAU.

Monsieur Le Bon....

L'INTIMÉ.

Monsieur ?

CHICANEAU.

Vous êtes un fripon.

L'INT. — Monsieur, pardonnez-moi, je suis fort honnête homme.

CH. — Mais fripon le plus franc qui soit de Caen à Rome.

L'INT. — Monsieur, je ne suis pas pour vous désavouer :
Vous aurez la bonté de me le bien payer.

Mais il est un genre de réclame auquel Racine n'a pas songé. Croiriez-vous que le nouveau prospectus renferme la note suivante.

M. Verhaegen est lui-même souscripteur à la *Bibliothèque nationale*. Il n'a pas souscrit sur un simple bulletin. Nous avons été plus heureux, nous avons reçu sa souscription par une lettre de sa main : « Je souscris avec plaisir à votre œuvre *toute nationale*, » dit la lettre de l'honorable représentant [1].

Si M. Verhaegen a écrit cette lettre, cela prouve simplement qu'il était d'accord avec M. De Decker pour « considérer la *fonda-* « *tion* de la *Bibliothèque nationale* comme une œuvre digne de toute « la sollicitude du Gouvernement, de toutes les sympathies de la « législature [2]; » cela prouve aussi que M. Verhaegen a eu la générosité de penser que M. Van Hasselt, directeur de la nouvelle collection, dérogerait enfin à ses malheureuses habitudes de plagiaire et comprendrait l'importance de sa mission.

« *Les Belges aux Croisades* de notre inspecteur des écoles nor- « males ne sont qu'un pillage perpétuel, a dit M. Verhaegen [3]. Il « les a extraits de Michaud et de Wilken ; les deux histoires des « croisades, rédigées, l'une en français par le premier, l'autre en « allemand par le second, lui ont fourni tout son travail ; seule- « ment, il a dénaturé les faits qui ne secondent pas assez ses calculs, « et surtout il a retranché toutes les observations philosophiques « et critiques dont les auteurs qu'il a pillés ont entouré les récits « des chroniqueurs. »

Personne n'a entrepris de combattre cette accusation, parce que personne n'eût pu le tenter avec succès. Quant aux *répliques pleines de bons sens et de raison de MM. De Theux, De Decker et De Mérode*, lisez *le Moniteur*, et vous n'y trouverez rien, absolument rien. M. De Theux a répondu « qu'*une histoire des croisades écrite dans un esprit philosophique et libéral serait un non-sens* » ; que d'ailleurs le livre de M. Van Hassselt est « *destiné aux jeunes gens, à de très-jeunes gens surtout.* » M. De Theux en un mot a prouvé qu'il n'avait pas même lu le prospectus de ce livre [4].

[1] Le nom de M. le prince de Chimay a servi à un autre genre de réclame non moins remarquable. (Voyez la lettre jointe au second prospectus.) Cette lettre annonce 1° le spendide cadeau d'un *cachet de propriété imprimé sur papier porcelaine* ; 2° une augmentation de prix pour la seconde édition, sans doute pour couvrir les frais des cachets de propriété.

[2] Discours de M. De Decker, séance du 21 décembre 1846.

[3] Discussion du budget de l'Intérieur. — Séance du 21 décembre 1846.

[4] « M. le ministre de l'intérieur veut justifier l'ouvrage de M. Van Hasselt en disant « qu'il n'est destiné qu'à des écoliers. *Des écoliers méritent mieux que cela* : mais

M. le comte de Mérode a parlé de « *la conduite de Joseph donnée* « *comme un modèle de vertu, célébrée et louée dans tous les âges.* » Puis au grand étonnement de ses collègues, — après avoir déclaré que « *M. Van Hasselt a cherché à faire valoir les Belges dans un réel* « *esprit national*, » — il a — à propos de.... la femme de Putiphar, — non moins élégamment anathématisé « *les* COUCHE-TOUT-NU, « *les* DEMOISELLES DE CARDOVILLE, *et autres personnages du même* « *accoutrement, qu'on fait valoir comme des chefs-d'œuvre* [1]. »

Enfin est arrivé M. De Decker. Il a sérieusement soutenu que « *toute œuvre historique étant en définitive une compilation, en ce sens* « *qu'on n'invente pas, qu'on ne fait pas l'histoire, mais qu'on la* « *raconte, les* BELGES AUX CROISADES, *sont une compilation* [1]. » Pardon, M. De Decker, mais vous ne paraissez avoir que des notions très-incomplètes sur ce qu'il faut entendre par une compilation. L'auteur d'une compilation, s'appropriant la pensée d'autrui, est tenu de citer les écrivains dont il s'est servi, sinon le compilateur se change en plagiaire. On n'est pas obligé de partager les opinions de M. De Decker, mais chacun respecte son caractère, aussi sommes-nous persuadé que s'il avait pu se douter de la petite différence que nous venons de lui signaler, il se serait bien gardé de se constituer le défenseur d'un plagiat.

« *Qu'il me soit permis de dire, en finissant, que la meilleure preuve* « *des soins apportés à la direction de cette entreprise et de l'intérêt* « *qu'elle doit inspirer, c'est, a ajouté M. De Decker, que cette Biblio-* « *thèque est devenue nationale de fait et qu'elle obtient dans nos pro-* « *vinces un succès populaire. En effet elle compte, à l'heure qu'il est,* « 7,000 *souscripteurs. C'est la meilleure réponse qu'on puisse faire* « *aux critiques de l'honorable M. Verhaegen.* » M. Verhaegen à son tour aurait pu répondre que sur ces 7,000 souscripteurs, il en est un nombre considérable d'apocryphes, — nous en avons, nous aussi, la preuve.

M. de Mérode ayant fait un touchant éloge de la moralité des *Récits tirés de l'Ancien Testament*, nous lui en conseillons vivement la lecture. Nous lui recommandons surtout *l'apparition de Dieu dans un buisson ardent.*

Ce qu'il faut le plus regretter dans cette discussion, c'est que la Chambre ait fait d'une question de probité littéraire une question de parti. Si chacun avait simplement consulté sa conscience, M. Verhaegen aurait eu raison, cent fois raison aux yeux de nos

« M. le ministre se trompe sur la destination qu'il donne à l'Histoire des Croisades : « d'après le prospectus cette histoire est « destinée à un *public éclairé;* c'est un ouvrage « de *bibliothèque*, un ouvrage *sérieux*, à *consulter souvent*, un ouvrage, en un mot, « propre à *former l'esprit national.* » Discours de M. Verhaegen, 21 décembre 1846. — M. Verhaegen a oublié de parler *de l'armée* et des *bibliothèques communales* auxquelles le livre est également destiné.

[1] Séance du 21 décembre 1846.

représentants. A dire vrai le pays lui a donné gain de cause, il y a, et au delà, compensation.

Nous attendons impatiemment la nouvelle édition des *Belges aux Croisades. Les critiques dirigées contre cet ouvrage lui ayant donné dans le pays le retentissement le plus avantageux*, — voir le prospectus cité plus haut, — nous sommes convaincu que M. Van Hasselt ajoutera en forme d'appendice à son livre les innombrables attaques dont il a été l'objet. Nous lui promettons alors un retentissement bien autrement extraordinaire.

— Un recueil mensuel paraît à Bruxelles depuis le mois de Janvier; un de nos conseillers communaux les plus distingués en est le fondateur. Les principaux collaborateurs sont MM. Altmeyer, R. Chalon, Polain, A. Henne, Defacqz, Ducpétiaux, Faider, Ad. Mathieu, Van der Rit, Le Hardy de Beaulieu, et Wauters dont nous avons lu avec intérêt une relation du bombardement de Bruxelles; deux lithographies de M. Stroobant accompagnent cet article. Les comptes rendus des séances des conseils communaux sont faits avec beaucoup de soin. Administration, instruction publique, économie sociale, finances, police, travaux publics et beaux-arts, histoire, etc. etc., *la Belgique Communale* [1], promet de ne rien négliger, et, si elle s'efforce de rester fidèle à toutes ses promesses, elle peut espérer un grand succès ; pour notre compte nous ne le mettons pas en doute, les noms de ses rédacteurs sont une brillante garantie.

— Il nous reste à vous parler d'une histoire déjà vieille.

S'il est une chose bien faite pour attrister les amis de notre littérature naissante, c'est le développement prodigieux qu'ont déjà pris parmi nous les passions jalouses et envieuses, éternelles compagnes de la médiocrité littéraire. Un jeune homme, à son premier succès, n'a guères que des amis; mais qu'il persévère, qu'il fournisse une suite d'œuvres applaudies, et vous verrez la partie la moins saine de la presse attaquer sourdement l'homme lui-même derrière l'écrivain.

Lors du bénéfice de M. Duprez, les artistes arrangèrent pour la scène du Parc *la Poudre-Coton*, revue parisienne, qui obtenait un succès de vogue au théâtre du Palais-Royal. *La Poudre-Coton* se métamorphosa en *Revue franco-belge*, et *Thomas-le-Rimeur* de M. Wacken figura sur l'affiche en compagnie de notre théâtre du Vaudeville et de la station du Nord. Le plus profond secret fut gardé jusqu'au jour de la représentation et, si des amis de l'auteur du *Serment de Wallace* se rendirent au Parc, ce fut avec la certitude d'assister à une parodie et par conséquent avec la charitable intention de s'égayer aux dépens de leur caramade.

[1] L. Deros, éditeur, rue des Trois-Têtes, 10, à Bruxelles. 30 fr. par an pour toute la Belgique. Tous les mois une livraison de 64 pages in-4° avec 2 dessins.

Le 28 février cependant, *l'Emancipation* jugea convenable d'imprimer les lignes suivantes :

« C'est M. Quélus QUI *joue le rimeur* Thomas, — je crois lui « rendre *un signalé service* en redisant ici ce QUE l'on m'a assuré, « ce QUE *j'aime croire* (sic) — QU'il n'a récité sa tirade QUE *malgré* « *lui, poussé, pressé, fatigué, contraint par les sollicitations impor-* « *tunes de* QUELQUES *amis maladroits du poète.* »

Les amis de M. Wacken qui lurent cette honnête calomnie, méprisèrent des attaques mensongères — surtout venant d'une pareille source — et ne s'en inquiétèrent pas. Le 4 mars, le poète exhuma par hasard le numéro du journal tout embaumé d'un parfum de médisance. Il alla aussitôt trouver M. Quélus, apprit la vérité sur les changements apportés dans la pièce du Palais-Royal, et très-édifié de découvrir le feuilletoniste de *l'Émancipation* en flagrant délit de mensonge, il n'hésita pas à prendre fait et cause pour les personnes si lâchement attaquées. M. Wacken eut tort, pensons-nous. Certaines gens ne méritent pas même qu'on leur fasse l'honneur de leur adresser un démenti public. Et puis le terrible aristarque parle un baragouin dont rougirait un élève de septième [1]. Se donne-t-on jamais la peine d'écrire à un écolier mal appris? Eh! mon Dieu, non! on le renvoie à la grammaire, et on l'engage à profiter du petit conseil que nous avons donné à ce bon M. Houssaye.

La *Chronique dramatique de l'Émancipation* est signée VICTOR C. Nous ne connaissons pas ce monsieur, et nous étions vraiment désolé d'ignorer l'existence d'un aussi illustre personnage. Nous sommes allé aux informations. On nous a soutenu que M. VICTOR C. est un ex-lauréat au grand concours, prix de discours français !....

Nous avons trouvé la plaisanterie fort amusante ; nous nous étions adressé à un ennemi de M. VICTOR C. : peut-être serons-nous plus heureux dans une autre occasion.

Certes il ne fallait pas louer l'idée d'introduire des éléments belges dans un mauvais vaudeville parisien. La critique avait liberté entière, et M. Deleutre, par exemple, en a profité, mais en homme d'esprit et de goût ; son article est écrit avec infiniment de bon ton et de français, ce qui ne gâte rien, au contraire.

J. PERRIER.

[1] « *Autre chose est de faire un drame que de faire un livre.* » M. VICTOR C. feuilleton de *l'Emancipation* du 28 février 1847. Page 2, 2e colonne, ligne 6.

